



HAL
open science

Littérature et tourisme à propos du Congo : histoire, discours et esthétique

Melissa Christel Mengue Mouyombi

► **To cite this version:**

Melissa Christel Mengue Mouyombi. Littérature et tourisme à propos du Congo : histoire, discours et esthétique. Littératures. Université de Lorraine, 2022. Français. NNT : 2022LORR0023 . tel-03767183

HAL Id: tel-03767183

<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-03767183v1>

Submitted on 1 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**

**BIBLIOTHÈQUES
UNIVERSITAIRES**

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact bibliothèque : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr
(Cette adresse ne permet pas de contacter les auteurs)

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>



École doctorale Humanités nouvelles -Fernand Braudel
Centre de recherche ÉCRITURES EA 3943

LITTÉRATURE ET TOURISME À PROPOS DU CONGO (1885-1945)

HISTOIRE, DISCOURS ET ESTHÉTIQUE

Thèse de doctorat en Langues, littératures et civilisation
Spécialité : littérature générale et comparée

Présentée par Mlle Mélissa Christel Mengue Mouyombi
Sous la direction de M. Pierre Halen & de M. Sylvère Mbondobari

Lundi 28 février 2022

Jury :

Mme Christine Le Quellec-Cottier (Université de Lausanne), rapporteur

M. Hans-Jürgen Lüsebrink (Université de la Sarre), rapporteur

M. Pierre Halen (Université de Lorraine), directeur de recherche

M. Sylvère Mbondobari (CNRS – IEP Bordeaux), co-directeur de recherche

Invité : M. Ludovic Obiang (IRSH/Université Omar Bongo)

Année universitaire 2021-2022

REMERCIEMENTS

Je souhaite rendre hommage à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation et à l'aboutissement de ce travail de recherche.

Mes remerciements s'adressent tout d'abord à mes directeurs de thèse. Le Professeur Pierre Halen qui a su m'apporter un soutien constant, une disponibilité sans failles, et des conseils précieux et avisés tout au long de ce travail. Le Professeur Sylvère Mbondobari, son écoute, ses critiques constructifs m'ont guidé tout au long de cette thèse. Sans eux, ce travail n'aurait probablement pas vu le jour.

Je tiens également à témoigner toute ma reconnaissance au Professeure Christine Le Quellec-Cottier, au Professeur Hans-Jürgen Lüsebrink et au Professeur Ludovic Obiang pour l'honneur qu'ils me font d'être membres du jury de cette soutenance de thèse.

Je voudrais aussi remercier l'ensemble des membres du laboratoire **É**critures pour la richesse de nos échanges aux journées doctorales. Je remercie plus spécialement les membres de l'équipe Ru-li-Gab pour leur soutien tout au long de ce travail de thèse.

Je renouvelle toute mon amitié et ma sympathie à Fabiola Obame, Franck Mbadinga. Ona Darielle, Gadewa Mohamed plus que des frères d'armes, vous avez été des motivations.

Enfin, mes remerciements vont à ma famille, Mengue Adèle, Obe Germaine, Mitoukou Chérif, Mitoukou Hamed, Mouyombi Andry pour leur soutien moral et leur amour indéfectible.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	3
SOMMAIRE	4
Introduction.....	7
PARTIE I : LA CONSTRUCTION TERRITORIALE ET IMAGINAIRE DE L'ÉTAT INDEPENDANT DU CONGO .	18
Premières entreprises	19
Chapitre 1 : Rappels historiques.....	24
A. L'institution de Léopold II.....	24
1) La Conférence de Berlin de 1885	24
2) La politique de conquête de Léopold II	27
3) La création de l'État indépendant du Congo	30
B. L'accessibilité territoriale de l'État indépendant du Congo	32
1) La création territoriale de l'État indépendant du Congo	33
2) La création d'un réseau fluvial régional	35
3) La construction du chemin de fer de Matadi	37
Chapitre 2 : Les vecteurs de médiation de l'État indépendant du Congo.....	41
A. Le discours des expositions coloniales.....	41
1) L'exposition universelle d'Anvers.....	42
2) L'exposition internationale de Bruxelles.....	44
B. La médiatisation du chemin de fer de Matadi/Léopoldville	46
1) La médiatisation du chemin du fer.....	47
2) La cérémonie d'inauguration du chemin de fer	50
C. Le scandale médiatique du système colonial léopoldien.....	53
1) Les critiques médiatiques.....	53
2) Une histoire coloniale occultée	56
Chapitre 3 : La construction imaginaire de l'État indépendant du Congo	59
A. L'inauguration du chemin de fer Matadi/Léopoldville : un voyage touristique ?	60
1) La cartographie routière du voyage Anvers-Léopoldville	60
2) Les marques de l'itinérance du voyageur	67
3) La cartographie subjective du voyage	73
B. Les profils du voyageur.....	82
1) L'enquêteur	82
2) Le colonial.....	87

3) Le touriste.....	93
C. Les imaginaires touristiques de l'État Indépendant du Congo.....	100
1) Du territoire colonial au paysage touristique	101
2) L'exotisme de l'altérité congolaise.....	110
D. L'imaginaire touristique du chemin de fer Matadi à Léopoldville	119
1) La réception du chemin de fer en Occident et en colonie	120
2) L'imaginaire du chemin de fer Matadi-Léopoldville	130
Conclusion partielle.....	141
PARTIE II : LES DÉBUTS D'UN DISCOURS TOURISTIQUE AU CONGO BELGE	143
Chapitre 4 : L'essor du tourisme colonial.....	147
A. Le tourisme, une nouvelle orientation économique	147
1) La mise en tourisme du Congo belge	148
2) La création des institutions culturelles	152
B. Le Congo belge, une destination touristique	156
1) De nouveaux voyageurs	156
2) Les femmes blanches au Congo belge.....	163
C. Le rôle des transports dans la mise en tourisme du Congo	169
1) Partons en voyage	171
2) Les excursions touristiques	172
3) Un tourisme élitiste.....	175
Chapitre 5 : La médiatisation touristique du Congo belge.....	178
A. Les limites des expositions coloniales.....	178
1) L'exposition coloniale de Paris	179
2) Les limites de l'exposition coloniale de Paris	182
B. Vers une médiation publicitaire	184
1) Les productions textuelles à orientation touristique	184
2) Les affiches : le tourisme en image	188
C. Littérature et médiatisation touristique	193
1) L'essor de la littérature viatique à l'ère coloniale.....	193
2) Les enjeux de la littérature viatique de l'ère coloniale	198
Chapitre 6 : Le croquis littéraire dans la médiatisation touristique.....	203
A. Qu'est-ce qu'un croquis littéraire ?	204
1) Du dessin au croquis iconographique	204
2) Définition du croquis littéraire	211
B. Le croquis littéraire, un genre colonial.....	223
1) L'usage du croquis dans la littérature viatique	225
2) Un genre littéraire	230
C. Les caractéristiques génériques du croquis littéraire	238

1) Les conventions régulatrices	238
2) Les conventions constituantes	240
3) Les conventions traditionnelles.....	243
D. L'espace du tourisme dans les croquis littéraires	248
1) Construction d'une approche typologique des lieux touristiques	248
2) Les lieux touristiques du croquis littéraire	252
3) Mise en écriture des sites touristiques	257
4) Fabrique d'itinéraires touristiques personnalisés.....	265
Conclusion partielle.....	271
CONCLUSION GÉNÉRALE	272
BIBLIOGRAPHIE.....	281
I. Corpus.....	281
II. Œuvres.....	281
III. Ouvrages et articles sur l'histoire du Congo.....	283
IV. Ouvrages et articles sur les médias.....	286
V. Ouvrages et articles sur les transports.....	290
V. Ouvrages et articles sur le tourisme	291
VI. Ouvrages et articles sur l'exotisme et le paysage	294
VII. Ouvrages et articles sur la notion de genre littéraire	295
VIII. Autres textes critiques	296
IX. Ouvrages généraux.....	297
X. Web	298
ANNEXES.....	299
Annexe 2 : Plan de la ville de Léopolville	301
Annexe 5 : Carte du réseau aérien de la compagnie SABENA.....	304
Annexe 6 : extrait de texte expliquant le fonctionnement du TOURING-SECOURS	305
.....	306
.....	307
.....	308
.....	309
.....	310
Table des illustrations.....	311
Table des Matières	312

INTRODUCTION

[...] Il serait naïf de prétendre plus longtemps que l’Afrique centrale n’a point de monuments. Ces témoins de l’histoire existent, pour ce continent, comme pour le nôtre. Sachons les interroger et les comprendre ¹.

Depuis quelques décennies, le tourisme est un objet de recherche dans les études littéraires. Le recours à de nouveaux concepts tels que tourisme littéraire, imaginaire touristique et bien d’autres témoigne de la place qu’il occupe dans ce champ. Cet intérêt heuristique bien que tardif si on observe l’évolution d’autres disciplines des sciences sociales telles que la sociologie, la géographie ² et plus récemment l’histoire est enrichissant notamment dans l’appréhension de ce phénomène social et civilisationnel. Notons que chacune de ces disciplines a recours à ses propres outils pour le décrypter et l’analyser sous différents angles en prenant en compte ses multiples spécificités. Les études littéraires mettent en général l’accent sur la fabrication d’imaginaires, qu’il s’agisse d’un territoire, d’un lieu, ou d’un quelconque espace investi par le discours touristique.

Notre étude du tourisme colonial, sujet de recherche en littérature comparée, envisage d’analyser le discours touristique véhiculé à propos du Congo à partir des récits de voyageurs. Corpus très riche, la littérature viatique est un moyen de diffusion notamment pendant la colonisation. Ces textes ouvrent le regard occidental sur un imaginaire touristique. Notre étude a donc un double enjeu : un enjeu idéologique en s’intéressant à la représentation touristique du territoire, et un enjeu historique en reconstituant l’histoire générale du tourisme, qu’il

¹ PÉRIER (Gaston-Denys), *Nègreries et curiosités congolaises*. III. d’après des croquis de Dulonge, des aquarelles du peintre bakongo Lubaki et des photographies. Bruxelles : L’Églantine, 1930, p.°22.

² Les études touristiques sont marquées par différentes orientations thématiques et méthodologiques. Les géographes se sont d’abord intéressés à la description des lieux touristiques. Puis vient une approche thématique ; en ce moment l’approche qu’ils ont est celle de la « diversité ». La méthodologie qu’elle emploie est pluridisciplinaire et traite le tourisme comme un phénomène social. (cf. l’article de Maria Gavari-Barbas et Sébastien Jacquot, « Les géographes et les métiers du tourisme », *EchoGéo*, 19 | 2012, mis en ligne le 10 février 2012, consulté le 21 septembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/13009>)

s'agisse de son histoire la plus connue comme c'est le cas pour l'Europe, ou d'une histoire encore ignorée comme celle du tourisme colonial.

Le tourisme colonial est un champ d'études nouvellement investi en France par les chercheurs de la Société Française d'Histoire d'Outre-Mer³ qui ont vu en cette thématique un nouvel enjeu heuristique. Longtemps en marge⁴ des champs de la recherche, ce sujet est investi dans les années deux mille. Plusieurs ouvrages et travaux de recherche en témoignent. On cite, à titre d'exemples, l'ouvrage collectif, *Fabrique du patrimoine et expériences patrimoniales au Maghreb : (XIXe-XXIe siècles)*⁵, l'ouvrage de Christine Peltre, *Le voyage en Afrique du Nord : image et mirages d'un tourisme (1880-1931)*⁶, et l'ouvrage de Colette Zytyniki, *L'Algérie terre de tourisme : histoire d'un loisir colonial*⁷. Du côté des recherches universitaires, la thèse de

³ L'histoire coloniale est un objet d'étude pour les chercheurs de la Société Française d'Outre-mer depuis 2003. Elle a donné lieu d'abord à trois journées d'étude successivement à Toulouse (2003), à Tunis (2004) et à Tozeur (2005). Un colloque international intitulé *Tourisme et fait colonial au Maghreb* a clôturé ce travail d'investigation et de recherche. Les résultats de cette étude ont été publiés dans : ZYTNIKI (Colette) ; KAZDAGHLI (Habib), *Le Tourisme dans l'Empire français : politiques, pratiques et imaginaires*. Paris : Société française d'histoire des Outre-mers, 2009, 441 p.

⁴ Selon les recherches de Colette Zytyniki, la première étude dédiée au tourisme colonial a traité du sport, des loisirs et du thermalisme dans un territoire colonial ; elle remonte aux années 1980 ; il s'agit de l'œuvre de l'historien Mohamed Bergaoui, *Les Années Régence : tourisme et voyages en Tunisie*, publiée en 1996.

⁵ Cet ouvrage collectif traite de l'histoire du tourisme dans le Maghreb colonial, et plus particulièrement de la Tunisie, du Maroc et de l'Algérie. Les sujets de recherche transdisciplinaires traitent du patrimoine culturel, religieux et industriel. Ainsi dans la première partie, le rôle de différents acteurs (agents coloniaux, associations touristiques, prêtres, etc.) dans l'aménagement touristique de la Tunisie est mis en avant. La deuxième partie s'intéresse au patrimoine architectural, et notamment aux effets esthétiques. La dernière partie est consacrée aux mobiliers religieux.

⁶ Dans un corpus original et richement illustré par des cartes postales, des affiches, des photographies, etc., Christine Peltre invite le lecteur à découvrir le tourisme qui s'est construit dans la région du nord du Maghreb pendant la période coloniale. Les thématiques abordées sont centrées sur les clichés de l'exotisme orientaliste, et la représentation de l'homme et de la femme musulmane.

⁷ Voir : MENGUE (Mélissa), Compte rendu de : « Colette Zytyniki, *L'Algérie, terre de tourisme : histoire d'un loisir colonial*. Paris : Ed. Vendémiaire, coll. Empires, 2017, 280 p. », in : *Questions de communication*, (Nancy : E.U. Lorraine), n°33, p. 398-399.

Clovis Rodrigue Foutsop sur *Le Tourisme à l'ouest du Cameroun, 1930-2012*⁸ est l'un des seuls travaux dirigés concernant l'espace colonial francophone. Tous ces travaux ont pour objectif l'élaboration d'un savoir sur le tourisme colonial en Afrique.

L'intérêt tardif de la recherche sur cet objet s'explique par plusieurs raisons. Colette Zytyniki évoque une raison d'ordre territoriale ; la colonisation du continent africain commence à la fin du XIX^e siècle, et la mise en tourisme de ces territoires géographiques est un phénomène récent. À cette raison s'ajoute une raison d'ordre épistémologique : les premières études menées sur la colonisation ont privilégié les problématiques d'ordre politique et économique. Cette orientation de la recherche trouve son explication dans la conception même du mot « colonisation » comme un fait politique, avant d'être considéré comme un fait social. Selon le dictionnaire du Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), la colonisation est « occupation, exploitation, mise en tutelle d'un territoire sous-développé par les ressortissants d'une métropole »⁹. Colette Zytyniki relève enfin une raison d'ordre disciplinaire : le tourisme est étudié par plusieurs disciplines, mais « aucune discipline n'a prétendu [en faire] son objet exclusif d'études, sa spécificité propre, son monopole »¹⁰. Maria Gavari-Barbas et Sébastien Jacquot font également ce constat dans leur article « Les géographes et les métiers du tourisme »¹¹. Le tourisme est aussi pour les géographes une problématique parmi tant d'autres.

Si les chercheurs de la Société Française d'Histoire d'Outre-Mer ont eu le mérite d'ouvrir un champ d'études sur le tourisme colonial en Afrique, celui-ci est encore en construction et se

[En ligne], 33 | 2018, mis en ligne le 01 septembre 2018, consulté le 06 juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/13101>

⁸ La thèse avait pour objectif de montrer l'évolution de l'activité touristique à l'ouest du Cameroun entre 1930 et 2010. Cette thèse explore donc autant les débuts de ce tourisme qui commence pendant la période coloniale, que son évolution après les indépendances. Ainsi Clovis Rodrigue Foutsop s'intéresse-t-il aux objectifs des touristes, aux rôles des infrastructures dans son élaboration et aux difficultés que ce tourisme rencontre.

⁹ « Colonisation » : <https://www.cnrtl.fr/definition/Colonisation> , consulté le 4 juin 2021.

¹⁰ GRAVARI-BARBAS (M.) ; JACQUAT (S.), « Les géographes et les métiers du tourisme », *art. cit.*

¹¹ GRAVARI-BARBAS (M.) ; JACQUAT (S.), « Les géographes et les métiers du tourisme », *art. cit.*

concentre principalement sur le territoire maghrébin ¹². Le fait que cette zone géographique a abrité les premières colonies africaines a considérablement favorisé l'essor du tourisme ; la sécurité et les aménagements territoriaux que la colonisation installe font des stations algériennes, tunisiennes et marocaines les premières destinations touristiques d'Afrique. A *contrario*, la colonisation plus tardive de l'Afrique centrale n'a guère facilité le développement touristique dans cette région. Les métropoles européennes (la France, l'Allemagne, l'Angleterre, le Portugal, la Belgique et l'Espagne) qui administrent des territoires dans cette région ne disposent pas d'assez de moyens financiers pour assumer en même temps le développement économique de toutes leurs colonies (ni, sans doute, de tous les secteurs de la vie économique à la fois). C'est notamment le cas de la France qui développe le tourisme en Algérie, mais n'arrive pas à avoir une semblable politique en Afrique centrale, par exemple au Gabon. Cette gestion a creusé un fossé entre ces deux régions sur les plans urbains et touristiques. Le choix de consacrer notre étude à l'Afrique centrale est déjà un défi en soi en prenant en compte ce contexte colonial de l'Afrique. Les blancs de l'histoire du tourisme colonial dans cette zone géographique nous poussent à relever ce défi.

Nonobstant cette disparité entre les différentes zones de l'Empire colonial, une destination touristique émerge en Afrique centrale. Il s'agit de l'État Indépendant du Congo dont la situation coloniale particulière (territoire sous la tutelle du roi Léopold II) favorisera l'attraction touristique. D'où l'orientation de notre étude.

L'étude du tourisme colonial au Congo demande d'identifier les facteurs historiques qui ont influencé la production du discours touristique. Il est en effet essentiel de repérer les événements qui ont constitué des points focaux dans la mise en discours, et donc dans la fabrication de son imaginaire touristique pour en retracer l'histoire. Même si notre intérêt principal se porte sur le discours, c'est aussi en partie un travail d'historien que nous entreprenons de mener. Antoine Prost nous dit que l'historien doit « trouver les articulations pertinentes pour découper l'histoire en signifiante » ¹³. Deux événements, d'après nos recherches, ont joué un rôle déterminant dans la production du discours touristique.

¹² Le Maghreb est une région d'Afrique du Nord. Pendant la période coloniale, le terme désignait la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. Son histoire coloniale est intimement liée à la France. Aujourd'hui cette région englobe la Libye et la Mauritanie.

¹³ PROST (Antoine), *Douze leçons sur l'Histoire*. Paris : Seuil, coll. Points, 1996, p. 115.

La cérémonie d'inauguration du chemin de fer entre Matadi et Léopoldville est le premier évènement qui, selon nous, a constitué le vrai point de départ de ce discours. La réalisation du premier tronçon ferroviaire en Afrique centrale s'inscrit dans la politique de développement économique menée par Léopold II. Cet évènement joua un rôle déterminant dans la médiatisation territoriale de l'État Indépendant du Congo. En effet, l'attention médiatique qu'il génère met en lumière les potentialités économiques, mais aussi touristiques du territoire en vantant la beauté à la fois encore sauvage et déjà domestiquée de cette jeune colonie. Cette cérémonie, bien que sa visée fût politique, eut ainsi un dessein touristique. Il est en effet commun, dès cette époque, que les évènements socio-politiques (foires, manifestations, expositions, etc.) soient des médiateurs touristiques. Ce fait est notamment soutenu par Philippe Duhamel qui pense que les évènements jouèrent un rôle important dans la construction imaginaire des lieux touristiques. Ils ont été « [...] des attraits touristiques importants et cette période permit à certains de construire leur renommée »¹⁴. Il nous semble que la cérémonie d'inauguration du chemin de fer Matadi/Léopoldville fait partie de ces rares évènements qui ont diffusé internationalement un imaginaire touristique à propos du Congo, non sans avoir eu aussi un impact, bien entendu, dans le territoire concerné.

Le deuxième fait historique retenu est la publication de l'anthologie *Moukanda*¹⁵. Parue en 1914, la première édition de cet ouvrage composé par Gaston-Denys Périer¹⁶ rassemble divers textes « choisis dans les ouvrages des explorateurs, des missionnaires, des savants, des voyageurs et des artistes qui ont le mieux pénétré les charmes divers du Congo et le caractère de ses habitants »¹⁷. La réalisation de cette œuvre singulière – dont la visée est, accessoirement, de faire la promotion de la littérature coloniale et, principalement, de « faire connaître et faire

¹⁴ DUHAMEL (Philippe), *Géographie du tourisme et des loisirs : dynamiques, acteurs, territoire*. Paris : Armand colin, coll. U, 2018, p. 55.

¹⁵ PÉRIER (Gaston-Denys), *Moukanda : choix de lectures sur le Congo et quelques régions voisines*. Bruxelles : J. Lebègue, 1914, 379°p. ; en abrégé désormais : *Moukanda*.

¹⁶ Le positionnement de Gaston-Denys Périer à propos de la colonisation évolue avec le temps : favorable dans l'ensemble à celle-ci, il s'intéresse cependant peu aux deux principes de « mise en valeur » économique et de « mission civilisatrice » qui dominent la pensée coloniale du moment ; il se consacrera de plus en plus à la promotion de la culture africaine en général et de la culture congolaise en particulier. Voir : HALEN (Pierre), « Les douze travaux du Congophile : Gaston-Denys Périer et la promotion de l'africanisme », *Textyles* [En ligne], 17-18 | 2000. URL : <http://journals.openedition.org/textyles/1391> – c. 21.09.2021.

¹⁷ *Moukanda*, p. 1.

aimer » la colonie, – constitue un fait littéraire et médiatique dont il est moins aisé, aujourd’hui, de mesurer le rayonnement, si on le compare avec l’inauguration de 1898 dont nous pouvons connaître, même approximativement, les répercussions qu’elle eut à l’époque dans la presse et en librairie. Mais, par ses contenus à la fois divers et sélectionnés, il constitue un témoignage de premier choix sur un certain état du discours et des représentations. Nous verrons aussi que cette anthologie annonce l’essor du genre des croquis littéraires qui, selon nous, jouent un rôle important dans la médiatisation touristique du Congo.

Ces événements ont été choisis sur la base de leur impact sur la production littéraire. Si le premier événement retenu (la cérémonie d’inauguration du chemin de fer Matadi/Léopoldville) a influencé la production de plusieurs récits de voyage, le deuxième marque, quant à lui, le début d’un genre littéraire touristique adapté à l’Afrique coloniale : les croquis littéraires. Chacun de ces marqueurs historiques a joué un rôle dans l’accroissement du nombre de voyageurs venant au Congo, un rôle direct dans le cas de l’inauguration du chemin de fer, premier voyage collectif organisé, un rôle indirect dans le cas de l’anthologie, cristallisation d’un mode discursif d’énonciation à propos de l’Afrique centrale. Cela rejoint la pensée de Philippe Duhamel sur les rapports entre puissances européennes et colonies. Il dit à ce propos que :

la présence européenne impliqua la création de comptoirs commerciaux, mais également des lieux touristiques. Cela s’explique par l’apparition de deux nouvelles clientèles. D’une part, les colons en poste souhaitèrent reproduire des pratiques identiques à celles qu’ils avaient connues en métropoles. [...] D’autre part, les habitants de métropoles purent, grâce à la pacification de l’espace mise en place par la colonisation, accéder à des lieux éloignés et exotiques [...] ¹⁸.

La colonisation a ainsi contribué à l’essor économique des colonies, mais aussi à leur essor touristique en favorisant l’arrivée de voyageurs dans ces nouveaux territoires. Nos problématiques sont donc de savoir quel fut le rôle de l’inauguration du chemin de fer dans la valorisation touristique du Congo, d’une part, et de reconstituer une poétique du discours touristique dans les croquis littéraires, d’autre part.

Nous dissociâmes l’analyse de ces deux marqueurs historiques, car ces derniers appartiennent à des temporalités distinctes ; l’un s’est réalisé pendant le règne de Léopold II, et l’autre pendant l’annexion belge. Par ailleurs, leur nature est hétérogène, la cérémonie de

¹⁸ DUHAMEL (Ph.), *Géographie du tourisme et des loisirs*, op. cit., p. 135.

l'inauguration du chemin de fer étant de l'ordre événementiel et la production des croquis littéraire étant de l'ordre documentaire. Ces marqueurs historiques correspondent donc à deux périodes. Définie par Yves Chevrel comme « une section temporelle » cohérente, chaque période est une articulation de l'histoire touristique du Congo. La première, celle de l'Etat Indépendant du Congo, commence officiellement en 1885, lors de la conférence de Berlin, et se termine en 1908, date l'annexion du Congo belge par la Belgique. Nous avons affaire aux débuts du tourisme congolais, pour ne pas dire à sa préhistoire. L'inauguration du chemin de fer fait office d'évènement colonial le plus médiatisé, en dehors, bien entendu, des débats à propos de l'exploitation économique du « caoutchouc rouge », qu'il avait sans doute aussi pour mission de concurrencer. La deuxième période commence en 1908 avec une progressive réorganisation de la gestion menée désormais officiellement par la Belgique jusqu'en 1945, date du début de la Seconde Guerre Mondiale. Elle est marquée par l'apparition des premières structures touristiques proprement dites. On observe toutefois un arrêt des activités touristiques pendant première guerre mondiale de 1914 à 1918, avant qu'elles reprennent dans les années 1920.

La spécificité thématique de ces périodes nous pousse à déterminer un corpus pour chacune d'elles. Pour la première, il comporte deux récits de voyage. Il s'agit d'*Au Congo*¹⁹ d'Edmond de Mandat-Grancey et d'*Au Congo belge*²⁰ du journaliste Pierre Mille. Les deux récits relatent le voyage de leurs auteurs respectifs pour l'inauguration du chemin de fer. Ils retracent dans un premier temps leur itinéraire, et dans un deuxième temps, ils racontent les péripéties qu'ils vivent au moyen d'anecdotes. Ces textes rendent compte, pour leurs lectorats métropolitains, de l'expérience vécue par chaque auteur.

¹⁹ DE MANDAT-GRANCEY (Edmond), *Au Congo (1889) : impression d'un touriste*. Paris : Librairie Plon, 1900, 299 p.

²⁰ MILLE (Pierre), *Au Congo belge : avec des notes et des documents récents relatifs au Congo français*. Paris : Armand Colin et Cie, 1899, 226 p.

Pour la deuxième période, nous avons retenu deux volumes de *Croquis congolais : le Volume II. Les Noirs*²¹ et le *Volume III. Bêtes et gens*²² du Général Ferdinand Gendarme²³. Le sujet est bien entendu l'un des critères sur lesquels nous nous sommes appuyés pour retenir ces ouvrages : c'est bien le Congo qui est représenté, comme les couleurs de la couverture l'indiquent : il s'agit de l'or et du bleu du drapeau congolais. Nous avons tenu compte aussi de leur notoriété dans le cadre de la littérature coloniale belge, ainsi que de leur date de publication, pendant la Seconde Guerre mondiale, c'est-à-dire au terme de la période considérée mais avant que les grandes mutations de l'après-guerre soient déjà perceptibles, en considérant qu'ils en donneraient ainsi une représentation synthétique. Enfin, le dernier critère porte sur les auteurs. Nous avons sélectionné des auteurs de nationalité européenne autre que belge dans la première période. Pierre Mille et Edmond de Mandat Grancey sont deux écrivains français. Ce choix est motivé par le désir d'avoir un discours de l'extérieur à propos d'une destination de voyage. Pour la deuxième période, notre problématique est différente, puisqu'elle est davantage littéraire et qu'il sera question d'une littérature écrite par les coloniaux vivant (ou, généralement, ayant vécu) au Congo, une littérature écrite de l'intérieur donc. Le Belge Ferdinand Gendarme, militaire de carrière, a exercé la majorité de ses fonctions au Congo, où, après avoir participé à la première Guerre mondiale, il a surtout été cartographe.

L'analyse du discours touristique sera de ce fait au centre de notre étude. Le discours touristique est aussi bien le discours prescriptif ou promotionnel émis pour appâter les touristes, que le discours descriptif qui influence la perception du lieu visité en conditionnant le regard du voyageur. Il existe de ce fait plusieurs discours touristiques dont les fonctions varient selon l'effet visé et les canaux de transmission (cartes postales, guides touristiques, affiches, etc)

²¹ GENDARME (Fernand) (Général -), *Croquis congolais. Volume II. Les Noirs*. Illustrations de James Thiriart. Bruxelles : Éd. Ferd. Wellens-Pay, 1942, 211 p.

²² GENDARME (Fernand) (Général -), *Croquis congolais. Volume III. Bêtes et gens*. Illustrations de James Thiriart. Bruxelles : Éd. Ferd. Wellens-Pay, 1942, 234 p.

²³ Nous laissons donc de côté le volume 1 : GENDARME (Fernand) (Général -), *Croquis congolais. Volume I. Les Blancs*. Illustrations de James Thiriart. Bruxelles : Éd. Ferd. Wellens-Pay, 1942, 223 p., ill. ; en effet, le sujet abordé par ce volume n'est pas spécifiquement le pays et ses populations, mais davantage les Européens dans l'Afrique de l'époque. Nous ne retenons pas non plus le petit volume tiré-à-part, sans doute à des fins commerciales : GENDARME (Fernand) (Général -). *Croquis congolais. L'amour chez les Noirs (Chapitre XI - Volume II)*. Illustrations de James Thiriart. Bruxelles : Éd. Ferd. Wellens-Pay, 1943, 69 p., parce qu'il est extrait du volume 3 que nous prenons en compte.

utilisés notamment par les autorités coloniales, mais aussi par les acteurs privés intéressés (autorités locales, agences de voyage, etc.).

Le récit de voyage est l'un des médias qui contribue, de fait, à l'élaboration d'un imaginaire touristique au sujet du Congo. Il peut avoir été encouragé indirectement par les autorités gouvernementales, sous la forme d'une aide au voyage, notamment matérielle, mais le plus souvent il est dû à l'initiative du voyageur lui-même, dont la volonté d'écrire et de publier est déterminante. Selon le sociologue Jean-Didier Urbain, le lieu est un espace nécessairement construit par un récit. C'est pourquoi le récit de voyage, en particulier, peut contribuer à l'élaboration de ces histoires qui donnent vie aux lieux touristiques. Il raconte en effet des faits donnés pour réels qui produisent et diffusent un imaginaire touristique.

Peut-on parler d'une « littérature touristique » ? c'est l'expression qu'on est assez naturellement tenté d'utiliser. Parler de « littérature touristique » ne constituerait un problème que si l'on donnait en même temps au concept de *littérature* un sens étroitement lié aux conceptions européennes autonomisantes (rapportées à la seule partie « légitime » du champ), ou « engagées », ce qui est un critère plus actif relativement à l'Afrique. Mais si la littérature est, plus largement, l'« usage esthétique du langage écrit » ou l'« ensemble des productions intellectuelles qui se lisent, qui s'écoutent », comme l'assure le *Trésor de la langue française*²⁴, on ne voit pas pourquoi il n'y en aurait pas qu'on puisse qualifier de « touristique », dès lors qu'elle aurait pour fin de favoriser les voyages de loisir en « circuit ». C'est en effet ce circuit qui définit, depuis le 19^e siècle, le mot « tour », emprunté au français par l'anglais puis inversement, et le mot « tourisme » qui en dérive, et qui est attesté depuis 1811 en français. Bien entendu, il n'y a pas lieu de partir ici des connotations négatives qui se sont greffées après 1945 sur le « tourisme de masse », encore aujourd'hui inexistant pour l'Afrique centrale, mais il faut au contraire garder à l'esprit le sens initial que le mot avait à la fin du 19^e et au début du 20^e s. En principe, il serait donc légitime de parler d'une littérature de tourisme. Nous préférons cependant, pour éviter toute ambiguïté, parler de la littérarité potentielle du discours touristique.

Le récit de voyage allie discours informatif et narratif. La dimension référentielle, très présente dans la narration, le rapproche en effet des textes informatifs tels que les guides de voyage. Sa dimension narrative est essentielle pour la valorisation et l'illustration – au sens fort de rendre illustre – d'un lieu. Le terme de « tourisme » peut être explicitement récupéré et

²⁴ <https://www.cnrtl.fr/definition/litt%C3%A9rature> – c. 01.11.2021

assumé par l'écrivain : dans *Au Congo (1889) : impressions d'un touriste*, le terme « touriste » choisi par Mandat Grancey définit la posture d'un auteur s'adressant à une catégorie de lecteurs qui partagent le goût de la découverte de nouveaux lieux et de nouveaux peuples, et de leurs coutumes et croyances. Le titre d'Henry Carton de Wiart, *Mes vacances au Congo*, destiné aux métropolitains, joue aussi sur le code des aventures à la fois exotiques (ailleurs, au loin, au Congo) et vacancières, liées au loisir ²⁵.

Notre étude du discours touristique produit au Congo s'intéresse plutôt à la problématique de la littérarité des récits de voyage pour se concentrer sur l'étude des imaginaires touristiques, en particulier celle des discours appréciatifs employés pour valoriser un lieu et assurer le développement touristique du Congo.

J'aurai ainsi recours à une approche historique. La périodisation me permettra à déterminer l'évolution du discours touristique du Congo, autrement dit, les changements à la fois infrastructurels, sociologiques et peut-être idéologiques qui ont influencé la production du discours touristique, notamment l'influence des données matérielles (transports, structures touristiques, etc.) dans la mise en tourisme du Congo. Il s'agira aussi d'identifier les agents qui ont participé à la propagation de ce discours, chacun d'eux à sa manière. Il est important, voire indispensable, de prendre en compte ces influences externes à la littérature pour évaluer son rôle dans la production du discours touristique du Congo.

L'approche littéraire me permettra de lire, notamment, les dimensions idéologiques véhiculées dans le discours. J'ai eu recours à l'analyse textuelle pour les procédés esthétiques employés en vue de construire l'imaginaire touristique du Congo. Cette méthode a en effet pour objet d'étudier « la fabrication d'un texte, de sa facture, et donc de son mode de signification ». Cette méthode, nous dit Servais Étienne ²⁶, sollicite plusieurs méthodes à savoir la grammaire du texte, la poétique et la narratologie.

Enfin, l'approche comparatiste me permettra d'analyser la généricité des croquis littéraire. J'ai utilisé la théorie des influences, notion propre à l'étude comparatiste pour légitimer la

²⁵ Cette hypothèse d'une relation entre littérature et tourisme a été étudiée récemment pour le « roman d'escale ». Afana Nga, Vincent Manuel. *Tourisme et littérature : l'étape du Cameroun dans le roman d'escale français*. Paris : Ed. Connaissances et savoirs, 2019 (e-book).

²⁶ Précurseur de la notion d'analyse textuelle, Étienne Servais remet en cause l'étude biographique des textes littéraires et prône une étude du fait littéraire lui-même. L'analyse textuelle qu'il prône analyse le langage textuel.

littérarité de ce genre. Finalement, le cadre méthodologique de ce travail réunit des approches complémentaires ; chacune d'elles apporte une pierre à l'édifice de ce travail de recherche et contribue à l'analyse. Il s'agit d'une approche pluridisciplinaire qui conjugue analyse littéraire, historique et comparée.

Cette étude sera donc composée de deux parties. Chaque d'elles correspond à l'étude d'un marqueur historique. Il s'agira dans ces parties de faire ressortir les faits majeurs du discours touristique ayant marqué ces périodes. Le premier chapitre propose un rappel historique des événements politiques, économiques qui ont marqué successivement ce territoire. Le deuxième chapitre est consacré à l'analyse des médias ayant accompagné ces événements. Les enjeux de cette étude sont donc multiples : définir, dans un premier temps, la place et le rôle de la littérature dans la vulgarisation du discours touristique en comparaison avec les autres médias ; dans un deuxième temps, voir comment les faits historiques ont influencé la production d'une littérature « touristique ». Le troisième chapitre sera consacré à l'analyse des corpus. Dans ces chapitres, l'imaginaire touristique lié à différents lieux sera au centre de notre étude. Le nombre de pages plus important de ce troisième chapitre, relativement aux deux précédents, suggère qu'il s'agit de l'aspect essentiel de notre étude.

PARTIE I : LA CONSTRUCTION TERRITORIALE ET IMAGINAIRE DE L'ÉTAT INDEPENDANT DU CONGO

Premières entreprises

Au XIX^e siècle, les côtes africaines sont surtout un itinéraire qu'il faut suivre pour les voyageurs désireux de se rendre aux Indes, bien qu'elles aient fait l'objet d'explorations et de conquêtes religieuses²⁷ antérieures. En 1465, la situation politique et géographique du continent se présente comme suit :

[...] les Portugais s'étaient bornés à explorer la côte ; le Nord était la proie des Arabes ; plus au Sud s'étalait l'immensité sableuse du Sahara ; le centre était couvert d'inextricables forêts vierges et les plateaux recouvertes de végétations luxuriantes étaient coupés à la côte par des falaises à pic ; l'embouchure des fleuves était souvent ensablée et leur cours ultérieur coupé de torrents et de chutes d'eau²⁸.

Du fait de son éloignement d'abord, mais aussi des obstacles géographiques comme le Sahara, l'Afrique centrale demeura pendant longtemps une « terra incognita »²⁹ pour les explorateurs occidentaux. Cette expression latine, selon certains auteurs, ne serait pas dénuée d'idéologie impérialiste, puisqu'elle semble appeler à connaître, donc à explorer et à annexer un territoire.

²⁷ Le Portugal est le premier pays européen à avoir arpenté le territoire congolais. L'inscription : « Ici arrivèrent les vaisseaux de l'escadre de dom Jean II de Portugal », témoigne de l'arrivée en 1485 du Capitaine Diego Caô à Matadi. Plusieurs vaisseaux portugais sont dès lors envoyés durant les années qui suivent la mort de Diégo. La visée religieuse de cette quête coloniale est la conversion des peuples animistes congolais au christianisme. Des campagnes d'évangélisation sont dès lors menées. Malgré leur conversion au christianisme, les Congolais revenaient à leurs pratiques dites païennes. Quand, en 1717, les Capucins furent expulsés, l'Église perdit tout contact avec la population congolaise.

²⁸ GOFFIN (Léon), « Histoire du Congo », in : *Encyclopédie du Congo Belge*. Bruxelles : Éd. Bieleveld, 1951, p. 7.

²⁹ Cette expression latine « terra incognita » qui signifie en français « terre inconnue ». On retrouve cette inscription sur les cartes géographiques. Elle désignait les terres situées au-delà des zones connues par les Européens, autrement dit, les terres inexplorées.

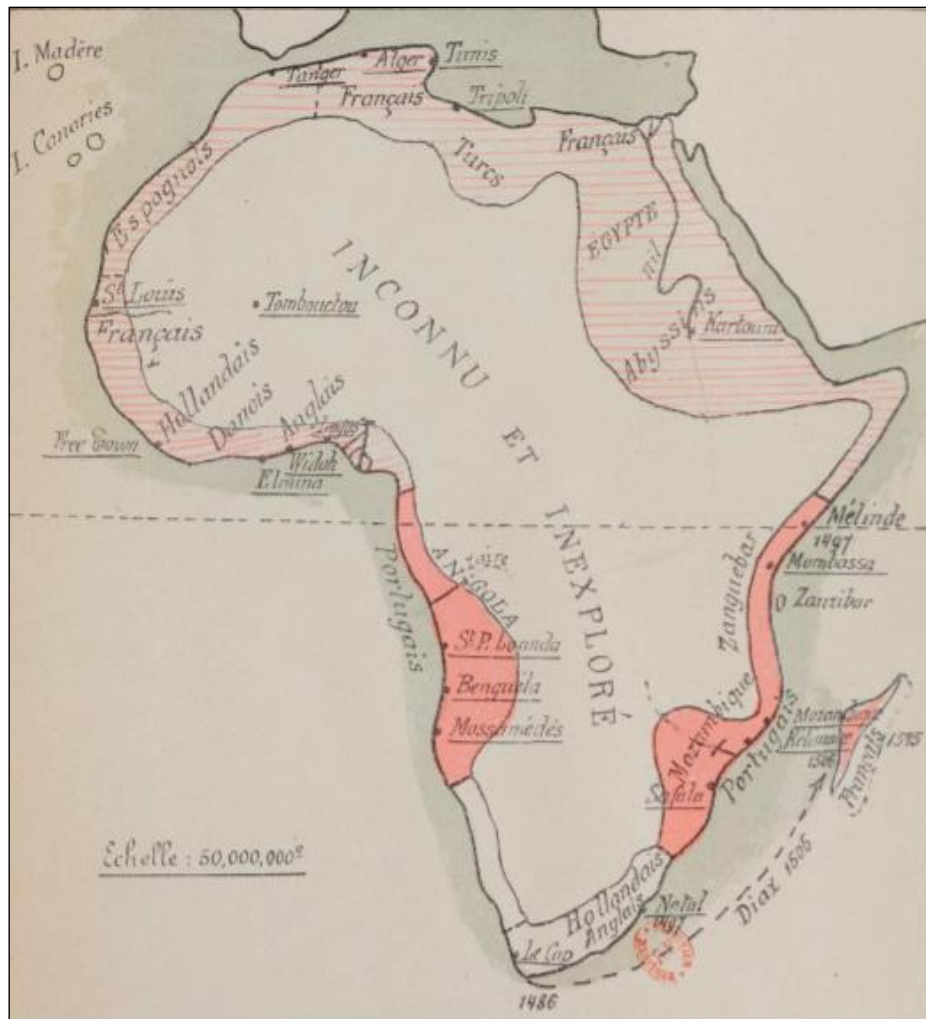


Figure 1. Croquis de l'état du centre de l'Afrique en 1800³⁰

Il faudra attendre la vague d'expéditions³¹ menées par les sociétés savantes, dont les prospections territoriales iront jusqu'aux sources du Nil, pour ce qui est de l'Afrique centrale.

³⁰ RENIER (Commandant Ad. d'État-Major -), *Héroïsme et patriotisme des Belges : l'œuvre civilisatrice au Congo*. Gand : Ad. Heikenrath Éditeur, 1913, p. 9.

³¹ À la fin du XVIII^e siècle, l'Afrique noire apparaît comme une destination méconnue et non explorée (en Amérique le passage du Nord-Ouest est trouvé et, dans le Pacifique, les îles Hawaii sont découvertes). C'est la création de l'*African Association* en 1788 qui lance ces expéditions modernes pour répondre aux préoccupations cartographiques et géographiques concernant les mystérieuses sources du Nil. L'exploration a pour mission d'apporter des réponses aux interrogations sur les sources des fleuves Nil, Congo, Niger et Zambèze. Ces blancs géographiques suscitent l'intérêt scientifique dans toute l'Europe. Cela a pour répercussion la création de plusieurs sociétés savantes dont : la Société Géographique de Paris (1821), la *Geographische Gesellschaft* de Berlin (1828) et la *Royal Geographical Society* à

Ces prospections à caractère scientifique ont aussi une visée colonialiste et économique ³², si l'on s'en tient au contexte politique et social qui prévaut en Europe, particulièrement marqué par la perte des colonies américaines de certaines puissances européennes de la première heure dont l'Angleterre et la France, perte qui exige des restructurations dans les politiques impérialistes de ces dernières. Parmi les explorations dirigées vers le Congo et ses alentours figurent celles entreprises par le capitaine James Kingston Tuckey ³³ en février 1816, qui a le mérite, en dépit son échec, de remonter le fleuve Congo jusqu'aux rapides de Yellala, soit 320 km de progression fluviale. Cette expédition est la première en Afrique centrale. Les expéditions de David Livingstone ³⁴ et de Verney Lovett Cameron ³⁵ vont toutefois marquer un tournant décisif dans l'histoire coloniale du Congo grâce notamment aux découvertes de réseaux de fleuves et de rivières qui abondent dans cet immense territoire. Ce réseau fluvial fera l'objet de la première carte topographique de l'estuaire du Congo par le capitaine Medlcott et le commandant Flood.

Au sortir de ces explorations, les puissances impérialistes que sont le Portugal, l'Angleterre et la France possèdent plusieurs territoires en Afrique centrale de grande importance. La situation se présente ainsi :

L'Algérie, le Sénégal et le Gabon étaient français ; l'Angleterre avait le Natal, quelques points sur la côte de la Guinée ainsi que la colonie du Cap ; le Portugal n'avait guère agrandi

Londres, qui absorba l'*African Association*. Cette aventure territoriale prendra fin à la suite de la conférence de Berlin en 1884-1885.

³² Le développement industriel de la seconde moitié du siècle exige que les puissances européennes recherchent des matières premières et des débouchés. L'Afrique centrale devient le théâtre de ces enjeux économiques après la perte des possessions coloniales américaines.

³³ James Kingston Tuckey (1776-1816) est un explorateur britannique qui fait partie des premiers Européens à s'aventurer en Afrique centrale. Il effectue en effet une exploration du fleuve Congo en 1814 pour examiner une éventuelle connexion entre celui-ci et le fleuve Niger. Il meurt à Boma, affaibli par la fièvre jaune.

³⁴ Le missionnaire écossais David Livingstone est à l'origine de la découverte du lac Dilolo et des sources du Kwango en 1854. Après avoir identifié le Zambèze, il se consacra à l'étude du plateau des Grands Lacs dans le but de trouver les sources du Nil. Il découvre successivement les lacs Moero (1867) et Bangweolo (1868), et arrive au lac Tanganyika en 1869. Il atteint Nyangwe sur le Lualaba en 1871.

³⁵ Verney Lovett Cameron (1844-1894) est un explorateur anglais au service de la Société royale de Géographie, qui explora la région du lac Tanganyika. Il démontra que la Lualaba et le Nil ne sont pas le même fleuve.

ses possessions depuis le XV^e siècle : l'Angola et le Mozambique. Au Nord du Cap, il y avait les républiques des Boërs, l'Orange Free State et le Transvaal. Zanzibar, le Maroc, l'Abyssinie, le Libéria étaient des états indépendants et enfin la Turquie avait la mainmise sur la Tunisie, Tripoli et l'Égypte ³⁶.

Le Congo, territoire encore non administré par les Européens, du fait de sa situation géographique qui rend son accès difficile, est l'objet de nombreuses convoitises coloniales. Parmi ces puissances européennes figure non pas la Belgique, mais le roi Léopold II, son souverain constitutionnel. Celui-ci souhaite que la Belgique se lance dans l'entreprise coloniale, si on en croit le discours de Léon Goffin. En effet, la Belgique n'a jusqu'alors jamais pratiqué avec un succès durable une politique extérieure d'expansion coloniale. Cela est dû à son passé colonial peu glorieux qui voit successivement la perte de l'île de Terceira ³⁷, colonisée par le belge Jacques de Bruges, au profit d'Henri le Navigateur en 1450, la cession de l'île Açores ³⁸ par Philippe le Bon reprise en charge par les Portugais en 1466, et la proscription de la *Compagnie Générale Impériale des Indes* ³⁹. Toutes ces tentatives coloniales se soldent par un échec. De ce fait, ses revenus économiques dépendent d'autres aptitudes commerciales. En particulier, à l'époque assez brève de son union avec la Hollande, la Belgique bénéficie d'un essor économique

[...] tel que plus personne ne songea à d'autres colonies que celles que possédaient déjà les Pays-Bas. [Mais] Le brusque essor du machinisme se révéla dans les années 1810-

³⁶ GOFFIN (L.), « Histoire du Congo », *art. cit.*, p. 10.

³⁷ Vers la moitié du XV^e siècle, Jacques de Bruges s'octroie l'île de Terceira. À sa mort en 1472, cette possession coloniale revient à Henri le Navigateur. Ce dernier dispose de l'île au profit d'autres colonisateurs et des Flamands sous les ordres de Guillaume van der Haegen.

³⁸ Philippe le Bon obtint en 1466 la cession des îles Açores. N'obtenant pas de profits économiques escomptés et immédiats, il négligea cette possession. Cette négligence permit aux Portugais de reprendre possession des îles Açores sans beaucoup de difficultés.

³⁹ Au XVI^e siècle, un groupe de marchands ostendais établit des comptoirs près de Canton. Au vu du succès commercial qu'il rencontre, ces derniers demandent à Charles VI l'autorisation de créer la Compagnie Générale Impériale des Indes pour trafiquer dans le Bengale et en Extrême-Orient. Une série de comptoirs est créée du Golfe de Bengale à Canton. Léon Goffin nous dit qu'en 1725, pas moins de 9.000 familles belges résidaient dans ces factoreries. Le rêve de faire de ce territoire une colonie prend prématurément fin, parce que la Belgique fut victime des intérêts dynastiques de ses princes. La France, l'Angleterre et les Provinces Unies exigèrent de Charles VI la suspension, puis la suppression de la Compagnie. Le 22 juillet 1731, la Compagnie cessa d'exister (cf. GOFFIN (L.), « Histoire du Congo », *art. cit.*).

1850, à bien des égards, désastreux ; les tissus anglais fabriqués à la machine envahirent le marché belge ⁴⁰.

Cette concurrence économique anglaise entraîne la chute des capitaux belges, à tel point qu'il faut aux Belges trouver de nouvelles ressources. D'où le désir de Léopold II d'acquérir une colonie pour redresser l'économie de son royaume.

L'année 1876 voit l'intérieur de l'Afrique faire l'objet de nombreuses explorations géographiques par des sociétés savantes. Plusieurs réseaux d'itinéraires constituent des routes qui permettent d'atteindre les régions du Congo encore inconnues. L'heure est par ailleurs aussi à l'acquisition de ce nouveau territoire par les puissances coloniales. Ainsi débute alors l'histoire de la fondation d'une colonie qu'on appellera l'État indépendant du Congo.

⁴⁰ GOFFIN (L.), « Histoire du Congo », *art. cit.*, p. 11.

CHAPITRE 1 : RAPPELS HISTORIQUES

A. L'institution de Léopold II

La reconnaissance de Léopold II comme souverain de l'État indépendant du Congo marque le début d'une nouvelle phase dans l'histoire du Congo, celle de l'ère coloniale qui offre aux voyageurs et aux explorateurs de nouvelles destinations à découvrir. Le Congo fait partie de ces destinations qui, à la fin du XIX^e siècle, commencent à susciter une curiosité et un intérêt économique croissant de la part des Européens. Les conquêtes coloniales suscitent alors des fantasmes dans l'imaginaire occidental qui voit dans les matières premières dont regorgent ces territoires des atouts indispensables à l'industrie occidentale de plus en plus dépendante pour ses approvisionnements. Pour comprendre cet intérêt politique et économique du Congo, à l'origine de toute une littérature de voyage et un imaginaire touristique très vivace, il faut de prime abord relire l'histoire coloniale de cet État.

1) *La Conférence de Berlin de 1885*

Le projet de faire de la Belgique une puissance coloniale remonte à Léopold II qui a très tôt manifesté de l'attraction pour les territoires étrangers, particulièrement ceux qui étaient situés hors de l'Europe continentale. Les nombreux projets d'expéditions qu'il entreprend dès le début de son règne en attestent plus largement. Cependant, très peu soutenu dans ses positions coloniales par le gouvernement belge, les projets coloniaux qu'il élabore n'aboutiront pas pendant longtemps, la plupart de ces tentatives se soldant par des échecs. C'est le cas notamment de celle de 1841 qui a pour objectif d'exploiter la concession de Véra-Paz⁴¹ et de

⁴¹ À l'aube de son indépendance, la Belgique entreprend sa première aventure coloniale au Guatemala. Son but est de créer des établissements agricoles, industriels et commerciaux dans différents États de l'Amérique centrale et d'autres lieux. Ayant acquis le 30 janvier 1841 les chartes de la concession de la compagnie agricole des côtes Orientales de l'Amérique centrale,

l'initiative avortée de 1858 consistant à étudier une éventuelle colonisation des Nouvelles Hébrides.

Cette politique d'expansion coloniale en faveur de la Belgique est reprise à nouveau quelques années plus tard par Léopold II. Ce dernier voit en la colonisation une opportunité politique qu'il faut saisir. Le discours qu'il tient devant les sénateurs le 29 novembre 1855 est révélateur des défis qu'il ambitionne de relever.

Une nationalité jeune comme la nôtre doit être hardie, toujours en progrès et confiante en elle-même. Nos ressources sont immenses, je ne crains pas de le dire ; nous pourrons en tirer un parti incalculable. Il suffit d'oser pour réussir. C'est là un des secrets de la puissance et de la splendeur dont jouirent pendant plus d'un siècle nos voisins du Nord ⁴².

Que la Belgique possède une colonie semble effectivement être le désir politique de Léopold II le plus affiché. Son discours, d'un ton conquérant, interpelle la classe politique belge de l'époque au sujet du besoin absolu de disposer d'une possession territoriale coloniale. Le 22 décembre 1860, il révèle ouvertement ses ambitions :

Tout ce que je demande à la nation, et uniquement dans son intérêt, c'est d'épier le moment favorable, c'est de se mettre en état, si la fortune lui fait des avances, de les saisir au bond, car il est rare qu'elles se représentent. Si cette politique d'observation intelligente et de préparation insensible à l'action que je recommande au pays pour l'avenir, avait prévalu dans le passé, nous aurions déjà de belles possessions d'outre-mer ⁴³.

Ce discours à visée colonialiste insiste sur la rareté d'occasions qui se présenteront au peuple belge et sur l'importance de les saisir. Léopold II met en garde le gouvernement belge contre l'attentisme politique dont il fait preuve. Malgré la solennité de ses discours, aucune initiative politique ne fut observée. Cette inertie du gouvernement belge incite le Roi à entreprendre l'aventure coloniale nonobstant une opinion publique et politique très réticente.

elle dispose d'une concession de 404 666 hectares de terres du district de Santo Tomas de Castilla. La compagnie belge de colonisation, créée le 18 septembre 1841, est chargée de mener à bien cette expérience. Des convois sont dès lors envoyés sur place pour préparer le terrain et débiter l'aventure. En 1845, la compagnie tombe cependant en faillite, n'ayant pas engrangé de bénéfices à la hauteur de ses investissements. Cette aventure coloniale est un échec. Elle se solde par le retrait des droits acquis à la compagnie par le Guatemala en 1855.

⁴² GOFFIN (L.), « Histoire du Congo », *art. cit.*, p. 12.

⁴³ GOFFIN (L.), « Histoire du Congo », *art. cit.*, p. 12.

L'intérêt de Léopold II pour l'Afrique intervient à la suite des difficultés que celui-ci rencontre dans son projet de coloniser les îles Philippines⁴⁴. Promise à un grand avenir, l'Afrique centrale intéresse plusieurs puissances occidentales parmi celles qui ont été citées précédemment. Ces circonstances amènent le Roi des Belges à se tourner vers le Congo qui semble lui offrir l'opportunité de réaliser son rêve de conquête. Il décide alors de s'associer les organismes philanthropiques et scientifiques et de leur donner pour but « d'ouvrir à la civilisation la seule partie [du] globe où elle n'ait point encore pénétré »⁴⁵. La conception, de la civilisation, que se font alors ces organisations est eurocentrique et imprégnée par des conceptions racistes qu'il n'est pas inutile de rappeler ici, mais également par une vision hégémonique de l'Histoire dont le progrès scientifique des connaissances est une facette en partie désintéressée. Dès lors, le Roi « invite les explorateurs des différents pays à se réunir à Bruxelles en une conférence géographique afin d'étudier les résultats obtenus dans la découverte et de préparer une collaboration plus étroite »⁴⁶. Cette conférence, qui s'est tenue du 12 au 14 septembre 1876, est connue sous le nom de la *Conférence géographique de Bruxelles*. Elle réunit plusieurs personnalités, à savoir : des géographes, des explorateurs et d'autres notables. Il est décidé lors de cet événement de créer un organisme, l'Association Internationale Africaine (A.I.A.), qui aura pour objectif d'explorer les régions inconnues de l'Afrique, d'y faciliter la pénétration par la création de nouveaux passages, et d'éradiquer la traite des Noirs. Cette mission purement philanthropique prévoit la création de stations qui ouvriront la voie à un futur développement économique, « qu'il [a] résolu d'entamer aussitôt qu'il sût que l'Afrique avait été traversée de part en part »⁴⁷, même si cet objectif n'est pas explicitement évoqué. Il apparaîtra de plus en plus avec la création du *Comité d'études pour le Haut-Congo* qui lui servira à acquérir des territoires au dépend de la France.

Le Roi (constitutionnel) des Belges a pu devenir ainsi souverain de l'État indépendant du Congo sans doute à la force de sa détermination, mais aussi grâce au sens stratégique dont il a fait preuve pendant toute cette opération. Pour atteindre ses ambitions politiques, il a dû se jouer

⁴⁴ Dans l'affaire des Philippines, Léopold II veut profiter de la ruine financière de l'Espagne pour faire de ces îles son deuxième royaume. Il a pour ambition de constituer une société qui exploitera ce territoire. Cette tentative coloniale est un échec faute de capitaux et en raison de la réaction de fierté des Espagnols.

⁴⁵ GOFFIN (L.), « Histoire du Congo », *art. cit.*, p. 14.

⁴⁶ GOFFIN (L.), « Histoire du Congo », *art. cit.*, p. 13.

⁴⁷ GOFFIN (L.), « Histoire du Congo », *art. cit.*, p. 17.

de la vigilance des puissances occidentales telles que la France, l'Angleterre, et le Portugal qui convoitaient également ce territoire. Sans soutien de son gouvernement, il n'a pu ouvertement afficher ses ambitions. Il met donc en place une stratégie pour pallier ce manque de soutien. Celle-ci consiste à « faire le mort », autrement dit à dissimuler ses objectifs de colonisation derrière une organisation philanthropique internationale.

L'histoire coloniale belge retiendra ainsi de Léopold II, l'image d'un stratège ayant réussi l'exploit de conquérir le Haut-Congo au nez et à la barbe des principales puissances coloniales européennes en jouant aussi sur leur rivalité. Cette image de Léopold II fait du récit de la fondation de l'État indépendant du Congo une épopée coloniale dans laquelle sont mises de côté quelques actions qui ternissent son œuvre coloniale au-delà de cette renommée glorieuse.

2) La politique de conquête de Léopold II

Les expéditions géographiques, et plus tard coloniales, encouragées et parfois financées par Léopold II après la conférence géographique de Bruxelles ont été déterminantes dans la création territoriale de l'État du Congo. Ces propos de Strauch⁴⁸ adressés à l'explorateur Stanley montrent l'ambition politique de l'A. I.A. à créer un État indépendant « Nègre » au Congo, sur le modèle, sans doute, du Libéria. Dans cette lettre, il lui est demandé « d'étendre l'influence des stations aux chefs des tribus voisines ; une confédération républicaine de nègres libres pourrait être formée, qui serait indépendante [...]. Le projet n'est pas de créer une colonie belge, mais de fonder un puissant État nègre »⁴⁹.

L'ensemble des expéditions créées par l'A. I.A. permet en tout cas à Léopold II de détenir plusieurs titres territoriaux. Parmi ces expéditions, on compte celle de Stanley qui créa les

⁴⁸ Le colonel Maximilien-Charles-Ferdinand Strauch succède au Baron Greindl le 15 novembre 1878 au poste de Secrétaire général de l'Association Internationale Africaine. Il devient peu après président du Comité d'Études du Haut-Congo. En 1885, il se met entièrement au service de l'État Indépendant du Congo. Il est désigné comme celui qui, « en 1879, envoie Stanley, qui vient de descendre pour la première fois au Congo, ouvrir un chemin le long des infranchissables rapides qui défendent l'accès du Pool » (cf. *Bibliographie coloniale Belge*. Bruxelles : Institut Royal Colonial Belge, Tome I à IV, 1945-2015, [en ligne]. URL : <https://www.kaowarsom.be/fr/ebooks> – c. 11.06.2018.

⁴⁹ GOFFIN (L.), « Histoire du Congo », *art. cit.*, p. 19.

comptoirs à Nyongena, Isangila, Manyanga et au Stanley-Pool. Sur l'Équateur en remontant par Lulonga, une autre station fut construite. D'autres postes sont encore établis entre le Congo et le Haut-Niari. Pour acquérir les traités qui donnent à l'A.I.A. une pleine souveraineté de la région, Stanley entre en contact avec les indigènes et gagne leur amitié. « Stanley retourna à Léopoldville avec plus de 450 traités en janvier 1884. [...] Dans le Bas-Congo et le Moyen-Congo, de nombreux traités avaient été signés »⁵⁰.

Plusieurs expéditions menées par d'autres explorateurs complètent cette conquête territoriale. Celle de Wissman d'abord dans la région de Kasai où est fondée Luluabourg. Les régions de l'Itimbiri, de l'Aruwimi et du Lomami en remontant par l'Ubangi sont explorées par le missionnaire baptiste Grenfell d'octobre à décembre 1884. Les officiers Hanssens et Van de Velde concluent deux accords de cessions de territoire au Nord et au Sud du fleuve. Ils acquièrent ainsi les droits de souveraineté en territoire Bangala et obtiennent un traité de Matabuiké. L'ensemble de ces traités territoriaux constitue une arme que brandit l'AI.A. devenue A. I.C. pour revendiquer ses droits sur le Haut-Congo. Cette obtention de traités provoque toutefois une critique virulente de la France et du Portugal, sans parler de ce qu'en pensent sans doute les populations locales dont il est peu imaginable qu'elles aient eu conscience des concessions réellement accordées. Pour leur part, ces deux puissances concurrentes contestent notamment la légitimité de ces possessions. Il est inconcevable pour eux, qu'une simple association privée acquière des droits de propriété territoriale. Ces critiques poussent Léopold II à se tourner vers l'Angleterre afin qu'elle « l'aide à repousser les prétentions portugaises [et françaises]. Il n'est pas impossible qu'il ait laissé supposer qu'elle [l'Angleterre] pourrait peut-être recueillir les fruits de son labeur »⁵¹. Les décisions de la conférence de Berlin sont favorables à l'A.I.C., qui est ainsi « parvenue après avoir établi son emprise sur de vastes territoires, à se faire reconnaître comme un état souverain »⁵², d'où la création, ensuite, de l'État indépendant du Congo. La souveraineté, remise à l'A.I.C, revient un an ainsi plus tard à Léopold II qui la préside. Un nouvel État apparaît ainsi sur la carte du monde colonial. Il faut alors penser à lui attribuer une identité territoriale.

Les expéditions géographiques ont donc été l'arme stratégique dont s'est servi Léopold II pour devenir souverain du Congo. Il a joué des vertus humanitaires, scientifiques et

⁵⁰ GOFFIN (L.), « Histoire du Congo », *art. cit.*, p. 23.

⁵¹ GOFFIN (L.), « Histoire du Congo », *art. cit.*, p. 24.

⁵² GOFFIN (L.), « Histoire du Congo », *art. cit.*, p. 30.

géographiques assignées aux expéditions pour acquérir l'ensemble des traités territoriaux qui font du Congo sa possession coloniale. Le roi des Belges réussit donc à devancer les autres puissances coloniales dans la conquête de ce territoire « puisque chaque nation du gang européen [s'efforçait] de trouver hors d'Europe les marchés pour l'écoulement des produits industriels »⁵³ et aussi pour acquérir une possession qui allait s'avérer immensément riche en matières premières. Pour la collaboratrice Renée Saurel de la revue anti-impérialiste *Peuples noirs, peuples africains*, qui a largement commenté les méfaits de la conférence de Berlin pour les peuples africains, les vertus supposées philanthropiques de celle-ci n'étaient qu'un ensemble de prétextes dont s'est servi Léopold II pour justifier ses expéditions coloniales au Congo. Cette période fait ainsi des expéditions géographiques des instruments coloniaux. C'est en cela que la visée des expéditions géographiques menées par l'A. I. C. se différencie de la première expédition de Stanley. Dans son œuvre, *À travers le Continent mystérieux : source du Nil du lac Victoria et du lac Tanganyika*⁵⁴, Stanley relate les nombreux combats qu'il mène contre ces peuples qui l'accueillent avec hostilité. Son expédition requiert ainsi d'être équipée en armement, en personnels dotés de moyens armés dont le but est de se défendre contre toutes attaques inopinées. Comme le fait remarquer Marc Michel, « l'esprit qui caractérise les dernières décennies du XIX^e siècle a fait succéder la géographie et l'exploration nationaliste et impérialiste à la curiosité scientifique et au cosmopolitisme qui avaient animé l'Europe des lumières »⁵⁵. Il apparaît clairement maintenant que le géographe a servi les desseins du colonialisme.

Après cette période de conquête qui met le peuple congolais sous le joug du colonialisme, les voyages au Congo deviennent plus fréquents. Nombreux sont les voyageurs, des agents belges au service de Léopold II et d'autres hommes (commerçants, scientifiques, etc.) qui viennent désormais au Congo. Toutefois, ces voyageurs doivent encore surmonter des dangers davantage liés aux conditions de vie et de transport, qu'aux conflits guerriers opposant

⁵³ SAUREL (Renée), « L'Edelweiss aux Indes Noires », in : *Peuples noirs, peuples africains*, [Revue bimestrielle]. Paris, 3e année, n°17, septembre-octobre 1980, 148 p. ; pp.5-23 : Consulté le 11 octobre 2019.

URL : https://mongobeti.arts.uwa.edu.au/issues/pnpa17/pnpa17_02.html#haut

⁵⁴ STANLEY (Henry Morton), *À travers le Continent mystérieux : source du Nil du lac Victoria et du lac Tanganyika*. Paris : Hachette, coll. Poche, 2012, 525 p.

⁵⁵ MICHEL (Marc), « Des Terres à découvrir », in : *Essai sur la colonisation positive : affrontements et accommodements en Afrique noire 1830-1930*, Paris : Perrin, n°345, 2009, p. 97.

explorateurs et peuplades indigènes. C'est dans ce sens que l'histoire coloniale belge reconnaît aux expéditions d'avoir instauré un climat de sécurité relative qui fait du Congo une destination de voyage privilégiée.

3) La création de l'État indépendant du Congo

Le 1er août 1885, un an après la conférence de Berlin, Léopold II devient souverain de l'État indépendant du Congo. Cette conférence avait été organisée par les gouvernements français et allemand à la suite des désaccords que suscitait le traité anglo-portugais du 26 février 1884 qui « fermait les bouches du fleuve à toutes les autres puissances »⁵⁶. En effet, la situation politique territoriale se présente comme suit : le Portugal, première puissance européenne présente sur le territoire congolais, revendique des droits territoriaux qu'il juge légitimes en raison de son passé colonial. La France, grâce à l'explorateur Savorgnan de Brazza⁵⁷, est en possession de plusieurs territoires situés sur la rive droite du fleuve. De son côté, l'association A.I.A dirigée par Léopold II n'est pas en reste. L'ensemble des territoires situés sur la rive gauche du fleuve congolais est sous son autorité puisqu'elle détient des titres territoriaux signés par les chefs indigènes. De ce fait, pour prévenir d'éventuelles confrontations armées entre ces différents protagonistes :

L'objet du congrès n'était pas le règlement de question de souveraineté territoriale [du Congo], mais la réalisation d'un accord international sur trois principes : liberté du commerce dans le bassin du Congo ; liberté de navigation et détermination des formalités nécessaires pour que les occupations nouvelles soient considérées comme effectives⁵⁸.

La décision prise permet à :

[...] toutes les nations [de jouir] désormais dans le bassin de bassin du Congo, c'est-à-dire un territoire conventionnel compris entre l'océan Atlantique et l'océan Indien,

⁵⁶ GOFFIN (L.), « Histoire du Congo », *art. cit.*, p. 28.

⁵⁷ Officier de la Marine française, l'explorateur Savorgnan de Brazza est un héros national pour la France. Son initiative exploratrice a un dessein politique et patriotique. Il fait signer le "traité de Makoko" par quoi la France obtient les droits de suprématie sur le territoire du roi Makoko.

⁵⁸ GOFFIN (L.), « Histoire du Congo », *art. cit.*, p. 39.

d'une égale liberté commerciale. Seuls les droits de sortie pourront être immédiatement perçus, des droits d'entrée pourront l'être dans vingt ans.⁵⁹

Au sortir du Congrès, l'association internationale du Congo (A.I.C.) est reconnue comme organe humanitaire et souverain du nouvel État du Congo par toutes les puissances représentées. Si l'impact de cette conférence est d'abord politique, elle influence aussi grandement le système économique sur lequel ce nouvel État va être construit. En effet, la condition économique d'une liberté du commerce dans le bassin du Congo impose à Léopold II un système qui l'empêche de réserver à l'EIC certaines activités et qui le prive de certaines recettes douanières.

Déjà privé de toute subvention de l'État belge, Léopold II se servira de sa fortune personnelle, des impôts sur les sociétés⁶⁰ et sur les personnes⁶¹ qu'il prélèvera au Congo pour administrer son nouveau royaume. Mais les avoirs économiques dont il dispose sont toutefois insuffisants. Compte tenu des problèmes financiers auxquels il est confronté, le Souverain entreprend l'exploitation des matières premières⁶² (caoutchouc⁶³, copal, ivoire, noix et huile de palme, bois, noix de kola et arachides) que recèle le Congo. Il doit cependant trouver des

⁵⁹ GOFFIN (L.), « Histoire du Congo », *art. cit.*, p. 28.

⁶⁰ D'après la « Notice sur les sociétés belges établies au Congo », plusieurs sociétés belges sont installées au Congo, à savoir les Bruxelloises, c'est-à-dire des sociétés dont le siège est à Bruxelles. On compte la compagnie du chemin de fer du Congo, la société anonyme belge pour le commerce du Haut-Congo, la compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie, la compagnie du Katanga, etc. (cf. MILLE (Pierre), *Au Congo Belge : avec les notes et des documents récents relatifs au Congo français*, Paris : Armand Colin et Cie, 1899, p. 238).

⁶¹ Il s'agit pour les indigènes de payer en espèces, en nature ou par des prestations les frais d'impôts. Émile Vandervelde décrit dans *Les Derniers jours de l'État du Congo-Journal de voyage (juillet-octobre 1908)* cette pratique. Il relève notamment que les contribuables et les indigènes préféraient payer en nature.

⁶² Avec la révolution industrielle anglaise du XVIII^e siècle, un nouveau type d'intérêt apparaît : l'exploitation des matières premières. Elle est indispensable à la production de cotonnades imprimées par les nouveaux procédés mécaniques.

⁶³ « Le caoutchouc est une des principales richesses naturelles du bassin du Congo. Presque partout les rives du fleuve et de ses principaux tributaires sont couvertes de forêts, où se trouvent en abondance les végétaux, dont la sève en fournit ». Cette matière première est appelée incontestablement à produire de plus grand bénéfice économique. En effet, « ce n'est pas, comme l'ivoire, un produit appelé à disparaître. On n'a pas à craindre davantage qu'une augmentation dans les importations en Europe amène, comme cela a été le cas pour l'ivoire, une flexion sensible des prix de vente. Le caoutchouc constitue un des grands besoins de l'industrie du monde. » (MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 245).

investisseurs qui peuvent se joindre à cette entreprise, ce qui n'est pas une chose aisée. Jusqu'en 1889, à la publication du premier livre sur l'EIC, les avoirs en matières premières exploitables ne suscitent pas l'engouement des banques et des entrepreneurs. Les avoirs congolais leur apparaissent en effet peu rentables. De plus, le manque d'infrastructure de transports devant relayer cette industrie est un frein au développement économique du pays.

L'Acte de Berlin favorise, par ailleurs, la circulation des biens et des personnes. L'État du Congo est en effet le champ d'expérimentation d'un système libéral non pratiqué jusqu'alors par les puissances européennes. La liberté de circulation que préconise ce système favorise les initiatives d'investisseurs privés. La majorité des Occidentaux présents dans la colonie sont des agents (belges pour la plupart) œuvrant pour le compte de l'État, des missions ou des entreprises privées. Leur déplacement est donc pris en charge. D'une manière générale, « l'État fournit à ses agents [...] le logement et la nourriture dans les conditions que comportent les circonstances et les localités où ils doivent séjourner »⁶⁴. Rares sont les voyageurs tels que Cameron, Richard, Capello, Ivens et Artot qui viennent par goût de l'aventure et de découverte⁶⁵.

B. L'accessibilité territoriale de l'État indépendant du Congo

L'accessibilité territoriale des colonies situées à l'intérieure de l'Afrique a été une problématique fondamentale au cours de la colonisation. Les premiers territoires explorés par les Européens étaient situés sur les côtes africaines. Ils ont d'abord servi de comptoirs sur la route des Indes. D'autres comme Libreville, ont été des bases de ravitaillement d'esclaves dans le contexte du commerce triangulaire. Quand arriva le temps des conquêtes coloniales, les côtes africaines perdirent leur intérêt. Pour la gloire coloniale, il fallait s'aventurer au centre de l'Afrique dans le but d'acquérir de nouveaux territoires. Plusieurs obstacles se dressèrent cependant devant ce projet, notamment celui de l'inhospitalité de la forêt équatoriale qui est le principal obstacle à franchir.

⁶⁴ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 226.

⁶⁵ En marge des expéditions, le Katanga va être visité après 1891 par plusieurs voyageurs dont Capello.

Arbres gigantesques entrelacés de lianes grosses comme des arbustes, sous-bois envahis de plantes épineuses au travers desquelles l'homme doit se frayer un chemin au sabre d'abatis. Sous la voûte obscure de ces frondaisons que le soleil pénètre difficilement, l'humidité constante entretient une atmosphère lourde et débilitante fatale pour les poumons des blancs et des noirs.⁶⁶

À en croire la description quelque peu simpliste et idéologique de Robert Poulaine, la nature de ce territoire servait en effet de rempart naturel, empêchant la progression des expéditions européennes. Son climat « humide » s'avérait très rigoureux pour les organismes, sa flore dense était pratiquement impénétrable ; de plus, des espèces animales féroces ou venimeuses y résident. Des raisons qui expliquent entre autres pourquoi ce territoire est longtemps resté inexploré.

1) La création territoriale de l'État indépendant du Congo

Au sortir de la Conférence géographique de Bruxelles, il était décidé « d'explorer les parties inconnues du centre de l'Afrique pour la création de postes à Bagamoyo, près de Zanzibar, et à Loanda d'abord, dans l'intérieur des terres ensuite, le long de l'itinéraire de Cameron, notamment à l'Udjiji et Nyangwe »⁶⁷. Plusieurs expéditions sont ainsi mises en place. Cette résolution est prise à la suite de la réussite d'une première expédition, financée par le *New York Herald* et le *Daily Telegraph*⁶⁸. Il s'agit d'une randonnée de 11 500 km entreprise par Stanley le 17 novembre 1874. Ce dernier atteint le lac Victoria, puis arrive au Stanley-Pool le 12 mars 1877. Il parvient à Boma le 9 août 1877. Il réussit à l'aide d'informations

⁶⁶ POULAIN (Robert), *Étapes africaines : voyage autour du Congo*, Angers : Nouvelle revue critique, coll. La Vie d'aujourd'hui, n°12, 1930, pp. 30-31.

⁶⁷ GOFFIN (L.), « Histoire du Congo », *art. cit.*, p. 14.

⁶⁸ Le *New York Herald* et le *Daily Telegraph* avaient résolu d'engager les frais d'une nouvelle expédition dans l'espoir que le récit qui en serait fait passionne leurs lecteurs. Le récit de Staley *Through the Dark Continent* est le résultat de cette expédition.

géographiques ⁶⁹ à tracer un itinéraire de voyage dans l'intérieur du Congo. Cette première exploration a pour apport la connaissance géographique du territoire.

Après ce premier voyage, il effectue à partir du 23 janvier 1879, au service du Roi des Belges, une expédition qui a pour but « d'étudier des possibilités de relier le Haut et le Bas Congo par une voie de communication et d'amorcer un mouvement commercial suffisamment important pour assurer la rentabilité d'une société de transport » ⁷⁰. À cela s'ajoutent d'autres expéditions. Toutes ces expéditions ont finalement pour but d'arpenter le territoire congolais, et d'en définir le territoire. Plus encore, ces expéditions ont établi les premières voies et pistes que vont utiliser plus tard les voyageurs occidentaux.

Cependant, le rôle de ces expéditions ne se limite pas à la création territoriale du Congo, elles vont également servir à constituer un savoir géographique sur cet espace. Conscient que leurs connaissances sur cette espace étaient limitées aux « fantasmagories transmises, depuis l'Antiquité, qui [remplissaient jadis] les blancs des cartes » ⁷¹, autrement dit, que les savoirs topographiques et climatiques et les informations sur les peuples de ces régions étaient extrêmement pauvres, ces explorateurs collectèrent plusieurs données empiriques, leurs carnets de notes servant à cette tâche. Les écrits des explorateurs constituent à cet effet des sources de connaissances importantes. Selon le commandant Renier, ces récits permirent d'identifier

les ressources immenses de ces terres inconnues, les richesses considérables du sol et du sous-sol ; ils décrivaient l'état de barbarie dans lequel vivaient les populations indigènes et dénonçaient la plaie hideuse de l'esclavage ainsi que les horreurs monstrueuses de la traite des nègres ⁷².

D'un point de vue ethnographique et culturel, ces écrits furent une source d'information sur les peuples congolais, non sans préjugés cependant, comme on peut le lire ci-dessus. L'étude de ces peuples après celle d'autres peuples d'Afrique noire déjà répertoriés n'avait rien d'extraordinaire en soi. Marc Michel relève que la bonne conscience civilisatrice que véhicule l'idéologie coloniale est « renforcée non seulement par la montée en puissance des théories

⁶⁹ Stanley reconnaît s'être orienté lors de ces voyages grâce « aux instructions assez précises sur ce qu'il fallait observer et sur la manière de le faire » des voyageurs et géographes du passé. (Cf. STANLEY (H. M.), *À travers le Continent mystérieux*, *op. cit.*, p. 2).

⁷⁰ GOFFIN (L.), « Histoire du Congo », *art. cit.*, p. 10-19.

⁷¹ MICHEL (M.), « Des Terres à découvrir », *art. cit.*, p. 93.

⁷² RENIER (Cdt -), *Héroïsme et patriotisme des Belges*, *op. cit.*, p. 28.

raciales, mais aussi par les révélations sur les barbaries intérieures de l'Afrique » (p. 97). Quoiqu'il en soit, ils sont en quelque sorte « mis en écriture, ce qui leur permet d'avoir une certaine identité littéraire, en entrant dans le champ des sujets d'observation et de comparaison ⁷³.

2) La création d'un réseau fluvial régional

Le fleuve Congo fit l'objet de plusieurs expéditions. Sa découverte et celle de ses affluents font partie des préoccupations des géographes. En effet, il est important de remonter le fleuve Congo pour trouver des voies navigables reliant le territoire congolais à la mer. Sa situation géographique fait qu'il ne bénéficie quasiment d'aucune zone côtière. Il est impossible d'y accéder par voie navigable en raison des rapides. Les explorateurs doivent de ce fait parcourir à pied des milliers de kilomètres pour s'y rendre. La durée du périple pouvant durer à l'époque plusieurs mois. Dans *Kongo : le ténébreux voyage de Jozef Teodor Konrad Korzeniowski* ⁷⁴, Christian Perrissin évoque les mauvaises conditions dans lesquelles les agents coloniaux doivent rejoindre leur poste de travail. Face à ces conditions de voyages précaires, la création de voies de communication est donc indispensable à l'accessibilité territoriale du Congo. Il faut découvrir des trajets moins périlleux et moins éprouvants pour espérer ensuite arpenter et explorer ce territoire. C'est pourquoi l'un des desseins des explorations était avant tout de découvrir une voie d'accès navigable. Cette idée provient de Stanley qui soutient l'hypothèse

⁷³ Au XVIII^e siècle, l'Autre servait « d'instrument de mesure » identitaire notamment au voyageur pour établir une distinction entre les autres (la culture du peuple qu'il découvre) et lui (la culture de son peuple). La rencontre des explorateurs et plus tard des voyageurs avec les peuplades congolaises aboutit souvent à la conclusion de l'infériorité de l'homme noir (le sauvage congolais) par rapport à l'homme blanc, et donc à la nécessité, voire au devoir moral, de les « civiliser ». Les écrits de Gobineau et d'autres intellectuels diffusent cette théorie raciale. Hormis cette comparaison, les groupes congolais vont être comparés entre eux. Cette nouvelle orientation consiste à évaluer, dans le groupe racial indigène, la race la plus forte, c'est-à-dire ayant des aptitudes au travail ou au commandement, ou la race la plus « ouverte », c'est-à-dire la race qui s'intègre le plus au développement colonial et à ses nouvelles coutumes civiles. Ces nouveaux critères de mesure servent les ambitions commerciales et politiques de la conquête coloniale.

⁷⁴ PERRISSIN (Christian), *Kongo : le ténébreux voyage de Jozef Teodor Konrad Korzeniowski*, Paris : Futuropolis, 2013, p. 176.

que le fleuve du Congo est la clé du chemin qui permettra aux puissances coloniales de contourner les difficultés de la situation géographique du Congo. Il prétend en outre que ce fleuve sera une arme politico-économique pour la puissance coloniale qui l'aura comme possession territoriale. Il l'écrit dans le *Daily Telegraph* du 12 novembre 1877 :

Je suis convaincu qu'un jour la question de cet immense cours d'eau deviendra politique [...], je pourrai vous montrer de très fortes raisons pour lesquelles ce serait un acte politique de régler immédiatement cette importante question. Je pourrais vous prouver que la puissance qui posséderait le Congo absorberait, malgré les cataractes, le commerce de tout son énorme bassin. Ce fleuve est et sera la grande route commerciale de l'Afrique centrale occidentale ⁷⁵.

Dans cet extrait, Stanley pense que la création d'un bief navigable peut en effet faciliter l'exploration intérieure de ce territoire. Mais elle va surtout permettre l'exportation économique des matières premières de son énorme bassin. Cette déclaration présente les enjeux d'un tel défi et encourage les puissances coloniales à dépêcher des expéditions dans ce territoire.

Après la reconnaissance de l'État du Congo en 1885, des explorations à l'initiative de Léopold II vont être menées et vont aboutir à la cartographie du réseau fluvial. Les excursions de Von Wissmann (1885), Delcommune (1888) et Vandervelde (1890) permettent de découvrir le fleuve Kasai et ses affluents. Le lac Tumba, la Lulonga et les affluents de la vallée du Ruki sont explorés par Grenfell (1885), Delcommune (1888), Le Maire et Baert (1890). Stanley, quant à lui, explore le lac Albert et découvre le lac Albert-Edouard.

Ces découvertes ont permis de créer des voies de communication fluviale facilitant l'accès au Congo. Une première voie permet de pénétrer l'intérieur du Congo jusqu'à la ville de Matadi. C'est un passage de 160 kilomètres. Il s'interrompt au Mont de Cristal car « une série de rapides qui transforment son cours en une cascade perpétuelle sur une longueur de 400 kilomètres » ⁷⁶ rend la navigation impossible. Aucune voie navigable ne relie donc Léopoldville et Matadi. Le reste des voies navigables sont « des affluents du Congo qui constituent un réseau de 18000 Kilomètres au moyen de routes naturelles » ⁷⁷. On peut désormais circuler à l'intérieur du Congo par la voie des eaux.

⁷⁵ GOFFIN (L.), « Histoire du Congo », *art. cit.*, p. 18.

⁷⁶ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889)*, *op cit.*, p. 33.

⁷⁷ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889)*, *op cit.*, p. 34.

La création de ce réseau fluvial navigable va rendre l'intérieur de l'État indépendant du Congo accessible mais elle va rendre plus nécessaire la mise en place d'un transit économique vers la mer. En effet, la « colonie du Congo français, de même que les territoires de l'État indépendant, n'attend pour se développer au point de vue commercial qu'à être mise en relation avec l'océan et, par conséquent, avec l'Europe [...] »⁷⁸.

3) La construction du chemin de fer de Matadi

La construction du chemin de fer est l'une, sinon la plus grande réalisation coloniale entreprise sous le règne de Léopold II. De la réalisation de cette infrastructure dépend le développement économique de l'État du Congo. Sa construction débute en 1890 et s'achève avec l'arrivée de la première locomotive en 1898. Elle est sous la responsabilité d'Albert Thys⁷⁹.

Le chemin de fer qui relie Matadi à Léopoldville est une ligne ferroviaire de 366 kilomètres. Le réseau fluvial déjà établi facilite le transport des matériaux de construction pour 66 kilomètres du tronçon. Pour le reste, le transport se fait par moyen manuel, la voie navale étant obstruée par la nature dantesque de la région. De Mandat-Grancey relève que :

Pour aller de Matadi où se termine la navigation maritime, jusqu'à Léopoldville où aboutit le réseau fluvial, on était obligé de faire 400 kilomètres à travers un pays horriblement difficile d'accès, où le portage à dos d'hommes était le seul moyen de transport connu⁸⁰.

⁷⁸ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 247.

⁷⁹ Homme d'affaires et exécutif de la politique coloniale de Léopold II, Albert Thys est l'un des pionniers de la mise en valeur de l'État Indépendant du Congo. En effet, il a effectué « de nombreux voyages entre l'Europe et l'Afrique entre 1887 et 1899, [...] parvient à convaincre des investisseurs de participer à la création de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie afin de construire le premier chemin de fer dans le Bas-Congo pour relier le port de Matadi à Léopoldville (1890-1898), et surtout de la mise en valeur du potentiel économique de cette région d'Afrique. [...] En 1889, il est nommé directeur intérimaire du département de l'Intérieur de l'État indépendant du Congo. »

⁸⁰ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889), op. cit.*, p. 6.

Le fleuve n'est en effet pas navigable entre Matadi et Kinshasa à cause de la présence des chutes de Livingstone et des chutes d'Inga. Un recours au portage pour construire les 300 kilomètres de lignes ferroviaires qui restaient à construire a été mené. Ce procédé de transport peu efficace et très coûteux nécessita l'emploi et le renouvellement de la main-d'œuvre de façon permanente. Son recrutement va s'avérer être l'une des principales difficultés à surmonter pour réaliser ces travaux. Pendant très longtemps en effet, le portage⁸¹ fut le moyen de transport pratiqué au Congo. Il fut très prisé en Afrique subsaharienne avant que le train, et plus tard le transport routier ne viennent révolutionner les pratiques de transport. Ce mode de transport conditionnait par exemple la qualité et la quantité de la marchandise transportée. Les produits alimentaires que les agents consommaient en colonie étaient en grande partie des boîtes de conserve, adaptée au mode de conservation de longue durée. En outre, la charge de vingt kilogrammes fixée pour un porteur était aussi un frein à la capacité d'importation. Cette pratique réduisait considérablement le développement des exportations. La construction du chemin de fer vint résoudre ce problème.

Entendu que jusqu'ici grand nombre de produits ne pouvant supporter les frais de portage à dos d'homme, pourront être transportés dans les mêmes conditions que les articles de grande valeur. De plus les marchandises trop lourdes ou trop volumineuses pour user du mode de portage à dos d'homme, pourront passer la région des rapides grâce au chemin de fer⁸².

D'autres difficultés relevant du tracé du chemin de fer sont des défis techniques que les ingénieurs ont dû résoudre. Les principales difficultés étaient de trouver une manière de traverser « les gorges du Congo » par le canyon de la rivière M'pozo et de tracer un passage à travers les Monts de Cristal. Comme autres difficultés surmontées, on compte une main-d'œuvre extrêmement chère et la mauvaise gestion financière⁸³. L'histoire avait déjà prouvé

⁸¹ Ne possédant à cette époque aucun autre moyen de transport que l'homme, les Congolais proposaient leurs services en échange d'une rémunération. La marchandise transportée pouvait être aussi bien des denrées de consommation que des êtres humains. La pénibilité de cette pratique poussera les adversaires de la colonisation à la condamner, mais les coloniaux eux-mêmes, dans le cas du Bas-Congo, feront tout pour la remplacer par d'autres moyens moins coûteux et plus efficaces à tout point de vue. Le portage restera néanmoins longtemps en vigueur en l'absence de route ou de rail.

⁸² MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 247.

⁸³ Le premier ingénieur responsable de la construction de la voie ferroviaire de Matadi à Léopoldville ne put achever que sept kilomètres de voie en trois ans. L'aide financière de l'État

en France, un demi-siècle auparavant, que « la Civilisation aussi est un Champ de Bataille où beaucoup succombent pour l'avancement de tous »⁸⁴. C'est cet esprit conquérant et visionnaire qui justifie, à tort ou raison, le projet de Léopold II et de ses collaborateurs. Car, cette voie de communication avait pour but de favoriser le transit d'importation et d'exportation économique au Congo.

Le recours à ce nouveau moyen de transport moderne améliorera dans un premier temps, et de façon considérable, les transits en réduisant la durée des voyages et en améliorant les conditions de transport. Le voyage au Congo n'est plus, dès ce moment, considéré comme un trajet pénible et périlleux. Ceci entraînera par la suite de nouvelles pratiques coloniales comme les voyages administratifs et les voyages touristiques, qui vont prendre la place des explorations géographiques. La thématique du voyage et du transport passe ainsi d'un transport archaïque, décimant des milliers de porteurs, à un transport moderne qui rend le territoire congolais accessible aux Occidentaux. La construction du chemin de fer permet en somme de « combler la lacune qui existait entre la navigation maritime et la navigation fluviale »⁸⁵ en établissant une route ferroviaire de Matadi au Stanley Pool. Cette voie permet de franchir une « série de rapides qui obstruent le fleuve [et qui] avait jusqu'à présent fait du Congo un pays absolument isolé du reste du monde, du moins au point de vue commercial »⁸⁶.

Le chemin de fer joue ainsi un rôle essentiel dans l'ouverture territoriale de l'État du Congo en révolutionnant les moyens de transport. Si le navire est l'instrument de conquête qui a servi à traverser les océans pour coloniser l'État du Congo, le train sert de relais à cette quête en assurant l'importation de matériel et en permettant d'exporter les matières premières.

Belge, qui consentit des emprunts garantis par lui, permit de relancer la construction. Vu le manque de résultat matériel de ce premier investissement, deux ingénieurs : M. Goffin et M. Espanet furent convoqués pour relancer et poursuivre la construction du chemin de fer. Les nouvelles dispositions prises, à savoir « de bien payer le personnel blanc qui jusque-là avait reçu des salaires dérisoires », la fin du pillage des magasins et du désordre inouï qui y régnait, furent bénéfiques. Ce qui fait qu'en deux ans on construisit cent trente-sept kilomètres de voies ferroviaires.

⁸⁴ Propos tenu par Lamartine en 1842 pour encourager le vote au parlement de la construction du réseau ferroviaire qui devait couvrir tout le territoire français. Ce discours du président de la Chambre de Commerce survient après l'accident meurtrier à Meudon, qui avait suscité des appréhensions et des questions à propos de la réalisation de ce projet.

⁸⁵ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889), op cit.*, p. 8.

⁸⁶ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889), op cit.*, p. 8.

Toutefois, il est important de préciser que la construction de ce chemin de fer ne fut qu'une étape au développement économique de l'État indépendant du Congo. Comme le fait remarquer le roi Albert, d'autres d'aménagements urbains devraient être réalisés. Dans son discours du 12 juillet 1928, il rappelle qu'après « le problème des transports à l'intérieur de la colonie, il restera à résoudre la question de l'aménagement du bas fleuve. L'achèvement du port de Matadi, la construction du port de Boma, l'étude des passes, l'étude d'un port d'escale à l'embouchure du fleuve, la construction d'un chemin de fer reliant les différents ports, [...] »⁸⁷.

⁸⁷

POULAIN (R.), *Étapes africaines : voyage autour du Congo*, op. cit., p. 117.

CHAPITRE 2 : LES VECTEURS DE MÉDIATION DE L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

La politique coloniale de Léopold II fut à bien des égards une conquête médiatique marquée par de nombreuses opérations de charme et de persuasion sur un public parfois indifférent à toute entreprise coloniale. Il ne s'agissait pas dans ce cas de conquérir, d'aménager et d'exploiter un territoire, mais plutôt d'éveiller les consciences, celles du gouvernement belge mais aussi celles de la population, au sujet du bien-fondé de la colonisation de l'État indépendant du Congo. Il s'agissait également d'appâter d'éventuels investisseurs souhaitant se joindre au projet économique du Congo, tout comme de convaincre l'opinion internationale des intentions civilisatrices du Souverain. Des opérations médiatiques à l'exemple des conférences, ou de la participation aux expositions universelles seront mises en place par l'administration de l'EIC. Bien qu'elles soient faites pour servir un dessein politique, elles participent aussi à la diffusion un imaginaire exotique au sujet de l'Afrique centrale.

A. Le discours des expositions coloniales

L'exposition est un procédé dont l'origine remonte à Grèce antique⁸⁸. Elle devient au cours des siècles un moyen de vulgarisation pour instruire les populations des récentes

⁸⁸ Selon les travaux de Pierre Brulé au sujet de « L'exposition des enfants en Grèce antique », les Grecs sont les premiers à faire de l'exposition une pratique médiatique. Ils avaient pour coutume, sous prétexte qu'ils ne désiraient pas le fruit de leurs débats amoureux ou pour cause d'adultère, d'exposer les enfants reconnus dès la naissance comme « fragiles », des enfants « non désirés » et des enfants d'esclaves à une sentence judiciaire et religieuse qui n'est autre que l'enfant, fruit du péché commis. On retrouve dans ce procédé culturel, une des principales fonctions des expositions : celle d'influencer l'opinion des masses. En effet l'exposition de ces enfants avait pour objectif de convaincre les Grecs, notamment les femmes, d'éviter toutes pratiques impures (adultère) au risque de perdre leur enfant.

innovations qui bouleversent leur quotidien. Le XIX^e est marqué par les conquêtes coloniales de nouveaux mondes que sont l’Afrique, l’Asie et l’Océanie. Plusieurs expositions seront dès lors organisées. Ces expositions, dites « coloniales »⁸⁹, consistaient notamment à reproduire, en miniature, des villages « indigènes », dans le but de donner une image sensible des colonies aux métropolitains. C’est dans ce contexte que les expositions universelles d’Anvers et de Bruxelles, qui se sont tenues en Belgique après la mise en place de l’État indépendant du Congo par Léopold II, ont eu pour rôle de présenter les réalisations, le pays, les populations autochtones, etc., et de faire la propagande des œuvres coloniales en même temps que la démonstration des dernières nouveautés scientifiques découvertes au XIX^e siècle. Les colonies comptent ainsi parmi les nouvelles attractions de la scène politique et économique. Ce système de communication use de la visibilité médiatique⁹⁰ que génère l’exposition pour persuader l’opinion internationale des apports potentiels des colonies dans le développement des métropoles ou dans des perspectives encore plus larges sur le commerce mondial.

1) L’exposition universelle d’Anvers

L’exposition d’Anvers, qui se déroula du 5 mai au 5 novembre 1894, vit la participation de plusieurs nations dont la France et l’État du Congo. Chaque pays disposait d’un stand dans lequel il exposa des objets représentatifs de sa nation. Parmi les stands qui eurent du succès figure celui de l’État indépendant du Congo, dont l’emplacement situé dans les jardins proposa une mise en scène d’objets illustrant l’altérité congolaise. On y retrouva ainsi un étalage d’objets coloniaux, une exhibition de la flore ou de la faune et une exposition de tableaux et de photos de paysages. En bref, on y trouva ce dont était friand le public métropolitain, toujours à l’affût de produits dits exotiques, et ceci explique le succès de l’exposition. Indépendamment

⁸⁹ La première exposition coloniale est organisée à Melbourne en 1866. Cette exposition, l’« Intercolonial Exhibition of Australia », permet d’apporter des informations sur les possessions coloniales australiennes à savoir : la Nouvelle-Galles du Sud, Victoria, Australie du Sud, Australie de l’Ouest, le Queensland, mais aussi la Tasmanie, les îles de la Nouvelle-Zélande et les îles Fidji.

⁹⁰ Olivier Voirol entend par visibilité médiatique une relation entre une portion du monde perçue par un médiateur, objectivée dans des supports (textes, sons, images fixes ou mouvantes) et expérimentée par un sujet à partir de son regard propre, inscrit dans son univers moral-pratique.

des sections étrangères proposées, des sections spécialisées comme celle des beaux-arts furent également organisées. La variété de produits exposés qui touche toutes activités humaines atteste du caractère universel de l'exposition.

Fréquentée par plus de trois millions de visiteurs venus de divers pays du monde, l'exposition d'Anvers fut un événement d'ordre international. La participation de l'État du Congo à cette manifestation permit donc à Léopold II de présenter les richesses culturelles, mais surtout économiques de cette jeune colonie sur la scène internationale. En effet, il s'agit en quelque sorte de la première sortie médiatique du Congo. La représentation avait une dimension ethnologique, puisque quelques Congolais étaient présentés comme des spécimens d'étude. Le but était donc de faire découvrir ce qui jusque-là était une pure altérité et un élément de l'imaginaire occidental plutôt qu'une connaissance réelle.

Au-delà donc de la curiosité que cette exposition suscite, la présence de l'État du Congo relève avant tout d'une stratégie de communication pour redorer l'image de la colonisation européenne en montrant ses bienfaits au public métropolitain, autant un public populaire qui se méfie des aventures lointaines qu'un public bourgeois qui ne veut faire de placements économiques qu'à bon escient. L'exposition sert aussi Léopold II à diminuer les préventions aussi bien imaginaires que réalistes contre son entreprise. Il s'agit plus précisément de briser les réticences du gouvernement et de la population belge au sujet du Congo ; Hans-Jürgen Lüsebrink évoque cette force médiatrice qu'ont les expositions en ces termes :

[...] les expositions coloniales et les sections coloniales des expositions universelles s'affirment, parmi les discours constitutifs de l'image de l'Afrique en Europe, comme un des médias les plus influents socialement. Par leur caractère public et la forte accentuation du côté spectaculaire [...] ⁹¹.

L'exposition universelle est donc à cette époque (où le cinéma est encore balbutiant) le médium ⁹² le plus apte à toucher les schèmes mentaux d'un large public. Un de ses atouts

⁹¹ LÜSEBRINK (Hans-Jürgen), « Images de l'Afrique et mise en scène du Congo belge dans les Expositions coloniales françaises et belges », in : *Images de l'Afrique et du Congo-Zaïre dans les lettres belges de langue française et alentour*. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 4-6 février 1993. Bruxelles : Textyles, 1993, p. 75.

⁹² Bien que le XIX^e siècle soit le grand siècle du développement du genre romanesque, le livre est encore essentiellement consommé par la classe bourgeoise. On éduque et on informe la communauté internationale au moyen des expositions universelles et coloniales, qui sont à cette époque le médium le plus efficace et rapide.

majeurs se trouve dans la diffusion du message. En effet, son attractivité et son « côté spectaculaire »⁹³ font de lui un médium qui s'adresse au plus grand nombre. Cela fait de l'exposition un espace de rencontre, de découverte et de diffusion de la nouveauté, y compris idéologique. Elle dispose en outre de la faculté de persuasion que procure le visuel, autrement dit l'image. Les nombreux discours de sensibilisation qu'a tenus Léopold II jusqu'alors au sujet de la colonisation n'ont pas encore eu tous l'effet escompté sur l'opinion politique belge, l'absence d'implication du gouvernement belge dans la conquête et la gestion de l'État indépendant du Congo en est la preuve. Cet événement organisé à Anvers offre une scène pour les persuader et leur inculquer le goût de l'entreprise coloniale.

La participation de l'État indépendant du Congo à l'exposition universelle d'Anvers permit par ailleurs à Léopold II de convaincre les puissances coloniales des valeurs nobles du devoir de civilisation qui l'animaient. Comme l'a dit H.-J. Lüsebrink dans son article « Images de l'Afrique et mise en scène du Congo Belge dans les expositions coloniales françaises et belges (1889-1937) », la mise en scène des expositions coloniales répondait à « un désir d'authenticité ». Il s'agissait pour le souverain du Congo de représenter de la manière la plus réelle possible l'évolution de la colonie. Cette exposition fut une réussite médiatique. Elle diffusa, sur la scène internationale, une vision plus positive du Congo. L'œuvre coloniale de Léopold en fut considérée plus favorablement.

2) L'exposition internationale de Bruxelles

L'exposition internationale de Bruxelles, qui se tint du 10 mai au 8 mai 1897, accueillit environ sept millions huit cent mille visiteurs. À la différence de celle d'Anvers, qualifiée d'universelle, cette exposition est seulement internationale et impliquait la participation de vingt-sept pays. Son but est de « promouvoir les produits nationaux sans pour autant exclure les autres nations et de favoriser l'opinion du peuple à propos de la colonisation ». Dans les quatorze sections qui constituent cette exposition, on en retrouve à nouveau une spécialement dédiée à la colonisation du Congo.

⁹³ Les expositions sont des moyens de diffusion et de propagande qui mettent à disposition une diversité de sections (les beaux-arts, les découvertes scientifiques etc.), ce qui fait de cette manifestation une sorte de foire.

Avec cette section coloniale, Léopold II a voulu montrer l'image d'un État en développement. Il décide notamment de montrer au public international les opportunités économiques variées qu'offre le territoire congolais. Cela avait pour fonction d'attirer les classes moyennes (ouvriers, médecins, soldats) au Congo afin d'avoir la main-d'œuvre européenne qualifiée nécessaire à la prospérité et au développement de la colonie. Elle avait aussi pour dessein de convaincre les capitaux privés d'investir dans la construction du chemin de fer et d'autres sociétés, afin de développer l'activité économique.

On retrouve cette vision chez de nombreux artistes et architectes d'intérieur dont les thématiques dessinent la victoire de la « civilisation sur la barbarie ». Il s'agit d'artistes appartenant au courant de l'Art nouveau, alors avant-gardiste et minoritaire, qui vont se servir des matériaux congolais (du bois et de l'ivoire) pour réaliser des sculptures chryséléphantines originales, et des mobiliers ornés de motifs congolais. Parmi les réalisations qui font sensation, on peut admirer les meubles de Serrurier-Bovy, une charpente en bois réalisée par Georges Hobbé ou les boiseries de la salle d'ethnographie réalisée par l'architecte Paul Hankar.

Le rôle que jouent les artistes ne se limite pas à cette première approche qui fait d'eux un outil de propagande médiatique. Leur fonction dans la valorisation du territoire est fondamentale pour relativiser les aprioris occidentaux à propos des peuples congolais et de leurs cultures. C'est par l'art, notamment par l'intermédiaire du mouvement artistique des peintres, que l'expression du beau africain se révèle à l'Occident. H.-J. Lüsebrink évoque à nouveau dans un de ses articles consacrés aux expositions, le foisonnement de courants artistiques qui naîtront plus tard de ce branchement entre l'art africain et européen. Il écrit en effet que

l'impact des expositions coloniales se prolonge dans la création artistique : non seulement à travers les multiples tableaux et les peintres exposés, mais également dans les formes de «réception productive» d'objets artistiques ou de mises en scènes qu'elles firent naître [...].

Il pense en particulier à « l'intérêt des surréalistes » et à « l'influence de l'art africain sur la peinture et la sculpture modernes ».

Ces courants artistiques donnent à « l'art nègre », une valeur esthétique comparable à l'art occidental, puisqu'ils montrent que la notion du « Beau » peut aussi s'exprimer dans l'altérité africaine. Cette phase est importante dans la construction de l'imaginaire territorial du Congo du fait que tout espace qui se veut touristique doit être un espace « ouvert ». On entend par ouvert la disposition d'un espace à attirer des regards contemplatifs. C'est l'ouverture d'un espace qui conditionne l'attractivité des voyages. En effet, les moyens de transport sont aussi

importants dans l'accessibilité du lieu à visiter, que l'idée selon laquelle les voyageurs doivent être dans les dispositions mentales pour percevoir la beauté, et le substrat exotique d'un espace. Une fois encore les artistes ⁹⁴ ont joué un rôle important dans la valorisation territoriale d'un espace. Les expositions deviennent donc ce que H.-J. Lüsebrink appelle des « générateurs de discours ». Ce médium a su, en effet, familiariser la scène internationale avec l'imaginaire colonial. Cela a eu pour répercussion de faciliter la production et la réception des œuvres littéraires décrivant les colonies.

Ces expositions universelles sont ainsi en elles-mêmes de sortes de foires touristiques et leur réussite présage l'apparition d'un courant de voyageurs dont l'exotisme africain conditionnera l'horizon d'attente. Elles présupposent donc l'existence de contrées exotiques à découvrir et de nouvelles destinations de voyage ; bien que les expositions soient organisées en métropoles et donc localisées loin des territoires coloniaux, l'imaginaire de la colonie suscite la fièvre de la découverte. La fréquentation grandissante des visiteurs de ces expositions témoigne de la création d'un public consommateur d'altérité exotique congolaise.

B. La médiatisation du chemin de fer de Matadi/Léopoldville

La construction du chemin de fer Matadi-Léopoldville est un événement qui marque une grande avancée dans l'entreprise coloniale en l'Afrique centrale, surtout pour l'État indépendant du Congo. Il est pour cette raison au centre de l'attention de plusieurs revues coloniales. Toutefois l'intérêt que suscite cette réalisation n'explique pas entièrement la médiatisation promotionnelle qui l'accompagne et son rôle dans la réussite de ce projet. Quel fut ainsi l'impact de cette médiatisation ?

⁹⁴ Les artistes ont souvent contribué à construire la renommée touristique des territoires. C'est le cas en Algérie (1870-1890) pour les villes de Biskra et de Bou Saada. Pour la première, les artistes tels que le peintre Charles Carter ont construit leur réputation « sur un orientalisme qui mêle les Ouled Naïls aux cavaliers du désert, les palmiers et les marabouts ». La seconde construit sa renommée touristique sur les images du peintre Étienne Dinet (C. Zytnicki). Des initiatives artistiques ont souvent initié et favorisé l'éclosion d'un discours touristique.

1) La médiatisation du chemin du fer

La construction du chemin de fer Matadi-Léopoldville a été un sujet très médiatisé avant, pendant et après sa réalisation. Cette entreprise permettrait l'ouverture d'un commerce dans la région du centre l'Afrique. En fonction de ses ambitions coloniales, la presse belge fera de ce projet une thématique médiatique. Ce sont principalement les revues géographiques à l'exemple du *Mouvement géographique*, très lu, et défini comme « mémorandum pour l'homme d'étude, le professeur, l'officier, le touriste »⁹⁵. Parmi les articles dédiés au chemin de fer dans ce magazine, on compte ceux de l'éditeur Alphonse-Jules Wauters, un géographe qui a œuvré pour la vulgarisation (il était aussi critique d'art) : « Le chemin de fer du Congo »⁹⁶, « Le chemin de fer du Bas-Congo, concédé à la Congo Railway C^o de Manchester »⁹⁷, etc. Les rapports d'études de la Société royale Belge de Géographie assurent en parallèle la vulgarisation. Il s'agit de comptes rendus succincts des missions coloniales, publiés dans le *Bulletin de la Société royale de géographie*. Un article intitulé « Le chemin de fer du Congo de Matadi à Léopoldville »⁹⁸ évoque ainsi les missions de supervision des travaux du chemin de fer du colonel Thys dans l'État indépendant du Congo. Bien que ces comptes rendus jouent également un rôle de vulgarisation, ils n'ont pas autant d'impact médiatique que les articles publiés par *Le Mouvement géographique*. La faute à leur cercle de lecteurs ; contrairement aux revues qui sont accessibles à un large public, les livraisons du *Bulletin de la Société royale de géographie* sont destinées à un lectorat savant. Cela dit, ces deux types d'organes de presse ont pour objectif,

⁹⁵ HENRY (Élise), « Le *Mouvement Géographique*, entre géographie et propagande coloniale », *Belgeo* [En ligne], 2008, p 27-47, consulté le 24 mars 2020-04-04 à l'URL :

URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/10172>

⁹⁶ WAUTERS (Alphonse-Jules), « Le chemin de fer du Congo », in : *Mouvement géographique*. Bruxelles : Institution National Géographique, 1887, 103 p. ; [En ligne], URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k200086d.r=congo.langFR.textePage-c.10.09.2019>.

⁹⁷ WAUTERS (Alphonse-Jules), « Le chemin de fer du Bas-Congo, concédé à la Congo Railway C^o de Manchester », in : *Mouvement géographique*. Bruxelles : Institution National Géographique, 1886.

⁹⁸ CAMBIER ; VAUTHIER ; CHARMANNE, « Le chemin de fer du Congo de Matadi à Léopoldville ». In : *Bulletin de la Société royale de géographie d'Anvers*, 1889, pp. 375-390 et *Bulletin de la Société royale belge de géographie*, 1889, pp. 149-183. [En ligne] Gallica.

selon Élise Henry de « promouvoir l'expansion coloniale belge en Afrique ainsi qu'en d'autres points du globe »⁹⁹.

Dans les autres pays d'Europe, certains journaux font référence à la construction du chemin de fer, une ambition coloniale gigantesque. C'est donc de très près que les autres puissances coloniales rivales qui ont des ambitions commerciales dans cette région, telle que la France, observent les avancées de la construction. Comme le relève cet extrait du *Journal des débats politiques et littéraires*, la construction du chemin de fer léopoldien menaçait les ambitions coloniales françaises.

Établissons entre Batanga et ce point une communication directe et tout le territoire du fleuve Congo nous sera ouvert par la nouvelle route (par le Sanga). Nous serions ainsi à même d'augmenter considérablement notre participation au commerce du Congo en le faisant passer par nos ports du Cameroun. On pourra objecter que l'État du Congo n'aurait besoin que d'une ligne ferrée de 300 kilomètres de longueur (Matadi-Stanley-Pool) pour aller de la côte au cours navigable du Congo, et que nous ne pourrions pas rivaliser avec une telle ligne¹⁰⁰.

Dans cet article intitulé : « Une route fluviale du Cameroun au Congo », M. Cholet, un agent colonial français établi dans la région de la Sanga, dit avoir découvert une route fluviale navigable entre le Cameroun et le Congo, et que la France devrait l'exploiter pour développer son « commerce du Congo ». En effet, selon ses dires, une fois le chemin de fer léopoldien construit, il serait difficile de « rivaliser avec telle ligne ». La présence de ce sujet dans la presse européenne montre combien la construction du chemin de fer de Matadi-Léopoldville suscita l'agitation médiatique. Après sa construction, plusieurs de ces revues continuaient à suivre son évolution soit en relayant des rapports sur ses bénéfices économiques, comme c'est le cas du journal *Paris-midi*¹⁰¹, soit en donnant leur opinion concernant cette réalisation, comme ce fut

⁹⁹ HENRY (ÉL.), « Le Mouvement Géographique, entre géographie et propagande coloniale », *art. cit.*

¹⁰⁰ *Journal des débats politiques et littéraires*, édition du matin, samedi 27 septembre 1890. [En ligne] Gallica : URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4651846> – c. 10.09.2019.

¹⁰¹ Une publication de 1911 fait état d'une baisse de 300 francs environ sur le cours des titres de la compagnie de chemin de fer.

le cas d'Élise Henri, qui, dans la *Revue des Deux Mondes* (1903), présente l'État indépendant du Congo comme un « authentique Eldorado » depuis la construction du chemin de fer ¹⁰².

Il ressort qu'en Belgique la vulgarisation fut plus visible, d'abord parce que cette réalisation coloniale est l'œuvre du Roi des Belges, et que celui-ci ne ménage pas ses efforts pour sensibiliser le pays à son entreprise. En particulier, divers médias, qui assurent ce rôle de vulgarisation, sont en effet en relation plus ou moins étroite avec le Roi. Élise Henry relève ainsi l'existence d'un lien officieux entre Léopold II et *Le Mouvement géographique*, puisque le Roi finançait cette revue. Il était par ailleurs aussi, entre autres, l'un des fondateurs de la Société royale belge de Géographie. Ces liens expliquent l'intérêt que portaient ces médias à l'État indépendant du Congo, et plus tard, en particulier au chemin de fer.

Le rail joue un rôle important dans la littérature au XIX^e siècle : il suffit de penser à sa représentation, par exemple, dans *La Bête humaine* ¹⁰³ d'Émile Zola. Ce motif est présent en particulier dans la littérature viatique, dès cette époque, ce qui est logique, compte tenu de son importante nouvelle comme moyen de déplacement, quand il existe ¹⁰⁴. Ce rôle est par ailleurs considérable dans la littérature coloniale non viatique ¹⁰⁵. Les deux se conjuguent dans la littérature viatique de l'ère coloniale. En effet, plusieurs récits de voyageurs lui sont entièrement dédiés. Tel est le cas du texte intitulé *Le chemin de fer du Congo* ¹⁰⁶ de Léon Trouet. Comme le titre l'indique, le chemin de fer de Matadi-Léopoldville est au centre de la narration. L'auteur a tiré de son voyage au Congo en 1894, pendant la construction du chemin de fer, la plupart des informations qu'on y trouve. Bien d'autres récits font référence à cette ligne de chemin de fer. Devenu après son inauguration un moyen de transport fonctionnel, il fait désormais partie du paysage, et presque tous les voyageurs l'empruntent pendant leur séjour. Dans l'œuvre d'Henri

¹⁰² Cf. BOILLOT-ROBERT (J.), *Léopold II et le Congo : nos fils au continent noir*. Paris : Hachette Livre-BNF, 2013, 288 p.

¹⁰³ ZOLA (Émile), *La Bête humaine*. Paris : G. Charpentier, 1890, p. 412.

¹⁰⁴ Cf. MOUREAU (François) et POLINO (Marie-Noëlle), éd., *Écritures du chemin de fer : actes de la journée scientifique organisée en Sorbonne le 11 mai 1996*. Paris : Klincksieck, coll. Littératures des voyages, n°XV, 1997, 160 p.

¹⁰⁵ Cf. HALÉN (P.), "Le petit Belge avait vu grand" : une littérature coloniale. Bruxelles : Labor, coll. Archives du Futur, 1993, 398 p. ; p. 270-284 ; BUISINE (Alain) ; DODILLE (Norbert), DUCHET (Claude), éd., *L'Exotisme*. Paris : Diffusion Didier-Érudition, coll. Cahiers CRLH-CIRAOI n°5, 1988, 468 p.

¹⁰⁶ TROUET (Léon), *Le Chemin de fer du Congo*. Bruxelles : J. Goemaere, 1898, 101 p. (Tiré à part de : *Annales des travaux publics de Belgique* ; août 1898).

Anet, *En éclaireur : voyage d'étude au Congo belge*, on retrouve ainsi plusieurs références au chemin de fer. Il peut s'agir de description, comme dans cet extrait : « La ligne est admirablement construite, elle fait honneur aux Belges qui l'ont exécutée, non au moyen du travail forcé, comme le chemin de fer des Grands Lacs, mais avec de libres travailleurs »¹⁰⁷, comme il peut s'agir de la narration du voyage que l'auteur fait en train.

2) La cérémonie d'inauguration du chemin de fer

La cérémonie d'inauguration du chemin de fer peut être considérée comme une des plus grandes manifestations coloniales organisées par et à l'époque de l'État indépendant du Congo. Cet événement a requis la mise en place d'un ensemble de dispositifs d'ordre matériel et logistique, essentiellement à des fins médiatiques. L'importance de cet événement est visible par la présence de personnalités de renommée internationale et celle de la presse.

Plusieurs personnalités d'horizons différents furent invitées à la cérémonie d'ouverture officielle de la voie ferroviaire Matadi-Léopoldville. Cet extrait du *Bulletin de la Société royale de la géographie* nous renseigne à propos de l'identité de ces convives :

[...] les envoyés officiels des neuf puissances signataires de l'acte de Berlin, le représentant du Roi souverain, les délégués des Compagnies de chemin de fer et de la Presse, ainsi que de nombreux invités, [...] vont assister à la cérémonie, attendue depuis si longtemps par l'Europe entière, qui a les yeux fixés sur les efforts des Belges dans leur colonie africaine. Car l'inauguration officielle du chemin de fer de la région des cataractes marque une heure décisive dans l'histoire de la colonisation¹⁰⁸.

Parmi ce beau monde, la présence des « envoyés officiels des neuf puissances signataires de l'acte de Berlin » montre toute l'importance politique du chemin de fer dans l'entreprise coloniale de l'Afrique Centrale ; elle apporte en effet du crédit à cet État indépendant du Congo qui, on doit le rappeler, n'a jamais fait l'unanimité dans l'opinion européenne ; par ailleurs, son existence n'avait été reconnue que sous la pression internationale par un pays comme la France.

¹⁰⁷ ANET (Henri), *En éclaireur : voyage d'étude au Congo belge*. Paris : Hachette, 1913, p. 10.

¹⁰⁸ *Bulletin de la société royale de la géographie d'Anvers*. Sous le patronage de Sa Majesté le Roi, Anvers : Imprimerie J. Van Hille-De Backer, tome XXX, 30^e et 31^e années, 1906, pp. 367-368.

Ne pouvant lui-même effectuer le déplacement, Léopold II envoie son « bras droit », le colonel Thys, pour le représenter. Cette cérémonie couronne en effet, à ses yeux, la réussite de son projet colonial. La présence de ces personnalités apporte à la cérémonie un côté solennel. Parmi les invités, on compte aussi les journalistes internationaux. Leur rôle fut de couvrir l'évènement. En outre, on note, parmi les autres invités, des gouverneurs, des artistes (voyageurs, peintres, etc.), des militaires de rang supérieur (des colonels, des officiers colonels de la cavalerie italienne, des aides camps de S.A.R le prince Naples, etc.), des hauts fonctionnaires. On relève aussi la participation de cinq femmes, qualifiées de « dames », dont la présence rehausse également l'évènement ; ce n'est pas un détail anodin, puisque leur seule présence en fait un événement mondain, et, de ce point de vue, un événement banal, puisqu'il n'a pas lieu dans une terre lointaine, barbare ou dangereuse, mais dans un lieu que la machine à vapeur (du bateau et du train) a définitivement rapproché et domestiqué.

L'invitation de ces différentes personnalités n'eut pas seulement pour but de consolider une renommée médiatique à cet évènement, elle repose aussi sur une stratégie communicationnelle en vue de promouvoir l'activité économique du chemin de fer. Cette déduction est visible à travers le choix des invités. C'est en effet par invitation que les convives ont pris part à l'inauguration du chemin fer. Cela sous-entend que le public invité a été sélectionné en fonction des objectifs de la propagande élaborée. On décèle deux publics-cibles en plus des représentants de l'E.I.C. : des investisseurs potentiels et des représentants des Puissances européennes ou occidentales (diplomates, militaires, journalistes). La participation des premiers est motivée par la recherche de partenariats économiques en Afrique centrale afin d'accroître les exportations, mais surtout les investissements. Elle eut ainsi pour but de convaincre aux futurs partenaires des potentialités d'offres de services de cette ligne ferroviaire. Le second public cible est choisi pour améliorer l'image internationale de l'État indépendant du Congo. Jean-Luc Giannelioni relève que « la communication par l'évènement est efficace pour modifier la nature des croyances d'individus à l'égard d'une entreprise »¹⁰⁹. C'est exactement ce à quoi se résume la stratégie de communication du Colonel Thys qui, en présentant l'œuvre accomplie dans ce pays, rehausse l'image de Léopold II dans un contexte où cette image en avait particulièrement besoin.

¹⁰⁹ GIANNELIONI (Jean-Luc), « L'influence de la communication par l'évènement sur la nature de l'image d'entreprise », in : *Recherche et Application en Marketing*, Vol. 8, n 1, 1993, p. 5.

L'organisation de cette impressionnante cérémonie a par ailleurs marqué l'esprit des convives tant elle fut réussie. Plusieurs animations sont proposées à l'exemple de la séance de feux d'artifice organisée le soir à Matadi, le premier jour de l'arrivée des invités. Ces activités créent une ambiance chaleureuse et festive avant la commémoration officielle de l'inauguration du chemin de fer prévue le lendemain. L'expérience de cette cérémonie laisse un souvenir indélébile aux invités, ce qui se remarque dans plusieurs récits de voyage qui, à l'exemple d'*Au Congo (1889) : impression d'un touriste*, relatent le déroulement de cette manifestation. Il apparaît donc que l'organisation de cette cérémonie fut en elle-même un moyen de propagande, ce qui n'est pas étonnant quand on sait que bien avant l'invention des médias modernes, les événements étaient déjà des moyens de diffusion médiatique.

La cérémonie d'inauguration du chemin fer eut une portée médiatique certaine. Les échos de la propagande médiatique et événementielle dont elle fit l'objet visaient essentiellement deux objectifs : assurer la promotion économique du chemin de fer et améliorer l'image de l'État indépendant du Congo.

C. Le scandale médiatique du système colonial léopoldien

Les objectifs scientifiques et les idéaux humanitaires qui étaient invoqués pour que soient remplis les blancs des cartes de l'Afrique centrale et que, par ailleurs, il soit mis fin aux violences esclavagistes, prévoyaient un monde nouveau, un monde de civilisation et non un monde de despotisme et de barbarie. Mais les réalités, ou en tout cas une partie importante des réalités, furent autres pour l'État indépendant du Congo. Le rêve d'une société indépendante et libre prôné par Léopold II est en effet entaché de scandales qui ternissent l'image civilisatrice des Européens et viennent remettre en question la légitimité du souverain Léopold II, voire celle de l'E.I.C lui-même.

1) Les critiques médiatiques

L'exploitation des matières premières est l'activité économique qui anime l'organisation politique de l'État du Congo. Le chemin de fer construit, il faut désormais rembourser la dette accumulée pour le financement de sa construction. Léopold II dut recourir ou accepta que l'on recoure à des méthodes draconiennes pour atteindre les normes d'une production quasi industrielle. Plusieurs missionnaires envoyés au Congo s'indignent, s'insurgent contre les procédés de cette politique drastique et protestent contre le système léopoldien. Parmi eux, les missionnaires Joseph Clark ¹¹⁰ et John Harris qui vont fournir les preuves des atrocités que subissent de nombreuses populations congolaises.

La personnalité la plus engagée dans cette campagne de dénonciation est sans doute Edmond Morel, un journaliste britannique qui consacre sa vie à mener une campagne médiatique contre Léopold II. Il se servira de son journal *Africain Mail*, revue mensuelle diffusée dans toute l'Europe pour dénoncer ces injustices sur la scène internationale. En effet, les articles sur les atrocités commises discréditent l'aspect humanitaire de la politique coloniale

¹¹⁰ Le révérend Joseph Clark est un missionnaire américain de la Livingstone Inland Mission et plus tard de l'American Baptist Missionary Union, deux institutions religieuses. Lors de la commission d'enquête de 1905-1906, il sera l'un des témoins clés qui dénonce les atrocités que subissent les autochtones congolais.

que Léopold II a prônée. Morel veut montrer que les ambitions économiques léopoldiennes sont au cœur d'une exploitation drastique des matières premières, et surtout des hommes. Dans le documentaire *Le roi blanc, le caoutchouc rouge, la mort noire*, Marc Joris accuse Léopold II de mener un trafic lucratif. Les méfaits de ce trafic furent pour lui :

L'asservissement des populations autochtones, déportations, travail forcé avec prise d'otages des femmes et des enfants pour faire travailler les hommes à la cueillette extrêmement pénible du latex, villages rasés, tortures et mutilations contre les récalcitrants, quand il ne s'agit pas de massacres purs et simples. Outre le fouet en peau d'hippopotame, la « chicotte » innombrable est les cas de flagellation à mort ¹¹¹.

Il dénonce en outre l'existence du « Domaine de la Couronne », dont les richesses considérables sont exploitées à titre privé par le Souverain. La publication en 1906 de *Red rubber : The Story of the Congo rubber slaves in the year of grace* ¹¹² vient encore plus assombrir l'image de Léopold II. La célèbre formule traduite par « caoutchouc rouge » dénonce particulièrement les fameuses « mains coupées » ¹¹³.

Tous ces mouvements médiatiques et contestataires dont Morel est l'instigateur aboutissent à la création de la « Réforme du Congo », premier mouvement humanitaire du XX^e siècle, qui devient un mouvement transatlantique puisqu'il s'étend dans toute l'Europe ainsi qu'aux États-Unis. Cette structure va notamment organiser plusieurs forums en plein air en Angleterre pour dénoncer les agissements de l'EIC et de son souverain.

Une guerre médiatique est alors entreprise par Morel. Elle a pour but d'éveiller la communauté internationale. Ce discours critique a pour fonction de montrer, de convaincre et d'ameuter le public pour obliger l'opinion internationale à ouvrir une commission d'enquête. En réponse à ces accusations véhémentes que Léopold II juge calomnieuses, une médiatisation élogieuse est mise en place pour montrer à leur avantage les actions de développement économique et les opérations humanitaires qu'il a entreprises. Cette stratégie médiatique vise à « prendre le contre-pied de ces accusations et [à] vanter le caractère éducatif du système existant

¹¹¹ BATE (Peter), réal.- *White King, Red Rubber, Black Death*. BBC 4, 24.02.2004, 105 min. [Roi blanc, caoutchouc rouge, mort noire]

¹¹² MOREL (Edmond), *Red rubber: The Story of the Congo rubber slaves in the year of grace*. Honolulu : University Press of the Pacific, 2005, 213 p.

¹¹³ Les « mains coupées » sont le résultat d'une pratique qui consiste à « prélever pour prouver la mort de l'ennemi » et justifier l'utilisation des munitions par les soldats.

en EIC »¹¹⁴. Charles Woeste, l'un des leaders du Parti Catholique conservateur en Belgique, plaide ainsi en sa faveur en déclarant : « Les races congolaises étant sujettes à une paresse physique qui semble incurable, il convient de leur enseigner l'importance et les avantages du travail »¹¹⁵. Ce dernier justifie les procédés dont use Léopold II par la nature barbare des peuples congolais. Par ailleurs, les partisans de l'E.I.C. dénoncent les visées économiques et politiques que cachent ces discours protestataires, et en particulier les ambitions britanniques pour s'emparer des ressources congolaises. Il est vrai que la réussite inespérée du projet léopoldien suscite l'animosité des puissances coloniales, y compris la France qui avait obtenu un droit de préemption sur le Congo en cas d'échec. Le fait est qu'une grande animosité s'exprime dans plusieurs pays, dont témoignent ces propos de Pierre Mille :

L'empire dont je parle est tout entier entre les mains d'un homme qui gouverne seul, sans parlement, sans conseillers, avec l'aide d'un Premier ministre irresponsable, qui met toute sa vive intelligence à n'être que son agent d'exécution. [...] ce souverain est Léopold II¹¹⁶.

Comme le révèlent ces dires, le motif principal de cette antipathie est le fait que cette immense richesse dépend d'un seul homme, à savoir Léopold II. Toutefois, dans le but de prouver son innocence, le roi accepte qu'une commission d'enquête soit menée. Cette commission est constituée de trois magistrats : un Belge, un Suisse et un Italien qui sont donc mandatés dans l'État indépendant du Congo pour enquêter sur la véracité des accusations. Cette commission va établir la réalité des faits accablants dénoncés par Morel. Des résultats de leur enquête, il ressort que

[I]es expéditions qui ont pour objet la soumission des indigènes ou l'apaisement des leurs révoltes constituent en réalité des faits de guerre que nous n'avons pas à apprécier [...]. C'est l'emploi abusif d'expéditions militaires ayant le caractère d'opérations de guerre que nous croyons devoir signaler. Elles se sont fréquemment produites à l'occasion de la perception des impôts et de la répression des infractions. [...] Les expéditions punitives dont le but est d'infliger un châtement exemplaire à un village ou à des groupements d'indigènes, dont quelques-uns, demeurés inconnus, se seraient rendus coupables d'un crime ou d'une atteinte grave à l'autorité de l'État [...] Lorsque l'ordre de punir vient d'une autorité suprême, il est bien difficile que

¹¹⁴ BATE (Peter), real.- *White King, Red Rubber, Black Death*, op. cit.

¹¹⁵ BATE (Peter), real.- *White King, Red Rubber, Black Death*, op. cit.

¹¹⁶ MILLE (P.), *Au Congo Belge*, op. cit., p. 1.

l'expédition ne dégénère pas en massacres accompagnés de pillage et d'incendie. L'action militaire, ainsi comprise, dépasse toujours le but, le châtement étant en disproportion flagrante avec la faute. Elle comprend dans une même répression les innocents et les coupables. [...] Le rapport insiste encore sur les abus des réquisitions et du travail forcé, des impôts en vivres, corvées, portages, les abus commis à l'occasion de la récolte du caoutchouc, les traitements humiliants, abus de fouet et rapt de femmes, les meurtres commis par les *capitas* ¹¹⁷.

Ainsi, à la publication du Rapport, et même si, sur divers points, il relativise ou pondère les critiques déjà émises, la communauté internationale aussi bien que l'opinion belge est mise devant les faits et est préparée à la nécessité d'un changement de régime. La possibilité d'une annexion par la France ou par l'Angleterre semble pouvoir se concrétiser, mais elle n'aura pas lieu, sans doute aussi parce que ces deux ambitions se neutralisaient l'une l'autre ; surtout, la Belgique elle-même, dont la fierté nationale a été attaquée, va finir par accepter le projet d'une « reprise » en mains du territoire concerné, mettant ainsi fin en 1908 à son indépendance politique pour en faire une colonie officiellement placée sous le contrôle du Parlement.

2) Une histoire coloniale occultée

La représentation imaginaire de l'État du Congo a été ternie par cette campagne médiatique. La propagande diffusée par les journaux partisans et aussi par les expositions universelles n'a pas réussi à étouffer les scandales qui ont considérablement entaché la renommée de Léopold II, mais aussi celle du territoire de l'État indépendant du Congo, qui inspire de l'effroi. Le titre du livre d'Octave Mirbeau : *Le Jardin des supplices* ¹¹⁸, ou celui de

¹¹⁷ Ces citations sont extraites du *Rapport de la Commission d'Enquête* tel qu'il parut dans le *Bulletin Officiel de l'État Indépendant du Congo*, n°9-10, septembre-octobre 1905. Les « *capitas* » sont les chefs de chantiers ou contremaîtres, ici les sous-officiers congolais des détachements armés de l'État.

¹¹⁸ MIRBEAU, Octave, *Le Jardin des supplices*. [La Celle-Saint-Cloud] ; Éditions Douin, 2018, 184 p. ; dans ce roman, Mirbeau dénonce d'une manière générale les hypocrisies de la 3^e République, et notamment la violence coloniale masquée par le discours de la mission civilisatrice. C'est dans « Le caoutchouc rouge » qu'il s'en prend plus spécialement à l'État Indépendant du Congo ; cf. Mirbeau, Octave. « Le caoutchouc rouge ». In : *La 628-E8*. Paris : Charpentier et Fasquelle, 1907, p. 118-122 ; voir aussi : *Le Caoutchouc rouge*. Suivi d'*Un*

Joseph Conrad : *Le cœur des ténèbres*¹¹⁹ sont des dénominations métaphoriques qui illustrent la représentation imaginaire du Congo. Ces deux titres contiennent en effet une charge sémantique négative. Le mot « jardin » employé par Mirbeau connote la notion d'espace clos, a priori avec un sens favorable d'espace protégé et civilisé par la main de l'homme, mais aussi un sens de désintéressement. Ces connotations entrent violemment en collision avec le terme « supplices ». On suggère ainsi que, dans cet enclos, caché des regards, on peut librement commettre toutes les formes de barbarie. Le terme « jardin » est aussi relié à la fonction de cultiver. Dans ce cas, il ne s'agit pas de cultiver des substances nourrissantes et agréables, mais de se livrer au pillage des richesses naturelles et humaines. Le territoire congolais décrit par Mirbeau, espace de « supplices »¹²⁰, exprime donc une vision de l'État indépendant du Congo qu'on pourrait qualifier de crépusculaire.

La Belgique accepte officiellement le legs de Léopold II en 1908 et entreprend de mettre de l'ordre dans le territoire congolais et d'effacer le souvenir des scandales (cf. photo 1 : extrait du testament de Léopold II). Pour le bien de toutes les puissances coloniales et des avoirs économiques du Congo, il est mieux que ce chapitre se ferme. C'est bien sûr aussi d'abord l'intérêt des populations congolaises, même si le statut de colonie est loin d'être le plus satisfaisant. Mais pour mieux tourner la page, la version de l'histoire qui a été ensuite diffusée est uniquement celle des bienfaits qu'a apportés l'E.I.C. Elle raconte et glorifie les exploits de certains de ses représentants, et valorise de manière absolue le « grand dessein » du Roi. De ce fait, on peut dire qu'une partie de l'histoire a été amputée de la mémoire collective belge et congolaise. Elle laisse des « blancs » que les historiens du XXI^e siècle essaient encore de reconstituer comme en témoigne le grand nombre d'ouvrages¹²¹ à ce sujet.

Ce rappel historique qui prend en compte l'histoire officielle d'autrefois et l'histoire longtemps tenue en marge (les récits et critiques dénonçant les atrocités du système léopoldien)

sadisme colonial par Émile Van Balberghe. Bruxelles : Les Libraires momentanément réunis, coll. Documenta et opuscula, n°16, 1994, 29 p., ill.

¹¹⁹ CONRAD (Joseph), *Jeunesse, suivi de Coeur des ténèbres* [v.o. 1899]. Trad. de l'anglais par G. Jean-Aubry et André Ruyters. Paris : NRF Gallimard, 1928, 255 p.

¹²⁰ Cette formule fait bien entendu écho au titre du tableau du peintre flamand Jérôme Bosch : *Le Jardin des délices* (environ 1500).

¹²¹ Parmi ces ouvrages, on cite *Les Fantômes de Léopold II : un holocauste oublié* (Adam Hochschild : 1998, éd. or. 1998) ; *Le Crime du Congo* (Arthur Conan Doyle : 1910, éd. or. 1909).

avait pour objectif de reconstituer le contexte dans lequel s'est construite la représentation imaginaire de l'État indépendant du Congo. En effet, il est important de comprendre quels sont les facteurs et acteurs qui vont permettre de conserver une image attrayante et exotique du Congo et quels en sont les enjeux pour l'élaboration d'un discours touristique.

En mettant à nu l'inhumanité du système politique léopoldien, Morel n'a pas seulement entaché l'image du roi belge, il a aussi contribué à soupçonner le bien-fondé de l'idéologie coloniale qui prétend apporter la civilisation et l'instruction aux peuples indigènes des contrées inconnues et inexplorées. La méfiance ayant envahi la communauté internationale, on regarde désormais d'un mauvais œil les pratiques coloniales. Mais étant dans l'ère de la révolution industrielle, les colonies sont pour les puissances européennes des zones économiques nécessaires, dont les matières premières qu'elles recèlent constituent la richesse brute.

Dans cette quête de réhabilitation, la Belgique, en héritant du Congo, s'engage à redorer son blason. C'est dans ce sens que le procès de Léopold II tant souhaité par John Ariss ¹²² n'a jamais eu lieu. Le faire, cela aurait été garder les traces de ces événements gênants dans les annales historiques. La mort de Léopold II en 1909 contribue à faire tomber dans l'oubli ce scandale. L'annexion de « l'État Indépendant du Congo » qui devient officiellement le « Congo belge » en 1910 sont d'autres expressions de cette envie de rompre avec ce passé dont un corollaire est la volonté de faire du Congo, à l'inverse, une « colonie modèle » et d'en diffuser les images. Elle permet aussi de préserver, dans les représentations imaginaires occidentales, la représentation d'un territoire sûr et prospère, représentation qui culminera après la Seconde Guerre mondiale. Quelle que soit la réalité, évidemment plus nuancée, cette image est certainement de nature à favoriser le tourisme.

¹²² Missionnaire baptiste envoyé au Congo à partir de 1898. Son épouse Alice Seeley Harris est l'auteur des photographies des « mains coupées » qui sont aujourd'hui encore invoquées.

CHAPITRE 3 : LA CONSTRUCTION IMAGINAIRE DE L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

La mise en place de l'État indépendant du Congo fut un acte politique, économique et médiatique. Ce fut en effet un acte d'appropriation territoriale ayant pour finalité la fondation d'une colonie d'exploitation et pour moyen, entre autres, la construction imaginaire de cet espace. Cette phase est essentielle, car la colonisation est aussi une opération mentale ; l'appropriation territoriale concrète a besoin d'une appropriation imaginaire. Le discours, et notamment le discours littéraire, assure cette fonction, *a fortiori* à une époque où les médias de l'image sont encore peu développés. Les textes des voyageurs qui en dressent une représentation font de cet espace une donnée intellectuelle. Cette littérature de voyage se distingue de la littérature coloniale qui selon Jean-Jacques Moura est conditionnée par trois acceptions : thématique, idéologique et sociologique ¹²³.

L'imaginaire de l'État indépendant du Congo se construit au moyen d'une littérature géographique (au sens large, non spécifiquement disciplinaire) qui cartographie l'espace, d'une littérature exotique qui met en image la nature et l'autochtone, et une littérature de propagande qui valorise l'œuvre coloniale.

¹²³ MOURA°(Jean-Jacques), « Littérature coloniale et exotisme : examen d'une opposition de la théorie littéraire coloniale » in : *Regards sur les littératures coloniales*. Tome I. : *Afrique francophones : découvertes*. Paris : Harmattan, 1999, pp. 22-23.

A. L'inauguration du chemin de fer Matadi/Léopoldville : un voyage touristique ?

Transcrire les traces de son voyage dans un récit est une pratique courante chez de nombreux voyageurs. Ces derniers retracent leurs déplacements, décrivent les lieux visités et donnent un certain nombre d'informations sur les conditions du voyage. L'itinéraire occupe une place prépondérante dans la narration étant donné qu'il est essentiel à la reconfiguration spatiale des lieux investis. Son écriture impose d'abord une référentialisation du chemin suivi par le voyageur pour se rendre d'un lieu à un autre, l'objectif étant, selon Lefebvre, de « transmettre les informations qui permettront de voyager au mieux et le plus rapidement possible sur un trajet donné »¹²⁴. Ensuite s'en vient la description plus ou moins détaillée des espaces traversés ou provisoirement occupés ; cette description permet aux voyageurs de livrer leurs impressions sur les lieux visités.

Les récits de voyage de Pierre Mille et de Mandat-Grancey ne dérogent pas aux règles qui organisent cette pratique scripturale. Ils retracent l'itinéraire des deux voyageurs d'Anvers à Léopoldville. On y retrouve plusieurs notations à propos des villes d'escales, lieux visités qui sont aussi bien les objets d'un regard géographique que des déclencheurs d'impressions subjectives. Quel est l'itinéraire parcouru ? En quoi cet itinéraire enrichit-il touristiquement le voyage ? Quelle fonction ont les procédés scripturaux dans la transcription de cet imaginaire touristique ?

1) La cartographie routière du voyage Anvers-Léopoldville

Les cartes ont longtemps été considérées comme un outil de conquête pour les explorateurs, marins, militaires, etc., qui ont arpenté des territoires encore mal connus ou inexplorés afin de combler les blancs du savoir géographique. Leur usage se diversifie dans une

124 LEFEBVRE°(Camille), « Ce que l'itinéraire nous dit du voyage. Listes d'itinéraire, voyage et imaginaire spatial au Soudan central au XIX^e siècle », *Afriques* [En ligne], 02 | 2010, mis en ligne le 24 février 2011, consulté le 22 septembre 2021.

URL : <http://journals.openedition.org/afriques/835>

certaine mesure avec l'arrivée de nouveaux voyageurs qui usent à leur tour de cet outil pour transcrire leur itinéraire de voyage. Dans les récits de Pierre Mille et Mandat-Grancey, on trouve une cartographie qui retrace l'itinéraire de l'*Albertville*, le paquebot qui les transporte d'Anvers à Matadi, et l'itinéraire de nos deux voyageurs.

a. L'itinéraire de l'Albertville d'Anvers à Matadi

On recense dans les textes de Pierre Mille et Mandat-Grancey un ensemble de savoirs géographiques ¹²⁵ qui donnent plus ou moins une représentation cartographiée de l'espace. Les narrateurs font usage de la toponymie pour transcrire ces données géographiques. Ils ont en effet le souci de nommer chaque ville où ils ont fait escale. Cette référentialisation spatiale permet dans un premier temps de retracer les étapes du voyage ; dans un deuxième temps, elle contribue à la vulgarisation d'un savoir cartographique sur le Congo. On peut dès lors identifier les villes investies lors de ce voyage.

La description géographique des lieux est également un procédé employé pour dresser la cartographie du trajet de l'*Albertville*. On y apprend par exemple que Boma, alors capitale de l'État indépendant du Congo, est situé à « soixante mille environ de l'embouchure » ¹²⁶ du fleuve Congo, ou que Nioki est un petit village en aval de Matadi. Dans ces deux cas, les précisions géographiques, notamment la distance qui sépare Boma de l'océan, permettent de situer dans l'espace une ville par rapport à l'autre.

Ce besoin de situer géographiquement les lieux est suggéré implicitement dans le récit de voyage de Mandat-Grancey par la présence, d'entrée de jeu, d'une carte qui décrit la position géographique de l'État indépendant du Congo.

¹²⁵ Paul Claval définit le savoir géographique comme l'ensemble de connaissances que l'on mobilise concernant la terre, l'environnement et la manière dont les relations sociales s'ordonnent dans l'espace.

¹²⁶ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889)*, *op. cit.*, p. 33.

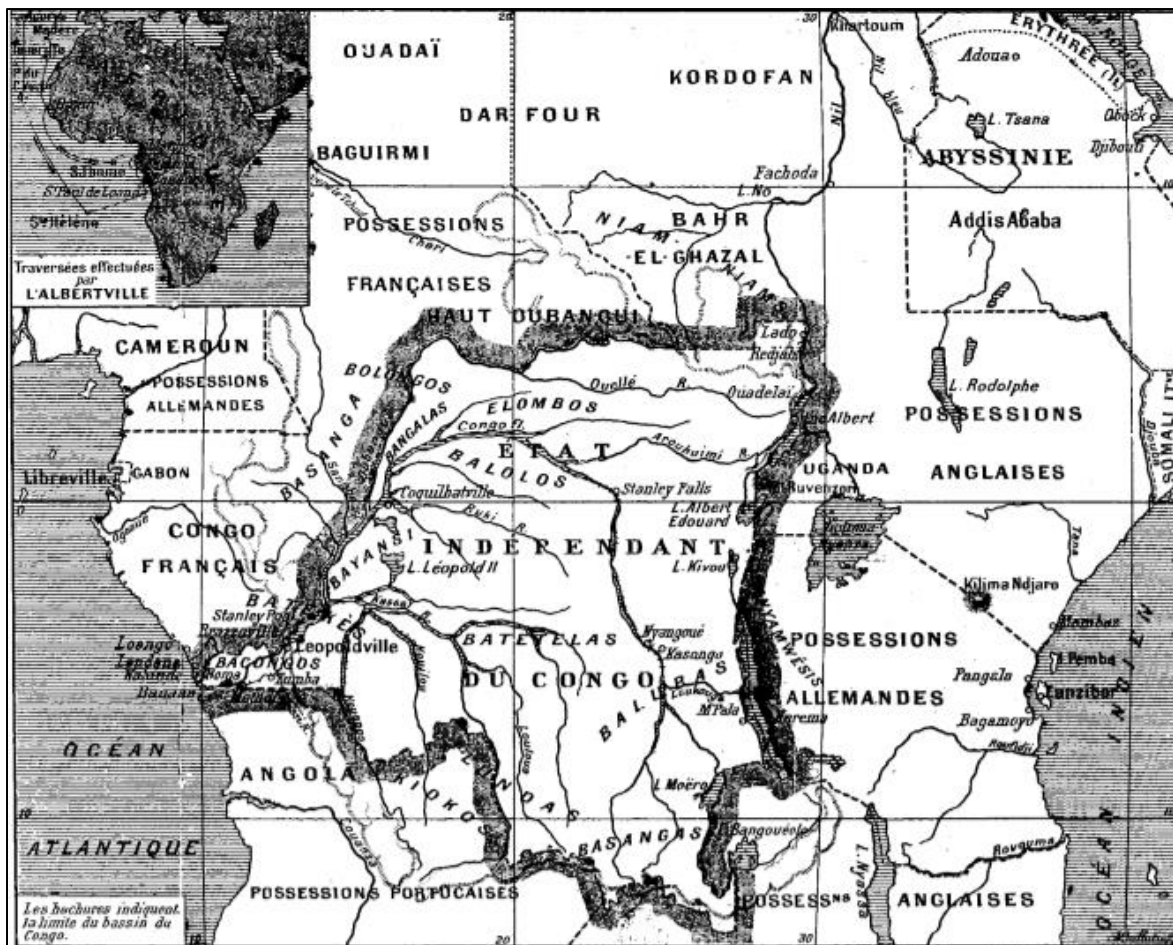


Figure 2. Carte¹²⁷

La carte ci-dessus montre, en gros plan, la situation géographique de l'État indépendant du Congo en Afrique centrale. On constate que ce dernier est entouré de part et d'autre par des zones qui, de manière significative, sont appelées possessions françaises, allemandes, anglaises et portugaises : ce qui intéresse l'auteur (ou l'éditeur) est moins la dénomination propre du lieu que la répartition des zones d'influence entre Puissances européennes. La route qui permettant de s'y rendre a longtemps été celle de Loango, un port situé actuellement en République du Congo, d'où partait une piste vers ce qui est aujourd'hui Brazzaville. Cette piste était un sentier à travers la forêt, de « six cent milles de longueur [,] qui mène à Brazzaville »¹²⁸. Il a fallu attendre l'exploration du réseau fluvial du Congo et celle des Monts de Cristal pour qu'un deuxième trajet soit découvert, sur la rive gauche du fleuve.

¹²⁷ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889)*, op. cit., p. 5.

¹²⁸ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889)*, op. cit., p. 35.

Cette carte répond à l'intention de produire une représentation spatiale de ce territoire, le but étant, comme le souligne Pierre Mille dans sa préface, de le « faire voir » aux lecteurs. Cette carte est d'autant utile aux lecteurs que cette région d'Afrique est encore peu connue ; une partie des voyageurs de l'*Albertville* n'y ont d'ailleurs jamais mis pied.

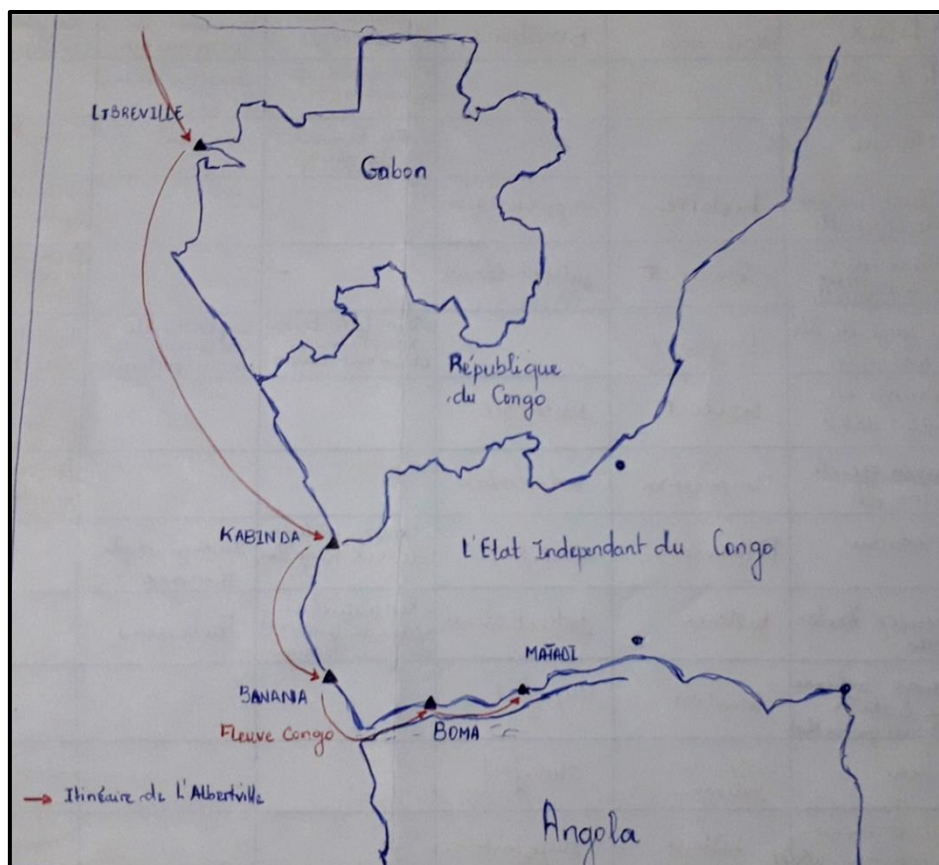
La trajectoire de l'*Albertville* est recomposée à l'aide d'une deuxième carte, insérée en haut à gauche ; le trajet aller d'Anvers à Matadi et retour de Matadi à Anvers de l'*Albertville* y est indiqué. Notre analyse se focalise sur le trajet aller puisque celui-ci constitue l'objet principal de nos deux récits. On apprend ainsi qu'une fois proche des côtes africaines, l'*Albertville* a fait escale à Libreville et à Banana pour embarquer des personnalités qui devaient assister à l'inauguration du chemin de fer. Une fois arrivé à Kabinda, il remonte le fleuve ¹²⁹ pour rallier Matadi. Les informations sur ce tronçon sont explicitement énumérées dans les récits. Le parcours de l'*Albertville* sur ce fleuve commence à la vue de la « nappe bourbeuse sillonnée de longues traînées d'une écume roussâtre » ¹³⁰ qui marque la rencontre des eaux de la mer et des eaux du fleuve. On passe dès lors d'une navigation fluide à une navigation plus secouée jusqu'à Banana. Pour rejoindre Boma, il faut remonter le courant. À cet endroit, le fleuve ¹³¹ est d'abord très large et le courant est faible. La navigation reste toutefois constante jusqu'à l'île Matéba. Boma se trouve à quelques milles en amont du fort de Chinkakassa après avoir doublé la « pointe Est de Matada », qui marque la fin de l'estuaire du fleuve. Une fois arrivé à Boma, il faut encore naviguer le long d'une rive ¹³² et contre un fort courant pour enfin atteindre Matadi.

¹²⁹ Le fleuve Congo est la seule voie de communication directe permettant de rallier l'État Indépendant du Congo (en dehors du sentier dit des Caravanes).

¹³⁰ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889)*, *op. cit.*, p. 71.

¹³¹ La partie inférieure du cours du fleuve Congo a une « très grande largeur : dix-huit ou vingt kilomètres en moyenne. [...] La rive gauche, celle qui appartient encore au Portugal, [...] est très basse, tandis que l'autre au contraire est fort élevée et à peu près aride. » – DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889)*, *op. cit.*, p. 88.

¹³² Avant qu'on arrive à Matadi, le fleuve se rétrécit à sept ou huit cents mètres de largeur et le cours d'eau devient rapide, le courant pouvant atteindre dix à douze nœuds



Croquis 1. L'itinéraire de l'Albertville d'Anvers à Matadi

Précisons que ce trajet n'est possible que parce que certaines de ces rives appartiennent à l'État indépendant du Congo ; « toute la rive droite du fleuve à partir de la côte jusqu'à Manyenga [...] » et la rive gauche en « descendant du Stanley-Pool jusqu'à Nioki [...] »¹³³ font partir de ses limites territoriales, le reste de l'embouchure revenant à l'Angola.

Ariane Devanthery établit un rapport étroit entre la route et l'itinéraire. Selon elle, les routes sont :

des morceaux d'itinéraires que le voyageur assemble au fur et à mesure de sa progression. Les villes en tête et en queue de route deviennent ainsi des carrefours à la fois géographiques, épistémiques (en prenant à droite plutôt qu'à gauche, le voyageur choisit de s'informer sur certains lieux et non sur d'autres)¹³⁴.

¹³³ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889), op cit.*, p. 68.

¹³⁴ DEVANTHERY^o(Ariane), « Entre itinéraires et trajets : représentations des déplacements dans les guides de voyage au tournant du XIX^e siècle », *In Situ* [En ligne], 15 | 2011, mis en ligne le 29 Juin 2011, consulté le 25 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/661>

Cette route fluviale décrite dans les textes peut être considérée comme un « morceau d'itinéraire » qu'effectue l'*Albertville* pour se rendre à Matadi. On déduit ainsi que son itinéraire comporte deux routes : la première est celle qui lui permet de traverser la mer ; la deuxième est celle du fleuve Congo. Le fleuve est en ce sens un « carrefour géographique », puisque l'entrée dans celui-ci conditionne la trajectoire de l'*Albertville*, ensuite un « carrefour épistémique », puisqu'il permet aux voyageurs d'obtenir un savoir géographique sur la route du fleuve.

Nous retiendrons que les données géographiques partagées par les narrateurs permettent de retracer la route fluviale qui mène l'*Albertville* à Matadi. Le savoir cartographique qu'ils divulguent apporte plusieurs informations sur les conditions de voyage, la trajectoire, mais aussi les étapes du trajet. Dès lors, ces informations ne retracent plus la trajectoire, mais l'itinéraire du bateau. C'est dans ce sens qu'Ariane Deanthéry soutient que l'itinéraire est « plus qu'une route : C'est une route sélectionnée et jalonnée de savoirs, [...] »¹³⁵. Ce recours à la cartographie est déjà présent au temps des explorations. Camille Lefebvre relève qu'il s'agit d'une pratique courante chez plusieurs explorateurs au XVIII^e siècle. Ces derniers utilisaient les cartes pour rapporter « les lieux d'étape d'après les routiers qui construisent journallement les détails des abords des stations et les itinéraires, déterminent les latitudes des premières stations et rectifient les erreurs des premières cartes fournies »¹³⁶. Cet usage de la cartographie est cependant différent chez Pierre Mille et Mandat-Grancey pour qui ce voyage n'a pas les mêmes objectifs. D'où l'intérêt de la section suivante qui met en exergue l'usage de la cartographie dans le récit de voyage.

b. Quel emploi de la cartographie géographique ?

L'histoire coloniale nous enseigne que la cartographie a été un instrument stratégique utilisé par les géographes et militaires¹³⁷, etc. pour mettre en évidence les enjeux

¹³⁵ VAN SCHUYLENBERGH^o(Patricia), « Arpenter le territoire congolais. Savoirs géographiques, ressources militaires et expansion coloniale », in : *Territoires impériaux : une histoire spatiale du fait colonial*. Paris : Publication la Sorbonne, 2011, p. 92.

¹³⁶ DEVANTHERY^o(A.), « Entre itinéraires et trajets : représentations des déplacements dans les guides de voyage au tournant du XIX^e siècle », *art. cit.*, p. 92.

¹³⁷ Patricia Van Schuylenbergh évoque, dans son article : « Arpenter le territoire congolais. Savoirs géographiques, ressources militaires et expansion coloniale », le rôle de l'armée dans la constitution des savoirs cartographiques. Recevant dans les années 1830-1882, pour la

économiques¹³⁸ et politiques de l'État indépendant du Congo. Ce savoir cartographique répondait, rappelons-le, au projet expansionniste de Léopold II en Afrique centrale. La cartographie a ainsi d'abord servi à construire un savoir sur l'espace en le nommant (voir Lefebvre), Stanley ayant joué un grand rôle dans l'élaboration de ce savoir. L'un des héritages les plus prestigieux de ses explorations est, sans aucun doute, sa participation à la toponymie cartographique du Congo. Il a aussi aidé à constituer les frontières de ce territoire¹³⁹. Là encore, son rôle dans la territorialisation de l'État indépendant du Congo fut déterminant. Ces cartes ont enfin permis de construire un savoir géographique sur l'Afrique centrale ; outre les intérêts coloniaux qui ont attiré les nations européennes, l'intérêt scientifique, celui de découvrir les mystères de l'Afrique centrale, est à l'origine de sa mise en carte. La cartographie eut donc un usage utilitaire durant la colonisation.

Dans les mains d'un voyageur, à l'exemple de Pierre Mille et Mandat-Grancey, cet instrument géographique est utilisé à d'autres fins : il devient un instrument de témoignage. Son emploi dans le texte conforte cette hypothèse. En effet, la cartographie spatiale des lieux parcourus par l'*Albertville* permet de témoigner premièrement de la réalisation du voyage puisqu'elle certifie le déplacement physique du voyageur. Deuxièmement, elle témoigne de la fonctionnalité des routes, notamment celui du trajet naval sur le fleuve Congo ; longtemps considéré comme un territoire difficile d'accès, le parcours qu'emprunte l'*Albertville* sur le fleuve montre que l'on peut désormais facilement se rendre au Congo.

On se rend par ailleurs compte que la cartographie permet d'avoir des connaissances topographiques sur le fleuve Congo. Il s'agit des informations sur la longitude et sur la force des courants, le type de paysage qu'on rencontre. À ces données s'ajoutent également des informations sur le type de bateau qui peut remonter le fleuve. Mandat-Grancey explique qu'il faut « des navires relativement plats capables de fournir une très grande vitesse pour remonter

plupart, une formation en cartographie, plus précisément en géographie astronomique, les militaires de l'AIA relèvent ainsi, pendant la mission « Crespel-Cambier », plusieurs données qui vont renouveler les anciennes cartes sur l'Afrique.

¹³⁸ Selon Patricia Van Schuylenbergh, les cartes géographiques ont favorisé l'essor du commerce, de la navigation et de l'industrie de l'État indépendant du Congo.

¹³⁹ Des traités exclusifs sont signés auprès des chefs congolais en 1880 à Vivi, à Isanghila, à Manyanga, à Ngombi, à Léopolville, à Ndanganga, près de Manyanga, à Msuata, à Lufunctu et près de Manyanga. L'acquisition de ces titres territoriaux permet à Léopold II d'entrer en possession d'un territoire immense.

le fleuve »¹⁴⁰. Pour répondre à cette condition, l'*Albertville* a dû décharger à Banana, des tonnes de charbon pour s'alléger et favoriser sa puissance de propulsion, sans quoi la remontée du fleuve aurait été impossible : autant de données qui permettent aux lecteurs d'avoir une idée des difficultés que comporte ce voyage. Ceci nous amène à penser que l'angle de vue d'après lequel ces informations sont transmises est celui d'un voyageur qui transcrit aux futurs voyageurs des renseignements sur l'itinéraire de son voyage. La fonction utilitaire de la cartographie a ici pour but d'instruire le lecteur en induisant un savoir pratique à propos des conditions de voyages.

Il existe ainsi une différence flagrante dans l'utilisation de cet outil géographique. Chez les militaires, la cartographie est un outil de conquête ; elle marque une acquisition territoriale. Elle sert dans ce cas à identifier un espace et à s'octroyer des droits de propriété à son sujet. Pour le géographe, il s'agit d'une conquête de savoir. Pour le voyageur, outre le renouvellement ou la confirmation d'un savoir géographique, son utilisation a une fonction pédagogique : elle instruit le lecteur ignorant et lui permet d'agrandir ses connaissances.

2) Les marques de l'itinérance du voyageur

Voyager est un acte qui suppose le déplacement d'un individu d'un point A à un point B. Il peut s'effectuer soit à l'aide d'un moyen de transport (train, cheval, bateau, etc.) soit à pied ; il y a plusieurs siècles, la marche était l'unique moyen migratoire. Cette pratique demande souvent l'organisation d'un circuit de voyage ; il s'agit de déterminer les étapes et la durée des séjours dans chaque ville d'escale. Pour nos deux narrateurs, l'itinéraire comporte les villes d'escales, mais également par lesquelles ils sont seulement passés.

Nous nous intéresserons donc aux marques d'itinéraire du voyageur, autrement dit, à l'écriture de l'itinéraire de voyage d'une part, aux indices temporels ou référentiels qui permettent de retracer l'itinérance du voyageur, d'autre part.

¹⁴⁰ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889)*, op. cit., p. 57.

a. L'itinéraire du voyage de Matadi à Léopoldville

Tels des marins tenant un carnet de bord, Mille et Mandat-Grancey transcrivent leur itinéraire dans leur récit. Cet itinéraire comporte aussi bien leur voyage abord de l'*Albertville* que les balades qu'ils entreprennent dans les villes qu'ils visitent ainsi que la remontée du fleuve Congo. Cet itinéraire est cependant incomplet puisqu'il ne restitue qu'une partie du voyage ; en effet, une fois arrivés à Matadi, Pierre Mille et Mandat-Grancey ont recours à un autre moyen de transport, à savoir le chemin de fer, pour rallier Léopoldville lieu où prend fin la cérémonie. Ce voyage en train concerne principalement les villes de Matadi, Tumba et le Stanley-Pool.

Dans les deux récits de voyage que nous étudions, les narrateurs ont recours à plusieurs procédés littéraires pour retracer leur itinéraire. Comme dans la carte géographique, ils ont recours à la référentialisation toponymique. L'analyse de la table des matières, notamment de l'importance des noms de ville dans les titres de chapitre, permet d'étayer nos propos. Dans *Au Congo (1889)*, les titres de cinq chapitres sur sept comportent le nom de villes : chapitre I : « Libreville », chapitre II : « Kabinda et Banana » ; chapitre III : « Boma » ; chapitre IV : « Matadi » ; chapitre VI : « Brazzaville ». Dans *Au Congo Belge*, les sous-titres du chapitre II : « Le bas fleuve » et de chapitre III : « De Matadi à Stanley-Pool », recourent aussi à une nomination spatiale. La toponymie des villes mises ici à l'honneur permet au narrateur de structurer la trame narrative de son récit, la nomination d'une ville correspondant à une étape du voyage. La référentialisation joue de ce fait un rôle important dans l'écriture de l'itinéraire des voyageurs.

Hormis ce procédé commun avec la cartographie, les narrateurs ont recours aux indicateurs temporels. Ces derniers jouent en général deux fonctions dans le récit. Premièrement, ils ont une fonction narrative, celle de situer les actions du voyageur dans le temps, avec un effet de réalisme. Deuxièmement, ils apportent des précisions complémentaires (d'ordre temporel) sur l'itinéraire des voyageurs, singulièrement concernant la durée. Cette analyse s'intéresse uniquement au deuxième rôle énuméré plus qu'il s'agit de montrer la fonction de ces indicateurs temporels dans la reconstitution de l'itinéraire des voyageurs. Dans les textes, les narrateurs ont recours à des notifications temporelles telles que les dates. L'usage de ces indicateurs temporels est récurrent dans le récit de Pierre Mille. Souvent présent en début de chapitre ou de paragraphe, il utilise ce marqueur pour indiquer l'heure de son arrivée dans une ville ; le jour, le mois et l'année sont inscrits. Le tableau ci-dessous, qui met en corrélation les villes d'escales et les dates du séjour ou de la rédaction, permet d'illustrer notre propos.

Tableau 1. Tableau récapitulatif de l'itinéraire de l'*Albertville*

Villes d'escale	Dates
Libreville	29 juin 1898
Kabinda	1 ^{er} juillet
Banana	1 ^{er} juillet (à deux heures)
Boma	
Matadi	Du 2 juillet au 10 juillet
Toumba	
Brazzaville	
Stanley-Pool ¹⁴¹	

D'après ces informations, le voyage de Libreville au Stanley-Pool s'est déroulé durant douze jours ; du 29 juin au 1er juillet, les voyageurs à bord de l'*Albertville* ont atteint les villes de Libreville, Kabinda et Banana. Du 1er juillet au 10 juillet, ils ont parcouru le trajet de Matadi jusqu'au Stanley-Pool. Les dates permettent dès lors d'évaluer le temps passé dans les villes d'escales, à l'exception de Tumba, Brazzaville et du Stanley-Pool. La durée du voyageur en ces lieux n'est pas explicitement précisée. Par ailleurs, le temps que les voyageurs mettent pour aller de Matadi au Stanley-Pool, soit dix jours sur douze, permet d'affirmer que ces deux lieux ont constitué les principaux points de visite. Ce qui est tout à fait normal en raison du but de ce voyage qui est d'assister à l'inauguration du chemin de fer. L'énumération consécutive des dates peut aussi être sujette à interprétation. Elle permet de retracer l'itinéraire du voyageur d'une ville à une autre.

Les marqueurs temporels sont rarement utilisés, ou du moins n'ont pas la même importance, dans la structuration narrative chez Mandat-Grancey. Ces données habillent et restituent les informations complémentaires à la lecture de carte de la situation spatiale de l'État indépendant du Congo et retracent l'itinéraire de l'*Albertville*. Ils participent dans un premier

¹⁴¹ Le Stanley Pool, aujourd'hui Pool Malebo, est l'espèce de lac intérieur formé par le fleuve Congo, au bord duquel se trouvent Brazzaville et Léopoldville, aujourd'hui Kinshasa ; dans sa plus grande extension, il mesure 35 kilomètres de long et 23 kilomètres de large. Léopoldville n'est pas encore la capitale du pays : c'est alors un poste de passage, et surtout le point d'arrivée du chemin de fer et le port d'embarquement des navires qui remontent ensuite le fleuve jusqu'à Stanleyville.

temps à l'élaboration du savoir cartographique puisque, selon Lefebvre, une cartographie doit contenir « des informations relatives à la succession des lieux et une mesure de temps »¹⁴². Pierre Mille combine pour sa part toponymie et référent temporel pour retranscrire son itinéraire. Il a de ce fait recours à une autre catégorie d'indicateurs temporels à savoir les locutions temporelles. Il s'agit d'expressions telles que : « au coucher du soleil »¹⁴³, « après le dîner »¹⁴⁴, « le lendemain matin »¹⁴⁵ etc., servant d'indicateurs pour situer son voyage dans le temps. On apprend par exemple que c'est « à quatre heures, avant l'aube »¹⁴⁶ que Pierre Mille et ses compagnons de voyage quittent Matadi pour le Stanley-Pool ; que l'escale à Libreville a duré à peine « cinq heures » ; que c'est précisément « à deux heures », le 1^{er} juillet, que l'*Albertville* entre en territoire congolais. Ces indicateurs temporels apportent ainsi des précisions sur la durée des trajets.

Il est donc évident qu'aussi bien chez Pierre Mille que chez Mandat-Grancey, les marqueurs temporels et la référentialisation toponymique sont employés pour retracer l'itinéraire de leur voyage à bord des moyens de locomotion et ceux de leur promenade dans les villes d'escales.

b. Les promenades du voyageur

En dehors du voyage avec l'*Albertville*, les excursions que mènent Pierre Mille et Mandat-Grancey constituent une autre partie de leur itinéraire. En effet, ils utilisent des moyens de locomotion pour se déplacer d'une ville à une autre et pratiquent la promenade. Cette dernière est essentielle à la pratique touristique parce que « la lenteur de la progression pédestre, la fréquence et la liberté induite par la promenade ou la flânerie n'entraînent pas les mêmes rapports au lieu que les modes de circulation rapide [bateau, train] »¹⁴⁷.

Selon Hugo Sert, la promenade est une marche « désintéressée, gratuite et "inutile", qui ne veut aller nulle part » : ce type de marche est opposé à celle dont la pratique a « une cause,

¹⁴² LEFEBVRE°(C.), « Ce que l'itinéraire nous dit du voyage... », *art. cit.*

¹⁴³ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 54.

¹⁴⁴ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 54.

¹⁴⁵ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889), op. cit.*, p. 67.

¹⁴⁶ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 55.

¹⁴⁷ MEAUX°(Daniel) ; MOUREY°(Jean-Pierre), *Le Paysage au Rythme du voyage*. Saint-Etienne : Publication de l'université de Saint-Etienne, coll. Travaux du CIEREC, 2011, p. 336.

un but, un itinéraire précis et une unité immédiate et pratique »¹⁴⁸. Plus proche de la flânerie romantique, cette forme de déplacement est pratiquée par nos deux voyageurs, qui feignent d’y entraîner leurs lecteurs. Ainsi, quand Pierre Mille écrit : « promenons-nous »¹⁴⁹, il invite ceux-ci à le suivre tout au long de ses déambulations. La promenade est le moyen qu’il a utilisé pour avoir une représentation plus approfondie des villes. Il en est de même pour Mandat-Grancey. À plusieurs reprises, il emploie également le terme « promenade » pour parler des excursions qu’il mène. Il se balade ainsi à Libreville, à Banana, à Boma, à Matadi, à Toumba et à Brazzaville.

La narration de ces promenades impose au narrateur une progression linéaire reconstituant des lieux visités, le lecteur ayant de cette façon l’impression de découvrir ces lieux en même temps que le voyageur. Le récit devient un compte rendu restituant ce que le voyageur a vu et ce qu’il en pense. Il semble que ce mode de déplacement conditionne, d’une certaine mesure, l’écriture de l’itinéraire de nos voyageurs puisqu’on passe d’une cartographie géographique à une approche sensible. Le rythme de déplacement n’étant pas le même, la promenade donne plus de marge au voyageur pour investir l’espace. Cela est un avantage pour lui car, il peut emmagasiner plus de données sur l’espace. Son regard sur le lieu n’est par ailleurs plus conditionné par un sens (il s’agit le plus souvent de la vue), puisqu’il peut solliciter d’autres perceptions, notamment les émotions, pour appréhender un lieu.

Chez Pierre Mille, les choses vues lors des balades sont très pauvres et rares dans la narration. Les adverbes et les locutions adverbiales temporels utilisés pour combler ce vide descriptif ne permettent pas d’identifier concrètement les lieux parcourus. Ces descriptions sont dès lors vagues. Mandat-Grancey, en revanche, s’étend davantage dans le récit de ses balades. Les rencontres du voyageur avec les populations autochtones et les administrateurs coloniaux servent de marqueurs et retracent l’évolution de son parcours. Pour montrer le rôle de ces rencontres dans la traçabilité de son itinéraire, nous avons dressé un tableau récapitulatif de ces personnages mis en corrélation avec les lieux qu’il visite.

¹⁴⁸ SERT°(Hugo), « Errances et mélange des genres : la promenade littéraire en question ». Université Denis-Diderot, Paris VII, CERILAC. Séminaire du RIM, 2014.
URL :http://www.cellf.parissorbonne.fr/sites/default/files/articles/hugo_sert_errances_melanges_genres_retour.pdf – c. 21.05.2020.

¹⁴⁹ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 16.

Lieux	Personnes rencontrées	Sujet de conversation
Libreville	Monsieur Maurice Donnay	La grève des femmes
Petit wharf ¹⁵⁰ de Libreville	Le Commandant de la Cigogne (un camarade de Marine)	Conversation sur le système colonial français
Marché de Libreville	Une femme M'pongwe	Conversation sur la physionomie des M'pongwes
Au large des côtes de Kabinda	Don Luiz Leitao Xavier (le Capitaine du vaisseau de la marine portugaise)	Conversation sur l'accoutrement vestimentaire
Banana	Six négrillons	Les autochtones et les chiques
Première factorerie	Deux factoriens : un vieil hollandais et un jeune portugais	Conversation sur le métier de factorien et description du peuple bangala
Sur le chemin du wharf de Banana	Un magistrat	La transformation des colons en colonie
Au wharf de Banana	Le Général Daelman et cinq matelots.	La mort des fils du Général Daelman

Tableau 2. Tableau récapitulatif des rencontres de Mandat-Grancey de Libreville à Banana

L'analyse de ce tableau permet de constater premièrement que Mandat-Grancey parcourt, lors de ses promenades, aussi bien des lieux aménagés par le colonisateur que des lieux populaires fréquentés par les autochtones. Parmi les premiers, on trouve la première factorerie et les wharfs de Libreville et de Banana. Quant au marché de Libreville, c'est un exemple de lieu populaire, qui est aussi un lieu de rencontre et de mélange des populations, à la fois traditionnel et moderne. Précisons que ces visites s'effectuent toujours en présence d'un guide. Il s'agit dans la plupart de cas d'un agent de l'administration territoriale ¹⁵¹ qui, par courtoisie ou pour d'autres motifs comme celui de profiter lui-même d'une promenade et de la conversation avec un Européen récemment arrivé, peut-être porteur de nouvelles, s'adonne à cette tâche.

On remarquera que ce type d'accompagnement suppose que les visiteurs soient encore peu nombreux : ce sont tous, de ce point de vue, ce qu'on appelle des « hôtes de marque »,

¹⁵⁰ Il s'agit d'un appontement en bois ou en métal, construit de manière perpendiculaire par rapport à la rive, pour faciliter l'embarquement et le débarquement si la rive elle-même n'est pas aménagée à cette fin.

¹⁵¹ D'un grade variable en fonction de l'importance relative du visiteur.

susceptibles d'une attention particulière, dont on peut aussi conformer le point de vue à celui de l'administration locale. Par ailleurs, le fait que des administrateurs coloniaux servent de guide aux visiteurs européens marque le tournant du « savoir géographique écrit » ; l'époque du « savoir géographique vernaculaire », lorsque les Européens avaient besoin du savoir des autochtones pour parcourir le territoire, est révolue.

Deuxièmement, on voit que chaque lieu visité est lié à une personne ou à un groupe de personnes. Prenons l'exemple du vieil Hollandais et du jeune Portugais qu'il rencontre dans la première factorerie à Banana. La fonction sociale de ce lieu montre que ces deux personnages sont des commerçants, non pas des fonctionnaires. La mémoire a associé les personnes rencontrées et le lieu, les unes facilitant à la fois le souvenir de l'autre et le récit de l'épisode. Le marché de Libreville est quant à lui lié à la description d'une jeune femme pahouine. Chaque rencontre avec un protagoniste permet de ce fait d'acquérir un souvenir sur l'espace. La dimension physique de l'espace qui servait de grille référentielle dans la cartographie est délaissée pour la dimension mémorielle, qui s'appuie sur le souvenir de données sensibles, donc corporelles : c'est pour cela que la promenade à pied est déterminante. Les rencontres du voyageur participent donc directement à la constitution de la narrativité de son itinérance.

3) La cartographie subjective du voyage

Dans cette section, nous verrons comment l'itinéraire de nos deux voyageurs devient une itinérance dès l'instant où les narrateurs dressent une cartographie émotionnelle des lieux parcourus. Pascal Argot définit la carte subjective comme

la vision qu'a une personne ou un groupe de son territoire, de sa ville, à un moment donné. Elle ne se fonde pas sur des données réelles (comme la distance, la disposition et la fonction sociale des lieux...) mais sur les impressions des habitants, les souvenirs, les histoires de lieux intimes ou non, les croyances ¹⁵².

¹⁵² ARGOT^o(Pascal), « Le Carnet de voyage (intermédia) de l'esthétique géographique, de la cartographie sensible et de l'image composée à l'itinéraire culturel et touristique », in : *Cartographier les récits*. Clermont-Ferrand : Presses universitaire Blaise Pascal, CERAMAC, 2017, p. 103.

La perception de l'espace dans la cartographie subjective se différencie ainsi de celle de la carte géographique puisqu'elle fait, des affects, le moyen par lequel le narrateur se souvient et restitue une représentation lisible du lieu. Lire la carte subjective de Pierre Mille et de Mandat-Grancey revient à étudier la « valeur émotionnelle » des lieux qu'ils parcourent.

Ce concept de « carte émotionnelle » est très en vogue dans le domaine artistique (paysage, architecture, peinture), notamment avec les travaux d'Anne Volvey et Élise Olmedo ¹⁵³. D'après Élise Olmedo, c'est l'historien Christian Jacob (1992) et le chercheur John Brian (1995) qui en sont les précurseurs. La dimension subjective étudiée dans la carte émotionnelle se rapproche du *mapping*, concept étudié en sciences sociales. En ce qui concerne le domaine géographique, cette analyse constitue un courant à part entière dans la géographie anglophone ¹⁵⁴. Ce n'est que très récemment qu'elle est devenue le champ d'investigation de certains géographes français. Nous aurons recours à la géocritique ¹⁵⁵ dans nos analyses.

a. Itinéraire et émotions

Dans les textes de nos auteurs, l'espace est cartographié à partir d'une géographie subjective ; autrement dit, les lieux sont décrits en fonction du ressenti, des sentiments éprouvés ou des souvenirs qui se sont réveillés dans la conscience du voyageur. Cette représentation de l'espace n'est possible que parce que des procédés stylistiques permettent de transcrire dans l'ordre du dicible le langage émotionnel du voyageur à propos de ces lieux. C'est dans ce sens

¹⁵³ Cf. OLMEDO (Élise), *Cartographie sensible : tracer une géographie du vécu par la recherche-création*. Thèse de doctorat en géographie sous la direction de Jean-Marc Besse. Paris 1, 2015. Les publications scientifiques de l'auteur, dont : « Médiatiser les récits. Expérimentations croisées de cartographie sensible et narrative » (2016) ; « Conceptualité et sensibilité dans la carte sensible. Concepts au prisme de l'épistémologie de la cartographie » etc., étudient cette notion.

¹⁵⁴ La « géographie émotionnelle » qui s'est développée dans la géographie anglophone étudie la relation entre espace et humain. Plusieurs penseurs tels que Jean Bonnemaïson défendent la thèse que les émotions participent « à notre manière de nous identifier à l'espace, de l'habiter, de nous y déplacer et de le pratiquer ou d'agir sur lui ». En ce sens, les émotions sont des outils de compréhensions de l'espace.

¹⁵⁵ L'approche géocritique que nous sollicitons est un concept de Bertrand Westphal. Pour Michel Collot, cette approche est différente de la géographie référentielle : la géocritique étudie non pas le pays, mais l'image du pays, c'est-à-dire le paysage et non la carte.

que Sylvie Lardon pense que la cartographie littéraire ou subjective a su apporter la dimension sensible qui manquait aux représentations euclidiennes des cartes quand elle dit que

les cinq sens ne suffisent pas à capter toutes les odeurs et les saveurs. Il faut aussi du rêve et des songes, de la magie et des mystères pour garder longtemps après ce vaste sentiment de communication avec les êtres et les choses ¹⁵⁶.

Dans ces propos, elle pointe du doigt les insuffisances représentatives des cartes classiques, qui ne parviennent pas à transcrire les émotions du voyageur. La géographie littéraire apporte une solution à cette carence. Nos auteurs ont recours à la cartographie subjective pour habiter, en quelque sorte, les lieux qu'ils parcourent. Pour lire et analyser le déploiement de cette géographie, nous dressons deux tableaux systématiques des lieux visités.

Villes	Lieux	Formes narratives	Émotions transmises
LIBREVILLE	Petit wharf		
	Le marché	Description impressionniste	Pittoresque
	Jardin d'essai	Description historique	Intérêt colonial
KABINDA	Tamatave chez la princesse Juliette	Description mémorielle	Nostalgie
	Au large des côtes de Kabinda	Description impressionniste	Pittoresque
BANANA	Banana en 1845	Description mémorielle	Nostalgie
	Paysage de Banana	Description impressionniste	Pittoresque
	Lieu non précisé	Description impressionniste	Pittoresque
	Première factorerie	Description historique	Intérêt colonial
	Réserve indienne du Dakota (Amérique du Nord)	Description mémorielle	Nostalgie

¹⁵⁶ LARDON^o(Sylvie), « “Les mobiles de chorèmes” et “chorèmes en aquarelle” pour cartographier les récits de voyage au cœur des territoires. Expériences personnelles », in : *Cartographier les récits*. Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, coll. CEREMAC, n°35, p. 173.

	Chine	Histoire intime	
	Au wharf	Histoire intime	Nostalgie
	Paysage en remontant la rivière	Description impressionniste	Pittoresque
	Factoreries abandonnées	Description mémorielle	Intérêt colonial
MATEBA	Matéba	Description historique et impressionniste	Intérêt colonial et pittoresque
	Le fort de Chinkakassa	Description historique	Intérêt colonial
BOMA	Boma	Description historique	Intérêt colonial
	Église près de l'hôpital	Description impressionniste	Pittoresque
	Lieu non précisé	Histoire intime	
	Lieu non précisé	Histoire intime	
	Aux bibelots de Matadi		
	Les maisons portugaises	Description impressionniste	Pittoresque
MATADI	Matadi (paysage)	Description impressionniste	Pittoresque
	Hôtel Belgica	Description impressionniste	Pittoresque
	Chine	Description mémorielle	Nostalgie
	Matadi (visite gare et atelier)	Description impressionniste	Pittoresque

Tableau 3. Cartographie sensible de Mandat-Grancey

Villes	Lieux	Formes narratives	Émotions
LIBREVILLE	Libreville		
	Jardin d'essai	Description historique	Intérêt colonial

KABINDA	Kabinda	Description historique	Intérêt colonial
BANANA	Banana	Description impressionniste	Pittoresque
MATEBA	Matéba	Description historique	Intérêt colonial
	Paysage Matéba	Description impressionniste	Pittoresque
	Le Fort de Chinkakassa	Description historique	Intérêt colonial
BOMA	Boma	Description historique	Intérêt colonial
	Église près de l'hôpital	Description impressionniste	Pittoresque
	Chaudron d'Enfer	Description impressionniste	Pittoresque
MATADI	Matadi	Description historique	Intérêt colonial
	Hôpital de Kinkanda	Description mémorielle	Nostalgie
	Visite de la bibliothèque	Description impressionniste	Pittoresque

Tableau 4. Cartographie sensible de Pierre Mille

La lecture de ces tableaux permet de voir que les voyageurs entretiennent une relation subjective avec les lieux qu'ils visitent. Tel est le cas de Mandat-Grancey qui, lors de sa visite au cimetière des navires à Libreville, est submergé de nostalgie à la vue de la Guerrière, navire dans lequel il a « figuré comme enseigne, pendant quelques jours, en l'an de grâce 1868, quand le guidon du commandant de la station du Japon flottait à son artimon »¹⁵⁷. Il reconnaît le bateau grâce à une des deux statues en bois, disposée à côté d'un petit wharf, qui se trouvait être la « figure de proue » du navire. L'histoire qui le lie à ce navire est celle de son passé de marin qui se superpose à la perception du cimetière des navires. C'est donc par l'intermédiaire de ces souvenirs nostalgiques que Mandat-Grancey « habite » certains lieux.

¹⁵⁷

DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889)*, op. cit., p. 42.

En dehors de la nostalgie, l'intérêt historique constitue une autre ressource imaginaire pour le voyageur. Ce dernier s'en sert pour enrichir sa représentation des lieux. La description que donne Pierre Mille du port du fort de Chinkakassa illustre nos propos ; c'était un

ouvrage solide et dont l'importance est encore exagérée par les Congolais, qui paraissent souvent envier la gloire Marseillaise [*sic*]. Il a coûté trois millions, disent les uns ; six, affirment les autres. Le budget de l'État lui-même ne me donne pas de renseignements exacts sur ce point, car il est certain que la caisse privée du roi Léopold a très largement contribué à l'achèvement et à l'armement du fort ¹⁵⁸.

Situé entre Matéba et Boma, cet édifice de guerre a été construit en 1891 par l'E.I.C. pour défendre l'entrée du fleuve Congo. Cette description apporte plusieurs informations sur l'architecture du fort. Il est dit que c'est un édifice « solide ». Ce simple détail architectural a une grande importance puisqu'il sert de justificatif aux informations d'ordre budgétaire. En effet, la robustesse du port témoigne des moyens financiers engagés pour le construire : trois millions, ou peut-être le double, supposément payés par la fortune privée de Léopold II. Cette somme colossale se veut à l'image de cette réalisation, par ailleurs comparée au fort Saint-Jean de Marseille, édifice datant XVII^e siècle et connu pour sa robustesse. Pierre Mille s'appuie ainsi sur l'histoire de la construction du port Chinkakassa pour construire un imaginaire touristique qui relie aussi deux sites très étrangers l'un à l'autre, mais susceptibles de figurer dans une sorte de mémoire collective des touristes européens ; en l'occurrence, il s'agit des touristes français, puisque Mille s'adresse essentiellement à des lecteurs situés dans son propre pays ¹⁵⁹.

Nos deux voyageurs ont aussi très souvent recours à une description qu'on peut qualifier d'impressionniste (non par allusion précise à un mouvement dans l'histoire de la peinture, mais au sens de « témoignant d'une impression subjective, d'un sentiment éprouvé à tel moment et dans tel lieu » ¹⁶⁰). L'un des exemples qui selon nous en rend le mieux compte, c'est la représentation que donne Pierre Mille de Banana. Il décrit en effet cette ville située entre Kabinda et Matéba comme « un amas de sable mouillé comme une éponge, où croissent des

¹⁵⁸ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 26.

¹⁵⁹ Même si Marseille est encore, en cette fin du XIX^e siècle, un port très international où l'on s'embarque aussi pour les ports de la côte atlantique de l'Afrique ; Bordeaux pour la France et Anvers pour la Belgique assureront plus tard l'essentiel de cette fonction.

¹⁶⁰ Définition impressionniste : « Qui ne veut se fonder que sur l'impression ressentie », « Qui n'est pas rigoureux, qui ne repose que sur des intuitions. Synon. *intuitif, subjectif* » (<https://www.cnrtl.fr/definition/impressionniste> - c. 26.10.2021)

dattiers sauvages et une centaine de beaux cocotiers plantés par les Européens »¹⁶¹, un lieu qui offre « peu de chose » à voir. Cette description est pauvre en information. Elle s'enrichit grâce à cette précision « qu'on [y] meurt beaucoup »¹⁶², qui en dit long sur la représentation qu'il s'en fait, et peut-être sur le peu d'envie qu'il a d'y passer beaucoup de temps. L'image du cimetière et sa rencontre avec le général Daëلمان nourrissent cet imaginaire mortuaire de Banana. La situation géographique du cimetière, la croix funéraire portée par le général Daëلمان et l'évocation de la mort de ses fils (l'un enterré à Matadi et l'autre à Banana) sont autant de faits qui marquent la perception de Pierre Mille et donnent de cette agglomération une représentation funèbre. À une description physique de Banana se superpose ainsi un imaginaire mortuaire.

Il apparaît ainsi que les valeurs émotionnelles exprimant ce que nous appelons l'intérêt colonial (l'attention plus intellectuelle et documentaire accordée à un aspect de la réalité que la présence européenne a modifié : construction, monument, etc.) et le pittoresque (la sensibilité à un aspect de la réalité davantage lié au plaisir ou à la curiosité, soit dans le décor naturel soit dans les groupes sociaux rencontrés, spécialement autochtones) sont les plus fréquentes chez Mandat-Grancey. L'étonnement et l'émerveillement est ce qu'il ressent quand il juge un lieu à partir de ses premières impressions. Quant à Pierre Mille, l'inquiétude et l'admiration sont les émotions qu'il sollicite le plus (ou qui le sollicitent le plus), et elles ont une dimension politique plus marquée¹⁶³. Il les utilise pour montrer l'intérêt colonial d'un lieu. La description historique qu'il fait du jardin d'essai de Libreville en est l'exemple. Cette initiative coloniale française, qui selon lui est louable, serait plus rentable si elle était située au Congo-Brazzaville : on comprend en quel sens son point de vue est plus politique : il se place davantage dans la posture d'un intellectuel de son pays, la France, prenant en compte ses intérêts et formulant des perspectives d'action.

¹⁶¹ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 24.

¹⁶² MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 24.

¹⁶³ Selon Pauline Guinard et Benedicte Tratnjek, les émotions peuvent avoir une dimension politique. Ceci peut se comprendre à trois niveaux : les émotions suscitent les réactions et les actions politiques ; les émotions peuvent être instrumentalisées par des acteurs politiques ; le déni ou l'oubli des études des émotions dans la géographie serait dû à vision politique de la géographie.

D'une manière générale, ces appropriations visibles (nom des lieux) et invisibles (imaginaire du lieu) de l'espace révèlent du rapport de complémentarité entre cartographie subjective et cartographie traditionnelle pour écrire le récit de voyage.

b. Itinéraire et tourisme

Aux villes d'escales (les lieux où les voyageurs ont physiquement séjourné, ne serait-ce que pour une excursion de quelques heures) s'ajoutent les lieux mentionnés comme des lieux près desquels le voyageur est passé, ou qu'il n'a vus que de loin. L'île de Matéba, par exemple, n'est pas réellement comprise dans l'itinéraire du voyage ; elle apparaît néanmoins dans la narration, puisque les voyageurs lui consacrent quelques lignes. Pierre Mille décrit Matéba comme une « grande île ombragée de palmiers élaïs, et dans laquelle une compagnie élève de grands troupeaux de bœufs, nés, dit-on, de quelques couples transportés il y a dix ans à peine »¹⁶⁴. Cette description rejoint celle que fait Mandat-Grancey :

Nous passons près de l'île de Matéba, une des plus grandes du fleuve, car elle a une superficie de quatorze mille hectares, où se poursuit une expérience intéressante. Elle a été donnée en concession, en 1887, à une compagnie anversoise, le syndicat de Matéba, à laquelle le roi a fait des conditions très avantageuses afin qu'elle s'y livrât à l'élevage des bestiaux¹⁶⁵.

L'*Albertville*, le bateau qui transporte nos deux voyageurs, n'a donc jamais accosté sur cette île, aperçue depuis le bastingage, et signalée au moyen de commentaires soit livresques (trouvés dans la presse ou dans un récit antérieur) soit provenant d'explications orales ou écrites reçues à bord. On apprend ainsi que Matéba est une île principalement consacrée à l'élevage « de grands troupeaux de bœufs », et que sa superficie est « quatorze mille hectares ». À cette description inspirée par l'intérêt colonial s'ajoute un paysage pittoresque : Matéba est ombragé de « palmiers élaïs ». Cette information permet au lecteur d'avoir une double représentation spatiale de l'île. De ces deux données, la première, qui inclut la dimension historique, est dominante pour nos deux voyageurs, peut-être parce que les seules informations dont ils disposent sont d'ordre intellectuel et qu'ils n'y ont pas mis les pieds.

¹⁶⁴ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 25-26.

¹⁶⁵ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889), op. cit.*, p. 91-92.

Au contraire, lorsque la visite physique est possible ou lorsque le regard, du moins, est possible à partir d'un corps situé, la cartographie émotionnelle a toutes les chances d'être davantage mise en œuvre, donnant lieu à des *paysages*, qui sont selon Michel Collot, une représentation imaginaire de l'espace. En effet,

le paysage n'est pas le pays, c'est qu'il n'est pas délimité par des frontières politiques ni même seulement ses caractéristiques physiques, mais aussi et surtout par le regard d'un sujet ; il se confond avec son champ visuel, il dépend de son point de vue. Ce n'est donc pas un espace objectif, puisque son ancrage est irréductiblement subjectif ¹⁶⁶.

L'argumentaire de Collot repose sur la nature subjective du paysage. En le classant dans la catégorie « d'espace subjectif », il enlève le paysage du champ géographique et le fait objet du champ littéraire.

La cartographie sensible a souvent une place prépondérante dans les récits des voyageurs. Les informations qu'elle diffuse rendent compte d'une perception sensorielle des lieux que les voyageurs visitent ou observent. Comme le dit Pierre Ouellet, « le regard canalise une perception qui [...] correspond à la mise en œuvre d'une activité imaginative spatialisant et temporalisant » ¹⁶⁷. Mandant-Grancey a recours à ce procédé pour « inscrire dans son récit des scènes de voyage qui relève du pittoresque » ¹⁶⁸. Quant à Pierre Mille, son plus grand intérêt pour les questions coloniales le pousse à visiter plusieurs bâtiments. Certains lieux que mentionne Mandat-Grancey sont donc absents dans la narration chez Pierre Mille et vice-versa. Les lieux qu'ils référencient sont ceux qui les ont marqués chacun émotionnellement, mais l'émotion peut aussi être liée à ce que nous avons appelé « l'intérêt colonial ».

¹⁶⁶ COLLOT (Michel), *Pour une géographie littéraire*. Paris : José Corti, coll. Les essais, 2014, 270 p. ; pp. 175-176.

¹⁶⁷ *Guide du voyageur au Congo Belge et au Ruanda-Urundi*. (Première édition). Édité sous les auspices de l'Office du Tourisme du Congo Belge et du Ruanda-Urundi. Bruxelles : Ed. R. Dupriez, 1949, 757 p. ; p. 200.

¹⁶⁸ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889)*, *op. cit.*, p. 30.

B. Les profils du voyageur

Mandat-Grancey et Mille sont initialement deux convives de la cérémonie d'inauguration du chemin de fer. Ce voyage est, pour Pierre Mille, une opportunité de voir l'État indépendant du Congo et, pour Mandat-Grancey, c'est une occasion de reprendre la mer selon les informations qu'il livre dans la préface ; pour les deux, cela deviendra une itinérance au cours de laquelle ils présenteront plusieurs visages. En effet, la richesse du circuit de voyage ouvre à nos deux voyageurs un horizon de découvertes. Dès lors, le voyage prend différentes colorations. Il est apprécié avec le regard d'un reporter, étudié avec le regard d'un colonial et contemplé avec le regard d'un touriste.

1) L'enquêteur

Le voyage qu'effectuent Pierre Mille et Mandat-Grancey est, pour nos deux voyageurs français, le premier dans la jeune colonie ; malgré son service dans la marine, l'Afrique centrale est aussi une partie du monde inconnue à Mandat-Grancey ; il en est de même pour Pierre Mille, qui découvre cette nouvelle destination de voyage. C'est donc naturellement que ce voyage suscite un intérêt particulier pour nos deux voyageurs qui ont été invités à l'inauguration du chemin de fer. Le rayonnement de cette jeune colonie fait de cet espace un sujet d'actualité.

a. L'État Indépendant du Congo : un espace d'enquête

Le voyage de Pierre Mille et De Mandat-Grancey, invités à l'inauguration du chemin de fer, fut aussi pour eux une occasion d'enquêter sur l'État Indépendant du Congo. En effet, loin d'avoir été seulement motivés par l'envie d'assister à cette cérémonie, nos deux voyageurs disposent chacun d'une raison supplémentaire pour effectuer le voyage. Comme le révèle Paul Bourde dans la préface de l'œuvre, ce voyage est une occasion pour Pierre Mille de mener une enquête concernant l'œuvre coloniale belge, plus exactement sur « les conditions dans lesquelles l'exploitation économique a été organisée en Belgique »¹⁶⁹. De plus, l'itinéraire du

¹⁶⁹ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. VI.

voyage qui comportait une visite de plusieurs villes de l'État Indépendant donnait en effet à nos deux voyageurs la possibilité d'avoir une vision générale. L'enquête devient au même titre que l'invitation une motivation d'effectuer ce voyage.

Ce voyage, qui au départ est une invitation solennelle, prend dès lors aussi un attrait professionnel. L'enquête que mène Pierre Mille, écrivain mais aussi journaliste, s'inscrit tout naturellement dans le cadre de sa profession. En ce qui concerne Mandat-Grancey, l'étude de cette entreprise de colonisation semble être la principale raison de son voyage. Ayant embarqué dans un navire négrier durant trois ans au cours de sa jeunesse, c'est lors de ses expériences navales qu'il rentra en contact avec la race noire, et que naquit son intérêt pour le fait colonial. Mandat-Grancey décide ainsi d'enquêter sur les moyens employés par Léopold II pour civiliser les peuples autochtones congolais. Il est en effet stupéfait de constater la réussite du roi belge dans la colonisation puisque qu'il n'a pu avoir « [...] recours aux seuls moyens connus jusqu'à présent, c'est-à-dire à la force pour établir son autorité sur tous ces rois nègres qu'il avait la prétention de gouverner, eux et leurs sujets »¹⁷⁰. C'est en effet sans le soutien de l'armée et sans le soutien financier des politiques belges qu'il arrive ou prétend arriver à gouverner cette colonie. Selon les informations qu'il a, Léopold II a pu faire reconnaître son autorité en constituant une armée composée de soldats congolais, et en faisant payer des impôts aux peuples autochtones. En ironisant, il va jusqu'à se demander si Léopold II a eu recours à la « méthode d'Orphée » pour civiliser ses peuples. L'autre facette de son enquête fut de comprendre pourquoi cette méthode appliquée par Léopold II, qui semble avoir porté ses fruits dans l'État indépendant du Congo, n'a pas le résultat escompté au Congo français, un domaine colonial limitrophe qui présente les mêmes caractéristiques.

Plusieurs thématiques coloniales (le portage, le prix du train, etc.) qui font l'objet d'enquête chez nos deux voyageurs sont dès lors abordées dans leur récit. D'un point de vue narratif, ces observations s'insèrent dans le récit de leur voyage. Dans *Au Congo : impressions d'un touriste*, on rencontre des transitions comme celle-ci : « J'en étais à parler des femmes qui servent de primes d'engagement pour le recrutement des soldats de l'État Indépendant, quand je me suis laissé entraîner à parler de cette guerre arabe qui a soumis aux Belges tout le bassin du Congo »¹⁷¹. Il admet en effet s'être égaré dans la narration en arrêtant de parler du recrutement des soldats indigènes, pour donner aux lecteurs des informations à propos de « la

¹⁷⁰ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889)*, *op. cit.*, p. 19.

¹⁷¹ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889)*, *op. cit.*, p. 109-110.

guerre arabe » : une problématique générale dans un présent d'actualité, une digression vers le passé (un passé composé, pour une époque alors encore récente).

Ces ruptures témoignant de la volonté d'expliquer la situation présente par des retours en arrière, si bien qu'on ne visite pas seulement des lieux, mais également des temporalités qui sont susceptibles de comprendre la configuration de ces lieux. On peut en déduire que ces récits sont marqués par une écriture critique, où l'on peut apercevoir trois orientations : premièrement l'observation, qui permet de collecter les données à propos de l'organisation coloniale qu'ils découvrent et de comprendre son fonctionnement ; deuxièmement, la comparaison avec d'autres pays pour juger les avantages et désavantages du système colonial léopoldien ; et troisièmement une synthèse critique.

La comparaison occupe donc une place importante dans la réflexion critique de nos deux voyageurs. Le sous-titre de *Au Congo Belge : avec des notes et des documents récents relatifs au Congo français* est explicite à cet égard, et Pierre Mille s'en explique quand il précise le dessein de son enquête : « L'objet de ce livre n'est pas l'étude de notre Congo : mais il y'a des comparaisons qui s'imposent et c'est d'ailleurs un devoir de faire comprendre dans quel état notre négligence le laisse »¹⁷². D'une manière générale, la comparaison est un procédé essentiel à toute étude, c'est-à-dire à toute « application méthodique de l'esprit, cherchant à comprendre et à apprendre »¹⁷³, et dès lors à toute enquête, à toute « recherche systématique de la vérité par [...] la réunion d'éléments d'information »¹⁷⁴. Mais, Pierre Mille ne se contente pas de vouloir faire la lumière sur le sujet étudié : ses comparaisons avec le système colonial français suggèrent que le véritable horizon de son propos est en réalité le « Congo français ».

Pour arriver à une critique constructive, Mandat-Grancey fait, quant à lui, des parallélismes avec diverses situations coloniales. Il donne par exemple son avis sur les pratiques de conquête coloniale de Léopold II en les comparant avec l'occupation arabe. La comparaison est d'autant plus objective qu'il s'agit de deux puissances qui ont prétendu mettre la main sur le même territoire et donc les mêmes populations. Pour prendre un autre exemple, il compare la Force publique congolaise avec les régiments de tirailleurs sénégalais. Dans ce cas, la comparabilité repose sur le fait qu'il s'agit de régiments composés de soldats qui proviennent tous d'une colonie africaine.

¹⁷² MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 65.

¹⁷³ « Étude » : <https://www.cnrtl.fr/definition/%C3%A9tude> –consultable le 25 septembre 2019.

¹⁷⁴ « Enquête » : <https://www.cnrtl.fr/definition/enquete> –consultable le 25 septembre 2019.

De ces comparaisons, il ressort chez nos deux voyageurs que plusieurs procédés mis en œuvre par l'État indépendant du Congo peuvent être considérés comme des modèles à suivre. Le pays visité est donc un « champ d'étude » dont on peut tirer des enseignements. La comparaison que fait Pierre Mille entre Brazzaville et Léopoldville illustre exemplairement cet enjeu qui relève plus de l'essai que du récit de voyage à proprement parler : « Brazzaville est une station, Léopoldville est une ville »¹⁷⁵. Il base sa réflexion sur le développement urbain des deux agglomérations, qui montre un décalage évident. Cette comparaison est la preuve, selon lui, de la réussite du système léopoldien sur le système colonial français qui peine à développer sa colonie. Finalement, l'invitation du Colonel Thys aura été une aubaine pour nos voyageurs, car elle leur a permis d'effectuer une enquête de terrain.

b. Les fonctions du reportage

L'analyse de la préface atteste de l'usage d'une forme générique qui respecte les codes scripturaux du reportage. Dans *Au Congo belge*, Paul Bourde relève que Pierre Mille a réalisé une « étude approfondie » qui montre le « sérieux » et l'esprit de « curiosité » qui anime le travail d'investigation et de terrain qu'il effectue. Ce « fond solide » constitue une base documentaire sur lequel Pierre Mille s'appuie pour élaborer ses réflexions critiques. Il attribue en outre une valeur littéraire à cet ouvrage qui se caractérise par le ton « aisé » et « riant » du propos, nonobstant le sérieux de son propos.

La structure particulière du reportage de P. Mille est également marquée par ce versant documentaire. Son texte est en effet segmenté en deux parties. La première partie se compose de trois chapitres à savoir : « Caractéristiques du Congo Belge », « Le bas Fleuve » et « De Matadi au Stanley-Pool ». Cette première partie est construite narrativement tel un récit, où Pierre Mille raconte son voyage au Congo. La deuxième partie est composée pour sa part de sept chapitres dont : « Le chemin de fer », « Le système d'exploitation », « L'État et souverain », « Le Congo français », « Les sociétés dans les deux Congo » et « Les points faibles du Congo Léopoldien ». L'inégale répartition de ces parties montre la place prépondérante du versant documentaire dans son œuvre. En effet, les sept derniers chapitres sont des réflexions critiques basées sur la comparaison dont nous avons parlé plus haut. Comme il le fait constater à ces lecteurs, cette deuxième partie est « une enquête » au cours de laquelle il cherche « à

¹⁷⁵ MILLE (P.), *Au Congo Belge*, *op. cit.*, p. 67.

savoir, et non pas à amuser »¹⁷⁶. Il n'est pas question d'esquisser des « croquis de voyage » dans cette partie, mais d'investiguer comme un reporter. On y retrouve dès lors une diversité de propos, notamment économiques, politiques et sociaux.

Pour Mandat-Grancey, le voyage est « surtout le moyen d'observer les sociétés dont [il] cherch[e] à décrire les coutumes et à comprendre les règles de fonctionnement »¹⁷⁷. Ces descriptions de terrain influencent la structure du texte. On retrouve notamment un discours anthropologique. Le récit de Mandat-Grancey comporte en effet plusieurs informations concernant les peuples qu'il visite et découvre lors de son voyage. Le discours ethnologique qui se lit permet ainsi de dresser une géographie humaine qui s'intéresse aux modes de vie des populations autochtones. À ce titre, son récit de voyage est une source documentaire riche pour tout lecteur qui souhaite avoir des connaissances d'ordre historique, culturel ou sociétal au sujet de l'État indépendant du Congo. Nous pouvons assimiler dès lors le carnet de notes de Mandat-Grancey à un carnet de reportage. Selon Pascale Argot, les carnets de reportage :

esquissent le portrait des habitants et non pas seulement le rendu des lieux. En effet, c'est à travers le regard et le témoignage des habitants que la ville prend forme. Une enquête sociologique est réalisée par le prisme du vécu et l'histoire de l'habitant¹⁷⁸.

Selon cette définition, un carnet de reportage a deux fonctions principales. La première est celle de dresser un savoir cartographique en rendant compte de la situation géographique et sociale des lieux investis. La deuxième est de produire un savoir « sociologique » en étudiant les peuples autochtones, en l'occurrence les « Bapotos », les « Ngoumbés » et les « Banghala ». On retrouvera notamment dans son récit plusieurs « portraits » d'inspiration ethnologique. Pascale Argot nous dit que ces deux fonctions sont toutefois complémentaires : puisque la transcription d'un lieu ne peut se limiter à sa description physique, il est important de lui affecter une dimension symbolique que le narrateur doit puiser dans sa représentation sociale. Cette démarche est perceptible dans le récit de Mandat-Grancey, dont les rencontres avec les habitants et les résidents européens dans l'État Indépendant du Congo enrichit le propos.

¹⁷⁶ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 67.

¹⁷⁷ TIBERGHIE (Gilles), *Récit du monde : explorer, Décrire, Imaginer*. Paris : IMEC, 2018, p. XX.

¹⁷⁸ ARGOT (Pascal), « Le Carnet de voyage (intermédia) de l'esthétique géographique, de la cartographie sensible et de l'image composée à l'itinéraire culturel et touristique », *art. cit.*, p. 103.

Nous pouvons ainsi conclure que nos voyageurs endossent tous les deux la figure de reporters lors de ce voyage. Un reporter est par définition « un journalisme spécialisé dans le reportage »¹⁷⁹. Il est donc un voyageur qui parcourt le monde pour recueillir et ensuite diffuser des informations d'actualité prises « sur le vif ». C'est ce que fait Mandat-Grancey. Pour ce qui est de Pierre Mille, la profession de journaliste qu'il exerce au départ – c'est-à-dire « celui qui fait et qui rédige un journal »¹⁸⁰ – ne peut certes être assimilée au métier de reporter. En effet, bien que les deux métiers soient au service de la médiation, la mobilité du reporter détermine l'amplitude plus grande de son domaine d'investigation, comparé à celui du journaliste. Toutefois, lorsqu'il se déplace en Afrique, Pierre Mille a également la posture d'un reporter, posture qui se voit autant dans sa méthode de travail et de rédaction, que dans la structure générique de son récit.

2) Le colonial

Au temps des explorateurs qui se sont aventurés dans les territoires inconnus, dresser une cartographie des ces régions était fondamental puisque, entre autres facteurs, une course internationale aux colonies était ouverte. Il fallait, pour ces pays européens en quête de gloire coloniale, s'approprier de grands territoires. C'est ainsi que « L'information géographique, particulièrement toponymique et topographique, est devenue leur préoccupation centrale, [...] »¹⁸¹.

À la fin du XIXe siècle, les objectifs ont évolué ; c'est le constat que dresse Paul Bourde.

Je vous disais que le gigantesque empire colonial, dont la France était en train d'achever la conquête, modifierait l'esprit français dans les proportions impossibles à calculer. [...] D'autres nécessités, d'autres devoirs, d'autres espérances, d'autres efforts s'imposent à nous. Nous avons besoin des intérêts dans les deux hémisphères et dans trois parties du globe, et notre empire colonial rompt les cadres étroits de notre ancienne politique extérieure. Nous avons à administrer des races barbares, et notre empire

¹⁷⁹ « Reportage » : <https://www.cnrtl.fr/definition/reportage> – consultable le 30 septembre 2019.

¹⁸⁰ « Journaliste » : <https://www.cnrtl.fr/definition/journaliste> -consultable le 30 septembre 2019.

¹⁸¹ LEFEBVRE (C.), « Ce que l'itinéraire nous dit du voyage », *art. cit.*

colonial nous oblige à remettre en examen la question de l'égalité des hommes, c'est-à-dire les principes même de notre Révolution ¹⁸².

Dans cet extrait, Paul Bourde relève que les colonies de l'époque sont confrontées dorénavant à d'autres « nécessités » qui impliquent d'autres « devoirs » et d'autres « espérances » ; il n'est plus question de percevoir la colonie comme un symbole de gloire politique mais d'examiner les avantages économiques qu'elle peut générer (les « intérêts ») ; enfin, il faut envisager d'autres « efforts » qui impliquent de nouvelles subventions de financement au développement. Ces nouvelles attentes, aussi « gigantesques » qu'elles soient, ne peuvent se réaliser avec « l'ancienne politique extérieure » : il faut, selon Bourde, de ce fait repenser le système en remettant notamment en cause les principes de « notre Révolution » et reposer la « question de l'égalité des hommes ».

C'est dans ce contexte que Pierre Mille et Mandat-Grancey effectuent leur voyage et réfléchissent de leur côté à ces problématiques. Ce voyage, parce qu'il leur permet d'acquérir des connaissances à propos des expériences pratiquées dans l'État Indépendant du Congo et de les comparer avec celles du système colonial français qu'ils observent à Libreville (Gabon) et Brazzaville (Congo français), est aussi un voyage d'étude.

a. L'enquête de Pierre Mille

Le récit de Pierre Mille est truffé d'observations à propos de l'organisation administrative, sociale et économique du Congo français et du Congo léopoldien. L'ensemble de ces données lui permet de construire une critique constructive du système colonial français. Ses réflexions font de Pierre Mille un patriote engagé qui se préoccupe du devenir des colonies françaises. C'est notamment ce que pense Paul Bourde quand il range l'auteur dans la catégorie de « ceux qui sont nécessaires pour donner à notre pays une conscience claire de ses nouvelles destinées » ¹⁸³. En effet, l'inauguration du chemin de fer de Matadi est un événement qui glorifie l'État Indépendant du Congo. Étant de nationalité française, l'intérêt pour Pierre Mille de prendre part à cette cérémonie, c'est d'enquêter sur le système léopoldien pour le comprendre.

¹⁸² MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. XIV.

¹⁸³ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. XII.

L'apport de son enquête de terrain peut effectivement susciter la réflexion du lectorat hexagonal à propos de l'importance de ce qui se joue au Congo français. Avant d'écrire *Au Congo Belge*, Pierre Mille a notamment publié plusieurs correspondances dans le journal *Le Temps*, qui ont exercé une grande influence sur l'opinion publique française en montrant l'importance d'avoir des possessions coloniales en Afrique équatoriale. Ces lettres « [...] en présentant pour la première fois un tableau d'ensemble, furent un coup de lumière »¹⁸⁴. Paul Bourde souhaite que les réflexions de Mille dans ce nouveau livre suscitent la prise de conscience à l'égard des problèmes qui font obstacle au développement des colonies françaises.

Peut-être ce qui précède suffira-t-il pour qu'on se rende compte d'une façon générale de la politique commerciale et agricole du nouvel État africain. Il ne s'inquiète guère jusqu'ici de faire venir des colons, et surtout de petits colons. Former de grandes compagnies avec lesquelles il reste souvent en rapports d'intérêt, et surtout exploiter lui-même, tel a été son plan, qu'il a poursuivi avec une fermeté qui, à nous surtout, doit paraître bien remarquable¹⁸⁵.

Selon Paul Bourde, il faut que la France se « rende compte » de ses erreurs et qu'elle comprenne que son organisation politique n'est pas la plus adaptée pour construire « un nouvel État africain ». Pierre Mille fait notamment comprendre que le système colonial français pêche autant dans la gestion administrative que dans sa mission du développement économique. Tout cela est dû à une mauvaise politique coloniale.

Les différences qu'il relève entre le système français et le système léopoldien concernent leur « politique commerciale » ; le premier donne à l'État colonial et aux « petits colons » la charge du développement économique tandis que le second la fait reposer sur l'initiative des « compagnies privées ». L'État Indépendant du Congo est dès lors le « type original d'une entreprise de colonisation, appuyée sur des sociétés »¹⁸⁶ et les investissements privés. Il évoque ainsi d'autres questions à l'instar du chemin de fer, qui est au cœur des problématiques coloniales françaises.

En plus de montrer les problèmes qui nuisent au système colonial français, Pierre Mille propose des solutions. Ce qui est tout à fait remarquable dans le cas de Pierre Mille est qu'il essaie de construire une réflexion objective sur ces deux systèmes en évitant de tomber dans les

¹⁸⁴ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. XII.

¹⁸⁵ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 108.

¹⁸⁶ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 110.

travers d'un patriotisme aveugle. Paul Bourde trouve cette posture critique particulièrement louable ; quoi qu'il en soit, de notre point de vue, il fait surtout apparaître que la connaissance des systèmes coloniaux en général a été l'un d'un motif du voyage de Pierre Mille.

b. L'anthropologue Mandat-Grancey

Comme le fait remarquer Edmond Picard : « [...] l'homme d'étude ne fut jamais absent sous les sensations pittoresques »¹⁸⁷. Cette observation rend bien compte de la position de Mandat-Grancey lors de son voyage dans l'État Indépendant du Congo. Étant amateur de pittoresques, c'est tout naturellement qu'il s'intéresse aux populations autochtones et qu'il pose, plus exactement, la question de « l'amélioration morale de la race noire ». Dans l'extrait ci-dessous, il énumère les questions auxquelles il veut apporter des réponses.

L'expérience qui se poursuit ici a un grand intérêt, parce qu'elle soulève une foule de questions. La race nègre est-elle accessible ? Si elle l'est, à quel genre d'influence est-elle accessible ? Le christianisme est-il du nombre ? Les noirs sont-ils capables de concevoir l'idéal de Dieu qui fait le fond de ses doctrines ? Voilà évidemment de grands problèmes ! Ils sont posés depuis bien longtemps. Bien des solutions ont été données, mais aucune, en somme, n'est définitivement acquise. Elles sont toutes plus ou moins contestées. Il est donc toujours bon d'enregistrer tous les faits qui peuvent jeter du jour sur la question. Et il est bien évident que ce qui se passe au Gabon a un grand intérêt à ce point de vue¹⁸⁸.

Comme il le fait savoir aux lecteurs, cette problématique de ce qu'on appelle alors l'amélioration morale de la race noire présente divers aspects et exige de la circonspection. Toutes les anecdotes rapportées contribuent à une réflexion qui se demande si la race noire peut être civilisée. Quand Mandat-Grancey évoque le christianisme, c'est en effet pour parler du rôle et de l'influence de la religion dans leur socialisation. En dépit des résultats prometteurs en apparence, il pense que cette « race » a encore besoin d'être surveillée et accompagnée : une fois laissés à eux-mêmes, ils perdent les mœurs et les valeurs apprises. Il se base notamment sur les faits qu'il a observé à Libreville pour avancer cette thèse. Son constat rejoint celui du

¹⁸⁷ PICARD (Edmond), *En Congolie 1896. Troisième édition suivie de Notre Congo en 1909*. Bruxelles : Maison F. Larcier, 1909, p. 65.

¹⁸⁸ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889)*, *op. cit.*, p. 59.

Capitaine Dupont. Ce dernier expose son point de vue sur le sujet notamment lors d'une conversation :

Les nègres sont comme des radis qu'on plante dans ce pays-ci. Si après les avoir semés on ne s'en occupe pas, ils poussent tout en hauteur ; au bout de quinze jours, on a un taillis de petits arbres qui ont un mètre, mais qui ne donne rien à manger et ne sont bons qu'à être jetés au feu. Tandis que si on les surveille, si on se donne la peine, dès qu'on voit les premières feuilles sortir de terre, de tendre au-dessus de la couche une natte qui gêne leur croissance, on a des petits radis roses excellents ¹⁸⁹.

En utilisant la métaphore de la culture des radis qu'il compare au mode de civilisation d'un autochtone, il énonce qu'un Noir a besoin d'être surveillé continuellement pour garder les fruits de civilisation qu'il a reçus. Si l'on fait abstraction du caractère insupportable ou alors un peu ridicule de ces comparaisons pour nos sensibilités d'aujourd'hui, on relève quand même deux éléments : le premier est que la comparaison est faite non pas avec le règne animal, comme on le voit souvent dans le discours raciste de l'époque, mais avec le règne végétal ; or, ce n'est pas pour comparer le Noir avec un élément en quelque sorte plus primitif encore, mais plutôt pour se raccrocher à d'autres schémas, celui de l'éducation (donc du paternalisme) et celui du jardinage, et même du jardinage potager, ce qui semble suggère que l'auteur est ici l'observateur prudent d'une expérimentation qui est bien dans l'esprit scientifique du temps : les deux ont lieu dans l'espace social humain, et nullement dans une nature. Mandat-Grancey ajoute que tout contact avec son monde d'origine peut gêner sa croissance, autrement dit, l'abrutir à nouveau, ce qui expliquerait les résultats en dents de scie des différentes tentatives de civilisation réalisées jusqu'alors. Malgré toutes les solutions essayées, aucune solution trouvée ne donne une satisfaction totale.

En dehors de ces considérations quelque peu expérimentales, l'auteur rejoint le discours dominant de son époque dans les descriptions physiques et morales qu'il fait des populations autochtones. Il emprunte notamment un point de vue anthropologique ¹⁹⁰ qui donne une

¹⁸⁹ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889)*, *op. cit.*, p. 60-61.

¹⁹⁰ Selon Gérard Leclerc, l'anthropologie positiviste, à partir des années 1860, se met au service de la politique coloniale en proposant des thèses qui justifient la mission civilisatrice. Cette anthropologie repose sur deux hypothèses principales : la supériorité des colonisateurs sur les peuples indigènes colonisés, et le primitivisme culturel des indigènes. La colonisation se doit donc de civiliser et d'assimiler ces peuples. L'anthropologie fait donc partie de ces sciences sociales qui, selon Emmanuelle Sibeud, ont contribué de manière « consentante ou à leur insu à l'élaboration de certaines des pseudo-raisons » qui ont légitimé le discours colonial. Le fait

représentation primitiviste de ces peuples. Certes, cela procède pour une part de la volonté de transmettre aux lecteurs – avec une bonne conscience et une honnêteté dont rien ne nous permet de douter : la question n’est pas là –, des informations concernant les coutumes et les habitudes de ces peuples indigènes ; mais à ces observations s’ajoutent des jugements de valeur souvent dépréciatifs qu’on ne peut lire aujourd’hui que comme des témoignages historiques à propos non des observés, mais des observants et de ce qui était alors leur perception. Mandat-Grancey, comme la plupart des voyageurs, est à cet égard un relais entre ses lecteurs et des témoins qu’il sollicite en les rencontrant brièvement, au passage (dans le cas qui va suivre, ce sont des témoins qui rapportent ce que leur ont dit d’autres témoins, en l’occurrence des religieux). Il rapporte ainsi que les missionnaires sont les premiers à constater cette absence de sens moral chez leurs ouailles autochtones, et qu’ils s’attendent à une évolution très lente : « Il paraît que lorsqu’on les interroge, les plus optimistes disent qu’il faudra encore au moins cinq ou six générations avant qu’on puisse espérer voir une amélioration sensible »¹⁹¹.

Cette représentation des sociétés locales fait en somme l’objet d’un jugement qui est *a priori* globalement dévalorisant : on le voit régulièrement dans les noms ou les adjectifs qu’il utilise pour parler d’eux, tels que : « nègres », « sauvages », « anthropophages », « races inférieures », etc. Tous ces termes n’ont pas exactement la même valeur. D’une manière générale, ils oscillent entre une infériorisation qui s’expliquerait par une nature différente, ou qui s’expliquerait plutôt par un retard dans un processus de civilisation essentiellement commun, retard qui amène alors l’observateur à spéculer sur le temps plus ou moins long qu’il faudrait pour qu’il soit rattrapé, ou sur les moyens (les conseils du jardinier) qui seraient les plus efficaces. La première orientation est plus spécifiquement raciste, la seconde, davantage peut-être sous l’influence de ce qui paraît une évidence à l’époque, à savoir que l’Histoire est celle du « progrès » humain, est une variante qu’on peut qualifier de paternaliste : les deux sont à l’époque dans l’air du temps, dans le « discours social ». À cet égard, le voyageur, ici en « reporter » ou « rapporteur » est une sorte de relais entre ce qu’on lui relate sur le terrain (mais non pas, bien sûr, les Congolais) et ses lecteurs en métropole dont peut-être il anticipe la lecture en leur concédant d’avance des représentations qui leur feront plaisir.

est que le discours anthropologique qui se lit sous la plume de Mandat-Grancey ne procède pas d’une méthodologie scientifique, mais est alimenté par une expérience subjective de terrain qui est susceptible de servir de fondement au discours « civilisateur ».

¹⁹¹

DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889)*, *op. cit.*, p. 65.

3) Le touriste

Défini par l'Équipe MIT comme étant une « personne se déplaçant temporairement vers des lieux situés dans l'espace-temps du hors-quotidien afin d'y développer des pratiques récréatives »¹⁹², le touriste appartient à la famille des voyageurs, des personnes qui se déplacent (explorateur, navigateur, commerçant...). Il se distingue, selon l'Équipe MIT, des autres voyageurs pour trois raisons. La première porte sur la durée du voyage. En effet, un touriste est un voyageur qui effectue un déplacement « temporaire » : la durée de son déplacement ne doit pas être inférieure à une nuit, car il doit avoir le temps nécessaire pour vivre son expérience touristique ; en outre, la durée de son voyage ne doit pas être supérieure à quatre mois, puisqu'il ne s'agit pas de s'y établir ; il est de ce fait appelé à regagner son lieu d'habitation, contrairement à l'explorateur ou à un officier qui, dans le cadre de sa mission, peut être affecté dans un pays et y résider des années durant, et être ensuite muté ailleurs encore.

La deuxième distinction de l'Équipe MIT concerne les lieux visités, qui doivent être « hors-quotidien ». Mais qu'est-ce qu'un lieu « hors-quotidien » ? Le mot désigne un environnement « qui est de tous les jours ». Pour le tourisme, le hors-quotidien peut être assimilé à un lieu de dépaysement aussi bien spatial ou psychologique que culturel ou même médical¹⁹³, cela dépend du besoin touristique du voyageur. Le lieu touristique est différent d'un lieu d'étude, d'un lieu de travail, c'est un espace de loisir ou de non-travail (ce qui ne signifie pas qu'il soit forcément confortable).

La troisième distinction porte sur le motif du voyage. On peut en effet se déplacer pour des raisons très différentes, qu'il s'agisse d'une mission, d'un voyage d'affaires ou qu'il s'agisse de vacances. Le déplacement touristique suppose de rechercher une « pratique récréative » dans le lieu visité. Il faut cependant préciser que ces pratiques varient selon les époques ; la chasse est par exemple une pratique touristique en période coloniale, tandis que la visite de musée et le shopping sont des pratiques touristiques du XXI^e siècle.

Cette définition de l'Équipe MIT, qui n'est sûrement pas la plus complète, a toutefois le mérite de comprendre la notion de « touriste » à un niveau élevé de généralité ; c'est en ce sens que cette typologie nous paraît intéressante pour servir de base définitionnelle.

¹⁹² MIT : Équipe, *Tourisme I : lieux communs*. Paris : Berlin, 2002, p. 301.

¹⁹³ Selon Philippe Duhamel, plusieurs lieux touristiques suscitaient un intérêt médical, à l'exemple des cures thermal8es qui, au XIX^e siècle, deviennent des destinations très prisées.

a. Voyageur ou touriste ?

Le voyage de Mandat-Grancey et Pierre Mille respecte les deux premiers critères que sont la durée du voyage et la nature du lieu de voyage. Quant au troisième, il est explicitement revendiqué par Mandat-Grancey qui se définit comme un touriste. Selon lui, parmi les personnalités (diplomates, officiers, etc.) qui effectuent le voyage, il fait partie de ceux qui sont de « simples touristes ». Et, de fait, il est à la recherche du pittoresque paysager et d'un certain exotisme puisqu'il est attentif à l'altérité congolaise. D'après Catherine Bertho Lavenir, la posture de Mandat Grancey est celle d'un spectateur distancié qui s'intéresse à l'esthétique des lieux. Quant à Pierre Mille, reporter de métier, son projet touristique est moins perceptible, notamment parce qu'il donne le sentiment de vouloir faire des observations « utiles » dans une réflexion à propos de l'administration des territoires coloniaux. Son récit fait souvent abstraction de moments où il se livre, comme on peut le supposer, à des activités de loisir. Cela n'empêche pas que son voyage prenne également une coloration touristique.

Le reportage est une activité d'écriture souvent pratiquée par les journalistes, les hommes de lettres ou les explorateurs. Il s'agit pour eux de recueillir des informations écrites, photographiques, filmiques, etc., ayant pour but d'informer les populations à propos d'un événement ou d'une activité quelconque suscitant un intérêt d'actualité. Nombreux sont cependant aussi les reportages qui rendent compte de l'attractivité touristique d'un territoire, qui précèdent en quelque sorte de nouvelles pratiques touristiques, comme on le voit dans des émissions françaises comme « Des trains du bout du monde », « Échappées belles » ou « Rendez-vous en terre inconnue », qui donnent envie de partir à leur suite, ou qui constituent, pour des téléspectateurs bloqués chez eux par la maladie, la pandémie, le grand âge ou le manque de moyens ou le manque de temps, de brefs épisodes de voyage touristique par la pensée, des simulacres de voyage touristique. Le voyage du reporter n'est donc pas lui-même un voyage touristique, puisqu'il s'agit d'un déplacement professionnel, d'un travail rémunéré (pour produire du récit et des images). Mais parce qu'il mime le voyage touristique pour le faire vivre par son lecteur dans un temps de loisir (la lecture, la télévision), il présente une dimension touristique, en même temps qu'il poursuit des objectifs touristiques concrets plus variables : l'érudition, l'émotion paysagère, la détente etc.

Dans le cadre d'une investigation du terrain, certains écrivains deviennent des reporters à l'exemple d'Edmond Picard¹⁹⁴ et Charles de Buls. Le livre intitulé *En Congolie* d'Edmond Picard est un ensemble de récits qui rend compte des observations et des impressions de l'auteur à propos du Congo. Comme chez Pierre Mille, l'enquête apparaît dans ces textes comme le principal motif¹⁹⁵ mais le lecteur fait la part des choses : il a deviné que le « travail » était aussi un prétexte « sérieux » pour se déplacer au loin, et que les objectifs réels (de loisir) ne sont pas forcément avouables. De toutes façons, le lecteur peut le lire comme un récit de voyage touristique, accumulant des « impressions » plus ou moins étonnantes, plutôt que du savoir utile. Le voyage qu'il vit lui donne l'occasion de vivre une aventure touristique : tout comme le voyageur ordinaire venu au Congo (même pour des motifs professionnels), il parcourt le territoire et découvre des choses nouvelles, des particularités autochtones. Il pratique donc un tourisme ethnographique et paysager mais aussi socio-économique éventuellement, qui lui permet à la fois de collecter les informations qui alimentent son reportage et de jouir des instants de découverte et d'émotion personnelle qui relèvent plutôt de la dimension touristique (pas forcément toujours avouée) de son déplacement.

Pour le Commandant Attilio Gatti, autre figure, moins politique, d'un reporter de terrain, les objectifs professionnels ne sont pas non plus un obstacle pour vivre une expérience touristique. L'ex-officier italien a effectué plusieurs voyages au Congo pour y tourner des films documentaires. Mais c'est en même temps aussi un touriste : ses voyages au Congo sont souvent de courte durée. Le voyage est pour lui, certes, une profession, mais c'est aussi un mode de vie.

¹⁹⁴ Edmond Picard (1836-1924) est un juriste et homme de lettres belge. « À partir de 1880, il encourage les écrivains de la Jeune Belgique qui voudraient constituer une littérature belge indépendante (revue *La Jeune Belgique*). De 1891 à 1914, [il] est l'un des membres les plus influents de la revue *L'Art moderne* [...] ». Cf. COMPAGNON (Antoine), « Picard Edmond–(1836-1924) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 24 mai 2019. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/edmond-picard/> – A. Compagnon, dans cette notice assez brève, néglige d'autres aspects ; ainsi Edmond Picard est un esprit progressiste aussi bien du point de vue esthétique que socio-politique, mais c'est aussi un théoricien du racisme de l'époque, qui nous paraît délirant aujourd'hui, et singulièrement de l'antisémitisme ; cf. e.a. RINGELHEIM (Foulek), *Edmond Picard, un jurisconsulte de race*. Bruxelles : Larcier, coll. Petites fugues, 1999, 121 p. Cet aspect n'est pas indifférent lorsqu'il s'agit de la manière dont il regarde le continent africain (il est un des premiers hommes politiques belges à se rendre au Congo).

¹⁹⁵ MIT : Équipe, *Tourisme I : lieux communs, op. cit.*, p. 19.

On peut ainsi assimiler Gatti à un nomade qui parcourt le globe à la recherche de sujets, de paysages ou d'objets touristiques.

À partir de ces deux cas, il est évident que la frontière qui sépare le reporter et le touriste n'est pas toujours claire. Le touriste n'est en tout cas pas, pour Mandat-Grancey, un « explorateur professionnel » : sa profession n'est pas de découvrir des contrées éloignées. Il met plutôt son « pas dans celui des autres ». Autrement dit, il repasse sur les traces de leurs itinéraires pour revivre leur expérience de voyage. Quant au reporter, il fait partie de la famille des voyageurs et c'est à ce titre qu'il intéresse à la problématique du tourisme, mais ce n'est évidemment pas un touriste : il a même davantage d'affinités avec l'explorateur.

b. Les pratiques touristiques de Pierre Mille et Mandat-Grancey

Le voyage de Pierre Mille et de Mandat-Grancey relève aussi de la catégorie du voyage d'agrément. Plusieurs dispositifs ont été mis en place pour les visiteurs : un service convivial et festif assure leur agrément. Ils ont

logés, nourris et abreuvés cent touristes, d'abord à Tumba, une station qui marque le milieu du chemin de fer et où nous devons passer la nuit, car on ne peut pas faire la traversée d'une seule traite ; ensuite à Léopoldville. Le problème était même singulièrement compliqué, puisque les maisons, encore très rares à Léopoldville comme bien l'on pense, font à peu près complètement défaut à Tumba ¹⁹⁶.

Loger, nourrir cent voyageurs d'abord à Tumba, puis à Léopoldville, enfin à Matadi, n'est pas une mince affaire : « à Léopoldville les invités [sont] logés chez les habitants. Et à Tumba, le colonel Thys a fait construire une immense salle [...] » ¹⁹⁷. Tout cela demande une organisation réfléchie. Mandat-Grancey observe que ce voyage a suscité un dispositif logistique important. En effet, « mener des touristes dans un des pays les plus invraisemblables et leur y donner chaque jour trois repas, tous pareils à ceux qu'ils auraient consommés chez eux, sinon meilleurs ! » ¹⁹⁸ relève de la gageure et montre que la préoccupation des organisateurs ne se limite pas au déplacement des voyageurs. Les moyens considérables déployés par le Colonel Thys et Monsieur Cook pour les accueillir ont évidemment pour fonction de rendre le voyage

¹⁹⁶ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889), op. cit.*, p. 155.

¹⁹⁷ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889), op. cit.*, p. 155.

¹⁹⁸ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889), op. cit.*, p. 154.

plaisant et laisse un bon souvenir : l'agrément des voyageurs fait partie des préoccupations des organisateurs.

Le choix des transports nous montre également la place prépondérante de l'agrément dans ce voyage. On constate en effet que les moyens de transports (train, bateau) qu'utilisent les voyageurs contribuent à rendre le voyage agréable, en réduisant d'abord considérablement la durée du déplacement. En effet, le bateau à vapeur (l'*Albertville*) et les trains qu'ils empruntent pour parcourir successivement la mer et l'intérieur du Congo sont des transports à la pointe de la technologie ; ils sont à cette époque les moyens de transport les plus rapides. Dans son texte, Mandat-Grancey nous dit par exemple qu'ils ont débarqué « [...] au Havre le 4 août suivant, après avoir parcouru plus de 12,000 milles en mer : ce qui fait déjà une jolie moyenne pour la journée ! Et, de plus, nous nous sommes enfoncés de plus de 700 kilomètres dans l'intérieur de l'Afrique, [...] »¹⁹⁹. Le bateau à vapeur qui a remplacé le voilier est plus rapide et permet de ce fait à réduire de moitié la durée des traversées. Quant au train, même si sa vitesse d'exploitation, compte tenu de l'époque et de ce site montagneux, est relativement lente, elle est évidemment sans commune mesure avec le temps requis pour le portage à dos d'homme. C'est cette durée restreinte du voyage qui pousse Mandat-Grancey à l'entreprendre ; en effet « ce qui [l'] a séduit, c'est d'abord qu'il ne devait pas être très long, et qu'ensuite, le programme n'en était vraiment pas banal »²⁰⁰. La durée du voyage est un critère qui a donc influencé sa décision : n'étant plus jeune, il ne peut supporter les longs périple qui sont dorénavant éprouvants pour lui.

Plus qu'une description anodine, ces détails sur les commodités de voyageurs montrent comment ce déplacement est déjà un voyage touristique et, qui plus est, un voyage organisé.

Mais qu'entendons-nous par pratique touristique ? Selon le dictionnaire en ligne du CRNTL, une pratique est le « fait d'exercer une activité particulière, de mettre en œuvre les règles, les principes d'un art ou d'une technique ». Cette définition met l'accent sur deux aspects. Le premier est qu'une pratique est une « activité particulière », autrement dit, elle est propre à une communauté de personnes qui partage un « art » commun. Deuxièmement, la pratique peut être aussi assimilée à un rituel puisqu'il s'agit pour cette communauté de personnes « d'exercer » plusieurs gestes qui relèvent d'une tradition. Une pratique serait donc un ensemble de rites qui régissent les « principes » de l'activité touristique, et que tout touriste

¹⁹⁹ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889)*, *op. cit.*, p. 1.

²⁰⁰ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889)*, *op. cit.*, p. 1.

accomplit pendant son voyage. Pour Pascal Cuvelier, les pratiques touristiques sont « des pratiques associées à un contexte d'éloignement temporaire du lieu de résidence pour des raisons de détente et (ou) des motifs à caractère socioculturel »²⁰¹. On distingue ainsi, selon l'Équipe MIT (2002), trois principales catégories des pratiques touristiques à savoir le repos, le jeu et la découverte.

Pierre Mille et Mandat-Grancey se livrent à ce qu'on peut considérer comme des pratiques touristiques lors de leur voyage. Dans le récit de Mandat-Grancey, on retrouve en effet, par exemple, plusieurs évocations gastronomiques, correspondant à plusieurs moments du voyage. La première concerne les repas proposés pendant la traversée maritime : uniquement des plats de la gastronomie occidentale, soigneusement concoctés pour l'agrément des passagers et leur bonne humeur. On se rend ici compte que le bien manger fait partie des préoccupations du colonel Thys. Julia Csergo confirme le fait qu'au « XIX^e siècle, la préoccupation du bien manger et du bien boire en voyageant fait que la gastronomie peut, pour ses amateurs les plus éclairés, trouver une place parmi les motivations qui font entreprendre un voyage, bien qu'elle n'apparaisse jamais comme la motivation principale »²⁰². Des menus originaux leur sont ainsi proposés ; par exemple, celui du banquet servi à Brazzaville :

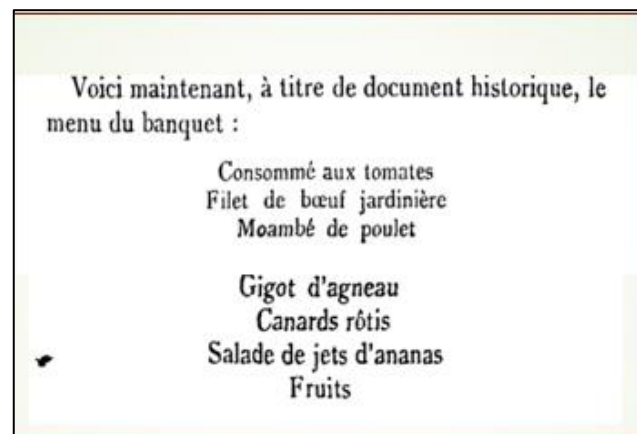


Figure 3. Menu du banquet servi à Brazzaville

²⁰¹ LU LI, *Les Pratiques touristiques des touristes français en Chine*. Thèse de doctorat en Géographie, sous la direction de Philippe Violier, Université d'Angers, 2012.

²⁰² CSERGO (Julia), « Quelques enjeux de l'inscription du patrimoine alimentaire à l'UNESCO ». In : *Géoéconomie*, (Éditions Choiseul), n°78, 2016. Consulté le 15/01/2020 à l'URL : file:///C:/Users/HP/Downloads/GEOEC_078_0187.pdf

On constate que ce menu²⁰³ occidental, fort riche et bien garni, présente des spécialités culinaires européennes qui contribuent à l'agrément du voyage et au sentiment d'un luxe déployé tout spécialement pour des hôtes de marque. On aura sans doute noté que ce menu n'est pas seulement européen, puisqu'il prévoit aussi du poulet à la moambe (une sauce à l'huile de palme) et des ananas, fruits assurément rares à l'époque pour un palais européen.

Une fois en terre congolaise, les organisateurs décident de faire découvrir aux convives les saveurs culinaires congolaises. Parmi celles-ci, Pierre Mille compte le « gigot de femme au piment »²⁰⁴, – un propos dont il est difficile de savoir jusqu'à quel point il est sérieux, mais qui insiste sur l'étrangeté des mœurs autochtones. Ces produits alimentaires typiquement congolais, ainsi que ces plats qui témoignent des habitudes alimentaires congolaises suscitent la curiosité des voyageurs et contribuent à ce titre à l'attractivité du voyage. La culture alimentaire est déjà en ce temps-là une pratique touristique, même si les historiens du tourisme disent que c'est au début du XX^e que la gastronomie intègre l'offre touristique (cf. Julia Cserco ; 2016).

Contrairement à Mandat-Grancey, qui évoque souvent les pratiques culinaires, Pierre Mille ne leur accorde pas une grande place. En revanche, il parle d'autres pratiques touristiques, comme lorsqu'il nous raconte que, lors de son arrivée à Boma, accompagné d'un de ses camarades de voyage, il s'est rendu chez un mercanti pour acheter un crâne d'hippopotame. Cette scène fait référence au rituel de l'achat des souvenirs de voyage, qui sont le plus souvent des objets à dimension symbolique ou culturelle de l'espace visité. L'objet acheté, en l'occurrence, est un crâne d'hippopotame, soit « soixante kilos d'ossements blanchis et d'ivoire noirci »²⁰⁵, destiné à l'écrivain Anatole France à qui l'auteur entend rapporter un dieu d'Afrique. Ce cadeau est en lui-même peu commun, non pas pour sa masse qui est évidemment très « lourde », mais parce que cet objet ne peut que s'acquérir en Afrique. Outre cet argument qui repose sur la rareté de l'objet, la dimension symbolique de l'animal joue également un grand rôle. Le pachyderme est en effet souvent représenté comme un des rois de la forêt pour sa force, sa carrure et sa masse corporelle qui font de lui l'une des bêtes sauvages les plus impressionnantes d'Afrique.

La visite des réalisations coloniales constituait enfin une autre pratique touristique à laquelle les invités de l'inauguration du chemin de fer se prêtent avec joie. Dans *Au Congo*

²⁰³ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889)*, op. cit., p. 179-180.

²⁰⁴ MILLE (P.), *Au Congo Belge*, op. cit., p. 31.

²⁰⁵ MILLE (P.), *Au Congo Belge*, op. cit., p. 30.

Belge, il est dit que les convives visitèrent des « œuvres d'initiative privée » telles que la bibliothèque de Matadi fondée par l'abbé d'Hooghe, la station commerciale de N'dolo et le siège de la factorerie d'une société anonyme belge. On voit, dans l'exercice de cette pratique, la place relativement importante de ce qui tient lieu de monuments historiques dans le programme de divertissement proposé aux voyageurs. D'après Catherine Bertho-Lavenir ²⁰⁶, la visite de monuments a marqué un tournant dans les pratiques de voyage. Si, depuis le XVII^e et le XVIII^e siècle, les monuments se restreignaient aux cathédrales et aux églises de pèlerinage, au XIX^e siècle, ils s'élargissent ensuite à de nouveaux vestiges qui jusqu'alors n'attiraient pas la curiosité des voyageurs.

C. Les imaginaires touristiques de l'État Indépendant du Congo

Voyager, ce n'est pas seulement se déplacer d'un point à un autre, c'est surtout découvrir de nouvelles sociétés et de nouveaux paysages. La mise en image de ces représentations participe au processus de fictionalisation de l'espace. C'est en effet ce qui se passe dans les récits de Pierre Mille et Mandat-Grancey. Ces derniers décrivent la nature et les peuples qu'ils rencontrent. Ces tableaux qu'ils peignent offrent une représentation plus ou moins subjective de l'espace qu'il découvre.

L'État Indépendant du Congo apparaît comme un espace éclaté où les marques de la colonisation sont toutes fraîches ; si l'on excepte l'estuaire du Fleuve et les souvenirs qu'avait laissés l'ancien Royaume du Congo, le territoire était quasiment vierge de toute présence occidentale jusqu'à la traversée du continent par Stanley. Au-delà de la description des transformations qui ont été opérées sur ce territoire, c'est le ressenti du voyageur qui nous

²⁰⁶

Catherine Bertho-Lavenir est l'historienne sociologue française qui a écrit *La Roue et le stylo : comment nous sommes devenus touristes* (Paris : Aubier, 1995. 138 p.), un livre qui retrace l'histoire des touristes en prenant en compte l'impact des moyens de transport ; ainsi, l'historienne raconte comment les voyageurs en empruntant la bicyclette, la voiture, etc. sont devenus des touristes modernes.

intéresse. Le voit-il comme un territoire attrayant ou au contraire effrayant ? La réponse à cette question nous permettra ensuite d'aborder son imaginaire touristique.

1) Du territoire colonial au paysage touristique

Par rapport à l'ancienne pratique des comptoirs maritimes, essentiellement commerciaux et militaires, la colonisation se distingue par l'occupation d'un territoire à l'intérieur des terres, et surtout par sa « mise en valeur ». C'est donc un système qui impose un nouveau mode de fonctionnement qui peut toucher aussi bien les réalités sociales, économiques et politiques du pays concerné (en dehors de zones qui sont d'emblée laissées à l'écart ou « protégées » : parcs naturels ou territoires « coutumiers »). L'un de ses objectifs est de faire de ces territoires des colonies « modernes », profondément redessinées en vue d'une « civilisation » qui est bien entendu inspirée par le modèle d'administration et de production occidental.

L'État indépendant du Congo est dès lors un territoire en pleine transformation ; les réalisations de l'œuvre coloniale (infrastructures routières, construction de villes, de gares, etc.) viennent s'ajouter à un espace naturel qui, jusque-là, n'avait été transformé que par les sociétés autochtones. Le colonisateur se voit donc volontiers en grand architecte disposant de moyens nouveaux et placé devant un espace qu'il se représente comme vierge, un « pays neuf » où tout doit et peut encore être fait.

a. Un paysage colonial

Situé en Afrique centrale, l'État Indépendant du Congo est une jeune colonie qui fait « six fois la France »²⁰⁷. Son territoire est traversé par le fleuve Congo, l'unique voie de communication qui permette d'accéder facilement à l'intérieur des terres. Le fleuve est, de ce fait, à la fois le premier outil du développement économique et la première vitrine de la colonie. On comprend dès lors pourquoi la description du fleuve sert d'ouverture dans plusieurs récits de voyage. *Au Cœur des ténèbres* en est l'exemple. Dès les premières lignes du récit, le narrateur fait une description du fleuve : « Il y avait là un fleuve en particulier, un fleuve énorme, que l'on voyait sur la carte, tel un immense serpent lové, la tête dans la mer, le corps au repos

²⁰⁷ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 3.

s'incurvant longuement par une vaste contrée, la queue perdue dans la profondeur du continent »²⁰⁸. Fasciné par sa représentation sur une carte, ce narrateur conradien constate que ce long fleuve, soit quatre mille sept cents kilomètres, draine de nombreux territoires ; il est encore largement inconnu, ce qui permet à l'imagination de compenser les lacunes du savoir géographique et de le voir comme un long serpent aux connotations maléfiques.

Dans *Au Congo Belge* et *Au Congo. Impression d'un touriste*, le fleuve Congo est aussi le premier motif décrit par Pierre Mille et Mandat-Grancey. Outre son rôle essentiel pour l'État indépendant du Congo, il impressionne par sa force naturelle. Pierre Mille est notamment étonné par sa puissance : en comparaison avec le fleuve du Sénégal qui est constitué d'un « système de marigot », le bassin hydrographique du fleuve Congo est immense. Son débit est le plus élevé au monde après celui de l'Amazonie.

À mesure qu'on progresse de l'océan vers l'intérieur, le fleuve se resserre et l'on pénètre dans des gorges où le courant est plus violent. Edmond Picard fait également le constat de ces deux segments fluviaux très différents :

Quel contraste entre ce couloir qui inaugure la région du Congo moyen et l'embouchure sereine et enverdurée du fleuve de Banana ! Les deux spectacles ont environ la même durée panoramique. L'un est le drame, l'autre l'idylle. L'un s'achève par la riante Boma, l'autre par la farouche Matadi²⁰⁹.

Il observe que ces deux tronçons, semblables par la « durée panoramique », n'offrent toutefois pas le même « spectacle ». Le premier est perçu comme « idyllique » et le deuxième est « dramatique ». Ce changement de visage s'explique d'une part par les caractéristiques des rives du fleuve qui se resserrent au fur et à mesure qu'on le parcourt. D'autre part, la physionomie de la végétation n'est également pas la même. La voie fluviale qui mène à Boma offre un paysage « enverduré », celle d'une savane dense. La voie fluviale qui mène à Matadi est au contraire dépourvue de végétation, seule la nudité « des grands dos bossus des montagnes »²¹⁰ sert de décor. On passe ainsi brusquement d'une végétation accueillante et riche, à une région rébarbative et « pauvre ».

²⁰⁸ Cité par : MILLE (P.), *Au Congo Belge*, *op. cit.*, p. 32. En réalité, *Cœur des ténèbres* s'ouvre par l'évocation d'un autre fleuve, la Tamise ; cette citation se trouve plus loin dans le texte.

²⁰⁹ PICARD (E.), *En Congolie*, *op. cit.*, p. 70.

²¹⁰ MILLE (P.), *Au Congo Belge*, *op. cit.*, p. 32.

Chaque tronçon du fleuve est par ailleurs en conformité avec la ville à laquelle il conduit. Boma est décrit comme ville accueillante où il fait bon vivre, d'où l'adjectif « riant » utilisé par Edmond Picard pour la décrire. Quant à Matadi, elle est perçue comme une ville « farouche » ; les montagnes qui l'entourent et son sol rouge sont les causes apparentes de son inhospitalité. En effet, son « apparence [donne] à tous ceux qui viennent dans ce pays pour s'y établir l'envie de s'en aller le plus vite possible »²¹¹. Alors isolées dans leurs décors naturels, ces deux villes sont encore que des agglomérations de quelques maisons constituant le quartier colonial. Aux alentours se trouvent les habitations des autochtones. Leur configuration urbaine, qui est scindée en quartiers européen et autochtone, présente de façon édifiante la ségrégation spatiale existant entre Européens et autochtones.

L'État indépendant du Congo est ainsi décrit comme une colonie en cours de développement. Les constructions coloniales apportent à la colonie un zeste de modernité et de confort. Cependant, le paysage inhospitalier est toujours très présent, ce qui pousse Pierre Mille à considérer que « l'aspect général du pays est [...] la désolation »²¹². Malgré cela, il peut proposer des beautés paysagères.

b. Les transformations du paysage

Le paysage de l'État Indépendant du Congo porte déjà l'empreinte de la présence coloniale. Ce n'est pas étonnant quand on sait que l'espace physique, au même titre que la langue, est l'un des objets que le colonisateur investit dans son projet de domination économique, culturelle et politique d'un territoire.

Ce processus d'aménagement concerne toutes les réalisations architecturales, urbaines et paysagères accomplies d'abord pour organiser, ensuite et secondairement pour embellir la colonie. La construction des villes et des gares concerne l'urbanisation. À propos de la ville de Matadi, Pierre Mille écrit : « pour chaque maison, il a fallu tailler dans le flanc de la montagne ; pour chaque rue, chaque sentier, il a fallu le pic ou la dynamique. Il semblait qu'il ne pût y avoir chose plus impossible que la fondation d'une cité en cette place. »²¹³. Pour construire cette ville, il a fallu transformer le paysage. Pour construire des logements modernes avec un

²¹¹ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889)*, *op. cit.*, p. 125.

²¹² DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889)*, *op. cit.*, p. 162.

²¹³ MILLE (P.), *Au Congo Belge*, *op. cit.*, p. 34.

dispositif de rues à l'européenne, on s'attaque donc à la nature (« montagne » ; roche) qui se dressait sur le passage. Pour ce qui est des gares (la gare Matadi, la gare de Léopoldville, etc.), elles font également partie de ces infrastructures qui occupent désormais une place dans le paysage. La gare de Toumba est « [...] une gare de chemin de fer à l'européenne, propre, froide, nette [...] »²¹⁴, qui se distingue dans le paysage par ses normes architecturales européennes et l'atmosphère qui règne, « propre » et « froide ». Pierre Mille est extrêmement surpris du constat une fois sorti de la gare. Il est face à deux paysages, celui de l'univers européen qu'il connaît et chérit, et un univers « barbare » qu'il découvre. Ce « spectacle » lui paraît « étrange ». L'insertion de ces aménagements dans ce paysage sauvage est une intrusion. La construction de tels monuments modernes apporte dès lors un déséquilibre paysager flagrant : on comprend que le journaliste aurait préféré quelque chose de plus « authentique » : son attente est, par-là, plutôt touristique.

Les projets d'aménagement entrepris ont concerné l'urbanisation du territoire, mais aussi les exploitations agricoles. Dans l'État Indépendant du Congo, les exploitations agricoles encouragées par « l'état-major de l'agriculture » vont considérablement modifier le paysage. Premièrement parce que les surfaces exploitées sont manifestement grandes au point de générer des sous-paysages (de nature occidentale) dans le paysage sauvage (de nature africaine) ; comme le fait en effet remarquer le secrétaire d'État, M. van Eetvelde, il s'agissait d'exploitations agricoles industrielles et, dès lors, « les cultures de l'État, [...] ne doivent pas se borner à quelques champs de caféiers et de cacaoyers. Il faut qu'un million de pieds soient en plein rapport dans le Congo lors de l'achèvement du chemin de fer »²¹⁵. Deuxièmement, parce que les espèces cultivées n'appartiennent à la flore ou la faune de la forêt équatoriale ; il s'agit de l'élevage d'animaux d'origines diverses (importés d'Europe, du Haut-Nil, de Las Palmas, des plateaux de San Salvador) et de cultures elles aussi importées : le « café » a une origine éthiopienne, le « cacao » vient de l'Amérique centrale. Il n'était ainsi pas question de faire de simples cultures vivrières, mais de mettre en place des champs d'expérimentation²¹⁶ afin de déceler les potentialités agraires du territoire. Précisons que le calendrier de ces

²¹⁴ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 52.

²¹⁵ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 104.

²¹⁶ Ces expérimentations avaient pour but premier d'étudier la fertilité des sols congolais et de déterminer les produits qui pouvaient être cultivés.

exploitations était agencé en fonction de la date de « l'acheminement du chemin de fer »²¹⁷ compte tenu du rôle qu'il joue nécessairement dans le transport des produits.

Le paysage de l'État Indépendant du Congo a donc subi plusieurs mutations, qui vont de pair avec son développement économique. Ces zestes d'urbanisation (implantation de factoreries, construction des villes et de gares, etc.) qui prennent forme redessinent le paysage en insérant des monuments architecturaux européens. La finalité de telles réalisations serait l'humanisation du paysage colonial.

L'humanisation du paysage s'opère par un processus de modélisation. Cette étape de création impose des transformations, afin qu'il prenne la forme du modèle reproduit. Les transformations paysagères causées par les exploitations agricoles serviront de démonstration. Toute exploitation agricole commence par un défrichage²¹⁸ du sol. Cette phase impose que l'on débroussaille la végétation en surface. On est ainsi en présence d'un espace vide, un terrain sans présence végétale. La deuxième phase de la transformation intervient à la suite de l'apparition des premières pousses de culture.

Premier constat : ce paysage naissant n'est le même que l'ancien. Les nouvelles espèces végétales plantées revitalisent le paysage, l'ordonnent et l'esthétisent.

Deuxième constat : ces transformations génèrent une beauté paysagère apparente. Cette perception du beau trouve son explication dans le sentiment de familiarité qu'éprouve le voyageur, le nouveau paysage observé correspondant au modèle de paysage occidental qu'il connaît. Le paysage lui semble plus hospitalier parce qu'il « s'y retrouve », c'est-à-dire qu'il y reconnaît son modèle.

²¹⁷ La réalisation de ces exploitations a été possible grâce à la construction du chemin fer. Ce dernier a été un facteur du développement de cette économie d'abord parce qu'il peut assurer le déplacement des produits agricoles vers le port de Matadi. Ensuite, parce que, d'un point de vue quantitatif, ce moyen de transport est adapté aux besoins d'une exploitation industrielle. Même si les objectifs fixés par Van Eetvelde n'ont pas été atteints, parce que le « plein rapport n'a pas été obtenu, à Coquilhatville, à Nouvelle-Anvers, à Basoko, à Romée, aux Stanley-Falls, dans l'Arouhouimi et le Kassai, [et que seule] 1 800 000 pieds sont plantés », la construction du chemin de fer a tout de même permis une plus grande productivité des exploitations agricoles.

²¹⁸ Procédé agricole qui consiste dans l'élimination d'espèces végétales considérées comme des parasites nuisibles au développement des cultures

Si, aux yeux du colonisateur, ces réalisations ont été des outils d'humanisation du paysage congolais, pour plusieurs critiques, ce furent des outils de destruction. Edmond Picard remet justement en cause le bien-fondé de cette pratique. Un extrait de son récit *En Congolie* rend compte de cette pensée.

Obsédante contradiction dont l'humanité contemporaine, éprise de rêves sociaux fraternels, entrevoit enfin la folie ! Produire des richesses, encore et toujours, sans jamais réfléchir qu'elles n'ont de justification que le bien-être social qu'elles procurent. [...] Établir une ville dans un site meurtrier dont le pittoresque inclément et sauvage n'est fait que de stérilité et d'effroi. Pour ce chemin de fer, pour cette œuvre de civilisation, faire périr par des travaux cruels, en multitude, les misérables, les livrer au Destin ravageur comme un chef d'armée ses régiments au fauchage des balles ²¹⁹.

Juriste de profession et sénateur du Parti ouvrier belge de 1894 à 1908, il estime que les questions d'éthique, d'équité, de responsabilité doivent être le fondement de toute chose. Il n'est donc pas étonnant de retrouver dans son œuvre une critique du système colonial, non pas à partir d'un point de vue comparatif comme le font Pierre Mille et Mandat-Grancey pour déceler les avantages du système colonial léopoldien, mais pour remettre en cause sa déontologie. L'auteur s'interroge à propos du coût en vies humaines de l'entreprise, mais aussi en termes de pénibilité plus générale : Matadi est pour lui une ville d'« effroi » et le chemin de fer « un tapis de craque ²²⁰ », ce qui veut dire que sa représentation officielle occulte trop le prix qu'il a coûté réellement.

Est-il juste de parler « de processus d'humanisation du paysage » quand on sait que la notion du « beau » est une perception canonisée par l'Occident ? On peut ainsi s'interroger pour savoir si, aux yeux de l'autochtone, le paysage colonial est beau. Il est difficile de répondre à cette question, vus les rapports de domination qui prévalaient. En effet, dans ce contexte, la perception du dominant s'impose le plus souvent au dominé.

Quoi qu'il en soit, ces aménagements réalisés étaient destinés en priorité aux Occidentaux, même si le chemin de fer a aussi été conçu pour supprimer la corvée du portage, dont souffraient les Congolais, et même si, plus généralement, le développement économique visait aussi les populations congolaises.

²¹⁹ PICARD (Ed.), *En Congolie, op. cit.*, pp. 71-72.

²²⁰ « Mensonge que l'on dit pour se justifier ou pour abuser quelqu'un », CNRTL, c. 16.11.201.

c. Chemin de fer et paysage

L'aménagement territorial de l'État Indépendant du Congo joue un grand rôle dans la constitution de l'imaginaire touristique. Elle lui apporte un ensemble de dispositifs nécessaires pour faire ressortir les beautés du territoire.

Au cours d'un voyage, le paysage est un objet de contemplation que le voyageur regarde avec joie. Sa perception dépend grandement du moyen de transport qu'il utilise. En tant que « médiateur mobile »²²¹, un « moyen de transport fonctionne en même temps comme un médium qui modifie d'une manière particulière la perception [...] »²²² du paysage. Tous les moyens de transports offrent donc une expérience particulière dans le rapport avec l'espace. On peut ainsi lire, dans les récits de voyage que nous étudions, les effets du transport ferroviaire sur la perception du paysage²²³.

C'est donc par le chemin de fer que les voyageurs sont invités à découvrir le visage « sauvage » de l'État indépendant du Congo déjà tant décrit par les explorateurs depuis alors moins d'une trentaine d'années. Contrairement à ces premiers voyageurs, le paysage peut cette fois être contemplé, et cette contemplation est rendue possible par un moyen de transport sophistiqué : le chemin de fer. Le rapport qu'entretiennent nos voyageurs avec le paysage n'est pas le même puisque les conditions de voyage sont différentes. Assis sur des fauteuils

²²¹ Nous empruntons cette notion à Wolfram Nitsch qui, dans son article « Médiatopes mobiles : l'effet des moyens de transport sur l'expérience de l'espace urbain », l'utilise pour désigner le fait qu'un transport est à la fois un médium et un milieu de déplacement. Ce statut de médium lui permet d'influencer la perception de son passager.

²²² NITSCH, Wolfram, « Médiatopes mobiles : l'effet des moyens de transport sur l'expérience de l'espace », in : Dünne (Jörg) ; Nitsch (Wolfram), eds., *Scénarios d'espace : littérature, cinéma et parcours urbains*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, coll. Littératures, 2014, 351 p. ; p. 17.

²²³ Le train à vapeur est l'un des moyens de transport les plus rapides de cette époque. Les locomotives qui assurent le transport de la voie ferrée Matadi-Léopoldville ont manifestement une vitesse inférieure à moyenne d'une locomotive Crampton qui roule à 120 km/h. Leur lenteur s'explique par des raisons techniques relatives à la étroitesse des voies, mais surtout par le fait qu'elles assurent en priorité le transport des marchandises dans une région très accidentée où la voie est sinueuse et les ouvrages d'art relativement nombreux. On comprend pourquoi Pierre Mille utilise notamment les adjectifs « solide » et « robuste » pour les décrire. Cette vitesse modeste est néanmoins un atout pour le tourisme car elle permet aux voyageurs de contempler des paysages parfois saisissants.

« confortables », « coupe de champagne » à la main, c'est dans le confort que Pierre Mille et ses compagnons de voyage contemplant les panoramas qui s'offrent à eux. Contrairement aux conditions dans lesquelles ont dû progresser les explorateurs, l'inhospitalité de la nature n'est plus un frein à la découverte du territoire.

Cependant le train, qui permet désormais de traverser le pays, empêche d'avoir un contact direct avec la nature. Le voyageur reste extérieur du paysage ; sa position d'observateur depuis la fenêtre ne lui permet pas d'avoir un contact physique avec la nature qui l'entoure. C'est désormais le train qui affronte toutes les difficultés du relief ou des intempéries, qui, sans lui, entraveraient la progression des voyageurs. Il part ainsi à « l'assaut des pentes vertigineuses » qu'il fallait grimper soi-même naguère.

La perception du paysage est par ailleurs conditionnée par la mobilité du train qui influence le regard du voyageur. On le voit dans cette description d'un paysage observé par Mandat-Grancey lorsqu'il est à bord de son wagon.

Partout où il y a un peu de terre dans un creux de roches, un palmier se montre. Par moments, l'eau disparaît sous des buissons couverts de fleurs. Mais cela ne dure pas longtemps, car bientôt notre brave petite locomotive se lance à l'assaut des pentes vertigineuses du massif de Pallaballa, et à partir de ce moment, nous ne voyons plus autour de nous qu'un chaos de montagnes arides dont la voie contourne les saillies en décrivant les lacets tellement rapprochés que souvent nous voyons tout près de nous le train qui nous suit et celui qui nous précède, nous croisant à quelques mètres au-dessus ou au-dessous de nous, bien qu'en réalité trois ou quatre kilomètres de voie nous séparent ²²⁴.

Le paysage qu'observe Mandat-Grancey porte les marques de l'ambivalence ; on y voit d'abord une nature riche en végétation et même en floraison, dans le premier tronçon ; ensuite, une fois qu'on aborde le « massif du Pallaballa », une nature pauvre caractérisée par le « chaos des montagnes arides » se présente. Certes, la nature semble garder partout une grande vitalité : « partout où il a un peu de terre, un palmier se montre ». Mais dans les montagnes les plus pentues, cette vitalité est oubliée au profit d'un prodige technique, celui des constructeurs qui ont eu raison des difficultés : Mandat-Grancey, sous effet d'une illusion d'optique, a l'impression que la distance de « trois ou quatre kilomètres » qui les sépare du train qui les précède et de celui qui les suit s'annule ; il voit en effet un autre train « au-dessus ou au-

²²⁴

DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889), op. cit.*, p. 161.

dessous » de lui, vision qui, par la force des choses, ne « dure pas longtemps » mais distrait cependant les voyageurs de la monotonie inhérente à un paysage aride.

Le circuit de voyage que propose le chemin de fer est en tout cas un trajet riche en lieux pittoresques. Il permet de voir plusieurs curiosités d'ordre géologique et paysager. L'extrait de texte ci-dessous décrit la vallée de M'Poza vue du train :

Depuis que nous avons dépassé le ravin de Léopold, nous suivons toute la rive du Congo en escaladant, par une rampe formidable, un nouveau cap rocheux très élevé qui nous sépare de la vallée de M'Poza. La voie le contourne à flanc de coteau. Au moment où nous arrivons au confluent des deux rivières, le spectacle est si beau qu'un cri d'admiration nous échappe à tous. À soixante ou quatre-vingts mètres au-dessous de nous, les eaux du fleuve viennent battre avec fureur le pied de l'énorme rocher au-dessus duquel nous nous trouvons. Elles sont même toutes bouillonnantes, car le dernier des rapides qu'elles traversent est tout près de nous. À cet endroit, le Congo a au moins mille ou douze cent mètres de largeur et coule profondément encaissé entre d'énormes montagnes rouges absolument nues. C'est cette absence complète de toute végétation qui caractérise le paysage. Je n'en ai jamais vu de si grandiose ni de si désolé. Un peintre d'histoire qui voudrait représenter le Styx ou l'Achéron n'a qu'à venir ici. C'est horriblement beau !²²⁵

Ce paysage naturel qui éveille l'émerveillement des voyageurs est situé entre le « Ravin Léopold » et la « vallée de M'Poza ». Il s'agit de « l'escalade » fluviale du « cap rocheux » : une avancée de terre qui divise le fleuve en « deux rivières ». La traversée de ce ravin permet de découvrir un beau site, encore plus beau quand on arrive au « confluent des deux rivières ». Il s'agit là, selon eux, non seulement d'un « spectacle inédit », mais aussi de l'observation d'un phénomène géologique « impressionnant » par sa profondeur, soit « soixante ou quatre-vingts mètres », donnant sur une vision d'« au moins mille ou douze cent mètres ». La beauté attribuée à ce « cap rocheux » est due à l'agitation du fleuve qui rend la traversée périlleuse. Le point de vue « très élevé » sur le fleuve « encaissé entre d'énormes montagnes » et sur les « rapides » à franchir prend en même temps la mesure de ce qui doit être la profondeur du fleuve et du torrent infernal qui se forme. Les voyageurs sont logiquement pris d'effroi quand les eaux de fleuves viennent « battre avec fureur au pied des rochers » sous leurs regards. Face à cette force naturelle, ils prennent conscience de leur statut de mortel devant cette force naturelle. D'où la comparaison qu'émet le narrateur avec le « Styx » et « l'Achéron », deux noms de rivières empruntés aux mythes grecs et synonymes, respectivement, de « la déesse de la mort » et du

²²⁵

DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889)*, *op. cit.*, p. 159-160.

« fleuve que les âmes mortes doivent traverser pour rejoindre les enfers ». Le recours à ces allusions mythiques renforce l'image effrayante du fleuve.

Le charme de ce paysage provient de ce paradoxe qui associe sentiment de la beauté et effroi. L'emploi des oxymores « Je n'en ai jamais vu de si grandiose ni de si désolé » et « C'est horriblement beau ! » montre bien que ces deux sentiments contradictoires qui envahissent les voyageurs produisent cet effet contemplatif. L'autre paradoxe est par ailleurs que cette contemplation d'un spectacle hors du temps (par la pérennité de ce qu'il donne à voir, mais aussi par le sentiment de la mort qu'il réveille) n'a été permise que par le chemin fer, associé à la modernité et à la vitesse.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'inhospitalité est l'une des caractéristiques de certains paysages observés par les voyageurs. Mais c'est une inhospitalité en quelque sorte domestiquée par le chemin de fer, car le train agit comme un bouclier en empêchant le voyageur d'avoir un contact direct avec cette nature hostile et permet de découvrir de loin et souvent de haut les beautés paysagères du Congo. Il est ainsi évident qu'autant le chemin de fer agit sur la perception du voyageur, autant sa présence participe à la création du paysage.

2) L'exotisme de l'altérité congolaise

Voir le pays ici est quelque chose ; voir et écouter les hommes est bien davantage ! ²²⁶

Les récits de voyage ont été le médium par lequel les lecteurs, c'est-à-dire les voyageurs en puissance (qui font virtuellement le voyage et/ou qui le feront physiquement plus tard) s'instruisent à propos des lieux qu'ils visitent, des peuples et des coutumes de vie qu'ils découvrent, accumulant des savoirs d'expérience afin de mieux affronter les difficultés et les dangers qu'ils sont amenés à rencontrer (même fictivement). Ces textes véhiculent de nombreux clichés qui participent également à la construction de l'imaginaire touristique. Selon la définition de Ruth Amossy, les clichés sont

des représentations toutes faites, des schèmes culturels préexistants, à l'aide desquels chacun filtre la réalité ambiante. Selon Lippmann, ces images sont indispensables à la vie en société. Sans elles, l'individu resterait plongé dans le flux et le reflux de la

²²⁶ PICARD (Ed.), *En Congolie, op. cit.*, p. 8.

sensation pure ; il lui serait impossible de comprendre le réel, de le catégoriser ou d'agir sur lui.

Cette définition suggère le rôle positif, voire la nécessité sociale du cliché pour « filtrer la réalité ». Mais elle dit en même temps que le cliché est aussi un obstacle dans la perception de la réalité, à supposer qu'on veuille la voir plus objectivement ou plus complètement. Le voyageur veut-il vraiment tout voir ? et le touriste ? On peut en douter dans beaucoup de cas : il tourne son regard vers une partie des réalités, souvent celles qu'il est venu observer avec une intention préalable ; ce sont aussi souvent celles que les organisateurs du voyage ont prévu de lui montrer, celles qu'elles lui ont « vendues » avant le départ.

Il est dès lors important de savoir comment ce « filtre » a été fabriqué. Nous savons déjà qu'il relève du discours social, donc d'éléments de langage liés à un imaginaire largement partagé et souvent inconscient, qui se transmet de livre en livre, de bouche à oreille ou encore d'image à texte. On peut toutefois observer comment cette tradition est transmise, comment et pourquoi elle peut être amplifiée ou consolidée par tel ou tel relais, et surtout avec quelles conséquences sur les rapports entre le voyageur et ce qu'il est supposé découvrir et qu'en réalité il reconnaît parce qu'il le connaît déjà d'une certaine façon par l'imaginaire. En particulier, dans le cas qui nous occupe, qu'est-ce qui pourrait être faussé, à cause du cliché, dans l'approche que fait le voyageur à propos du paysage ou des populations congolaises ? En quoi ces clichés participent-ils à l'élaboration de l'imaginaire touristique de l'État Indépendant du Congo ?

a. Fabrication des clichés

L'altérité congolaise est un motif très narré dans les récits de Pierre Mille et Mandat-Grancey. Ce qui est logique quand on sait que leur altérité est différente de l'altérité occidentale. On retrouve dans les textes plusieurs descriptions de l'altérité congolaise est mise en cliché. Ces représentations proviennent en majorité du discours tenu par des occidentaux ; discours d'un voyageur, soit du discours « des résidents qu'il rencontre[a] à terre »²²⁷. Définie par

²²⁷

DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889)*, *op. cit.*, p. 84.

Huglo ²²⁸ comme une forme discursive brève à caractère narratif, l'anecdote est ici utilisée par les narrateurs pour rapporter les propos des protagonistes dans le texte.

Les narrateurs, que sont Pierre Mille et Mandat-Grancey, ont recours à deux procédés narratologiques, à savoir le discours rapporté et l'anecdote pour retranscrire les paroles de leurs interlocuteurs. Selon Jacques Vassevière cette « relation de paroles dans un récit constitue un phénomène de double énonciation ; celle du personnage est incluse dans celle du narrateur » ²²⁹. Cette double énonciation est notamment visible dans le discours rapporté. L'extrait de texte ci-dessous en montre l'illustration.

Des prisonniers et des serviteurs m'ont souvent parlé ainsi : « Nous voudrions de la viande ; nous savons que vous n'avez pas assez de chèvres et de poules pour pouvoir nous en céder quelques-unes ; mais donnez-nous cet homme (il désignait quelqu'un du groupe) : c'est un gaillard paresseux et vous ne tirerez rien de bon de lui ; ainsi vous pouvez bien nous le donner à manger ²³⁰ ».

Dans cet énoncé, Pierre Mille fait le choix de rapporter les propos que tiennent plusieurs serviteurs à leur maître. Il ne s'agit donc pas de la transcription d'une conversation avec un protagoniste, mais bien d'une histoire qui lui a été racontée et a dès lors recours au discours direct. Cette transcription est marquée d'abord par la présence du verbe transitif « parlé » ayant pour fonction d'introduire les propos des serviteurs. Quant aux signes de ponctuation, à savoir les deux points [:] et les guillemets [« »]), ces derniers permettent de distinguer la fin des propos du narrateur et le début des propos des serviteurs. Nous sommes effectivement en présence de deux énonciations : Une énonciation principale du narrateur qui transcrit l'histoire et une énonciation secondaire du personnage qui raconte l'histoire.

Le narrateur a également recours à l'anecdote, pour transcrire les propos des protagonistes de ceux du narrateur. L'extrait de texte ci-dessous en est l'exemple.

Je n'assistai pas aux débats, mais le capitaine me dit que deux des hommes d'équipage étaient tombés malades pendant le voyage vers l'amont et avaient obtenu un ou deux jours de repos. Au jour de ration suivant, ces deux hommes manquaient, et, en faisant

²²⁸ HUGLO (Marie-Pascale), *Métamorphoses de l'insignifiant : essai sur l'anecdote dans la modernité*. Montréal : Balzac-Le Griot éditeur, 1997, p. 277.

²²⁹ VASSEVIÈRE (Jacques), *L'Orthographe, le lexique et la syntaxe, en 100 fiches et 150 exercices*. Malakoff : Arman colin, 2018, p. 190.

²³⁰ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 236.

des recherches, le capitaine apprit qu'ils étaient morts pendant la nuit et avaient été enterrés au rivage. Ceci, cependant, ne le satisfaisait pas, et, ayant personnellement des soupçons, il visita le bateau et découvrit des quartiers humains fumés dissimulés dans les coffres des six Bangalas qu'il allait en ce moment remettre aux autorités ²³¹.

N'étant pas présent au moment des faits, ni lors de leurs expositions devant les autorités, le narrateur emploie le discours indirect pour transcrire les propos du « Capitaine ». La présence du pronom relatif « que » montre l'introduction des propos d'un interlocuteur dans l'énonciation. Contrairement à la transcription du discours direct, ce discours n'a pas les marques d'une énonciation ponctuelle (l'emploi du présent et du passé composé). Le narrateur a recours aux temps du passé simple, de l'imparfait et au plus-que-parfait. Il utilise l'imparfait (« manquaient » ; « étaient ») et le plus-que-parfait (« étaient tombés » ; « avaient obtenu » ; « avaient été enterrés ») pour relater les causes et les circonstances de la mort de ces deux victimes. L'imparfait de « satisfaisait » et de « allait » indique, dans le passé, le moment du discours du « Capitaine », un discours rapporté, exprimant le point de vue du capitaine et non celui du narrateur. Le pronom personnel « il » (et non « je ») pour désigner la personne qui raconte, confirme nos propos. Cet énoncé est de ce fait tributaire d'une double énonciation : le Capitaine, témoin de l'acte de cannibalisme, et le narrateur principal de l'histoire, qui, de manière ambivalente, prend ses distances tout en jugeant l'anecdote digne d'être rapportée.

L'anecdote sert d'abord de témoignage ; elle relate les faits plus ou moins bizarres qui ont eu lieu. Ensuite, elle constitue une médiation culturelle en diffusant des clichés à propos de l'altérité congolaise, conformément aux analyses d'Hécate Vergopoulos ²³².

Ce discours sur l'altérité congolaise est commun à la communauté des résidents de l'État Indépendant du Congo : c'est effectivement de « la bouche d'une foule de gens ayant habité longtemps le pays » que Pierre Mille et Mandat-Grancey recueillent ces informations. Il s'agit donc de l'expression d'un discours social, concept qui désigne, selon Marc Angenot,

[t]out ce qui se dit et s'écrit dans un état de société ; tout ce qui s'imprime, tout ce qui se parle publiquement ou se représente aujourd'hui dans les médias électroniques. Tout

²³¹ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 233.

²³² VERGOPOULOS (Hécate), « Anecdotes et imaginaires touristiques », [En ligne], 1 | 2012, mis en ligne le 16 mars 2012, consulté le 20 février 2021.
URL : <http://journals.openedition.org/viatourism/1227>

ce qui narre et argumente, si l'on pose que narrer et argumenter sont les deux grands modes de mise en discours ²³³.

En somme, l'anecdote est donc le dispositif de médiation par lequel les récits de voyages diffusent les clichés à propos de l'altérité congolaise. Tels des échos qui retentissent dans les oreilles de nos narrateurs (« le bruit en avait couru » ; « on dit même tout bas »), ces discours sont l'expression d'une représentation coloniale dominante.

b. Les clichés à propos de l'altérité congolaise

La rencontre avec l'autre, forcément superficielle et partielle lors des premiers contacts, suscite la formation de stéréotypes. Les récits de voyage de Pierre Mille et Mandat-Grancey ne dérogent pas à la règle. Dans les échanges qu'ils rapportent, et notamment à partir des anecdotes dont ils se font les relais, on peut observer trois principaux caractères attribués aux Congolais

La fainéantise, premier caractère mis en avant, serait ainsi visible dans les habitudes de ces populations, perçue comme n'ayant pas la culture du travail. Le Congolais ne travaillerait que pour satisfaire, à court terme, des besoins vitaux, comme celui de se nourrir. La plus grande partie du temps, il se laisserait aller à l'oisiveté et à d'autres formes de plaisir. C'est du moins ce qui est rapporté au sujet des hommes, car ce sont les femmes qui ont la charge d'effectuer les travaux ménagers et la culture des champs, sans oublier l'éducation des enfants et le soin des vieillards. Elles seraient considérées aux yeux des hommes en quelque sorte comme des outils de production. Ainsi le rêve de la plupart des Congolais serait d'avoir plusieurs épouses, car ces dernières pourraient subvenir à leurs besoins. La polygamie est dès lors logiquement encouragée. Pour l'observateur européen, ce qui est remis en cause dans ce mode de fonctionnement, c'est l'inégale répartition des charges de travail entre l'homme et la femme. La polygamie, en contradiction avec la monogamie implicitement jugée comme préférable, provoquerait aussi d'autres types de problèmes, comme la nécessité où se trouveraient les autorités coloniales de faire des entorses à leurs principes pour leur recrutement militaire ; chaque Congolais qui intégrait l'armée bénéficierait ainsi selon eux, dès son enrôlement, de deux femmes en prime. Pierre Mille fait état de cette stratégie dans son récit :

²³³ ANGENOT (Marc), « Chapitre 1. Le discours social : problématique d'ensemble », *Médias*, 19 [En ligne], A. Préliminaires heuristiques, Publications, 1889. Un état du discours social, mis à jour le : 08/05/2014. Consulté à l'URL : <http://www.medias19.org/index.php?id=11796>

Il paraît que l'armée manquait d'épouses. [Et qu'il] a suffi d'écrire un petit mot aux chefs de villages, qui se sont empressés de procéder à cette conscription originale ²³⁴.

L'anthropophagie est une autre caractéristique qui les distinguerait. Considérée comme une pratique « barbare » pour les Européens, l'anthropophagie congolaise est souvent évoquée dans les récits. Dans *Au Congo (1898) : impressions d'un touriste*, plusieurs passages font allusion à cette pratique : « Repas d'une cuisse humaine » (p. 113) ; « repas d'un garçon » (p. 111) ; « repas de funérailles » (p. 117) ; etc. Le cannibalisme serait donc souvent pratiqué dans l'État Indépendant du Congo. Mandat-Grancey relève d'ailleurs que les « cannibales ne se gênent nullement » ²³⁵ : ils se montrent et commettent leur forfait aux yeux de tout le monde, comme en témoigne cette scène qu'il raconte.

Ce matin, à sept heures, nous avons procédé à l'exécution de notre homme. [...] Vers dix heures, le chef de son village arrive avec une poule, des œufs et une gourde de « malafou » (eau de vie de palme) qu'il nous offre. Il nous demande de pas l'en vouloir et de lui donner le corps du pendu qui est son frère. Il veut le manger.

[...] Le chef était accompagné de trois ou quatre de ses femmes. On lui dit qu'il peut prendre le corps. [...] Ils s'emparent du corps, détachent une cuisse qu'ils font rôtir séance tenante et qui constitue leur déjeuner : après quoi ils prennent congé et s'en vont chez eux, en emportant le reste ²³⁶.

Cette scène rend effectivement compte d'un acte de cannibalisme. Elle restitue l'histoire d'un chef autochtone qui vient troquer une « poule », des « œufs » et une « gourde de malafou » contre de la chair humaine. Le lieu où se déroule la scène, devant la « place publique », montre que cette pratique est ouvertement exercée et de manière récurrente. C'est donc une coutume pour ce peuple, à l'exemple des Pahouins, que de manger la chair humaine. Mandat-Grancey nous dit qu'il « ne se passe pas de journée sans qu'un fait de ce genre ne se produise » ²³⁷. Dans ce cas présent, ce rite est pratiqué pour honorer la mémoire du défunt. La consommation de chair humaine est en effet un rituel funéraire pour cette tradition qui voudrait par exemple que « lorsqu'un chef meurt, on commence par faire deux lots de ses femmes. On tue celle du premier, qui se compose des plus grasses : elles constituent le plat de résistance du festin des

²³⁴ MILLE (P.), *Au Congo Belge*, op. cit., p. 31.

²³⁵ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889)*, op. cit., p. 12.

²³⁶ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889)*, op. cit., p. 12.

²³⁷ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889)*, op. cit., p. 12

funérailles »²³⁸. Le cannibalisme n'est pas un geste de goinfrerie, mais une pratique culturelle congolaise réglementée par des lois. Il était par exemple interdit qu'un fils mange son père. Une anecdote rend notamment compte de cet interdit :

[...] une nuit un de ses factionnaires tue un homme qui essayait de pénétrer dans le camp. Ses camarades et lui rapportent le cadavre : quand il fait jour, il s'aperçoit que c'était son père. Le voilà désolé, parce que dans sa tribu, il n'est pas d'usage de manger son père. Alors il l'a vendu aux autres, qui l'ont mangé devant lui²³⁹.

Dans cette scène, le Congolais qui dispose du cadavre ne peut pas le manger, car il s'agit de son père. Il est de ce fait évident qu'au-delà du caractère barbare qu'on lui a attribué, le cannibalisme est une coutume locale, qui est codifiée par des règles, et non une pratique sauvage, qui ne s'expliquerait que par une forme de folie ou d'inhumanité. C'est néanmoins, en tant que pratique culturelle, une pratique jugée plus que différente, étrange, donc notable, à l'attention d'un lectorat pour qui elle est inconnue.

La dernière caractéristique mise en exergue dans ces discours évoque la stupidité des Congolais. L'extrait de texte ci-dessous rend compte de ce fait.

La fantaisie de leurs costumes était extrême. Ceux de ce pays ont un aspect non moins cocasse. Le premier que j'ai vu avait sur la tête un immense casque à chenille rouge qui a dû servir autrefois à un pompier de banlieue. Seulement, pour le rendre plus majestueux, on a ajouté deux dragons en cuivre, l'un par-devant, l'autre par-derrière, dont les queues vont s'entortiller dans la chenille du casque et, tout en haut, se terminent par une gigantesque aigrette de deux pieds de hauteur. Le personnage revêtu de ce merveilleux couvre-chef est un vieux petit nègre à l'air prodigieusement abruti qui, ayant dépensé sans doute beaucoup d'argent pour sa coiffure, a cru sage de faire des économies pour le reste. Il n'a qu'un vieil habit rouge de soldat anglais, qu'il porte à nu sur sa vieille peau ridée, et il se passe de culotte et de chemise. L'aide de camp qui porte le parapluie destiné à garantir son auguste tête des derniers rayons du soleil est bien plus convenable, car il est revêtu d'une vieille robe de chambre à brandebourgs, en flanelle écossaise, comme en portaient certains notaires de campagne, dans mon enfance. Les tenues des autres sont du même genre²⁴⁰.

²³⁸ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889), op. cit.*, p. 117.

²³⁹ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889), op. cit.*, p. 12-13.

²⁴⁰ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889), op. cit.*, p. 165-166.

Cette scène relate l'accueil des voyageurs de l'*Albertville* par plusieurs dignitaires congolais. Plusieurs observations déconcertantes à propos de leur habillement suggèrent la stupidité dont font preuve les Congolais, « vêtus de vieux uniformes anglais » et de vieilles armes datant de « XVI^e ou du XVII^e siècle »²⁴¹. Portant des habits que les conquérants portugais leur avaient donnés et des accessoires démodés, leur accoutrement était carnavalesque. Plus encore, la « fantaisie » de leurs costumes frisait le ridicule, à l'exemple d'un couvre-chef qui attire particulièrement l'attention de Pierre Mille. Il s'agit « d'un immense casque à chenille rouge », auquel on a ajouté « deux dragons en cuivre ». De tels accoutrements sont révélateurs du manque de goût vestimentaire et de « l'abrutisme » dont il fait preuve.

Ces trois caractéristiques ont au départ une connotation négative et sont associées à une représentation primitive des populations congolaises. Comme leur définition le montre, la fainéantise, le cannibalisme et la stupidité sont des termes employés à l'origine pour critiquer des comportements ou des attitudes. Cette primitivité attribuée aux mœurs congolaises, même si elle est parfois rapportée seulement à un état civilisationnel provisoire, a certainement creusé davantage le fossé entre groupes sociaux autochtones et étrangers²⁴². Un stéréotype qui circule dans le discours social peut devenir un cliché littéraire, d'autant plus facilement qu'il se transmet d'abord dans les textes comme ceux qui nous intéressent, qui relèvent du reportage (donc des médias sociaux) mais aussi de la littérature (parce qu'ils sont aussi des récits de voyage et que leur écriture présente des formes d'élaboration littéraire).

Le cliché littéraire, en tant que motif récurrent à propos de l'altérité d'un pays lointain, peut aussi présenter une dimension positive, soit parce qu'il s'agit d'une propriété ressentie comme positive (comme dans « L'invitation au voyage » de Baudelaire), soit parce qu'il accompagne un exotisme qui est considéré, en soi, comme positif parce qu'il sensibilise à l'altérité et à la différence (chez Pierre Loti, plus tard chez Victor Segalen). D'une manière générale, ce qui intéresse dans tout récit de voyage est justement l'étrangeté ressentie par un témoin et transmise à ses lecteurs. Tel est le cas de Mandat-Grancey qui est curieux d'histoires bizarres et de visions pittoresques. Le sentiment exotique de l'altérité peut présenter une ambivalence entre des sentiments d'attraction et de répulsion pour ce qui est supposément

²⁴¹ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 53.

²⁴² Cette représentation est notamment utilisée pour justifier les rapports de domination. Cela montre qu'au-delà de l'esprit de conquête territoriale que motivait la politique économique des pays européens au XIX^e siècle, l'inacceptation de la différence de « l'autre » a caractérisé la colonisation.

primitif, mais cette primitivité est elle-même ambivalente puisqu'elle représente tantôt une barbarie dont la civilisation doit s'affranchir et s'éloigner, tantôt une pureté native ou naïve, une simplicité originaire, dans un monde de gratuité et de non-corrupcion, dont le civilisé a la nostalgie.

Précisons que cette rencontre avec la société congolaise n'est cependant pas toujours un face-à-face avec l'altérité exotique, car la perception que l'on a de l'ailleurs peut aussi conduire à un rapport d'échange et d'interconnaissance permettant de se comprendre mutuellement, au moins jusqu'à un certain point, et ne serait-ce que pour régler les aspects pratiques de la vie quotidienne ou du travail. La démarche scientifique (du géographe, de l'ethnologue...) est en principe, elle aussi, opposée à la reprise de clichés exotiques. Mais cette démarche n'est pas celle du discours touristique qui, tout en prétendant faire découvrir des réalités nouvelles, doit entretenir un imaginaire.

c. Des clichés à l'imaginaire touristique

L'imaginaire touristique de l'État indépendant du Congo s'est construit à partir des valeurs exotiques attribuées à ce territoire. Ces images véhiculées génèrent un imaginaire pittoresque qui attire de nombreux voyageurs. Pour Rachid Amirou, les clichés

sont à l'origine même du phénomène touristique. [...], cet imaginaire ne fonctionne pas « à vide », il nous faut des éléments objectifs, soit dans le temps, soit dans l'espace, autour desquels nous puissions construire ces images. Ce processus de mise en image transforme l'espace en parties propices à l'exotisme ou en parties neutres²⁴³.

Rachid Amirou incite ainsi sur le rôle des clichés dans la production de l'imaginaire touristique. La touristification repose selon lui sur deux faits. Le premier est que tout imaginaire touristique doit avoir un référent réel. En effet, la production de clichés passe nécessairement par une expérience réelle, vécue, dans laquelle le voyageur pose un regard sur l'autre. Les clichés sont à cet égard des imaginaires construits à partir de données réelles, bien qu'ils réduisent l'objet décrit à quelques traits distinctifs. L'imaginaire touristique a donc toujours besoin d'un référent physique qu'on dote d'une dimension religieuse, au sens d'une sacralisation. L'élection

²⁴³ AMIROU (Rachid), *Imaginaire touristique et sociabilité du voyage*. Paris : Presses Universitaires de France, coll. Le sociologue, 1995, 285 p. ; p. 1.

touristique d'un objet n'est dès lors possible que si les manifestations de sa sacralité sont perceptibles.

Le deuxième est que l'exotisme généré par les clichés crée une « aire intermédiaire » dans laquelle l'imaginaire touristique se déploie. L'exotisme procure des vertus quasi-religieuses à un territoire. Les voyageurs qui sont attirés par les curiosités locales sont à la recherche d'un dépaysement qui doit permettre la régénérescence de l'âme. En effet, l'attrait exotique qui émane de l'altérité congolaise provient de la dimension originelle qui lui est attribuée ; ce territoire est décrit comme un lieu à l'état sauvage. Il est dit que « c'est un pays où pas un blanc n'avait pénétré avant Stanley qui le traversa pour la première fois en 1877 »²⁴⁴. Ce territoire, qui a ainsi conservé toute son authenticité, est l'objet du fantasme d'un âge perdu. L'altérité congolaise participe à cette fantasmagorie. En étant assimilé à l'image d'un peuple primitif, donc proche de la nature, ce cliché affermit son imaginaire touristique. Pour qu'un cliché devienne un imaginaire touristique, il faut qu'il génère une « aura bienfaitrice ». Rachid Amirou dit à ce titre que les clichés sont « moins des obstacles mentaux à la reconnaissance du monde, que des représentations transitionnelles stables et collectives, alimentées par un imaginaire religieux au sens large, [...] facilitant l'appréhension de l'autre et de l'ailleurs »²⁴⁵.

D. L'imaginaire touristique du chemin de fer Matadi à Léopoldville

Selon Jean-Christophe Gay, la première manifestation du tourisme ferroviaire a lieu aux États-Unis avec l'ouverture de la ligne Albany à Saratoga Springs, qui était destinée à transporter les touristes vers les stations thermales. Les liens qui unissent chemin de fer et tourisme sont palpables, le premier ayant favorisé l'essor du tourisme de masse ; il permit d'augmenter considérablement la fréquentation des lieux touristiques au XIX^e siècle. La fréquentation des stations d'Ostende et de Brighton a, par exemple, augmenté de façon exponentielle en 1840. Le chemin de fer favorisa aussi la croissance touristique de certains territoires qui, jadis, étaient difficiles d'accès. Le confort prend également une grande

²⁴⁴ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 1.

²⁴⁵ AMIROU (R.), *Imaginaire touristique et sociabilité du voyage, op.cit.*, p. 45.

importance en tourisme ²⁴⁶. On fait ici référence aux croisières ferroviaires qui correspondent, selon Jean-Christophe Gay et Véronique Mondou, à « un voyage en train à bord duquel sont proposés l'hébergement et la restauration » ²⁴⁷. Cette interaction entre chemin de fer et tourisme fut possible que parce que l'imaginaire de l'un est compatible avec le second.

Cette section s'intéresse à l'imaginaire touristique du chemin de fer de l'État Indépendant du Congo. C'est pourquoi, dans un premier temps, nous nous intéresserons à l'imaginaire du chemin de fer en Europe et en colonie. Ensuite nous intéresserons à du chemin de fer Matadi-Léopoldville. Il sera pour nous question de montrer sur quel substrat symbolique s'est basé son imaginaire touristique

1) La réception du chemin de fer en Occident et en colonie

La construction des chemins de fer en occident débute en Angleterre avant de conquérir toute l'Europe, notamment la Belgique ²⁴⁸, et plus tard la France ²⁴⁹, l'Allemagne et les autres

²⁴⁶ Avant l'essor du train, la diligence était le moyen de transport terrestre utilisé pour se rendre dans une station touristique. La construction des chemins de fer va considérablement réduire la durée de voyage.

²⁴⁷ GAY (Jean-Christophe) ; MONDOU (Véronique), *Tourisme & transport : deux siècles d'interactions*. [Levallois-Perret] : éditions Bréal, 2017, 255 p. ; p. 178.

²⁴⁸ La première voie ferroviaire en Belgique (et sur le continent européen) est inaugurée en 1835, avec la construction de chemin fer qui relie Bruxelles à Malines. L'expansion du réseau, qui est encouragée par le gouvernement belge, va se faire progressivement vers le Rhin jusqu'en 1843. Dès cet instant, la Belgique dispose d'un « réseau national ». Son réseau ferroviaire va s'internationaliser en joignant la France à partir de 1942, en desservant les gares de Lille et Valenciennes. Même si l'ingénieur qui a mis au point le chemin de fer est anglais, le fait d'avoir été le premier pays à prendre au sérieux cette invention a occupé une place importante dans le récit national belge, ce qui explique aussi en partie l'importance symbolique de l'inauguration de 1898.

²⁴⁹ La construction du réseau ferroviaire français est l'œuvre de sociétés privées qui, ayant observé l'avènement du chemin de fer en Angleterre et en Belgique, se sont lancées dans l'aventure. En effet, le projet de développement d'un réseau ferroviaire proposé au parlement en 1830 avait été un échec, ce qui fait que la France s'est retrouvée sans aucune politique directrice. Les premiers tronçons ferroviaires sont néanmoins réalisés. Le tronçon Paris-Saint-Germain, inauguré en 1837 par la reine Marie-Amélie, est le premier. Cette réalisation qui fait office de tronçon expérimental est l'œuvre d'Émile Pereire. S'ensuivra la construction d'autres

pays à partir de 1850. Ce moyen de transport révolutionnaire remplace les transports traditionnels (cheval, coche, carrosse, diligence, bateau) qui ne pouvaient pas répondre aux attentes d'une production industrielle de plus en plus croissante. Sa technicité, sa rapidité et sa capacité de transport sont les propriétés qui ont favorisé son développement. Quand James Watt dessine en 1769 la première machine à vapeur, personne n'imaginait que cette invention deviendrait, un demi-siècle plus tard, le fleuron du transport moderne.

Ainsi pendant presque la moitié d'un siècle, le réseau ferroviaire de l'Europe s'est construit. Ces constructions ferroviaires n'ont pas été l'œuvre de l'État, à l'exception de la Belgique, mais celle d'entreprises privées à la recherche de bénéfices. En effet, les gouvernements ne peuvent financer de tels travaux, car ils ne disposent pas de budget suffisant pour les assumer. Les premières voies ferroviaires ont ainsi souvent été l'œuvre d'entrepreneurs privés. En France par exemple, le chemin fer de Saint-Étienne fut construit par trois sociétés privées ayant obtenu des concessions leurs permettant de construire ces voies ferroviaires, à savoir : la Compagnie des Mines de Fer, la Société de Marc Seguin et la Société MM. Mellet et Henry, pour exploiter le charbon et les produits métallurgiques. Le chemin de fer eut ainsi une grande importance dans le développement industriel de l'Europe, mais aussi dans la démocratisation du voyage ²⁵⁰.

En Afrique, la construction des chemins de fer a été intimement liée à la colonisation ²⁵¹. Ces réalisations sont en effet l'œuvre des métropoles désirant développer des marchés commerciaux florissants. Cependant, la faible accessibilité de ces territoires, spécialement pour le transport des marchandises, est un obstacle qui se dresse devant elles. Les bateaux à vapeur, seul moyen de transport moderne disponible en ce temps-là, n'étaient utiles que jusque Léopoldville et après Matadi ; il fallait donc recourir au ferroviaire. À cela s'ajoute un autre

petits tronçons ferroviaires (Montbrison-Montrond (1939) ; Alais-Beaucaire (1838), etc.) dont l'essor est dû aux potentiels économiques de ces trajets. Paulin Talabot entreprend par exemple de construire une voie ferroviaire qui relie Alais à Beaucaire parce qu'il avait pour projet « d'ouvrir au charbon et au fer d'Alais un large débouché vers Rhône et Marseille ».

²⁵⁰ Beaucoup d'Européens rêvent davantage de découvrir l'ailleurs. Il semble que l'émergence de cette classe de voyageurs soit surtout due (en dehors de facteurs liés à la prospérité matérielle et à l'existence d'une « classe de loisir ») à la diminution du temps nécessaire aux voyages. En effet, la vapeur, tant dans le domaine ferroviaire que dans le domaine de la navigation, a été un facteur clé dans la réduction de la durée de voyage.

²⁵¹ La construction du chemin de fer en Afrique est intimement liée à l'installation des puissances européennes et à leurs ambitions d'y établir des colonies d'exploitation.

aspect : la capacité ; l'exploitation des matières premières, ressource indispensable à la production industrielle, impose en effet l'utilisation d'un moyen de locomotion capable d'assurer le transport en quantité industrielle de cette marchandise.

a. L'imaginaire du chemin de fer en Occident

L'installation du réseau ferroviaire en Europe a demandé bien plus que l'aménagement du paysage urbain par la construction de voies ferroviaires qui relient des villes entre elles. Elle a également apporté des changements dans l'usage des transports et les habitudes des Européens. L'avènement soudain de ces changements donna naissance à plusieurs soulèvements contre ce moyen de transport. Hommes politiques, religieux, médecins, etc., vont émettre des réserves à propos du bien-fondé de ce nouveau moyen de transport ; les éleveurs de bétail dénoncent par exemple les nuisances apportées aux troupeaux, d'autres, les dépenses financières qu'exige l'aménagement des réseaux ferroviaires. Des arguments d'ordre sanitaires furent également énoncés. Dans sa reconstitution de l'épopée des chemins de fer français²⁵², Arthur Conte rend amplement compte de ces résistances. Il relève que de nombreux médecins pensaient que les voyages ferroviaires seraient à l'origine de plusieurs maladies. Comme Parmi les nuisances concernant la santé sont évoquées : des effets rapides sur le climat ; des maladies nerveuses telles que la danse de Saint-Guy ; des symptômes épileptiques qui seraient générés par le mouvement de trépidation des trains ; l'inhalation de la fumée et de la poussière peut occasionner « des bronchites ». La population est ainsi mise en garde contre une série de maladies. À ces thèses médicales s'ajoutent des arguments d'ordre religieux. Plusieurs hommes d'église soutiennent que le chemin de fer est une « invention diabolique » qui mènera l'homme à la perdition. Parmi les contestations les plus virulentes, on note celles des écrivains. Plusieurs d'entre eux écrivirent des poèmes dénonçant les travers du chemin de fer, qui éloignerait l'homme du vrai voyage. Dans cet extrait de poème, Alfred de Vigny prédit la disparition du voyage traditionnel.

On n'entendra jamais piaffer sur une route
Le pied vif du cheval sur les pavés en feu
Adieu, voyages lents, bruits lointains qu'on écoute,
Le rire du passant, les retards de l'essieu,
Les détours imprévus des pentes variées

²⁵² CONTE (Arthur), *L'Épopée des chemins de fer français*. Paris : Plon, 1996, 414 p.

Un ami rencontré, les heures oubliées
L'espoir d'arriver tard dans un sauvage lieu ²⁵³.

Pour Vigny, les trains vont remplacer les voyages en diligence. Le terme « Adieu » est un cri qui marque le déchirement de l'auteur. Ce terme exprime surtout la fin du voyage en diligence ; il serait très prochainement impossible de voyager à cheval. L'emploi de la négation « ne » et « jamais » renforce l'idée de cette séparation, qui est inévitable. Ces bouleversements opérés ne sont pas juste logistiques, autrement dit il ne s'agit pas seulement de passer d'un moyen de transport à un autre ; il est plus profond car touche aussi les habitudes des voyageurs. En effet, plus qu'un moyen de déplacement d'un point A à un point B, le voyage est un acte culturel, autrement dit, outre sa fonction utilitaire, il revêt également d'autres fonctions notamment instructives et régénératrices qui participent également à l'épanouissement de l'homme. On constatera dans ce poème que Vigny exprime un regret, celui de ne plus jouir des plaisirs du voyage traditionnel. Fini les voyages « lents », le plaisir d'écouter « les bruits lointains », tous ces plaisirs que seul est le voyage en plein air peut procurer. Ces voyages sont des expériences enrichissantes. Les « rencontres », les « détours », sont autant de plaisirs que l'on éprouve. Ce genre de voyage permet en outre de jouir pleinement de la nature sauvage qui l'entoure. Le voyageur est en contact avec la nature ; il la parcourt et la contemple. Pour les romantiques, ce plaisir que l'homme puise dans la nature lui permet de trouver la béatitude. Aussi utile qu'elle puisse l'être, la pratique du chemin de fer est nuisible à la poésie du voyage. Suzanne Van Weddingen soutient cette pensée quand elle dit que le chemin de fer « pousse l'homme à aller beaucoup plus vite au nom du progrès, et il en perd certaines valeurs fondamentales que seuls les poètes sont en mesure d'exprimer » ²⁵⁴. Cette thématique opposant nature et chemin de fer est l'argument le plus utilisé chez écrivains.

Ce pessimisme concernant le chemin de fer est l'expression de la méfiance d'une partie de la population européenne. La catastrophe ferroviaire qui s'est produite en France en 1842 a renforcé davantage ce débat. En effet, tous les arguments qui étaient jusqu'alors brandis étaient

²⁵³ VIGNY (Alfred de), « La maison du berger : poème » in : *Sur les rails : de Victor Hugo à Jacques Roubaud*. [Anthologie réunie par] Anne Reverseau. Bruxelles : Les Impressions nouvelles, 2018, 124 p. ; p. 15.

²⁵⁴ VAN WEDDINGEN (Suzanne), *Les révolutions romantique et industrielle : le chemin de fer dans la littérature*. Séminaire d'Histoire des Idées. La Révolution romantique, 2004, p. 10. [En ligne].
URL : http://www.rilune.org/images/Fantastique/Idees/VanWeddingen_Histoiredesidees.pdf
- c. 21.09.2021.

perçus comme des spéculations sans fondement avéré. Cet évènement donna au chemin de fer une image funeste, qui donna raison à ses détracteurs. Ce fait suscita l'émoi de la population et entraîna une manifestation. Un poème d'Amédée Pommier décrit les horreurs de cette catastrophe.

Et les wagons, suivant la force qui les pousse,
Brisés du contre-coup de l'horrible secousse,
S'escaladent l'un l'autre et restent empilés,
Et l'on n'aperçoit plus qu'un pêle-mêle informe,
Masse à demi-vivant, entassement énorme
D'hommes broyés et mutilés.
Plusieurs veulent sortir : leur attente est déçue.
Atroce guet-apens du hasard : point d'issue.
Tout est barricadé, fermé, cadenassé,
Et chacun prisonnier dans une étroite cage,
Voit venir, sans pouvoir se frayer un passage,
La mort dont il est menacé [...] ²⁵⁵

Dans ce poème de cinq strophes, Pommier relate l'accident de 1842 qui s'est déroulé à l'occasion du spectacle hydraulique organisé au parc de Versailles en l'honneur du roi Louis-Philippe. Il s'agit du déraillement d'un des trains réquisitionnés pour la circonstance. Parti à 17h00 de la gare, *L'Éclair*, le train transportant 779 passagers dont 9 agents de la compagnie, déraille peu après son départ. Emportées par l'élan, les cinq premières voitures « s'escaladèrent » et « s'empilèrent » les unes sur les autres. Les trois premiers vers y font référence. Pommier insiste sur la « force » avec laquelle les « wagons » ont été propulsés. La conséquence de ce « pêle-mêle » fut l'emprisonnement des voyageurs dans les wagons fracassés. Outre les circonstances, ce sont surtout les conditions horribles dans lesquelles ces voyageurs meurent que Pommier transcrit. Compte tenu du choc extrême, les survivants de l'accident ont subi des dommages corporels importants, plusieurs ayant les membres « broyés » ou « mutilés ». D'autres ont été pris au piège dans cet amas de wagons où ils étaient « barricadés », « fermés », « cadenassés ». C'est dans les lamentations qu'ils sont morts brûlés avec l'explosion qui s'est suivie. Ce poème de Pommier met ainsi à nu les dangers du chemin de fer, prouvant que la technologie qui fait fonctionner ce moyen de transport est dépourvue de

²⁵⁵ POMMIER (Amédée), « Le 8 mai 1842 », in : *Sur les rails : de Victor Hugo à Jacques Roubaud*. [Anthologie réunie par] Anne Reverseau. Bruxelles : Les Impressions nouvelles, 2018, 124 p. ; p. 44.

toute sensibilité ou intelligence humaine. Cet accident n'est pas le premier : on compte plusieurs évènements²⁵⁶ qui ont eu lieu bien avant, mais il est alors le plus meurtrier en date dans l'histoire ferroviaire avec soixante-treize morts²⁵⁷, selon Arthur Conte. Cet événement meurtrier permet ainsi de réinterroger le bien-fondé du chemin de fer.

Cette publicité négative ne peut endiguer la propagation du chemin de fer qui semble être promis à un bel avenir. En effet, à en juger par la réception médiatique de l'inauguration de la ligne Paris-Saint-Germain²⁵⁸, le chemin de fer apparaît comme une invention révolutionnaire qui améliore considérablement le déplacement des hommes et des marchandises. Cet extrait du *Traité théorique et pratique des machines locomotives*, met l'accent sur les bienfaits qu'il apporte :

Que sont désormais les plus lourds fardeaux, avec les machines qui peuvent mouvoir des poids énormes ; que sont les distances avec les moteurs qui franchissent journallement un intervalle de 12 lieues en une demi-heure²⁵⁹.

La vitesse et la capacité de transport des locomotives sont ici encensées. On doit reconnaître, n'en déplaise aux détracteurs du chemin de fer, que cette machine mécanique apporte plusieurs avantages parmi lesquels un apport considérable dans le développement économique. Le principal argument du britannique Adam Smith repose notamment sur cet aspect. En outre, le voyage en chemin de fer n'est pas si désagréable que semblent le décrire certains écrivains. De son voyage en chemin de fer, Victor Hugo garde ainsi un « bon souvenir ». En raison de la rapidité inouïe du chemin de fer, les fleurs lui apparaissent sous la

²⁵⁶ Parmi les accidents qui ont eu lieu avant l'évènement du 8 mai 1842, on compte : la mort d'un homme écrasé lors de l'inauguration de la ligne de chemin de fer Manchester-Liverpool en 1830, le déraillement meurtrier du train circulant sur la ligne Newcastle et Carlisle qui entraîna la mort de 32 voyageurs.

²⁵⁷ Les estimations de ce bilan restent controversées : la presse et l'État n'ont jamais pu fournir un même bilan (la presse fait de plus de 100 morts tandis que l'État mentionne moins de morts).

²⁵⁸ Selon les données relevées par l'historien français Arthur Conte, la ligne enregistre « deux mille voyageurs par jour », soit une fréquentation nettement supérieure qu'avant.

²⁵⁹ GUYONNEAU DE PAMBOUR (François-Marie), *Traité théorique et pratique des machines locomotives. / A practical treatise on locomotive engines upon railways*. London : J. Weale, 1836, xxxi-365 p. ; Réédition : Nabu Press, 2013, p. 15.

forme de « tache ou plutôt des raies rouges ou blanches »²⁶⁰, les hommes et les femmes qu'il voit passer ont une semblable forme confuse. Cette vision rapide du paysage, qui pour les romantiques est dépourvue de poésie, semble émouvoir les voyageurs. Un poème de Paul De Kock rend justement hommage aux plaisirs que procurent les paysages vus du train.

Voyager en chemin de fer ne fatigue pas ; c'est un plaisir, un agrément... on se sent rouler avec une douceur inconcevable, ou plutôt on ne se sent pas rouler. On voit fuir devant soi les arbres, les maisons, les villages... tout se passe, passe... bien plus vite que dans une lanterne magique... tout cela est véritable, vous n'êtes point le jouet de l'optique ! Le chemin de fer est la véritable lanterne magique de la nature²⁶¹.

Le chemin de fer montre donc, comme une lanterne magique, le paysage sous un nouvel aspect, qui ne semble pas désagréable. La perception fugace du paysage qu'il offre est même éblouissante. Victor Hugo rejoint cette pensée quand il dit que le voyage en chemin de fer est « un mouvement magnifique qu'il faut avoir senti pour s'en rendre compte »²⁶². On avait reproché au chemin de fer à l'instruction apportée par le voyage, mais ce n'est absolument pas le cas, assure Paul de Kock : selon lui, le chemin de fer participe à l'instruction des Parisiens en leur permettant de se rendre dans lieux qu'ils rêvent de découvrir :

Et quelle instruction !... Nous avons tant de Parisiens qui non pas encore vu la mère. Tant de touristes qui n'ont pas encore aperçu la cathédrale... tant de voyageurs enfin qui n'ont voyagé que dans leur cabinet... avec une carte géographique sur la table [...] ²⁶³.

Le train permit en effet aux Européens de rendre les voyages moins pénibles et moins coûteux. Le voyage n'est plus une pratique réservée aux rares personnes ayant le goût de l'aventure. Aux âmes vaillantes, courageuses et cultivées qu'étaient les premiers utilisateurs vont succéder de nouveaux voyageurs, issus de la classe moyenne, qui désirent comme les précédents découvrir le monde.

²⁶⁰ HUGO (Victor), « Lettre à Adèle du 22 août 1837 », in : *Œuvres complètes. En voyage*, vol. II. Paris : Librairie Ollendorff, 1910, p. 38.

²⁶¹ DE KOCK (Ch. Paul), « Les chemins de fer », in : *La grande ville : nouveau tableau de Paris. Comique, critique et philosophie*, tome 1. Paris : Au Bureau central des Publications nouvelles, 1842, p. 188. En ligne :
Url : <https://play.google.com/books/reader?id=OocGAAAAQAAJ&hl=fr&pg=GBS.PP7>

²⁶² DE KOCK (Ch. P.), « Les chemins de fer », *art. cit.*

²⁶³ DE KOCK (Ch. P.), « Les chemins de fer », *art. cit.*

Avec le temps, les populations européennes en apprécieront davantage les plaisirs. Le chemin de fer représente dès lors l'avenir du transport moderne. Symbole du progrès technique, il a eu une importance majeure dans le développement économique de l'Europe. Dans son article « Les effets stylistiques dans les textes ferroviaires de Zola », Jacques Noiray relève que « la première des grandes idées véhiculées par le chemin de fer est celle du progrès. [...] il produit l'histoire »²⁶⁴. Cette pensée rejoint celle de Marc Baroli présentant le train comme un fleuron de la civilisation à l'aube du XX^e siècle. Il dit qu'au « milieu du XIX^e siècle, le train avait constitué l'élément le plus visible d'un progrès matériel dont les hommes de 1848 faisaient les prémisses de progrès beaucoup plus larges »²⁶⁵.

b. L'iminaire du chemin de fer aux colonies

Les premiers chemins de fer ont été construits en Afrique au cours de l'occupation coloniale. La réalisation de tels travaux s'inscrit dans la politique du développement économique²⁶⁶ des colonies ; l'exploitation des matières premières exigeait en effet que soient remplies trois conditions : premièrement, celle de trouver des débouchés sur l'océan, deuxièmement, de disposer d'un moyen de transport capable d'assurer le transit des marchandises jusqu'à ces ports, et troisièmement, de disposer d'une main-d'œuvre abondante. Pour développer ces activités, plusieurs métropoles eurent en projet d'établir des connexions ferroviaires entre les ports et l'intérieur de leur colonie, lieu où étaient obtenus les produits agricoles et miniers.

La construction de ces voies ferroviaires devait ainsi profiter à l'accroissement des marchés des commerçants, des industriels et des cultivateurs : les trois acteurs qui, selon M. Louis Franck, un ancien Ministre belge des Colonies, sont la force de la colonie. Il dit notamment que « sans eux, sans leur initiative et leur travail, sans le rendement de leur effort

²⁶⁴ NOIRAY (Jacques), « Les effets stylistiques dans les textes ferroviaires de Zola », in : *Écritures du chemin de fer : actes de la journée scientifique organisée en Sorbonne le 11 mai 1996*. Paris : Klincksieck, 1997, p. 75.

²⁶⁵ MOUREAU (François), in : *Écritures du chemin de fer : actes de la journée scientifique organisée en Sorbonne le 11 mai 1996.*, *op. cit.*, p. 18.

²⁶⁶ Le développement économique en colonie concernait les explorations industrielles ou agricoles, les moyens de communication et de transports, l'outillage, la main-d'œuvre, etc.

aucun pays au monde ne pourrait s'imposer les charges considérables de la colonisation »²⁶⁷. Il apparaît que la réalisation de ces projets était indispensable au développement économique des colonies.

Contrairement à ce que l'on a vu en Occident, l'importation du chemin de fer en colonie n'a pas rencontré les mêmes problèmes. Si le financement et l'opposition de l'opinion publique ont été des freins pour construire des réseaux ferroviaires, c'est surtout la nature qui fut un obstacle : les caractéristiques du relief (montagneux et rocheux) de ces territoires ne sont pas appropriées aux rails. Lors de son voyage au Congo, Robert Poulaine observait également ce fait. Dans cet extrait de son récit, il compare la construction des chemins européens aux africains.

Tendre entre deux points extrêmes un ruban d'acier de 500 kilomètres sur lequel circuleront les locomotives et des wagons est, en Europe, un jeu d'enfant. [...] En Afrique et principalement en Afrique équatoriale, il en va tout autrement. Si puissant que soit l'or, il ne peut rien contre la nature dressée dans ses moindres détails contre celui qui tente de l'asservir²⁶⁸.

La construction de chemin de fer en Europe fut, selon lui, un « jeu d'enfant » comparé à celle qui a été réalisée dans les colonies africaines qui sont éprouvantes. C'est la faute à une nature sauvage, difficile à « asservir ». C'est aussi le cas au Congo français où Poulaine constate que la montagne du Mayumbe retarde la construction d'un chemin de fer. Ce problème n'est toutefois pas le propre de cette colonie française, car c'est le cas de la majorité des colonies africaines (les sables peuvent en effet être aussi rétifs au rail que les montagnes).

À ces difficultés d'ordre naturel s'ajoutent également celles de la main d'œuvre et du matériel, mais surtout les problèmes liés au choix dans la procédure des constructions des chemins de fer. Il existe trois façons d'ériger un chemin de fer :

La première consiste à partir d'un point et à pousser le rail vers un terminus reconnu, la seconde à ouvrir à chaque extrémité de la ligne un chantier dont les travailleurs progressent les uns vers les autres, la troisième enfin suppose le tracé divisé en sections tout au long de son parcours et les travaux entamés simultanément sur chacun de ces tronçons²⁶⁹.

²⁶⁷ POULAINÉ (R.), *Étapes africaines : voyage autour du Congo, op. cit.*, p. 109.

²⁶⁸ POULAINÉ (R.), *Étapes africaines : voyage autour du Congo, op. cit.*, p. 27.

²⁶⁹ POULAINÉ (R.), *Étapes africaines : voyage autour du Congo, op. cit.*, p. 27.

Ces trois procédures sont chacune adaptées à des situations précises. Le constat est qu'en colonie les procédures choisies n'étaient pas souvent les plus adaptées. Au Congo français par exemple, pour construire la ligne Océan-Brazzaville, les autorités coloniales optèrent pour la troisième option. Cette procédure est, selon Robert Poulaine ²⁷⁰, plus appropriée pour la construction des chemins de fer en Métropole. Ce choix nuit considérablement à sa réalisation.

Finalement, tous ces obstacles eurent pour conséquence soit l'abandon des constructions (ainsi, la ligne ferroviaire que Savorgnan de Brazza avait proposée au roi Prusse resta jusqu'en 1929 inachevée ²⁷¹), soit, dans de rares cas, l'aboutissement de la réalisation après plusieurs années. Si elle réussit, la construction du rail peut permettre l'ouverture d'un marché commercial florissant. Ce fut le cas dans l'État Indépendant du Congo, le chemin de fer Matadi-Léopoldville ayant fait de cette colonie une plateforme économique au début du XX^e siècle.

Devant leurs réalisations, la première réaction des autochtones fut celle du refus ; ils virent dans le chemin de fer une intrusion sur leurs terres. Plusieurs saccages ont ainsi été organisés dans le but d'empêcher la progression des constructions. Derrière ces actes de vandalisme pour certains, de revendication pour d'autres, se cache un sentiment de « peur » ou de « crainte » à l'égard de l'Européen et de son savoir technologique qui échappe à la compréhension des autochtones. L'histoire de ses peuples nous apprend qu'ils ont parfois attribué des pouvoirs divins aux Européens pour expliquer leur différence physique ²⁷² ou leur savoir scientifique, notamment les fusils et d'autres outils de guerre qui étaient perçus avec stupeur à cause des blessures mortelles qu'ils infligeaient ; ce savoir-faire explique l'origine du mythe de la supériorité de l'Européen qui s'est répandu dans leurs croyances. Tout comme les fusils, le chemin de fer est de ce fait le symbole de la « puissance » européenne.

²⁷⁰ Robert Poulaine explique qu'en métropole, les voies routières assurent le ravitaillement en matériel dans les différentes sections du tronçon de chemin de fer en chantier, ce qui ne peut pas être le cas en colonie puisqu'une route praticable n'est pas encore disponible.

²⁷¹ Malgré la nécessité évidente d'une telle construction, ce n'est qu'en 1914 que la France envisage construire une voie ferrée pour ce territoire de l'AEF et qu'elle autorisa le premier emprunt pour sa construction. C'est en 1919 qu'on prit l'initiative de commencer la construction du chemin de fer à partir de Pointe-Noire (cf. Robert Poulaine)

²⁷² Aux colonies, les Européens étaient parfois perçus, dans les premiers temps, comme des « êtres » étranges ; la couleur de leur peau, « blanche », suscitait plusieurs spéculations concernant leur statut de mort-vivant ou leur origine divine.

Aux Occidentaux, la construction d'un chemin de fer en colonie inspire un sentiment de fierté, voire de « gloire » : la fierté d'avoir mené à terme ce projet malgré les obstacles ; la gloire d'être détenteur d'un tel système de transport. En effet, à voir l'organisation de la cérémonie de l'inauguration du chemin de fer, cette construction est l'une sinon la plus grande fierté de Léopold II. Outre, la gloire politique²⁷³ qu'elle engendra, elle procura une richesse économique, symbolisant le développement économique et le progrès de la colonie.

2) L'imaginaire du chemin de fer Matadi-Léopoldville

Construit entre 1878 et 1898, le chemin de fer de Matadi à Léopoldville est la troisième réalisation ferroviaire en date en Afrique après le chemin de fer de Dakar à Saint-Louis (1882-1885) et le chemin de fer de Kayes au Niger. Cette ligne se distingue des autres tronçons de chemin de fer pour plusieurs raisons. En effet, contrairement à ces prédécesseurs, il est d'abord le plus abouti ; ensuite, il est le seul à jouer déjà un rôle majeur dans le développement du transit commercial. Pour Pierre Mille, le chemin de fer de Saint-Louis n'est « encore qu'un canal latéral à la mer, amenant au seul port de la côte les produits envoyés par le fleuve Sénégal et ce fleuve ne prendra son importance que lorsqu'une autre voie ferrée l'aura mis en communication avec le bassin du Niger »²⁷⁴. Quant au chemin de fer de Saint-Paul, bien qu'il « traverse une contrée très riche », il n'a encore entraîné aucun apport économique parce que sa construction n'est pas encore achevée : elle « s'arrête brusquement sans venir s'aboucher à une voie fluviale »²⁷⁵. Comparées au chemin de fer congolais, ces deux lignes font donc pâle figure.

Le chemin de fer de l'État Indépendant du Congo bénéficie en effet d'une situation géographique favorable à l'exploitation commerciale des matières premières : les « dix-huit mille kilomètres de voies navigables [...] qui constituent trente-six mille kilomètres de

²⁷³ Pierre Mille sous-entend que la réussite de la construction de ce chemin permit à la politique extérieure belge de « renaître ». Il insiste notamment sur le choix de ce mot « renaître », car selon lui, depuis plus trois siècles, la Belgique n'avait entrepris aucun acte politique extraordinaire.

²⁷⁴ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 7.

²⁷⁵ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 7.

côtes »²⁷⁶ commencent au Stanley Pool, d'où l'importance d'un réseau ferroviaire qui assure le transit de la marchandise à partir de là jusqu'à Matadi. Pierre Mille le montre en chiffrant les exportations :

En 1895, le commerce total du Congo léopoldien était de 24 millions. L'année suivante, il était de 31 millions. En 1897, il s'est haussé brusquement à 41 millions. [...] en 1895, il y avait 104 kilomètres de voie achevée, l'année suivante 195, et en 1897 une centaine de plus²⁷⁷.

Ces données montrent une progression parallèle des volumes d'exportation et des kilomètres de voie ferrée ouverts à la circulation. Le chemin de fer va donc jouer un grand rôle dans la modernisation de l'État du Congo.

a. L'apologie du chemin de fer dans *Au Congo (1889) : impressions d'un touriste*

Au Congo (1889) : impressions d'un touriste est un récit de voyage qui rend compte de ce que l'auteur a vu au cours de son bref séjour dans l'État Indépendant du Congo. On y retrouve donc plusieurs descriptions du paysage de ce territoire et des populations autochtones. Il s'agit en quelque sorte d'un carnet de voyage dans lequel l'auteur rassemble ses souvenirs. On ne saurait toutefois limiter ce récit à cette fonction de journal personnel, puisque Mandat-Grancey reconstitue également l'histoire de la construction du chemin de fer entre Matadi et Léopoldville, ce qui est tout à fait normal puisque sa présence au Congo est intimement liée à la cérémonie d'inauguration de ce chemin de fer. Ainsi, hormis ses impressions de voyage, le récit donne plusieurs informations concernant cette réalisation.

Mandat-Grancey rend premièrement compte de quelques difficultés qui ont été rencontrées pendant la construction du chemin de fer. Il fait notamment état d'un mauvais choix d'ingénierie dans le tracé du chemin de fer, qu'il juge imprudent et coûteux : la voie de chemin de fer dans la vallée de M'Pozo a en effet été tracée de telle manière qu'on aboutit « à des courbes de cinquante mètres de rayon »²⁷⁸, qui ont nécessité « l'adoption de la voie de soixante-quinze centimètres, qui est manifestement trop étroite »²⁷⁹.

²⁷⁶ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 7.

²⁷⁷ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 7.

²⁷⁸ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889), op. cit.*, p. 161.

²⁷⁹ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889), op. cit.*, p. 161.

À cela s'ajoutent les contraintes d'ordre naturel. Face au relief montagneux où la construction de la voie ferroviaire suppose la réalisation d'ouvrages d'art, on a choisi « [...] à tout prix les tunnels comme on a voulu éviter les ponts »²⁸⁰. Ce choix peut s'expliquer par plusieurs raisons : parce qu'il fallait réaliser des économies financières, ou parce qu'il était trop difficile de construire des ponts, ou encore parce qu'il n'était pas prioritaire de ménager de beaux points de vue dégagés. Il n'était donc pas question de se lancer dans le tracé d'une voie qui rivaliserait avec les chemins de fer d'Europe, mais plus simplement de développer au Congo un moyen de transport efficace pour le transport des marchandises.

Mandat-Grancey pense que ces choix entraîneront des répercussions néfastes à l'avenir. Il pense notamment que « le tracé de cette première partie de la ligne aurait pu être mieux fait, et que bon gré mal gré, il faudrait le modifier »²⁸¹. Robert Poulaine lui donne raison. Lors de son voyage au Congo, il constate que cette ligne qui assure le transit commercial devra à l'avenir être soulagée de cette fonction qu'elle peine seul à assumer seule.

Comme autre péripétie liée à la construction du chemin de fer, Mandat-Grancey évoque les problèmes dans l'organisation de la construction du chemin de fer et ceux qui sont liés à son financement. Le premier ingénieur responsable de la construction de la voie ferroviaire de Matadi à Léopoldville ne put réaliser que 7 kilomètres de rail en 3 ans. L'aide financière de l'État Belge, soit 10 à 15 millions, et la garantie d'une obligation de 10 autres millions négociée par Léopold II a permis ensuite de relancer la construction. Vu le faible résultat matériel du premier investissement, deux ingénieurs M. Goffin et M. Espanet furent convoqués pour poursuivre la construction du chemin de fer. Les nouvelles dispositions prises, à savoir « de bien payer le personnel blanc qui jusque-là avait reçu des salaires dérisoires », la fin du pillage des magasins et du désordre inouï qui y régnait, furent bénéfiques. Ce qui fait qu'en 2 ans on construisit 135 kilomètres de voies ferroviaires.

On compte également les problèmes de main-d'œuvre. Les autochtones ont d'abord été la seule ressource de main-d'œuvre. On fit ensuite venir notamment 500 Chinois de Macao. « Au bout de trois mois il n'en restait plus que 160 ! Tous les autres étaient morts [...] »²⁸². Le recrutement des travailleurs de la côte occidentale de l'Afrique censés supporter mieux le climat

²⁸⁰ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889), op. cit.*, p. 161.

²⁸¹ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889), op. cit.*, p. 161.

²⁸² DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889), op. cit.*, p. 11.

et les conditions de travail, a représenté le recours à une main d'œuvre extrêmement chère et difficile à recruter et à faire venir.

Deuxièmement, Mandat-Grancey raconte plusieurs anecdotes qui font déjà partie de l'histoire de la construction du chemin de fer.

Le colonel Thys nous a même raconté, à bord, une histoire assez curieuse se rapportant à la découverte de ce banc. L'ingénieur qui dirigeait les travaux à Matadi fut, paraît-il, très ému, quand on vint l'informer de la nature du nouvel obstacle qui se présentait et qu'on lui en apporta des échantillons, parce qu'il reconnut tout de suite qu'on était en présence du quartz, dans lequel on trouve toujours de l'or. Il fit donc tout son possible pour ne pas ébruiter cette nouvelle, se garda bien d'en parler dans ses rapports officiels, et s'empressa d'envoyer les échantillons enfermés sous triple sceau dans une boîte accompagnée d'une lettre confidentielle adressé au colonel, pour lui rendre compte de ce qui se passait. Car après vérification d'un géologue, il conclut à l'inexistence de l'or²⁸³.

La découverte du quartz aurifère entre ainsi dans l'histoire globale du chantier, qui elle-même est un épisode du récit de la fondation d'un État.

Dans un territoire au paysage sauvage, loin de la civilisation européenne, une infrastructure de cette sorte apparaît mille fois plus belle ; il est donc plus facile pour l'Européen d'en contempler la beauté et la grandeur. Dans *Au Congo (1889) : impression d'un touriste*, l'histoire du chantier est en quelque sorte sacralisée pour apparaître comme le mythe fondateur du développement de l'État Indépendant du Congo. La narration des épisodes parfois cocasses de la construction prend la forme d'une succession de petits récits qui relatent et expliquent, et finalement forment un ensemble qu'on peut qualifier de mythe, si l'on se réfère à la manière dont les anthropologues et les historiens ont défini celui-ci : un récit « qui se réfère au passé, mais qui conserve dans le présent une valeur éminemment explicative dans la mesure où il éclaire et justifie certaines péripéties du destin de l'homme ou certaines formes d'organisation sociale. »²⁸⁴. Le récit de la construction du chemin de fer par Mandat-Grancey explique le besoin de Léopold II de construire des voies de communications modernes et justifie par la

²⁸³ DE MANDAT-GRANCEY (Ed.), *Au Congo (1889)*, *op. cit.*, p. 156.

²⁸⁴ GIRARDET (Raoul), *Mythes et mythologies politiques*. Paris : Seuil, coll. Points-Histoire, 1986, p. 13.

même occasion la conquête coloniale par l'apport industriel qu'il apporte au Congo. Raoul Girardet relevait déjà que :

Le mythe politique ne manque jamais, [...], de s'enraciner dans une certaine forme de réalité historique. [...] il n'est guère concevable que le récit en question échappe totalement à la marque de l'histoire, ne témoigne pas, d'une façon ou d'une autre, de la présence de l'histoire ²⁸⁵.

Puisqu'il s'agit de fonder, dans un territoire, un nouvel État social, économique et politique, sous la tutelle des pays modernes et institutionnalisés, il est nécessaire que cette fondation soit racontée ; mais parler de mythe n'empêche en rien que la narration soit fortement en relation avec l'Histoire avérée. Au contraire, la dimension historique est nécessaire à la fois comme caution de véracité et comme sujet réel du récit : ce que le rail représente, c'est le temps de l'histoire lui-même en tant que temps du changement qui peut être écrit.

b. L'imaginaire mythique du chemin de fer dans *Au Congo Belge*

Le texte de Pierre Mille relate l'histoire du chemin de fer et sa place dans l'histoire de l'État Indépendant du Congo. Selon ses récits, la construction du chemin de fer est l'œuvre d'hommes qui se sont battus avec abnégation pour la réalisation d'un rêve. Pierre Mille attribue le mérite de cette réalisation à trois hommes : le roi Léopold II, l'explorateur Stanley et le Colonel Thys.

Pierre Mille dit de Léopold II qu'il fut un « souverain adroit ». Le Roi des Belges s'est en effet servi de ce titre pour faire exister et avoir la main sur l'État Indépendant du Congo. Grâce à son habileté, il réussit le coup de maître qui consista à doubler les puissances coloniales que sont la France et l'Angleterre, dans la conquête de ce territoire, « puisque chaque nation du gang européen [s'efforçait] de trouver hors d'Europe les marchés pour l'écoulement des produits industriels » ²⁸⁶. Renée Saurel pense que les buts philanthropiques proclamés n'étaient qu'un prétexte qui justifiait une entreprise d'appropriation. Parallèlement à la ruse, Léopold II disposait aussi, selon Pierre Mille, de « l'unité du commandement » ²⁸⁷, autrement dit, de l'aptitude à commander les hommes et surtout du fait d'avoir les mains relativement libres. Il

²⁸⁵ GIRARDET (R.), *Mythes et mythologies politiques*, op. cit., p. 81.

²⁸⁶ SAUREL (R.), « L'Edelweiss aux Indes Noires », art. cit., p. 8.

²⁸⁷ MILLE (P.), *Au Congo Belge*, op. cit., p. 75.

sut s'entourer d'hommes de confiance qui ont œuvré avec dévouement pour la réalisation de son rêve : doter la Belgique d'une colonie d'exploitation, et pour cela, réussir la création de l'État Indépendant du Congo. L'homme qui incarne au mieux l'abnégation est sans contexte Stanley, homme dont le courage et la détermination aussi bien dans l'exploration que dans la « fondation » sont certes indubitables. Pour Pierre Mille, c'est un « travail de géant »²⁸⁸ que Stanley a su accomplir.

Le colonel Thys a été l'homme de confiance de Léopold II. Il occupa, au cours de l'élaboration du développement économique de la colonie, plusieurs postes, notamment les rôles d'ingénieur et de financier. René-Jules Cornet le voit comme une des figures de bâtisseur de l'empire colonial belge. Il est, selon lui, « l'initiateur de l'action privée au Congo et l'âme de l'effort financier belge dans les entreprises africaines. Il fut véritablement le créateur de la richesse coloniale belge »²⁸⁹. Des figures décrites dans le texte de Pierre Mille, celle du Colonel Thys est la plus détaillée. L'auteur prend le temps de renseigner le lecteur à propos de ses origines modestes et de son parcours atypique : fils de paysan, il fait une carrière militaire et atteint le grade de capitaine d'infanterie. Il a notamment convaincu des investisseurs de financer la construction du chemin de fer. Plusieurs anecdotes rendent compte de ce fait, notamment celle de sa rencontre avec le « banquier de Berlin M. Bleichroeder », rencontre qui se solde, contre toute attente, par une souscription budgétaire de trois millions dont un million en option. Pour accomplir cette prouesse, Thys a eu recours à son art oratoire. Un passage fait largement allusion à cette éloquence :

Gigantesque et pesant, de voix forte et main lourde, il conduit une affaire comme un escadron. Le secret de sa force est là : une emprise quasi physique sur les hommes. Il ne les séduit pas, il les empoigne, il a de la volonté et sait agencer les forces humaines²⁹⁰.

Cette description le présente comme un homme qui sait agir sur les masses. Sa prestance scénique est un de ses atouts ; il captive ceux à qui il s'adresse avec sa « voix forte » et sa « main lourde ». En plus de l'éloquence, sa force se situait dans son argumentaire. Le but de

²⁸⁸ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 75.

²⁸⁹ CORNET (René-Jules), *Katanga : le Katanga avant les Belges et l'expédition Bia-Francqui-Cornet. 2^{ème} édition*. Bruxelles : L. Cuypers, 1944, p. 86.

²⁹⁰ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 12.

ses discours n'étant point de « séduire » mais de convaincre les hommes qui l'écoutent. Son implication dans la construction du chemin de fer fut primordiale. En effet :

Pendant neuf années, il a été l'âme de cette armée de travailleurs qu'il avait lancés sur les rocs de la Mpozo ou sur les plateaux de Tumba ; pendant neuf ans, il a dirigé ce combat, contre la fièvre et les éléments en Afrique, contre la crainte et la malveillance en Europe. Bulletins de désastres ou bulletins de victoires, rien ne l'a fait dévier ²⁹¹.

Cette description vante l'abnégation de Thys dans le projet de construction de chemin de fer dont il est l'administrateur. Neuf années durant, il s'est battu contre toutes les difficultés qui se sont dressées sur son chemin. Pierre Mille lui attribue d'ailleurs tous les mérites de cette réalisation en disant : « le chemin de fer est l'œuvre d'un homme, le colonel Thys » ²⁹².

Loin de commenter également les méfaits ²⁹³ dont ces hommes ont été aussi coupables, Pierre Mille fait le choix de retenir seulement leur héroïsme. L'emploi des superlatifs « géant » et « gigantesque » pour qualifier l'œuvre qu'ils ont réalisée montre que leurs réalisations ne sont pas considérées comme de simples actes, mais qu'elle relève, pour Pierre Mille, de l'exploit. L'exploit humain ne peut se comparer à un acte divin, puisque sa réalisation ne dépend pas de pouvoirs surnaturels. Il est un exploit dès l'instant où les barrières naturelles qui se dressent devant lui sont franchies par la force de la volonté, de l'amour, de l'espoir, etc., des vertus qui, selon plusieurs penseurs, nous rapprochent du divin. Ainsi, c'est par la volonté que ces trois hommes ont pu transcender leurs faiblesses humaines pour réaliser ces exploits. Toutefois, pour beaucoup de commentateurs de l'époque, la liste des héros coloniaux ne pourrait se réduire à ces trois personnes. Le commandant Renier par exemple relève dans son œuvre *Héroïsme et patriotisme des Belges : l'œuvre civilisatrice au Congo*, de nombreuses autres figures héroïques. L'extrait de texte ci-dessous y fait référence.

La mort avait cruellement fauché des existences précieuses pendant l'occupation de la frontière Nord. Les tombes de VAN KERCKHOVEN, de BALAT, de JACQUEMAIN, de

²⁹¹ À nos héros coloniaux morts pour la colonisation : 1876-1908. Bruxelles : Ligue du souvenir congolais, 1931, p. 211.

²⁹² MILLE (P.), *Au Congo Belge*, op. cit., p. 9.

²⁹³ La colonisation et le développement de l'État Indépendant du Congo n'ont pas été des entreprises non violentes : de même que les expéditions de Stanley avaient suscité des affrontements armés avec certaines populations autochtones, de même la construction du chemin a conduit à la mort des milliers d'ouvriers, dont des travailleurs importés de Chine et d'Afrique de l'Ouest.

STROOBANTS et de tant d'autres héros modestes, ont jalonné les étapes formidables de la conquête de l'Uélé et du Nil. Les noms de ces patriotes ardents, de ces lutteurs héroïques, furent inscrits, jadis, sur les croix de bois que la morsure sacrilège du temps a, depuis longtemps, fait disparaître ²⁹⁴.

Dans le texte, Pierre Mille accorde également à la construction du chemin de fer une place importante. La construction du chemin de fer est, selon lui, un exploit d'ingénierie tant les difficultés surmontées pour le construire ont été colossales. Elles ont demandé bien plus que l'abnégation des acteurs : des efforts innombrables et des sacrifices surhumains. L'exploit se voit dans le texte d'abord par la mention des obstacles à vaincre pour construire le chemin de fer. Pierre Mille évoque premièrement les difficultés d'ordre financier ; le rôle du colonel Thys dans la recherche d'actionnaires, d'hommes d'affaires, de banquiers et autres, pouvant financer l'entreprise montrent que les finances ont été extrêmement problématiques.

Hormis le fait que Léopold II ne disposait pas des capitaux nécessaires pour financer ce projet, les erreurs d'estimation budgétaire ont également été un obstacle. Pierre Mille révèle par exemple que le budget de la construction du chemin de fer était estimé d'abord à 25 millions. Une fois la construction commencée, on se rend compte que la première estimation était erronée : « [...] le kilomètre de voie ferrée devait coûter 60 000 francs : il en coûta 240 000 au début, 10 000 à la fin » ²⁹⁵. Outre ces défaillances d'estimation budgétaire, la mauvaise gestion, le vol de matériaux et d'équipements, sont les causes d'une inflation dans les dépenses. Finalement, la réalisation de ce chemin de fer coûta plus que le double de la somme prévue soit 65 millions de francs. Il s'avère donc, comme le dit Pierre Mille, que « le chemin de fer est aussi pittoresque que son histoire financière est curieuse » ²⁹⁶.

Deuxièmement, on dut faire face à des difficultés d'ordre technique, autrement dit, en rapport avec la construction du chemin de fer. Dans cet extrait de texte, Pierre Mille nous renseigne sur le genre de difficultés dont il fut question.

Cependant je commence à percevoir les difficultés de l'œuvre accomplie. Il fallait partir de Matadi, et alors on se heurtait à un massif rocheux haut de 290 mètres, celui de Palaballa. Il fallait trouver le col ; on le découvrit à 184 mètres et on gravit la hauteur avec un parcours

²⁹⁴ RENIER (Cdt -), *Héroïsme et patriotisme des Belges*, op. cit., p. 205.

²⁹⁵ MILLE (P.), *Au Congo Belge*, op. cit., p. 83.

²⁹⁶ MILLE (P.), *Au Congo Belge*, op. cit., p. 47.

de cinq de lieues seulement. Mais on mit trois ans, on perdit des milliers d'hommes, on jeta des millions, tout le monde crut l'œuvre impossible ²⁹⁷.

Parmi les difficultés relevées, le tracé du chemin de fer est l'une des premières et l'une des plus délicates. Hormis le fait de trouver un chemin qui reste dans les limites territoriales de l'État Indépendant du Congo, il faut trouver le moyen technique de franchir le massif montagneux nommé « Palaballa », avant d'être confronté aux problèmes de la construction elle-même (main-d'œuvre, acheminement des matériaux, ouvrages d'art, etc.). Contrairement aux chantiers en Europe, où l'homme dispose d'une technologie avancée, d'outils et de machines mais aussi de personnels qualifiés, les conditions de construction sont difficiles en dans cette partie de l'Afrique encore peu équipée. Le portage ²⁹⁸ est donc encore mis en œuvre, et la force physique des ouvriers sont est beaucoup sollicitée, même si l'on utilise aussi des explosifs et, bien sûr, le chemin de fer lui-même, en fonction de sa progression. C'est donc en grande partie en recourant aux forces physiques de ses ouvriers que s'est construit ce chemin de fer. La région étant relativement peu peuplée, il a fallu importer de la main-d'œuvre, notamment à partir de l'Afrique de l'Ouest, et même de la Chine, pour accomplir cette tâche. Le travail était extrêmement rude, compte tenu aussi des conditions sanitaires (alimentation, soins médicaux, etc.) ; il fut qualifié par certains critiques d'inhumain, et beaucoup d'ouvriers, de contremaîtres et de personnels européens y laissèrent la vie. C'est ce que Pierre Mille évoque en comparant le chantier à une guerre meurtrière :

[...] nous roulons sur les cadavres, et pour les chefs qui, dans ces contrées, vont à la conquête du sol et des choses, en fendant les rochers et posant les rails, il faut le même sang-froid tragique que chez les généraux d'armée, il faut économiser les hommes et pourtant, devoir terrible, se résigner à en perdre ²⁹⁹.

La mort de ces hommes a été le prix à payer pour dompter la nature inhospitalière, à savoir les roches, qui s'est dressée comme une barrière. Cette bataille contre la nature, puisqu'il est question pour Pierre Mille d'une « conquête du sol », a été remportée par l'homme. Ce dernier a réussi à faire exploser les « rochers », à combler des ravins et à poser les « rails » sur lesquels le train roule avec une allure glorieuse, lançant des coups de sifflet pour claironner sa victoire. Telle qu'elle est présentée par Pierre Mille, la mort de ces hommes montre surtout l'ampleur

²⁹⁷ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 14.

²⁹⁸ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 74-75.

²⁹⁹ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 44-45.

des sacrifices consentis, des sacrifices certes « tragiques » mais nécessaires, qui sont de l'ordre de l'exploit militaire. Les ingénieurs et autres responsables du chantier ont dû avoir le même « sang-froid » que celui des généraux dans une armée en guerre. Leurs décisions leur ont été dictées par le « devoir » de remporter la guerre : ils étaient en somme résignés à des pertes humaines importantes, surtout pour le premier tronçon, puisque la voie traverse ensuite une zone moins escarpée, pour laquelle le travail est moins éprouvant et la progression plus rapide. Pierre Mille nous dit notamment que « les ingénieurs ont pu poser 10 kilomètres de rails par mois [...] »³⁰⁰.

Il ressort donc avec évidence que ce texte de Pierre Mille raconte l'épopée de la construction du chemin de fer. Cette histoire est centrée sur l'héroïsme des divers acteurs qui ont œuvré pour le construire.

c. Le chemin de fer, un lieu touristique

Les récits relatant la construction du chemin de fer de Matadi-Léopoldville sont dépositaires d'un savoir historique sur la colonisation. Plus qu'une fonction pédagogique, ces récits ont aussi une fonction d'archivage en ce sens qu'ils permettent de garder en mémoire un passé dont la narration a longtemps constitué une sorte de mythe fondateur. Raconter cette construction du chemin de fer, c'était revisiter les fondements de l'histoire coloniale. Est-il un « lieu de mémoire »³⁰¹ ? Pierre Nora nous dit à ce sujet que

Les lieux de mémoire naissent et vivent du sentiment qu'il n'y a pas de mémoire spontanée, qu'il faut créer des archives, qu'il faut maintenir des anniversaires, organiser des célébrations, prononcer des éloges funèbres, [...], parce que ces opérations ne se sont pas naturelles. [...] Sans vigilance commémorative, l'histoire les balayerait vite. [...] Et si, en revanche, l'histoire ne s'en emparaient pas non plus pour les déformer, les transformer, les pétrir et les pétrifier, ils ne deviendraient pas des lieux pour la mémoire³⁰².

³⁰⁰ MILLE (P.), *Au Congo Belge, op. cit.*, p. 57

³⁰¹ Le concept de « lieu de mémoire » a été élaboré par Pierre Nora qui souligne la nécessité pour la mémoire collective d'avoir recours aux archives. L'archive peut être un monument, un symbole, une institution, une devise, etc. autant d'objet de nature matérielle ou immatérielle, qui servent de moyen commémoratif.

³⁰² NORA (Pierre), *Les Lieux de mémoire. I La République*. Paris : Gallimard, coll. Bibliothèque illustrée des histoires, 1994, 720 p. ; p. XXIV.

Dans cette définition, Nora soulève trois éléments qui conditionnent la naissance d'un lieu de mémoire. En premier lieu, il évoque l'importance de « l'archive » ; elle a pour fonction de représenter le lieu de mémoire sous une forme matérielle, de répondre au besoin d'avoir un support extérieur pouvant servir de preuve historique. Deuxièmement, le rôle commémoratif des événements, à l'exemple des « anniversaires » et des « célébrations », qui permettent d'avoir des repères (notamment des dates) des actes qui ont eu un impact dans l'histoire de l'humanité. Troisièmement, la récupération de ce lieu par l'histoire pour créer un imaginaire. Pierre Nora affecte ainsi au lieu de mémoire trois dimensions à savoir : matérielle, fonctionnelle et symbolique. Ces trois dimensions sont perceptibles pour ce chemin de fer. En tant que réalisation coloniale, il s'agit d'un édifice architectural qui dispose en effet d'une dimension matérielle. Sa dimension fonctionnelle est à l'origine de sa réalisation puisque le chemin de fer sert de moyen de transport autant pour la marchandise que pour les voyageurs. À ces images du chemin de fer (architecturale et utilitaire) se superpose une valeur symbolique dont la source est dans l'héroïsation des constructeurs.

Toutefois, les lieux de mémoire ne sont pas uniquement des espaces qui permettent de remémorer et de raconter une histoire, ils sont également des acteurs de cette histoire. En tant que tel, l'intérêt de les voir ou de les visiter est tout aussi important, au point qu'ils deviennent des lieux touristiques. Pour obtenir ce statut, ils doivent acquérir, en dehors des trois autres dimensions, une dimension attractive. Rachid Amirou avance notamment que « le nombre de personnes qui se presse devant un monument suffit à sortir celui-ci de l'anonymat. La consécration par un plus grand nombre devient la condition sine qua non de la naissance touristique d'un lieu »³⁰³. Ce voyage organisé par le général Thys fut un « rite de consécration » qui a fait, du chemin de fer, un lieu fréquenté aussi pour d'autres motifs que son utilité. C'est le touriste, par la pratique d'un rituel spécifique, qui fait vivre le lieu touristique. En effet,

les attractions touristiques ne sont pas un assemblage d'éléments hétérogènes, choisis au hasard. Certes, un engouement ou une mode peuvent jeter leur dévolu sur un site, mais aucun site ne peut attirer le touriste sans une préalable sacralisation touristique³⁰⁴.

La cérémonie du chemin de fer est, selon nous, un événement touristique pour sa dimension attractive. L'attractivité de cette manifestation, premier événement qui réunit autant de voyageurs dans l'État Indépendant du Congo, et peut-être même premier événement à attirer

³⁰³ AMIROU (R.), *Imaginaire touristique et sociabilité du voyage, op.cit.*, p. 77.

³⁰⁴ AMIROU (R.), *Imaginaire touristique et sociabilité du voyage, op.cit.*, p. 122.

des voyageurs au sens propre du terme, c'est-à-dire qui ne soient pas de passage pour une autre raison, s'est aussi basée sur une offre de prestations touristiques, dont une particulièrement : la découverte et la contemplation du paysage congolais.

Il existe deux formes de tourisme ferroviaire d'après Jean-Christophe Gay. La première forme est liée aux loisirs. Elle apparaît dans les années 1870 avec le tourisme ferroviaire à petite vitesse ; dans les années 1880, plusieurs concessionnaires des chemins de fer, notamment les cinq compagnies qui proposaient des lignes transcontinentales, utilisent les atouts touristiques des axes ferroviaires. La « concurrence était rude et chacun met en avant des curiosités naturelles le long de son axe à coup de brochures »³⁰⁵. Actuellement, cette forme de tourisme est encore en vogue. En France par exemple, plus exactement entre Langeac et Langogne, l'offre du train de l'Allier est un circuit touristique basé sur la découverte du paysage sauvage et volcanique de cette région. La touristification du chemin de fer de Matadi-Léopoldville est une illustration de cette première forme. La deuxième forme est liée au patrimoine ferroviaire. Selon Bertrand Blancheton et Jean-Jacques Marchi, elle commence en 1950 et invite le grand public à s'intéresser à l'archéologie industrielle des locomotives à vapeur. L'intérêt que reçoit alors le patrimoine ferroviaire s'explique « par la rencontre de deux imaginaires nostalgiques : celui du monde rural et celui de la grande industrie »³⁰⁶.

Conclusion partielle

On peut dire que la cérémonie d'inauguration du chemin de fer fut l'un des premiers événements touristiques organisés dans l'État indépendant du Congo pour plusieurs raisons. Premièrement, la prestation que propose le chemin de fer est de nature touristique. Le trajet ferroviaire entre Matadi et Léopoldville permet la découverte de merveilles paysagères, et la

³⁰⁵ GAY (J.-Ch.) ; MONDOU (V.), *Tourisme & transport : deux siècles d'interactions*, *op.cit.*, p. 59.

³⁰⁶ BLANCHETON (Bertrand) ; MARCHI (Jean-Jacques), « Le tourisme ferroviaire, une mise en perspective historique de 1870 à nos jours », *in : Histoire, économie et société*, 2011, 30^e année, n°3, p. 103. [En ligne]. Url : <https://doi.org/10.3917/hes.113.0095>

contemplation du paysage participe au divertissement des passagers, en toute sécurité dans le train. Cette prestation ne se cache pas d'une volonté de montrer au monde occidental les richesses potentielles dont regorge l'État indépendant du Congo. Certes, une région ne devient pas touristique seulement parce qu'elle a des merveilles, naturelles ou autres, à faire découvrir : d'autres facteurs entrent compte, et dans ce cas-ci la capacité logistique à assurer le déplacement et le séjour des touristes dans le territoire. En cela, la construction du chemin de fer de Matadi fut une réalisation déterminante.

Deuxièmement, l'expérience des voyageurs a été, elle aussi de nature touristique (même s'il y avait d'autres dimensions dans leur déplacement, notamment une enquête dont les enjeux étaient de nature politique). Lors de ce voyage, les voyageurs ont été amenés à effectuer des promenades dans les villes et à visiter des édifices, mais aussi à rencontrer des Congolais et à s'émouvoir de leur authenticité. Ces activités ont pu susciter le sentiment que les expositions coloniales n'avaient jusqu'alors pas réussi à susciter : faire de l'État indépendant du Congo un lieu de désir. Cet effet ressenti par les voyageurs est, comme le dit Rachid Amirou, au cœur du discours touristique.

Troisièmement, le chemin de fer est en soi le lieu d'un imaginaire touristique. Cet imaginaire lui est conféré par les récits de voyage qui font de sa construction un exploit au point qu'il peut devenir le mythe fondateur d'une nation. Ce narratif procure dès lors au chemin de fer une dimension mythique, une sorte de merveilleux historique, qui nourrit l'imaginaire et renforce l'attractivité touristique du lieu. On ajoutera qu'en dehors de sa construction, le seul fait de l'existence et du fonctionnement du chemin de fer est lui-même porteur d'un imaginaire conquérant, qui en avait déjà fait le symbole des réussites de la révolution industrielle en Europe : le train est à la fois le signe et l'outil du « Progrès » tel qu'on le percevait au XIX^e siècle, et tel qu'on le perçoit d'ailleurs encore souvent aujourd'hui.

L'inauguration du chemin de fer a été l'un des événements médiatiques les plus importants organisés par l'E.I.C. Sa réalisation et sa publicité ont exigé des moyens considérables (financiers, humains, médiatiques), a fortiori compte tenu des moyens de l'époque, et notamment du budget et des moyens logistiques à disposition. Malgré les obstacles, cette réalisation a cependant vu le jour, sous la forme d'un événement qui a également une portée touristique.

PARTIE II : LES DÉBUTS D'UN DISCOURS TOURISTIQUE AU CONGO BELGE

L'État Indépendant du Congo, sous la direction personnelle de Léopold II pendant vingt-trois ans, devient le Congo belge le 18 octobre 1908. Ce changement reconfigure les propriétés politiques, sociales et économiques du pays, y compris son développement. Sur le plan politique, un gouverneur général administre désormais les neuf provinces. « La politique appliquée dans la colonie n'était plus l'affaire d'un souverain [...], mais la volonté du Parlement, qui approuvait les lois concernant l'administration de la colonie »³⁰⁷, observe David Van Reybrouck. Cette vision favorise la présence de quelques milliers d'agents et citoyens belges dans la colonie dès 1920, Bien qu'encore insignifiant eu égard à l'ampleur du territoire, ce nombre révèle déjà une réelle volonté de reprendre la main à l'échelle nationale.

En outre, le mode de financement change : « Les recettes de la colonie devaient [...] revenir à la colonie, et non plus servir à financer les travaux de construction à Bruxelles »³⁰⁸. De la sorte, le Congo a bénéficié d'un développement économique de plus en plus manifeste au fil des années.

Sur le plan économique, l'exploitation de l'ivoire et du caoutchouc, dominante pendant le règne de Léopold II, est remplacé par l'extraction de matières minières (comme le diamant dans le Kasai, le cuivre³⁰⁹ et l'uranium³¹⁰ dans le Katanga), ainsi que par le développement des ressources agricoles comme l'huile de palme, le coton et le café. Mais c'est surtout le secteur minier qui renforce et redynamise l'économie. En effet :

Le sous-sol du Congo s'avéra receler un véritable "scandale géologique", comme l'avait qualifié Jules Cornet. [...] Le Katanga, la région peu prometteuse que Léopold II avait annexée, presque par hasard, en 1884, abritait soudain un trésor invraisemblable. En dehors du cuivre et de l'uranium, on y découvrit d'importants dépôts de zinc, de cobalt, d'étain, d'or, de tungstène, de manganèse, de tantale et de houille³¹¹.

³⁰⁷ VAN REYBROUCK (David), *Congo : une histoire*, Arles : Actes Sud, coll. Babel, n°1279, 2018, pp. 124-125.

³⁰⁸ VAN REYBROUCK (D.), *Congo : une histoire, op. cit.*, p. 125.

³⁰⁹ Le cuivre du Katanga est découvert en 1892 par le géologue Jules Cornet. Son exploitation répond à une forte demande du marché international du cuivre, causée par l'expansion industrielle.

³¹⁰ Découvert en 1915, l'uranium exploité dans la mine de Shinkolobwe est l'une des ressources qui assurèrent le rayonnement économique du Congo, qui devient le « principal fournisseur mondial d'uranium » pendant la guerre froide.

³¹¹ VAN REYBROUCK (D.), *Congo : une histoire, op. cit.*, p. 139.

Les données statistiques de Van Reybrouck concernant le taux d'exportation confortent l'idée d'une croissance. Selon lui, « les exportations coloniales passent de 52 millions de francs belges en 1914 à 164 millions en 1917 »³¹². Cette exploitation minière nécessite « la construction d'un nouveau chemin de fer, de ports, de lignes télégraphiques et de routes »³¹³. Ce développement fait de l'industrie congolaise un sujet d'admiration. Les sites d'extraction et de transformation de minerais³¹⁴ et les différentes infrastructures industrielles sont les témoins de la réussite matérielle de la colonie. La croissance économique touche également le secteur agricole, car plusieurs entrepreneurs privés se lancent « dans les plantations de café, de cacao, de tabac »³¹⁵ et dans l'exploitation de l'huile de palme³¹⁶, sans oublier les initiatives, soutenues par les pouvoirs publics, concernant d'autres secteurs comme celui du coton.

Sur le plan social, le pays connaît des mutations profondes avec le développement des villes, et particulièrement des « Centres extra-coutumiers » regroupant les travailleurs des industries, recrutés au départ dans les villages pour des termes fixes, mais ensuite de plus en plus souvent établis à demeure dans les « cités » où, comme le nom l'indique, ils relèvent d'un nouveau droit qui n'est plus celui de la tradition. L'exode rural, que les autorités essaient de contenir, en est une conséquence. Une ségrégation raciale de fait marque le paysage urbain, qui témoigne en réalité surtout d'une grande inégalité sociale entre les revenus. L'insuffisance des

³¹² VAN REYBROUCK (D.), *Congo : une histoire, op. cit.*, p. 157.

³¹³ VAN REYBROUCK (D.), *Congo : une histoire, op. cit.*, p. 140.

³¹⁴ En 1906, l'Union minière du Haut du Katanga (UMHK), la Société internationale forestière et minière du Congo (Forminière) et la Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga (BCK) furent créés pour soutenir le développement de l'industrie minière au Congo. La première entreprise, une société à capitaux publics et privés, obtient « tous les droits miniers sur la moitié du Katanga et fut en outre chargée de l'administration politique de la région ». La Forminière, pour sa part, se chargea en 1913 de « l'extractio2n de 15 000 carats de diamants ; en 1920 de 220 000 carats ». Enfin, le BCK était chargé de construire une liaison ferroviaire entre le Katanga et le Bas-Congo pour faciliter l'acheminement des minerais jusqu'à l'océan, afin d'éviter toute dépendance à l'égard des colonies allemandes, portugaises ou britanniques.

³¹⁵ VAN REYBROUCK (D.), *Congo : une histoire, op.cit.*, p. 146.

³¹⁶ Parmi les exploitations agricoles au Congo, l'huile de palme eut un succès considérable. En effet, l'entreprise multinationale de William Lever qui fabrique son savon à base d'huile de palme, exploitait 7,5 millions d'hectares situées dans la région de Kikwit par l'entremise des Huileries du Congo belge (HCB).

salaires et la dureté des conditions de travail auxquels sont soumis les Congolais provoqueront l'apparition de manifestations d'opposition ou de résistance à divers moments.

Pareil tableau introductif ne saurait bien entendu prétendre à l'exhaustivité. Il importe néanmoins d'ajouter à celui-ci la dimension sociale de la formation scolaire reçue par de plus en plus de Congolais, dans les missions religieuses catholiques et protestantes jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cette scolarisation (donnée en langue locale essentiellement en primaire) se limitait le plus souvent au niveau primaire (excepté pour les candidats à la prêtrise), puis au niveau appelé « moyen », qui consistait le plus souvent en une formation professionnelle artisanale, mais pas seulement, puisqu'elle était aussi orientée vers des métiers techniques (pour l'industrie et les transports) et vers des métiers typiques de l'administration : secrétariat, comptabilité... Ceci n'est pas anecdotique pour l'évolution du tourisme, qui aura besoin, pour se développer, de personnels relativement qualifiés.

CHAPITRE 4 : L'ESSOR DU TOURISME COLONIAL

Dans son ouvrage intitulé *L'Algérie, terre de tourisme : histoire d'un loisir colonial*³¹⁷, Collecte Zytnicki montre que les acteurs de l'industrie touristique sont nombreux et que leurs rôles sont multiples. Parmi ces acteurs figurent, en premier lieu, ceux qui confèrent une renommée au territoire. Ensuite, viennent ceux qui investissent dans son aménagement et ceux qui institutionnalisent les formes de loisir. Enfin, il y a ceux qui les pratiquent. L'apparition de ces acteurs conditionne les activités touristiques. Le tourisme au Congo belge devait réunir toutes ces conditions pour pouvoir se développer.

Ce chapitre aborde les rôles de plusieurs acteurs, et plus précisément la substance de leurs apports. Nous nous intéresserons particulièrement aux structures de promotion touristique, puis, dans un deuxième temps, aux voyageurs qui le pratiquent (qui sont-ils, et quel fut leur impact ?) avant de nous intéresser finalement à la logistique déployée, surtout aux moyens de transport. En somme, nous examinerons la participation des différents acteurs à l'expérience touristique.

A. Le tourisme, une nouvelle orientation économique

Au début des années 1908, le Congo belge n'est plus un territoire inconnu. La notoriété de son potentiel multiforme a fait de ce pays une destination pour les voyageurs occidentaux qui n'hésitent pas à s'aventurer en Afrique. Conscientes des atouts touristiques, les autorités coloniales ont mis place plusieurs dispositifs pour ouvrir et développer cette orientation économique. La démarche était celle-ci : répertorier et sauvegarder, dans un premier temps, les sites à potentialités touristiques, avant de créer, dans un deuxième temps, des institutions et des installations capables d'assurer l'organisation et de permettre l'essor de cette activité.

³¹⁷ ZYTNICKI (C.), *L'Algérie, terre de tourisme, op. cit.*

1) La mise en tourisme du Congo belge

L'authenticité, plus précisément la capacité de donner l'impression d'une authenticité, est sans doute un des premiers atouts touristiques du Congo belge. Elle repose sur son caractère originaire sinon « primitif »³¹⁸, sa nature, principalement, offrant un cadre essentiellement préindustriel et donnant le sentiment, précisément, d'un « état de nature » que cautionne une expression comme celle de « forêt vierge ». Cette authenticité peut procurer un sentiment d'évasion aux voyageurs occidentaux qui, devant ce cadre spectaculaire, s'émerveillent de l'illusion d'un âge oublié où la nature aurait conservé son état sauvage. Cet extrait de brochure nous renseigne davantage sur les propriétés qui lui sont assignées.

La flore est d'une variété et d'une vitalité inconnues ailleurs, tandis que la faune est représentée par les espèces les plus diverses, allant du minuscule oiseau-papillon à l'aigle et au vautour, et de la timide antilope-naine aux diverses familles d'éléphants en passant par des espèces rares [...] ³¹⁹.

Avec des espèces végétales rares (et, pour certaines, encore inconnues du monde scientifique), la diversité florale au Congo attire particulièrement la curiosité des voyageurs. Plusieurs espèces animales telles que « les éléphants », l'« oiseau-papillon », le « vautour », l'« antilope naine » suscitent aussi un intérêt touristique. Le caractère attrayant du territoire vient, entre autres, de la rareté de ses espèces animales, de sa réputation de beauté primitive, et donc de destination touristique privilégiée.

Plusieurs sites naturels ayant un attrait touristique sont ainsi répertoriés et aménagés par différentes institutions, dont l'Office du tourisme colonial. On compte, parmi ces lieux, les monts de Cristal entre Matadi et Léopoldville, qui sont très souvent décrits dans les récits de voyage, notamment dans *Au Congo (1889) : impressions d'un touriste*, pour leur beauté paysagère. Cette merveille géologique offre à la région du Bas-Congo plusieurs sites

³¹⁸ Selon Rachid Amirou, le terme *originaire* renvoie à « un imaginaire de la « pureté » des origines (ou à un mythe d'origine) qui colore la quête d'authenticité touristique. Un paysage est dit *authentique* si aucune « artificialité », aucune « industrie », aucune intervention humaine n'est visible et ne vient en altérer l'aspect pur et originel » – AMIROU (Rachid), *L'Imaginaire touristique*. Préface de Michel Houellebecq. Paris : CNRS éditions, 2012, ix-357 p. ; p. 321-322).

³¹⁹ *Visitez le Congo Belge*. Bruxelles : Office belgo-luxembourgeois de tourisme, [année inconnue], p. 1.

touristiques. Dans le centre du Congo, on distingue les chutes Guillaumes ³²⁰ et leurs rapides qui font la beauté de cette région. La forêt dense de l'Ituri est une forêt presque inhabitée, mais dont la richesse florale et faunique est sans égale. Cette région a préservé cette authenticité. Elle a d'ailleurs fait l'objet de plusieurs missions cinématographiques et scientifiques. La région des volcans ³²¹ est également considérée comme une merveille touristique. Dans son récit, Mandat-Grancey évoque sa dimension touristique. Selon lui, « [...] le panorama est un de plus majestueux du monde, lorsque, par beau temps, toute la chaîne des huit grands volcans se déroule devant le spectateur » ³²². Toutes ces merveilles naturelles sont autant des sites à haut potentiel touristique, y compris des lieux encore non découverts à ce jour.

Outre le caractère la beauté et l'originalité de la faune et de la flore, la culture locale est l'objet de la curiosité touristique. Rachid Amirou la définit comme :

Ce qui appartient exclusivement à un temps donné (Moyen Âge, par exemple) ou ce qui spécifie un espace ou une culture donnée (C'est typiquement basque, par exemple), ne désigne ni valeur d'ancienneté, ni artistique, mais connote plutôt une valeur d'historicité liée à un peuple et à un espace donné. C'est une propriété qui n'appartient qu'à une culture, ce qui la singularise, ce qui la distingue des autres [...] ³²³.

Le caractère original des populations congolaises devient un objet de curiosité touristique grâce aux travaux des ethnologues qui étudient en profondeur les différentes cultures. En effet,

³²⁰ Le Centre du Congo abrite en effet une des plus belles chutes du monde : les chutes Guillaumes. « Venant du sud, le Kwango arrive sur un vaste champ de rochers et à proximité de la chute se divise en trois bras. Le bras droit, d'une vingtaine de mètres de large, coule entre des rives rocheuses et nues ; le bras central, beaucoup plus large, est bordé d'une galerie forestière ; le bras gauche, plus petit, descend entre les falaises, des amas de pierres et des arbres, en majeure partie des palmiers » (cf. *Guide du voyageur au Congo Belge et au Ruanda-Urundi*, op. cit., p. 387). On peut aussi contempler les chutes François-Joseph et les chutes Lippens de la rivière Luie.

³²¹ La région des volcans Virunga est une chaîne de montagnes volcaniques au nord du lac Kivu. Les principaux volcans, au nombre de huit sont, de l'Ouest à l'Est : le Nyamulagira ou le Nyamlagira (3 055 m), le Tshaninagongo ou Nyiragongo (3 469 m), le Mikeno (4 434 m), le Karisimbi (4 507 m), le Visoke (3 711 m), le Sabinio (3 501 m), le Gahinga (3 475 m) et le Muhavura (4 127 m). À côté de ces huit volcans, on distingue des centaines de cratères plus ou moins anciens et situés à diverses altitudes (cf. *Guide du Voyageur au Congo Belge et au Ruanda-Urundi*, op. cit., p. 419).

³²² *Guide du Voyageur au Congo Belge et au Ruanda-Urundi*, op. cit., p. 418.

³²³ AMIROU (R.), *L'Imaginaire touristique*, op. cit., p. 320.

ni les explorateurs ni les premiers personnels employés par l'E.I.C. n'ont pas eu le temps de nouer des contacts approfondis. On peut en dire autant de beaucoup de missionnaires des premières générations, dont les priorités étaient avant tout d'évangéliser et de s'établir durablement. S'agissant des missionnaires, qui sont souvent des universitaires, il faut tout de suite préciser que les générations suivantes, conscientes de la nécessité de connaître leurs coutumes et de pratiquer leur langue avec une grande maîtrise, vont réaliser et publier de nombreux travaux, linguistiques et ethnographiques (collecte de proverbes, etc.).

Un bureau d'études ethnographiques est par ailleurs créé dès 1906, pour encourager l'étude des coutumes et assurer une vulgarisation à celles-ci. Ce Bureau a en effet permis de

réunir et de rendre accessibles autant d'informations que possible sur la population indigène du Congo. [Ce bureau] publia, entre 1907 à 1914, onze volumes. Chaque volume traitait d'une peuplade jugée caractéristique d'une certaine région : les Bangala pour les riverains du fleuve, les Basongo pour la savane, les Warega pour la forêt. Et ce fut aussi le tour des Mayombe, des Mangbetu, des Baluba et des Bahoholo ³²⁴.

Il ne s'agit que d'un coup d'envoi, car les publications vont se multiplier, dont le statut est variable puisqu'il s'agit souvent d'études relevant d'une anthropologie pratiquée en amateur par des missionnaires ou des administrateurs : il faudra attendre la création de l'IRSAC, après la Seconde Guerre mondiale, pour assister à une approche plus professionnelle. Cela dit, en matière d'influence sur l'attractivité touristique, ce n'est pas la scientificité qui compte, mais la diffusion, et à cet égard, l'ethnologie pratiquée en amateur par des voyageurs, des photographes comme Camille Zagourski ³²⁵, etc., est très importante. L'apport du discours ethnographique et ethnologique a été important pour qu'on se représente les cultures comme un patrimoine autant que comme un objet digne de curiosité, même si ce discours qui vulgarise les coutumes autochtones a tendance à diffuser en même temps des représentations « primitivistes ».

Puisque l'authenticité territoriale du Congo participe à son attractivité, ces constructions discursives sont donc porteuses d'un imaginaire touristique. Elles ne sont pas les seules, puisqu'on prend en compte aussi des sites et des monuments « modernes » (témoins des

³²⁴ VAN REYBROUCK (D.), *Congo : une histoire*, op. cit., p. 131.

³²⁵ Cf. Zagourski : *l'Afrique disparue dans la collection de Pierre Loos*. Introduction de Pierre Loos. Texte d'Ezio Bassani. Paris : Seuil ; Skira, 2001, 237 p., ill.

contacts avec l'Occident), à l'exemple de la Pierre de Diego Cão ³²⁶. On compte également quelques factoreries anciennes, symboles de développement économique. Parmi ces établissements, vestiges du passé colonial, les sites missionnaires anciens sont eux aussi à visiter. C'est le cas du Jardin botanique de Kisantu, fondé en 1895 par le missionnaire Justin Gillet :

Toutes les plantes, existant en Afrique ou pouvant y être acclimatées, s'y trouvent réunies ; au point de vue artistique, c'est un véritable paradis. Ce jardin d'essai a contribué à répandre, parmi les indigènes, un bon nombre de plantes vivrières qui leur étaient inconnues et provenaient d'autres régions ou d'autres pays. Il a aussi fourni des arbres fruitiers sélectionnés, non cultivés au Congo et, pour les résidences des Européens, une gamme impressionnante de plantes d'ornement et de fleurs, entre autres maintes espèces d'orchidées ³²⁷.

Ce site doit sa renommée touristique à la richesse de ses collections, mais bien entendu aussi au fait qu'il s'agit d'un jardin, donc d'un « paradis » protégé, à proximité d'une hôtellerie. Conçu à l'origine pour ravitailler en légumes frais la communauté des missionnaires, le jardin de Kisantu a vu son rayonnement s'étendre sur plusieurs régions, avec une fonction de conservation, mais aussi de diversification des ressources, sans oublier son rôle dans l'approvisionnement, non seulement en semences et boutures, mais aussi en fruits et légumes.

Les trois domaines qui viennent d'être évoqués, à savoir les patrimoines naturel, culturel et historique, sont les secteurs importants sur lesquels s'appuie le tourisme au Congo. Mais pour un développement optimal, l'activité touristique a aussi eu besoin d'un certain nombre d'institutions utiles à son organisation et à sa gestion.

³²⁶ La Pierre de Diego Cão est monument historique qui rappelle l'arrivée du navigateur portugais Diego Cão au Congo. Sur la pierre est inscrite la date de son arrivée en cet endroit (1492) : cette date est suivie de la signature de tous les compagnons de l'audacieux capitaine.

³²⁷ *Guide du Voyageur au Congo Belge et au Ruanda-Urundi, op. cit.*, p. 380.

2) La création des institutions culturelles ³²⁸

Après le repérage des différentes catégories d'atouts, place à ce qu'on pourrait appeler leur « mise en tourisme ». Pour cette phase, l'aménagement des sites et leur organisation logistique s'imposent, d'où la nécessité de la mise en fonction de structures stratégiques utiles au développement du tourisme. C'est ainsi que sont nées, dès 1933, nombre de structures ayant pour objectif l'essor d'un tourisme culturel ³²⁹.

Selon Rachid Amirou, la sacralisation d'un site touristique conditionne sa fréquentation. Pour le sociologue, les structures de conservation du patrimoine sont indispensables à leur mise en tourisme. Ainsi, la protection de la forêt congolaise, notamment celle de ses espèces fauniques, du braconnage ³³⁰, y compris, donc, la gestion de la chasse locale (dont le commerce de viande de brousse est pratique courante), est un enjeu essentiel pour préserver son attrait originaire. C'est dans cette optique qu'en 1901, Léopold II met en place des restrictions visant

³²⁸ Ulrich Kévin Kianguebani définit les institutions culturelles comme étant des structures institutionnelles gérées par l'État qui, souvent, y nomme un gestionnaire et en détermine l'organisation (administrative et juridique) dans le cadre de la politique culturelle nationale. Les outils et institutions juridiques doivent donc constituer des éléments moteurs donnant un caractère impératif à la valorisation et à l'exploitation durable du patrimoine culturel. Ces structures peuvent être des musées, des bibliothèques, des archives, des ateliers d'art ou d'artisanat, des forêts sacrées, des galeries, des festivals etc. – KIANGUEBANI (Ulrich Kévin), *Patrimoine et tourisme au Congo : pour une valorisation et une gestion efficace*. Paris : L'Harmattan, coll. Études africaines, 2018, 260 p. ; p. 18. Dans cet ouvrage, il propose une perspective juridique pour trouver des solutions au développement d'un tourisme durable.

³²⁹ L'Organisation mondiale du tourisme définit le tourisme culturel comme un mouvement de personnes obéissant à des motivations essentiellement culturelles telles que les voyages d'études, les tournées artistiques et les voyages culturels, les déplacements effectués pour assister à des festivals ou autres manifestations culturelles, la visite des sites et des monuments, les voyages ayant pour objet la découverte de la nature, l'étude du folklore ou de l'art, et les pèlerinages.

³³⁰ Comme le montre Patricia Van Schuylenbergh, le phénomène du braconnage n'apparaît que dans les marges de l'histoire coloniale belge malgré sa pratique générale et très largement répandue depuis le début de l'État indépendant du Congo – VAN SCHUYLENBERGH (Patricia), « Entre délinquance et résistance au Congo belge : l'interprétation coloniale du braconnage », in : *Afrique et Histoire*, vol. 7, n°1, p. 30

à protéger cette richesse florale et faunique. Ulrich Kévin Kianguébéni³³¹ relève, à propos du Congo-Brazzaville, le rôle des dispositions juridiques en matière de protection du patrimoine. Ces restrictions mises en place visent à exercer un contrôle « sur le gibier de la colonie et sur certaines espèces protégées considérées comme bien patrimonial et utilitaire [...] ». Ces restrictions de chasse s'accompagnèrent et cela va de soi, d'un renforcement de la législation sur les armes à feu³³², et de la création, dès 1908, d'une réserve naturelle. Ces initiatives politiques et législatives s'avèrent inefficaces contre le braconnage qui prend davantage d'ampleur dans certaines circonstances, mais elles contribuent néanmoins à réglementer la chasse déclarée, désormais organisée pour constituer une ressource économique. C'est après le voyage du prince Albert au Congo en 1908 et les expéditions scientifiques financées par le musée National d'Histoire de New York dès 1920, qu'est perçu le besoin de créer des sanctuaires pouvant abriter ce patrimoine naturel. Fasciné par ses paysages exceptionnels, le Prince Albert œuvra avec ferveur à la préservation de l'authenticité du Congo, comme l'atteste son vibrant discours donné à la conférence internationale de la protection de la faune et de la flore en Afrique à Londres en 1933. De cet engagement est né le parc national Albert³³³ en 1934.

Dès 1930, le Congo belge fait partie des circuits touristiques proposés aux voyageurs occidentaux (européens et américains). Son insertion dans ce monde des voyages est due en grande partie au travail abattu par des organismes chargés de la gestion touristique, notamment l'Office du Tourisme Colonial créé en 1939. Cet organisme a en effet pour rôle

de faire connaître et apprécier les beautés naturelles des territoires africains soumis à l'autorité de la Belgique ; de contribuer à l'amélioration des conditions matérielles du voyage et du séjour en Afrique ; d'étudier, de proposer et de faire prévaloir toutes mesures légales et administratives, fiscales et autres de nature à favoriser la circulation nationale ou internationale et le tourisme en général ; de développer et de coordonner

³³¹ KIANGUEBENI (U.K.), *Patrimoine et tourisme au Congo, op. cit.* Dans cet ouvrage consacré au Congo-Brazzaville, l'auteur propose une perspective juridique pour trouver des solutions au développement d'un tourisme durable.

³³² VAN SCHUYLENBERGH (P.), « Entre délinquance et résistance au Congo belge : l'interprétation coloniale du braconnage », *art. cit.*, p. 30.

³³³ Le Parc National Albert est un joyau naturel unique, par sa végétation qui s'étagé sur les flancs des montagnes en massifs constamment variés et par sa faune extraordinaire abondante, témoignage d'un passé révolu (cf. *Les Parcs Nationaux du Congo belge*. Bruxelles : Institut des parcs nationaux du Congo Belge, 1955, 72 p.).

l'effort des organismes publics et privés, des associations, syndicats d'initiative et groupements quelconques agissant dans le domaine du tourisme au Congo belge et au Ruanda-Urundi ³³⁴.

Sa deuxième fonction est de concevoir des itinéraires de voyage ³³⁵ et de les proposer aux touristes. Parmi ces itinéraires, le voyage circulaire parcourant l'ensemble du Congo belge (ou qui en donne le sentiment, bien sûr) est l'un des plus pratiqués. Il permet de parcourir neuf villes dont Matadi, Léopoldville, Port-Francqui, Bukama, Élisabethville, Albertville, Costermansville, Stanleyville et Coquilhatville ³³⁶. La découverte commence par une excursion maritime à Matadi ; ensuite vient, entre autres, la traversée des lacs Kabale, Upembe et Kisale, « un parcours considéré comme l'un des plus pittoresques trajets fluviaux de l'Afrique » ³³⁷. Ce parcours se fait en pirogue, tandis que la visite des mines d'or de Kilo, à Kasenyi, se fait en auto. Le trajet prend fin en revenant à Léopoldville. Ce circuit au panorama époustouflant est emprunté par plusieurs voyages organisés dont celui dont prend l'initiative le Touring Club de Belgique ³³⁸ en 1914 et celui que propose l'agence bruxelloise Demoulin. Cette dernière organise un « voyage collectif de la Belgique au Congo en traversant le Sahara dans un petit autocar de huit personnes » ³³⁹. Avoir recours à ces structures était sans doute la meilleure

³³⁴ DE MEYER (R.), *Introduction au Congo belge et au Ruanda Urundi*. Bruxelles : Office de Publicité, 1955, 128 p. ; p. 126-128.

³³⁵ L'Office du tourisme colonial a organisé des voyages de prospections touristiques dans les Uele, l'Ituri, le Kivu, le Katanga, le Kwango, le Kasai, le Bas-Congo et le Ruanda-Urundi [afin] de dresser des itinéraires types ainsi que des cartes touristiques, nous dit Roger Meyer. (DE MEYER (Roger), *Introduction au Congo Belge*. Bruxelles : Office de Publicité, 1955, 128 p.

³³⁶ Nous conservons les noms de l'époque, pour respecter leur forme dans les citations. Il s'agit aujourd'hui respectivement de : Matadi, Kinshasa, Ilebo, Bukama, Lubumbashi, Kalemie, Bukavu, Kisangani et Mbandaka.

³³⁷ *Visitez le Congo Belge, op. cit.*, p. XIX.

³³⁸ Fondé en 1934 par le Touring Club de Belgique, le Touring Club du Congo est une association sans but lucratif. Selon l'*Annuaire du Touring Club Royal du Congo Belge* (Bruxelles : Touring club royal de Congo belge, 1957, 334 p., ill.), cette association a pour but de favoriser le tourisme au Congo belge et Ruanda-Urundi ainsi que toutes les manifestations qui s'y rapportent.

³³⁹ *Annuaire du Touring Club Royal du Congo Belge*. Bruxelles : Touring club royal de Congo belge, 1957, p. 40.

option pour faciliter son déplacement et amoindrir les charges financières. Un membre du Touring Club avait en effet certains avantages, à savoir :

La réduction sur les primes d'assurance automobile, consenties pour toutes les compagnies installées au Congo belge. Le plus souvent, cet avantage à lui seul dépasse, et de loin, le montant de la cotisation.

Le prix de faveur pour de nombreux ouvrages touristiques : Guide du voyageur au Congo, Manuel de conversation de l'A.I.T., etc.

Dispense de cautionnement prévu pour la police de l'immigration pour l'entrée au Congo belge ³⁴⁰.

La plupart des voyageurs qui viennent au Congo étaient donc membres d'une association, soit ils avaient recours au service d'une agence pour organiser leur déplacement et leur séjour.

Le Touring Club est essentiellement une association d'automobilistes, pour laquelle le voyage est une activité de loisir qu'il faut soutenir ; le goût de la mécanique et un certain esprit sportif sont des composantes de cette organisation. L'apparition de Touring Secours au Congo (cf. Annexe 6) a un sens différent, puisqu'il s'agit d'une association d'entraide et de conseils concrets, ouverte à un plus large public, notamment pour un service de dépannage. Cela signifie que les déplacements touristiques se sont plus largement démocratisés, et sont aussi moins sportifs.

En somme, la création d'institutions œuvra au développement d'un tourisme colonial au Congo belge. On compte parmi ces organismes, ceux qui protègent et abritent le patrimoine touristique et ceux qui sont destinés à sa promotion. D'autres acteurs, à l'exemple des structures hôtelières, dont la fonction consiste à améliorer le bien-être des touristes, maintiendront cette activité touristique pendant la crise économique qui suit la Deuxième Guerre Mondiale, mais cela est une autre histoire.

³⁴⁰ *Annuaire du Touring Club Royal du Congo Belge, op. cit.*, p. 31-32.

B. Le Congo belge, une destination touristique

Pourquoi, en 1910, le Congo est-il devenu une destination touristique ? Deux facteurs semblent l'expliquer. Le premier, c'est l'apparition d'une nouvelle catégorie de voyageurs : les touristes. Le deuxième, c'est l'arrivée de la femme blanche dont la présence suggère un climat sécuritaire sur le sol congolais.

1) De nouveaux voyageurs

Les acteurs du développement touristique ne sont pas exclusivement les organismes chargés d'assurer l'organisation et la promotion d'un espace. Figurent aussi, parmi ces acteurs, les touristes, les consommateurs de cette industrie de loisirs. Leur rôle est très important, car leur présence conditionne la survie d'un site touristique, mais également le succès de son attractivité. Le touriste serait, selon Mathieu Mazé,

celui qui voyage sans contraintes d'ordre professionnel. [...] Le tourisme apparaît quand, chez les voyageurs, le plaisir l'emporte sur le devoir et quand ceux-ci se dirigent en nombre dans une destination, amenant la production de guides imprimés pour les orienter vers ce qui est digne d'être vu ³⁴¹.

Un touriste est donc un être pour qui voyage et loisir se confondent. La présence de cette catégorie de voyageurs dans un territoire marque le début d'une activité touristique.

Parmi les voyageurs venant en grand nombre au Congo, on retrouve une catégorie fascinée par la chasse et la pêche ³⁴², ou encore par l'alpinisme. Ils pratiquent un tourisme que l'on

³⁴¹ MAZÉ (Mathieu), *L'Invention de l'Écosse : les premiers touristes dans les Highlands*. Paris : Vendémiaire, coll. Chroniques, 2017, p. 15.

³⁴² La pêche est aussi une activité touristique pratiquée au Congo. En effet, « le Congo peut être considéré comme un paradis pour les pêcheurs. Les eaux du fleuve et celles des rivières et des lacs (à part le lac Kivu) sont extrêmement poissonneuses ; en outre, elles renferment des espèces très curieuses tant par la taille que la conformation et les mœurs. » Certains touristes pratiquent la pêche à la canne. C'est une activité sportive qui consiste à « garder son équilibre dans une embarcation instable, en butte aux furieux assauts d'une bête énorme, dont les mouvements désordonnés soumettent tout notre être à un effort musculaire incessant et à une

qualifiera de sportif³⁴³. La majorité des voyageurs partent en colonie pour y chasser du « gros gibier ». Il s'agit en général de safaris organisés dans les régions orientales du Congo ; la chasse aux buffles, aux léopards, aux lions, aux rhinocéros y est pratique courante. Cette fascination pour forêts congolaises et les espèces animales a conduit par exemple l'ancien président américain Roosevelt à pister quelques espèces dans ces régions.

Bien entendu, la pratique du sport n'est pas forcément liée au tourisme. Dans certaines colonies comme au Kenya, la pratique du cricket par les militaires britanniques est encouragée, selon Thierry Terret, « pour éduquer et rapprocher les indigènes des valeurs de la civilisation »³⁴⁴. Quant à la chasse, elle est en outre pratiquée au Congo belge par les habitants, singulièrement les autochtones, à des fins alimentaires. À l'époque de l'E.I.C., la chasse était également une pratique économique, s'agissant des éléphants : l'ivoire était une denrée très appréciée sur le marché mondial. Patricia Van Schuylenbergh pense que, pour les Européens, cette « chasse permettait d'exhiber et d'asseoir son pouvoir, de démontrer la conquête et la maîtrise d'un environnement hostile mais surtout, elle constituait le moyen de s'approprier les ressources fauniques du Congo, l'ivoire en tête »³⁴⁵ : elle insiste donc aussi sur le rôle en quelque sorte psychologique de la chasse. On pourrait en tout cas ajouter que, si celle-ci a surtout été motivée, dans les premières décennies et pour les personnels vivant loin des villes), par des fins alimentaires (il fallait en somme varier les menus), ou plus rarement sécuritaires (éliminer un fauve dangereux pour les troupeaux), son développement a ensuite davantage été marqué, progressivement, par une dimension de loisir ; mais celle-ci ne pouvait réellement se déployer que dans un contexte de sécurité et de prospérité relative (ce que P. Van Schuylenbergh appelle la « maîtrise d'un environnement hostile »), puisqu'on chasse dès lors

tension nerveuse inimaginable, au moment précis où il devrait être en possession de tous ses moyens pour le lancer du harpon ! » –*Guide du voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi, op. cit.*, p. 640.

³⁴³ Parmi les activités qui sont pratiquées par les touristes, le sport attire de nombreux Occidentaux, souvent membres de club sportifs. Cette forme de tourisme est donc motivée par la pratique d'un sport d'action (alpinisme, la chasse, etc.).

³⁴⁴ TERRET (Thierry), *Histoire du sport*. Paris : Presses Universitaire de France, coll. Que sais-je ?, 2010, p. 19.

³⁴⁵ VAN SCHUYLENBERGH (P.), « Entre délinquance et résistance au Congo belge : l'interprétation coloniale du braconnage », *art. cit.*, p. 32.

par plaisir et non par besoin, dans un contexte de « brousse » où les distractions sont ressenties comme rares.

La chasse que pratiquent les touristes relève évidemment du loisir et non du besoin ou de l'intérêt matériel, mais ceci n'empêche pas la recherche d'une satisfaction psychologique. L'objectif est de rapporter un trophée de chasse. *Le Guide du voyageur* dit à ce sujet qu'un chasseur

recherchera donc les beaux trophées sans s'inquiéter de leur nombre. S'il lui arrive de blesser sérieusement un animal, il devra l'achever et non le laisser fuir pour souffrir et crever dans le fourré. Il n'est même pas nécessaire de tuer pour être qualifié de chasseur, et de vrai sportman : les difficultés à vaincre, l'endurance et l'énergie dont il faut faire preuve pour approcher et suivre la bête convoitée sans succomber à la tentation de tirer d'autres pièces que celle recherchée, révèlent déjà le sportsman ³⁴⁶.

La dimension sportive de cette pratique réside dans les « difficultés tant pendant le tir que pendant l'approche et la poursuite » ³⁴⁷. Le chasseur doit respecter la nature et le gibier qu'il chasse. Le 14^e commandement du chasseur ordonne de « Ne jamais oublier que vous êtes un chasseur et non un assassin » ³⁴⁸. Rachid Amirou appelle ces principes des « rituels ». Leur réalisation détermine notre appartenance à la « communauté touristique ».

L'alpinisme fait aussi partie des activités touristiques « sportives » pratiquées au Congo belge. En effet, les montages sont, depuis le « Grand Tour » ³⁴⁹, un objectif pour les voyageurs attirés par les défis sportifs. Territoire montagneux dans les régions orientales, le Congo belge dispose d'une géographie favorable à l'alpinisme ; à l'Est, on retrouve la chaîne du Ruwenzori (ou Rwenzori) ³⁵⁰, avec le Mont Stanley comme plus haut sommet (5109 m). Au Nord-est, la

³⁴⁶ *Guide du voyageur au Congo Belge et au Ruanda-Urundi, op. cit.*, p. 612.

³⁴⁷ *Guide du voyageur au Congo Belge et au Ruanda-Urundi, op. cit.*, p. 614.

³⁴⁸ Comme tout sport, la grande chasse est régie par un ensemble de règles : *Les XII commandements du chasseur de gros gibier* du comte Charles de Sibour.

³⁴⁹ Selon Bernard Colomb, la pratique de l'alpinisme remonte à la fin du XVIII^e siècle avec le « Grand Tour ». Ce sont les aristocrates anglais qui, en traversant l'Europe, découvrent des crêtes enneigées des sommets alpins. De là naît l'idée de les escalader. Cf. COLOMB (Bernard), « L'essor de l'alpinisme », in : *Histoire par l'image* [en ligne], consulté le 27 janvier 2020. [URL://www.histoire-image.org/fr/etudes/essor-alpinisme](http://www.histoire-image.org/fr/etudes/essor-alpinisme).

³⁵⁰ Le Ruwenzori, aussi appelé les « Monts de la Lune » par les anciens géographes, est une longue suite de sommets qui dominant la plaine et possèdent des glaciers. Ce massif montagneux n'est pas d'origine volcanique, comme en témoigne la nature cristalline de ses

chaîne volcanique des Virunga³⁵¹ au bord du lac Kivu propose aux voyageurs de belles ascensions montagnardes. Ces deux massifs montagneux sont les principaux sites d'alpinisme. Ce sport est pratiqué par une élite sociale³⁵² qui partage le goût pour l'escalade. Il demande des aptitudes physiques au voyageur qui doit endurer douleur et souffrance pour atteindre le sommet. L'aptitude à l'effort physique et l'endurance sont les qualités que doit montrer le touriste. On peut situer la première ascension à caractère touristique menée au Congo belge en 1889. William Grant Stairs³⁵³ et Emin Pacha³⁵⁴ font alors l'ascension du Ruwenzori lors d'un

roches. L'intérêt pour ce massif intervient à la suite de récits qui identifient son existence, notamment ceux de Stanley et de Stuhlmann. Des lors, plusieurs géographes vont tenter son exploration. Les principales tentatives « furent entreprises en 1894 par le naturaliste anglais J.F. Scott Elliot de la Société de Géographie de Londres ; en 1899 par l'anglais M. Moore ; en 1905 par MM Freshfield et Mummi ; en 1904 par le Dr. J. David de Bâle ; en 1906 par Woosnam et Wollaston. » L'ascension de ce massif deviendra une attraction touristique ; cf. *Guide du voyageur au Congo Belge et au Ruanda-Urundi, op. cit.*, p. 401-402.

351 Les Virunga ou la région des volcans est une chaîne de volcans qui « sépare les deux bassins du Nil et du Congo en coupant dans toute sa largeur de Graben central. Les principaux [volcans] au nombre de huit sont, de l'Ouest vers l'Est : le Nyamulagira ou Nyamlagira (3 055 m), le Tshaninagongo ou Nyirogongo (3 469 m.) le Mikeno (4 434 m.), le Karisimbi (4 507 m), le Vissoke (3 711 m.), le Sabinio (3 501 m.), le Gahinga (3 475 m.) et le Muhavura (4 127 m.) » (cf. *Guide du voyageur au Congo Belge et au Ruanda-Urundi, op. cit.*, p. 417).

352 D'après Delphine Moraldo, l'alpinisme est pratiqué principalement par une élite bourgeoise et masculine. Une sélection large ou rigoureuse permet d'entrer dans le club des pratiquants. La bonne pratique de ce sport n'est pas le seul critère pris en compte, : il faut jouir d'autres qualités tel le goût pour la Littérature, la Science, les Arts, etc. Les premiers alpinistes qui arpentent les montagnes du Congo belges sont en effet des scientifiques, des explorateurs, des hommes cultivés dont l'intérêt pour ce sport ne se limite pas au plaisir de l'escalade, mais relève aussi de leur fonction professionnelle (cf. MORALDO (D.), « Les origines de l'éthique de l'alpinisme dans l'Angleterre victorienne » in : *Genèse*, 2016/2, n°103. Mise en ligne sur Cairn.info le 24/06/2016. URL : <https://doi.org/10.3917/gen.103.0007>).

353 William Grant Stairs est un explorateur canado-britannique qui participe à l'expédition d'Emin Pacha de même qu'au concours de l'ascension du Ruwenzori qu'organise Stanley. Accompagné de quelques Zanzibarites, il réussit à atteindre 3 200 m. Le manque d'équipement adapté contre le froid le poussera à rebrousser chemin.

354 Isaak Edouard Schnitzer, dit Emin Pacha, est un naturaliste et explorateur qui va devenir gouverneur de la province égyptienne d'Equatoria sur le haut du Nil. Il participe aussi au concours d'ascension du mont Ruwenzori qu'organise Stanley. Il abandonne toutefois l'ascension à 1 500 m. d'altitude.

concours organisé par Stanley ³⁵⁵. Ce concours témoigne de la dimension sportive que revêt l'évènement, outre les raisons scientifiques qui poussent Stanley à l'organiser. Les expéditions du prince Louis Amédée de Savoie, duc des Abruzzes, avec des alpinistes italiens (1906) et celle de divers alpinistes anglais (N. Humphers en 1926 ; N.W. Tilman en 1932 ; E.E Shipton en 1933) pérenniseront cette pratique. Il faut attendre la mission scientifique belge ³⁵⁶ de 1932, que conduit le Comte Xavier de Grunne, pour qu'un itinéraire touristique de l'ascension soit établi et serve de guide référentiel. Les ascensions qu'organise l'Hôtel du Ruwenzori sont, en effet, bâties sur cet itinéraire : les randonnées de trois à six jours qui sont proposées ont pour circuit la « vallée de Butahu, le Village Kalonga et la crête de Mohangu, jusqu'au fameux Camp Tshupa » ³⁵⁷. L'ascension est désormais accessible à tout touriste voulant jouir du panorama pittoresque des monts du Ruwenzori.

Le tourisme alpin congolais est donc exploité seulement à partir des années 1930. L'ascension des volcans deviendra l'une des principales attractions du parc des Virungas. Les volcans du Nyamagira ³⁵⁸ et le volcan du Nyiragongo ³⁵⁹ sont les plus visités. L'excursion du

³⁵⁵ Henri Nicolaï Henri relève que, lors de son expédition au secours d'Emin Pacha, Stanley aperçut les sommets [de la chaîne du Ruwenzori] depuis le lac Albert en mai 1888. Un an plus tard, pendant son voyage de retour vers la côte de l'Océan Indien en passant au pied du massif, il organise un concours pour son ascension (cf. *Guide du voyageur au Congo Belge et au Ruanda-Urundi, op. cit.*).

³⁵⁶ La mission scientifique belge de 1932, menée par le comte Xavier de Grunne, avait pour but d'explorer et d'étudier le massif. Quatre alpinistes, un guide suisse de montagne, un officier-topographe, un médecin et quatre naturalistes, dont le botaniste Lucien Hauman, le zoologiste Luis Burgeon, et les géologues, Michot et Vallée-Poussin composaient les membres de cette expédition. La publication de *Vers les glaciers de l'Équateur – de Grunne (Xavier) ; et alii, Vers les glaciers de l'Équateur : le Ruwenzori : mission scientifique belge 1932. Aquarelles de James Thiriart. Bruxelles : Dupriez, 1937, 300 p., ill. – qui fournit une documentation sur « la géologie, la géographie physique, la flore et la faune de ce massif », couronne le succès de cette expédition (cf. *Guide du voyageur au Congo Belge et au Ruanda-Urundi, op. cit.*).*

³⁵⁷ *Guide du voyageur au Congo Belge et au Ruanda-Urundi, op. cit.*, p. 399.

³⁵⁸ Le Nyamagira est l'un des volcans les plus accessibles de la chaîne des Virunga, dans le parc National Albert [son] dôme s'élève à plus de trois mille mètres d'altitude. [...] Le sommet du volcan atteint 3 055 mètres. Le diamètre du cratère est de 2300 m. Cf. *Le Parc national Albert : ascension du volcan Nyamagira. Bruxelles : Service de l'Information et de la Propagande du Congo Belge, [1946], 6 p., ill., photos.*

³⁵⁹ Le Nyiragongo est un stratovolcan de la chaîne des Virunga.

volcan du Nyamlagira ³⁶⁰ se fait souvent en trois étapes : il s'agit successivement de la visite de Kokomero, de Mushumangabo au bord du cratère et le retour du cratère à Kokomero. La visite du volcan Nyiragongo s'effectue généralement en deux journées. Pour qu'un touriste ait accès à cette ascension, il doit s'adresser soit au « conservateur du parc Albert », soit à « la direction des principaux hôtels de la région, pour le paiement de la taxe du Parc Albert et pour les porteurs » ³⁶¹.

À ces touristes sportifs s'ajoute une autre catégorie de voyageurs : les simples vacanciers. Le tourisme qu'ils pratiquent est très différent de celui des sportifs. L'offre touristique qu'ils recherchent est davantage basée sur la découverte du patrimoine historique et culturel. Libre de toute contrainte, un vacancier touriste tel que l'homme politique Henry Carton Wiart ³⁶² peut vaquer à des activités de loisir de son choix. Il part pour le Congo pendant vingt jours et découvre la colonie. Le récit de voyage, *Mes vacances au Congo* ³⁶³, qu'il publie à la suite, rend en effet compte de son expérience dans cette nouvelle « campagne » ³⁶⁴ belge. Le Congo est aussi dès lors une destination de vacances, dans un contexte toutefois assez particulier puisque, repris officiellement par la Belgique en 1908, le territoire n'est pas encore vraiment connu par les hommes politiques belges, notamment du fait de la Première Guerre mondiale qui a interdit ou freiné beaucoup les contacts et les déplacements. Le voyage de Carton de Wiart est donc aussi une visite d'inspection officieuse, et le titre *Mes vacances* est aussi un euphémisme. Par ailleurs, c'est aussi une petite provocation puisque les Belges, même riches, étaient encore loin

³⁶⁰ *Le Parc national Albert : ascension du volcan Nyiragongo*. Bruxelles : Service de l'Information et de la Propagande du Congo Belge (Impr. par H.M. Swan, Johannesburg), s. d. p. V.

³⁶¹ *Le Parc national Albert : ascension du volcan Nyamlagira, op. cit.*, p. V.

³⁶² Henry Carton de Wiart (1869-1951) est un homme politique belge. Il fut Premier ministre et ministre de l'Intérieur entre 1920 et fin 1921. Il occupera les postes de ministre du Travail, des Affaires sociales et de l'Hygiène entre 1932 et 1934. Il effectua un voyage au Congo en compagnie de son fils Xavier de juillet à novembre 1922, d'Élisabethville à Boma en passant par Stanleyville et Coquilhatville, dont il publia le récit. Il est également l'auteur d'une œuvre littéraire qui comporte plusieurs romans historiques (le plus connu est *La Cité ardente*, paru en 1905), des essais et des ouvrages autobiographiques (dont un livre de souvenirs consacrés à Léopold II).

³⁶³ CARTON DE WIART (Henry), *Mes vacances au Congo*. Bruxelles : F. Piette, 1923, p. 144.

³⁶⁴ Marc Augé définit la campagne comme un espace de rencontre, de découverte de paysages nouveaux. C'est pourquoi il soutient que l'équation vacances égale campagne n'a plus tout à fait la même évidence aujourd'hui qu'hier.

d'imaginer pouvoir passer des congés en Afrique centrale pour se reposer ou se distraire ; du même coup, Carton de Wiart nationalise en quelque sorte aussi le Congo, qui en quelque sorte est supposé devenir, comme on le verra ci-dessous, une destination de vacances au même titre que le littoral de la Mer du Nord ou les Ardennes.

Marc Augé assimile les vacanciers aux touristes et distingue deux types : « Ceux que leurs revenus condamnent à ne pas trop s'éloigner sont peut-être les plus attentifs à la poésie du voyage, du voyage réitéré au terme duquel ils retrouvent leur famille villageoise ou leur camping habituel, ou du voyage plus rare qui les entraîne dans une autre région que la leur [...] »³⁶⁵. Puis, « ceux qui partent au loin, en groupe le plus souvent, faire provision de soleil et d'images, ils s'exposent dans les meilleurs des cas à ne trouver que ce qu'ils attendaient [...] »³⁶⁶. Ces deux types de vacanciers s'opposent. Dans le premier cas, le voyage touristique est une découverte ou une redécouverte, tandis que dans le deuxième, le voyage relève davantage de la distraction exotique et de l'agrément. Un « vacancier » belge comme H. Carton de Wiart relève de la première catégorie. En effet, de son voyage naît une volonté de promouvoir une politique coloniale qui incite la population belge à connaître davantage sa colonie. On retrouve ainsi dans son texte l'étalage de ses réflexions à ce sujet :

Voilà ce que j'ai éprouvé moi-même et ce que je souhaite pouvoir faire comprendre par d'autres.

[...] Il faut que nos universités envoient chaque année là-bas, en voyage d'études et d'informations, l'élite de leurs facultés.

Il faut que notre colonie, dans nos écoles, dans nos réunions publiques, dans nos méditations et nos plans d'avenir, soit étudiée, soit comprise, soit aimée, soit servie comme une dixième province du Royaume.

Il faut que cet admirable Empire qui est nôtre par le don génial de Léopold II, par les sacrifices de nos explorateurs, de nos pionniers, de nos missionnaires, par les efforts que déploient en ce moment même, avec une vaillance de tous les jours, tant d'enfants de notre sol, devienne vraiment belge dans l'intimité de nos cœurs et de nos intelligences, par une coopération active et constante de toutes les forces vives d'une Nation décidée à prospérer et à grandir³⁶⁷.

³⁶⁵ AUGÉ (Marc), *L'Impossible voyage : le tourisme et ses images*. Paris : Payot & Rivages, coll. Rivages poche : petit bibliothèque, n°214, 2008, p. 11.

³⁶⁶ AUGÉ (M.), *L'Impossible voyage, op. cit.*, p. 12.

³⁶⁷ CARTON DE WIART (H.), *Mes vacances au Congo, op. cit.*, p. 143-144.

Henry Carton Wiart invite donc les Belges à découvrir la colonie, « dixième province », selon lui, d'un Royaume qui à l'époque n'en comporte pourtant que neuf. Il faut situer ce nationalisme non seulement dans la perspective des opinions politique de l'auteur, catholique et monarchiste, mais aussi dans le contexte de l'immédiat après-guerre, le sortant du conflit mondial avec un statut de pays « martyr ».

Quoi qu'il en soit, le fait est que, progressivement, les voyages entre la Belgique et le Congo, sans jamais concerner un grand nombre de personnes, deviendront néanmoins plus « naturels ». On peut en trouver un témoignage dans la création au Congo de succursales du Touring Club de Belgique, qui s'adressent à la fois aux résidents ayant une voiture au Congo, et aux touristes venus découvrir la colonie. Les premiers, lors de leurs congés en Belgique, seront reçus en quelque sorte dans la famille nationale : « Coloniaux en congé, avant de prendre la route, affiliiez-vous à TOURING-SECOURS »³⁶⁸ : c'est un conseil publié dans l'Annuaire congolais du *Touring Club Royal Belge*. Toutefois, le déploiement d'un tourisme automobile se fera davantage pendant la Seconde Guerre mondiale, contexte qui a favorisé les déplacements touristiques internes des résidents empêchés de rentrer en Métropole, et après celle-ci quand se développera un tourisme automobile « externe », donc depuis d'autres pays ou continents.

Avec cette association d'automobilistes, on est en tout cas bien loin du voyage aventureux que pratiquaient les explorateurs autrefois, et même leurs successeurs, des reporters et des cinéastes comme Attilio Gatti, dans l'entre-deux-guerres, qui prétendent encore être des découvreurs de curiosités ou de choses inconnues.

2) Les femmes blanches au Congo belge

La réputation peu flatteuse de l'Afrique centrale en matière de sécurité faisait du Congo *a priori* un lieu hostile pour la gent féminine, de sorte que seuls des hommes, les explorateurs, les missionnaires, les commerçants, etc. s'y aventuraient. Hommes de foi, hommes de science

³⁶⁸ Le Touring Club est une association d'automobilistes belge qui s'occupe notamment des dépannages automobiles, des démarches administratives liées à l'obtention d'un permis, différents services liés à la location d'une automobile au Congo. Elle a son siège en Belgique, mais dispose de plusieurs bureaux au Congo notamment à Léopoldville, Élisabethville et à Bukavu.

ou baroudeurs curieux, ils effectuaient des voyages en dépit des risques relativement importants, par devoir, par conviction ou par profit, et certains le faisaient sans doute pour les risques encourus. Dès la fin du XIX^e siècle, des religieuses appelées à la rescousse pour les missions catholiques et des épouses de missionnaires protestants sont toutefois présentes. On l'a vu par ailleurs : quelques femmes sont signalées aussi à l'inauguration du chemin de fer en 1889. Néanmoins, il faut attendre l'entre-deux-guerres pour que, peu à peu, l'idée d'une présence des épouses européennes soit progressivement acceptée, notamment dans la perspective d'une moralisation de la vie sociale et pour défendre les intérêts des femmes congolaises exploitées en tant que « ménagères » et souvent abandonnées ensuite par les Européens ³⁶⁹.

La création de l'association l'Union des femmes coloniales ³⁷⁰ en 1923 témoigne de cette évolution au Congo belge. Cette association va œuvrer au service du développement de la colonie ; elle entend aussi représenter les intérêts et être l'expression des épouses européennes. En dehors des religieuses et des auxiliaires laïques des missions, les femmes européennes qui résident au Congo sont en effet des épouses, soit des cadres belges engagés par les autorités coloniales, soit d'entrepreneurs indépendants, notamment des planteurs. C'est le cas par exemple de l'épouse de J.-P. Harroy, alors conservateur au Parc National Albert, qui rejoint son poste de travail. Cette orientation s'accompagne par une politique d'insertion dans la vie coloniale pour ces femmes, politique qui ne vise cependant pas à leur trouver un emploi salarié.

Il n'est évidemment pas question de favoriser l'accès à un emploi salarié pour ces femmes résidentes ³⁷¹. Quand elles ne partagent pas la responsabilité d'une entreprise avec leur mari indépendant ou planteur, il leur arrive de s'improviser, quand le contexte s'y prête et c'est plus souvent le cas en brousse qu'en ville, notamment assistantes sociales, infirmières, enseignantes... : autant de fonctions bénévoles, qui s'ajoutent éventuellement à leurs

³⁶⁹ Cf. notamment : VERNEERSCH (Arthur) (s.j.), *La Femme congolaise, ménagère de blanc, femme de polygame, chrétienne*. Bruxelles : A. Dewit, 1914, 148 p.

³⁷⁰ Voir : JACQUES (Catherine) ; PIETTE (Valérie), « L'Union des femmes coloniales (1923-1940) : une association au service de la colonisation », in : 2Hugon (Anne) dir., *Histoire des femmes en situation coloniale : Afrique et Asie (XX^e siècle)*. Paris : Karthala, coll. Hommes et sociétés, 2005, pp.95-119.

³⁷¹ Notamment parce qu'on pense devoir éviter la concurrence, pour des emplois subalternes comme le secrétariat, entre les femmes européennes et les personnels congolais capables d'assurer ces fonctions.

responsabilités domestiques et familiales. C'est surtout après la Seconde Guerre mondiale, quand le nombre de résidentes aura considérablement augmenté, qu'on se souciera de leur donner, à elles aussi, une formation préalable à leur départ, ou à tout le moins des « conseils » pratiques³⁷². Marie-Louise Comélieu, qui a pu séjourner pour des raisons familiales dans l'Est du Congo avant la Guerre, et en reviendra avec un roman et des nouvelles, deviendra aussi l'une des animatrices de cette formation coloniale destinée aux femmes, notamment avec un livre qui connaîtra deux éditions : *Demain coloniale !*³⁷³.

Une résidente, certes, n'est pas une touriste ; mais plus nombreuses seront les résidentes, plus naturelle sera aussi la présence des voyageuses. À partir des années 1920, on compte des femmes parmi les voyageurs qui visitent le Congo, elles sont presque toujours également des épouses, mais un certain nombre ne se contentent pas de ce statut d'accompagnatrice et auront une activité propre, notamment d'écriture et de publication. Il existait des modèles, dès le 19^e siècle, comme Jane Dieulafoy³⁷⁴ qui accompagnait son mari dans les expéditions archéologiques en Iran. Au Congo durant l'entre-deux-guerres, l'exemple vient d'en haut puisque c'est en couple que le Roi Albert et la Reine Elisabeth visitent le pays en 1928, voyage dont la presse se fait l'écho et dont un album (proposant notamment les photographies prises par la Reine) diffusera la représentation et le souvenir³⁷⁵.

Madeleine Poulaine, l'épouse du journaliste français Robert Poulaine, suit également son mari au Congo (à moins que ce ne soit le contraire ?) et publie, par la suite, un récit relatant son

³⁷² *Pour votre premier départ*. [S.l.] : S.A. Huilever, s.d. [ca 1955], n.p., ill.

³⁷³ COMÉLIEU (Marie-Louise), *Demain, coloniale !*. Dessins de l'auteur et de Toma. Anvers : Éd. coloniales Zaire (Van Dieren & C°), Seconde série Zaire n°4, 1945, 225 p. ; COMÉLIEU (Marie-Louise), *Au Congo face aux réalités (nouvelle édition entièrement remise à jour et adaptée aux deux sexes, de Demain coloniale !)*. Bruxelles : L. Cuypers, 1955, 230 p. – Ces ouvrages, cela va presque sans dire, expriment une vision essentiellement paternaliste conformément à leur époque, mais cet aspect ne relève pas de notre propos.

³⁷⁴ De son vrai nom Jeanna Paule Henriette Rachel Dieulafoy, Jane Delafoy est l'épouse de l'archéologue Marcel Dieulafoy. Elle accompagna son mari dans toutes ses opérations archéologiques notamment en Perse. Son livre, *La Perse, la Chaldée, la Susiane*, publié d'abord en feuilleton dans la revue *Le Tour du Monde* (1883-1886), ensuite par Hachette (1887), raconte les pérégrinations de ce voyage.

³⁷⁵ Anonyme.- *Le Voyage au Congo de leurs majestés le Roi et la Reine des Belges (5 juin-31 août 1928) : album commémoratif publié par 'L'Illustration congolaise'*. Aquarelles et dessins d'Allard L'Olivier. Photographies prises par S.M. la Reine. [Bruxelles-Paris-Coutrai : Ed. d'Art Vermaut, 1928], ill., n.p.

voyage. Le voyage en couple a été le principal moyen de déplacement pour ces femmes pour la simple raison qu'il est soutenu par une politique qui encourage les fonctionnaires coloniaux à partir avec leur famille, et n'entend pas encourager le voyage de femmes seules (en dehors des religieuses). Comme dans le cas de Jane Dieulafoy, ce voyage des femmes mariées peut néanmoins devenir « le point de départ d'une activité professionnelle »³⁷⁶ ou en tout cas celui d'une activité spécifique et éventuellement d'une prise de parole : au cas de Madeleine Poulaine, on peut ajouter celui d'Ellen Gatti, par exemple, ou celui de Jeanne Wannijn.

Le « Grand Tour », exemple parmi d'autres des premiers de voyages organisés, était une activité pratiquée uniquement par les jeunes hommes de l'aristocratie ou de la grande bourgeoisie anglaise, française, allemande ou italienne. À cette époque, les voyages ont donc été la manifestation d'un cloisonnement genré en même temps que d'une discrimination sociale. Mais avec le temps, les femmes ont pu y accéder, et plus facilement au 20^e siècle, dans le contexte de l'entre-deux-guerres qui a été une période de stabilisation de ce qui était alors les empires coloniaux. En particulier, les métiers du reportage, y compris le cinéma documentaire ou l'écriture viatique, ont été des contextes favorables à la prise de parole des femmes. Très peu étaient toutefois au départ des journalistes accréditées.

C'est le cas de Jeanne Wannijn qui, dans son récit, laisse les traces de son passage grâce au témoignage. Partie au Congo en septembre 1937 pour un séjour de quatre mois, elle en tire un reportage intitulé *Une blanche parmi les noirs*³⁷⁷. Des contraintes limitent toutefois la gent féminine dans l'écriture du voyage. Whitney Walton montre ainsi que leur texte doit « rester conforme aux exigences du bon ton, c'est-à-dire [...] se limiter aux sujets portants sur les coutumes indigènes et les mœurs »³⁷⁸. Le reportage de Jeanne Wannijn se plie en effet à cette exigence thématique. Dans la préface, elle stipule qu'elle a d'abord entrepris ce voyage pour montrer « sous leur vrai jour, ces êtres dont mille anecdotes ont stéréotypé les défauts bien réels

³⁷⁶ UECKMANN (Natzscha), « Voyage en couple et déguisement masculin : Jane Dieulafoy (1851-1916) », in : *Voyageuses européennes au XIX^e siècle : identités, genres, codes*. Paris : PUPS, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, p. 90.

³⁷⁷ WANNIJN (Jeanne), *Une blanche parmi les noirs : reportage en Afrique*. Léau : C. Peeters, 1938, 218 p.

³⁷⁸ WALTON (Whitney), « Des enseignantes en voyage : les rapports des boursières Albert Kahn sur la France et les États-Unis, 1898-1930 », in : *Le Voyage au féminin : perspectives historiques et littéraires (XVIII^e-XX^e siècles)*. Strasbourg : Presse universitaire de Strasbourg, 2008, p. 131.

sans doute, mais dont le vrai caractère, tout en nuances, échappe trop souvent »³⁷⁹. Le deuxième but de cette pérégrination était de « prouver que, de la Belgique au Congo, il y a un pas »³⁸⁰ : on retrouve cette forme de naturalisation belge que nous avons mentionnée à propos du récit d'Henry Carton de Wiart, mais sans doute encore renforcée par le seul fait que ce soit une femme qui l'écrive.

L'étude des mœurs indigènes constitue, de fait, l'essentiel de son récit. Elle reconnaît l'importance des guides indigènes et, plus généralement, assure que « la connaissance des arts et des coutumes des Noirs aiderait beaucoup à pénétrer leur désir »³⁸¹. Contrairement à l'image qu'on a souvent gardée des premiers récits de voyage, ce récit contribue au développement social de la colonie en donnant une image positive des Congolais. Selon Natacha Ueckmann, les reportrices « [...] traitent en général le problème du colonialisme d'une façon différente de celle des hommes, parce qu'elles sont colonisées et colonisatrices à la fois »³⁸². Ce double statut leur permettrait donc de disposer de l'ouverture d'esprit nécessaire pour comprendre « l'opprimé », et de donner des récits qui contribueraient dès lors au décloisonnement des perceptions primitivistes sur ce peuple. Dans le cas de Jeanne Wannijn, cette affirmation générale ne s'applique toutefois pas avec évidence, dans la mesure où elle est, de ce point de vue, sur la même longueur d'ondes que son mari, auteur de divers travaux d'intérêt historique et ethnographique sur la région³⁸³.

Quoi qu'il en soit, la présence des femmes blanches au Congo suggère par elle-même l'existence d'une relative sécurité territoriale, étendue aux moyens logistiques et aux ressources alimentaires et médicales : le temps où la mortalité européenne en Afrique centrale connaissait des taux très élevés, sous l'effet principalement des maladies tropicales. Colette Zytnicki relève l'importance de cette sécurité dans la mise en tourisme de l'Algérie, en évoquant le rôle des militaires dans la faisabilité des croisières automobiles organisées par Citroën au cours des années 1920. Il en va de même à propos du Congo, lorsque le discours associe l'idée de la

³⁷⁹ WANNIJN (J.), *Une blanche parmi les noirs*, *op. cit.*, p. 8.

³⁸⁰ WANNIJN (J.), *Une blanche parmi les noirs*, *op. cit.*, p. 8.

³⁸¹ WANNIJN (J.), *Une blanche parmi les noirs*, *op. cit.*, p. 32.

³⁸² UECKMANN (N.), « Voyage en couple et déguisement masculin : Jane Dieulafoy (1851-1916) », *art. cit.*, p. 87.

³⁸³ Robert Wannijn est connu pour avoir « entrepris, de 1931 à 1940, des recherches et des fouilles archéologiques au Bas-Congo et dans le Nord de l'Angola ». Cf. <https://mukanda.univ-lorraine.fr/s/mukanda/item/7540> - c. 24.10.2021.

sécurité à la présence de la femme blanche. Le chapitre au titre suggestif : « La Femme blanche au Congo », publié dans l'annuaire *Congo Nil*³⁸⁴, est un exemple. Le choix de consacrer une page à la gent féminine, et de surcroît dans un guide de voyage, suggère une volonté de rassurer, de convaincre les candidats résidents aussi bien que les voyageurs et touristes que le Congo est une destination sécurisée.

D'autres productions textuelles cultiveront aussi cette vision sécuritaire en faisant de la femme blanche le principal protagoniste de leur fiction. Le récit *Tante Julia découvre le Congo*³⁸⁵ raconte, par exemple, les aventures de tante Julia, que ses destinées conduisent au Congo. Contrairement à ce que son nom suggère, Roger Ransy est une femme, Fernande Roger, épouse Ransy ; elle a vécu au Congo en tant qu'épouse d'un résident employé au Katanga : ce n'est donc pas une voyageuse, et elle est surtout romancière³⁸⁶. Il est d'autant plus intéressant qu'elle raconte le voyage au Congo d'une femme plus âgée, qui symbolise une certaine Belgique traditionnelle, mal à l'aise avec les territoires nouveaux et les cultures différentes, auxquels elle doit s'acclimater dans un contexte qui permet de tels apprentissages en toute sécurité.

Symbole de cette sécurité : le camping est proposé non comme une regrettable nécessité de recourir quelquefois à un expédient faute d'un meilleur logement plus confortable, mais comme solution de logement touristique plutôt banale³⁸⁷.

384 L'annuaire *Congo Nil* est le premier guide touristique du Congo belge. Il est édité en 1934 par Vicicongo (Société des chemins de fer vicinaux du Congo). Ce guide couvre l'Uélé, l'Ituri, le Kivu et le Ruanda-Urundi, soit la partie Nord-Est du pays, et semble s'adresser à des voyageurs encore tentés de voir cette région dans la perspective des « sources du Nil », peut-être une clientèle qui voyagerait ensuite en Ouganda.

385 RANSY (Roger), *Tante Julia découvre le Congo*. Bruxelles : Éditions de l'Expansion Belge, 1932, 207 p.

386 <https://mukanda.univ-lorraine.fr/admin/item/6404#item-linked> – c. 24.10.2021.

387 Le camping est recommandé au touriste pour lui permettre de mieux contempler les beautés naturelles du Congo et d'en apprendre un peu plus sur la culture indigène congolaise. Voir : *Guide du voyageur au Congo Belge et au Ruanda-Urundi*, *op. cit.*

C. Le rôle des transports dans la mise en tourisme du Congo

Les moyens de locomotion traditionnels au Congo belge sont essentiellement la marche, la pirogue et le *tipoi*³⁸⁸. Le vélo, l'automobile, les bateaux à vapeur et l'avion s'y ajouteront en fonction des infrastructures (routières, ferroviaires³⁸⁹, navales et aériennes³⁹⁰) mises en place progressivement par l'État colonial pour faciliter le déplacement des personnes. Ces moyens de transport jouent bien entendu un grand rôle dans la vie sociale et dans le développement économique du Congo. Ils sont utilisés pour le déplacement des populations ou des agents européens qui viennent exercer leurs fonctions. Dans les années 1930, le vélo est par exemple un moyen quotidiennement utilisé aussi bien par les Noirs que par les colons. Jeanne Wannijn le mentionne dans son reportage : « [...] une paire de souliers, un pantalon, une chemise et une

³⁸⁸ Le *tipoi* (sorte de palanquin) est un moyen de transport traditionnel destiné aux notables et utilisé ensuite aussi par les Européens, d'abord par les explorateurs (ou certains d'entre eux), ensuite par les administrateurs territoriaux qui parfois le réservent à leur épouse. Dans son récit, *Voyage au Congo et dans l'intérieur de l'Afrique équinoxiale, fait dans les années 1828, 1829, 1830*, Jean-Baptiste Douville stipule avoir eu recours à ce moyen de transport qui relève d'une pratique du portage. Dès qu'il y aura des pistes qui s'y prêtent, l'automobile remplacera ce mode de transport.

³⁸⁹ Après la construction du chemin de fer du Bas-Congo reliant Matadi à Léopoldville, plusieurs autres lignes ferroviaires verront le jour. Les constructions du tronçon Kindu-Kongolo (1903-1906) et du tronçon Kabalo-Albertville constituent les lignes du Congo-Supérieur. Le chemin de fer du Katanga (1909-1918), le chemin de fer du Bas-Congo au Katanga (1923-1929) et le tronçon Tenke-Dilolo (1928-1931) sont les dernières constructions ferroviaires.

³⁹⁰ La première liaison Bruxelles-Léopoldville fut réalisée en 1925 par Edmond Thieffry sur un appareil Handley Page de la Sabena ; le premier service régulier (tous les 14 jours) entre Bruxelles et Léopoldville est seulement inauguré 1935. En effet, des constructions de plaines d'aviation ont dû être réalisées entre-temps. Ces aménagements vont rapidement diminuer la durée du voyage : en 1938, on peut rallier en avion Bruxelles à Léopoldville en 3 jours (*cf. Guide de voyage au Congo Belge et au Ruanda-Urundi, op. cit.*). Des avions, démontés en Europe et remontés en Afrique centrale, assuraient toutefois déjà quelques liaisons intérieures ; des hydravions jouent déjà un rôle déterminant durant la Première Guerre mondiale sur le lac Tanganyika.

tête noire, circulent à bicyclette ». Le vélo ³⁹¹, malgré une histoire très tôt liée au tourisme ³⁹², remplit ici une fonction utilitaire : en attendant que des pistes élargies permettent la circulation des automobiles, il sert sur de nombreuses pistes, notamment au Katanga ³⁹³, et met fin au dilemme entre marche ou tipoï.

En ce qui concerne la marche, elle est naturellement pratiquée par toutes les classes sociales, et surtout par les autochtones, les boys, les ouvriers d'usine, les chasseurs etc., tous ceux qui sont trop pauvres pour s'acheter, quand ce sera logistiquement possible, un vélo ou une automobile ; dans le cas de certains européens, la marche est parfois aussi choisie par ceux qui ne sont pas à l'aise avec le tipoï.

Certains moyens de transport sont mis à la disposition des touristes. Les bateaux et quand c'est possible les automobiles, beaucoup plus tard les avions, sont leurs moyens de déplacement préférés. C'est pourquoi les sociologues s'accordent à dire que « le transport est toujours une partie intégrale et élément clé de l'expérience touristique » ³⁹⁴. Chaque pratique touristique nécessite de ce fait l'utilisation d'un moyen de transport adapté à l'activité proposée. Dès lors, quelles fonctions remplissent-ils dans la mise en tourisme du Congo belge ?

³⁹¹ Inventé au XIX^e siècle, le vélo va cesser d'être un instrument de locomotion aristocratique et est utilisé par la classe ouvrière en Europe. Le sociologue Philippe Gaboriau dans son article « Les trois âges du vélo en France, in Vingtième siècle », in : *Revue d'histoire n°29, janvier-mars, 1991, pp.°17-34* ; dit que, pendant que les classes supérieures investissent dans des valeurs attachées à l'automobile et à l'avion, le prix du vélo baisse de façon spectaculaire : il devient l'ami de l'employé, de l'ouvrier et du paysan.

³⁹² Dans son histoire du vélo français, Ph. Gaboriau soutient que le vélo est utilisé par le tourisme bourgeois au XIX^e siècle pour se promener et vagabonder à son aise (sans les contraintes horaires du chemin de fer) plus ou moins loin des environs de la ville. Le Touring Club de France organise même en 1890 un tourisme vélocipédique. Toutefois, ce moyen de transport convient plus à un tourisme de proximité qu'au tourisme colonial qui est proposé au Congo.

³⁹³ Le premier Gouverneur de la Province aime ainsi se faire photographier devant sa bicyclette : cf. WANGERMÉE (Émile), *Grands Lacs africains et Katanga : souvenirs de voyage*. Bruxelles : J. Lebègue et Cie, 1909, VII-232 p.

³⁹⁴ BIGRAS (Yvon) ; DOSTALER (Isabelle), « Tourisme et transport : vers une vision intégrée », in : *Téoros* [Online], 32-2 | 2013, en ligne depuis le 15 décembre 2015, consulté le 18 février 2019 .URL : <http://journals.openedition.org/teoros/2522>

1) Partons en voyage

« [...] Avant le chemin de fer, l'accès par la mer des villes et stations balnéaires fut essentiel »³⁹⁵

Pendant longtemps, la navigation a été le seul moyen de transport utilisé par l'Occident pour rallier les continents, notamment l'Afrique. C'était l'unique moyen de transport pour des destinations éloignées jusque dans les années 1920. Plusieurs Occidentaux (explorateurs, commerçants et coloniaux) viennent par voie navale jusqu'au Congo belge. Malgré le développement de voies aériennes plus tard, les bateaux à moteur demeurent très utilisés durant la période coloniale dont la fin ne devancera que de quelques années celle de l'ère des paquebots. La fonction des liaisons maritimes dans le tourisme congolais a donc été principalement de faciliter les déplacements des touristes, en leur permettant de quitter une zone pour une autre, en toute sécurité et en un temps record.

Les voyageurs qui empruntent le bateau pour rallier le Congo sont accueillis essentiellement à Matadi, le seul port maritime du Congo. Sa fonction portuaire fait de la ville la principale porte d'entrée des touristes. D'autres ports permettent la navigation à l'intérieur du territoire : ce sont des ports fluviaux, forcément moins importants que les installations de Matadi qui, bien qu'assez loin à l'intérieur des terres, accueillent des navires de haute mer. Matadi doit son attractivité touristique à ses infrastructures de transport, particulièrement son port (1886) qui est à l'origine de l'urbanisation de cette ville et du chemin de fer Matadi-Léopoldville. C'est dans cette ville qu'un monument dédié aux porteurs a été érigé pour leur rendre hommage.

Matadi n'est cependant pas le seul point d'accès au Congo. On peut aussi accéder par des ports comme celui de Lobito en Angola, par lequel on rejoint le Congo par le Katanga. Il y a aussi le port d'Alexandrie, après quoi il faut remonter le Nil et traverser l'Égypte puis le Soudan pour arriver à Aba, poste frontalier au Nord Est du Congo. Le port de Mombasa et celui de Dar-es-Zalaam permettent d'accéder au Congo par l'Est, donc par Beni ou Goma, alors que, sur la côte atlantique comme Lobito, le port de Pointe-Noire permet de rejoindre Brazzaville, le Stanley Pool et ensuite Léopoldville. Enfin, il y a le port du Cap à l'extrême Sud, d'où l'on peut

³⁹⁵ GAY (J.-Chr.) ; MONDOU (V.), *Tourisme & transport : deux siècles d'interactions*, op. cit., p. 12.

remonter en train vers le Katanga à travers les deux Rhodésies. Les destinations de voyage les plus utilisées par les touristes sont Matadi, Dar-es-salaam, Mombasa et Capetown.

Ces touristes qui débarquaient dans différents ports pour venir au Congo provenaient de la Belgique, des États-Unis, de la France, de l'Angleterre, des Pays-Bas, du Portugal et d'Italie, comme le prouvent ces villes (Anvers, New-York, Bordeaux, Gênes, New-Orléans, Southampton, Londres) desservis par les compagnies de navigation³⁹⁶. Cette diversité de voyageur fait du tourisme colonial un facteur de développement de la colonie, et lui confère un statut international.

2) Les excursions touristiques

Contrairement à l'inauguration de la première voie ferroviaire, l'aménagement des voies routières n'a généralement pas donné lieu à des cérémonies officielles, ou elles n'ont eu de retentissement que local et éphémère. Cependant leur importance dans l'aménagement territorial n'est pas des moindres, singulièrement pour le désenclavement de nombreuses régions jusque-là restées inaccessibles, qui sont progressivement connectées avec l'ensemble des autres. De même, la route va permettre la connexion avec les pays frontaliers. La construction des routes, principalement dans les régions non desservies par le chemin de fer ou la voie fluviale, est entreprise dès les débuts de l'EIC avec l'aménagement de la voie des caravanes, notamment pour y faire passer les pièces détachées des embarcations qui, remontés à Kinshasa, navigueront sur le réseau fluvial intérieur. Mais c'est pendant la Première Guerre Mondiale que les routes commenceront à se développer plus systématiquement : elles sont nécessaires à la création d'un marché intérieur et à l'exportation. Ainsi, en 1949, « le réseau routier du Congo et du Ruanda-Urundi comporte quelque 108 470 km de routes, dont 21 572 km de routes principales, 75 719 km de routes d'intérêt local et 11 179 km de routes privées »³⁹⁷.

³⁹⁶ Les compagnies de navigation sont nombreuses à desservir le Congo belge. On compte parmi elles la *Compagnie Maritime Belge* (C.M.B), la *Holland West Africa Lijn*, l'*Union Castle Line*, la *Compagnie de Navigation Cyprienne* et l'*American West African Line*. Il s'agit respectivement de compagnies belge, hollandaise, anglaise, française et américaine.

³⁹⁷ *Guide de voyage au Congo Belge et au Ruanda Urundi, op. cit.*, p. 343.

Malgré cette arrivée discrète mais progressive, l'automobile joue un grand rôle dans le déplacement des coloniaux³⁹⁸ et des touristes. Des moyens de transport (bateau, avion, train), il est le plus accessible économiquement parlant ; son coût de location est avantageux³⁹⁹, et de plus en plus de concessionnaires en organisent l'importation. De même, dans les animations touristiques proposées, l'automobile est souvent utilisée pour les excursions d'exploration des contrées du Congo. L'apport de ce moyen de transport dans les excursions touristiques est tellement grand que des guides routiers⁴⁰⁰ à propos du Congo ont été produits. Rappelons que le type de tourisme sur lequel est axé le projet de développement de ce secteur à l'époque coloniale au Congo demande aux touristes de disposer de moyens de transport leur permettant d'accéder aux différents sites touristiques. L'accessibilité rapide et aisée aux lieux est donc un enjeu important pour ce tourisme. En effet, les sites touristiques répertoriés par l'Office du tourisme colonial sont éparpillés dans plusieurs régions. Cette topographie décentralisée fait de la route, même si ne s'agit parfois encore que d'une piste carrossable, la voie d'accès aux sites touristiques les plus reculés. Jean-Christophe Gay relève aussi cette propriété en comparant l'automobile au train :

À l'espace touristique linéaire produit par le chemin de fer s'oppose l'espace aréolaire né de l'automobile et de la route. [...] L'automobile ouvre au tourisme des territoires inédits, mal ou non desservis par le train comme l'affirme le PML⁴⁰¹ dans son agenda de

³⁹⁸ L'automobile est un instrument de distinction sociale en colonie. Elle témoigne de la supériorité matérielle des résidents européens qui disposent de salaires plus élevés. Grâce ses propriétés, elle est plus rapide et plus confortable que le vélo, le tipoi ou la marche. L'automobile, dans ses variantes utilitaires (camion, camionnette, etc.) est toutefois aussi, voire d'abord, un moyen de production ; des Congolais très peu nombreux commenceront à y avoir accès dans les années 1950, et non seulement comme chauffeurs.

³⁹⁹ Rappelons que des entreprises de location d'automobiles rendent aussi très rentable ce moyen de locomotion.

⁴⁰⁰ Plusieurs guides routiers sont en effet publiés, notamment par l'Office du tourisme colonial. Même les guides touristiques réservent une place importante à l'automobile. Le « guide Joane » (1841) fait partie des premiers guides qui adapta sa collection au tourisme automobile naissant en proposant, dès 1910, une nouvelle série intitulée « La route par l'image ».

⁴⁰¹ La Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, communément désignée par le sigle PLM, est une importante compagnie de chemin de fer privée française créée en 1857 et nationalisée en 1938 pour devenir la SNCF. Cette compagnie proposait en plus des lignes ferroviaires des lignes desservies par les autocars pour découvrir plusieurs contrées touristiques françaises.

1927 : « Voyageurs !... Où les trains ne mènent pas... les autocars PLM vous conduisent »⁴⁰².

Vu ses propriétés, notamment celle de permettre de voyager dans des régions reculées mais déjà parcourues par un réseau de routes, l'Office de tourisme colonial fait de l'automobile l'un des modes de transport privilégiés pour découvrir le Congo. On peut ainsi constater que les principales routes qui rallient le Congo aux six colonies limitrophes sont les plus empruntées. Parmi ces routes, celle de l'Est Africain Britannique⁴⁰³ est très appréciée parce qu'elle parcourt la région touristique des volcans. On peut également ajouter la route de la Rhodésie du Nord. Les touristes qui la parcourent ont pour principale excursion la visite des centres de Chambishi et de Chingola.

L'automobile ne permet pas seulement de voyager en dehors des itinéraires fixés des bateaux et des trains : elle offre aussi un certain confort, mais surtout elle apporte au voyageur, lorsqu'il y a un réseau routier, une plus grande vitesse dans son déplacement et surtout une grande flexibilité. Selon Agnès Durrande-Moreau et Alice Sender, c'est là un critère fondamental dans l'expérience du voyage, puisqu'il joue un grand rôle dans l'immersion touristique du voyageur.

Les caractéristiques du voyage en automobile convergent notamment avec les attentes des touristes qui viennent découvrir les merveilles zoologiques du Congo (chasseurs, naturalistes, aventureux, etc.). Il est important pour ces voyageurs de jouir d'une durée relativement longue, qui leur permette de découvrir les mystères du territoire. Dès lors, on comprend que le confort n'est pas au centre de leur expérience touristique, car le choix de l'automobile vise avant tout le contact direct avec la nature, et la contemplation, l'exploration du paysage qu'ils parcourent. De là, le touriste tisse un rapport intime, il fait corps avec l'espace qu'il investit. Le voyage en automobile devient une itinérance à accomplir et une quête d'exotisme pour les aventuriers voyageurs.

⁴⁰² GAY (Jean-Christophe), « Transport et mise en tourisme du monde », in : *Cahiers de géographie*, coll. EDYTEM, n°4, 2006, p. 15.

⁴⁰³ Cette route dispose de cinq villes-étapes : Butiaba, Beni, Rutshuru, Goma et Kigali. Le trajet de Beni permet de contourner le massif du Ruwenzori par le sud et passe par la pointe Nord Est du lac Édouard. Elle traverse le parc National de la Semliki. On peut aussi excursionner vers l'ouest du lac Édouard et la région des volcans.

3) Un tourisme élitiste

L'avion est un moyen de transport moderne du XX^e siècle qui vise davantage la sécurité et le confort, mais aussi la vitesse, du moins celle des étapes liminaires à l'aller et au retour. Jean-Christophe Gay situe le vrai début de l'impact de l'aviation dans le tourisme au cours des années 1950. Ce développement fait suite à la convention de Chicago adoptée le 7 décembre 1944 et rendue effective à partir du 4 avril 1945. C'est le début d'une dynamique touristique étroitement associée au progrès de l'aéronautique. Si cette nouvelle disposition est exploitée en Occident avec le réaménagement des avions militaires en transport de passagers en 1945, la convention s'applique aussi en colonie, notamment au Congo.

Avant que le décret de la convention de Chicago soit voté, cinq compagnies d'aviations assuraient déjà le transport. On compte, parmi elles, la Sabena⁴⁰⁴, une compagnie belge qui assure le transit entre la Belgique et le Congo et qui effectue aussi des liaisons aériennes entre les principaux centres du Congo que sont Élisabethville, Stanleyville, Costermansville, Usumbura, Matadi, Ndola et Kikwit. La compagnie Pan American World Airways, quant à elle, assure les lignes Paris-Lisbonne, Lisbonne-Léopoldville, Léopoldville-Johannesburg, Dakar-Léopoldville et New-York-Léopoldville. La K. L.M est une ligne néerlandaise qui, pour sa part, assure un service entre Amsterdam, Léopoldville et Johannesburg toutes les semaines. Air France et la ligne portugaise, enfin, quittent respectivement Paris et Lisbonne pour le Congo belge, et mettent le plaisir touristique au centre de leur service. Tout comme le bateau, ces compagnies s'occupent du transport des voyageurs qui viennent au Congo, mais il est surtout utilisé par les hommes d'affaires et les touristes fortunés : sauf exception réservée aux plus hautes autorités, les personnels européens prendront encore le plus souvent le bateau et la voie de l'Atlantique jusqu'à la fin des années 1950.

Le tourisme aérien⁴⁰⁵ qui se développe au Congo et vers le Congo surtout après la Seconde Guerre mondiale est donc encore une pratique élitiste. En comparaison avec le voyage en

⁴⁰⁴ La SABENA (Société Anonyme Belge d'Exploitation de la Navigation Aérienne) assure la liaison aérienne entre la Belgique et le Congo ainsi que les liaisons entre les principales villes du Congo. Elle fusionnera avec Air-Congo, compagnie d'aviation créée en 1947 et concurrentielle de Sabena dans l'aviation intérieure du Congo, le 1^{er} avril 1949 et agrandira son influence.

⁴⁰⁵ Le tourisme aérien au Congo-belge propose différents itinéraires de vol entre la Belgique et le Congo en passant par le Sahara. Du moins jusqu'après la Seconde Guerre mondiale, l'itinéraire

automobile, le voyage en avion est à la fois plus bref, plus confortable et plus cher. Ces caractéristiques suggèrent que les touristes qui l'empruntent recherchent avant tout leur plaisir.

S'agissant de l'avion, il faut distinguer deux usages touristiques différents. Le premier intervient en combinaison avec d'autres moyens de transport (train, bateau, voiture), pour accélérer, et donc réduire la durée et augmenter le confort des étapes liminaires, tant à l'aller qu'au retour. On prendra donc de plus en plus l'avion pour le déplacement depuis un point de départ lointain vers une première étape congolaise, ou à partir d'une dernière étape congolaise vers un point d'arrivée lointain, principalement en Europe ou en Amérique. La Seconde Guerre mondiale ayant permis de mettre au point des avions plus grands, volant à la fois plus sûrement et beaucoup plus loin (DC4 puis DC6), il devient possible de diminuer le nombre d'étapes aériennes, progressivement, jusqu'à ne plus avoir qu'une seule étape entre, par exemple, Léopoldville et Bruxelles, dans les années 1960 en ligne régulière. Cette étape liminaire étant franchie, le touriste peut recourir la prolonger par un vol intérieur (sur DC3 le plus souvent), mais il adoptera de toutes manières ensuite un mode de déplacement plus lent (le bateau) et plus flexible (la voiture). Avant 1940, ces lignes aériennes existent déjà, mais elles reposent sur des appareils plus petits, souvent des trimoteurs, moins rapides et donc contraints de faire plus d'étapes avant d'atteindre l'Afrique centrale.

L'autre usage est le tourisme aérien local, à bord de petits appareils dits « de tourisme », monomoteurs ou bimoteurs pouvant embarquer très peu de passagers. Le but est rarement de réaliser une étape dans un circuit touristique. C'est plutôt celui d'organiser des excursions en mode circulaire pour voir et photographier, de haut, des curiosités paysagères : volcans, chutes d'eau, fleuve, voire même des sites industriels ou miniers, le cas échéant, etc. Ce type de tourisme n'existe quasiment pas encore dans l'entre-deux-guerres, essentiellement faute d'un nombre suffisant d'appareils adaptés.

L'expérience recherchée dans le tourisme en avion est sommaire et superficielle, car les touristes se contentent des représentations aériennes de certains sites, au détriment d'une connaissance concrète du terrain. L'observation panoramique du territoire congolais est sa principale attente. N'exigeant aucun effort physique et psychologique, cette pratique est la préférée d'une classe de voyageurs riches. Le tourisme aérien impose donc une relation distanciée avec l'espace investi, dans le but d'appréhender, sous un autre angle (beaucoup plus

le plus emprunté parce que le mieux aménagé, est la voie du Nil : après Rome, Tunis, Tripoli, Bengazi, Tobrouk, Le Caire, Karthoum, Juba, Stanleyville.

photoscopique) la beauté qui se dégage, du point de vue aérien, du territoire congolais. On relèvera que le « safari photo », notamment pour photographier des animaux, peut s'accommoder du moyen aérien dans certains cas, mais ici encore, il faudra attendre les années qui suivent la Seconde Guerre mondiale.

La mise en place de lignes aériennes régulières montre les efforts consentis par les politiques coloniales afin de soutenir le tourisme colonial. Les prix proposés aux touristes constituent toutefois un frein dans la perspective de rendre accessible le voyage en avion à une plus large clientèle. Il s'agit donc d'une formule de luxe, réservée à une clientèle fortunée. En 1949, un voyage en avion de Léopoldville à Londres (aller simple) coûtait environ 18 550 francs, selon une information que donne le *Guide de voyage au Congo Belge et au Ruanda Urundi* (p. 367) sur les prix de quelques voyages de la société Sabena. Le touriste de classe moyenne en reste à peu près exclu. Après 1945, le développement général de l'aviation civile et surtout la disponibilité progressive d'appareils capables d'emporter plus de passagers (DC4) et disposant d'un plus long rayon d'action, donc devant faire moins d'étapes, vont permettre de diminuer les prix et de sécuriser les vols : en quelque sorte, on passera d'une clientèle constituée essentiellement de voyageurs riches et quelque peu aventuriers à une classe moyenne voyageant dans des conditions de plus en plus normales, moins fatigantes et moins risquées. Ceci est valable aussi pour les vols intérieurs, qui se font de plus en plus sur des appareils DC-3 reconvertis après la guerre.

CHAPITRE 5 : LA MÉDIATISATION TOURISTIQUE DU CONGO BELGE

À l'instar des autres domaines d'activité économique, le tourisme nécessite une bonne promotion, au service de son attractivité. Les moyens de médiatisation sont toutefois encore très rudimentaires, les efforts de la propagande visant d'abord l'image globale de la colonie et, surtout, le recrutement de candidats pour exercer les métiers dont le pays a besoin pour son développement matériel. Le tourisme est donc secondaire dans les priorités de l'Office qui organise la communication. Néanmoins, il bénéficie indirectement de ce qui est fait au titre de la promotion générale du Congo, une forme de mise en valeur qui requiert des agents spécialisés en nombre suffisant.

Plusieurs médias vont servir d'interface pour assurer la promotion des atouts touristiques du Congo et, dès lors aussi, celle des compagnies des transports qui incitent les voyageurs à y effectuer un « tour ». Ce chapitre s'intéressera aux moyens mobilisés par les promoteurs et à leur efficacité dans le développement du tourisme congolais.

A. Les limites des expositions coloniales

La médiatisation coloniale s'est longtemps servie de l'événementiel, notamment des expositions internationales qui étaient organisées par les puissances européennes au cours de la fin XIX^e et jusqu'au milieu du XX^e siècle, celle de 1958 à Bruxelles pouvant être considérée comme la dernière de l'ère coloniale. Ces expositions entendent surtout, globalement, illustrer le devoir civilisateur qui serait celui de l'Occident à l'égard des sociétés dites « indigènes », elles ont aussi, plus simplement, un rôle dans l'information générale, dans la documentation et dans la communication des avancées et des découvertes dans les colonies dont elles doivent bien entendu donner une image positive.

Plusieurs expositions coloniales sont ainsi organisées au cours des années. On compte parmi elles, celles de Marseille en 1906 et 1922, le *Festival of Empire* (1911) et l'*International Exhibition of Rubber and other tropical products* (1921) organisés à Londres, l'*Exposition internationale coloniale, maritime et d'art flamand* (1930) organisée à Anvers, etc. La plus marquante de toutes semble être celle de 1931 à Paris. Une des particularités de cette exposition est sa mise en valeur du commerce et de l'industrie. Il s'agit d'une orientation thématique importante, car elle présente une nouvelle image des colonies vues désormais comme des zones économiques. Il est donc important pour chaque métropole de montrer, lors de cette exposition, le potentiel de développement matériel de sa colonie. Cela passe par la vulgarisation des richesses dues aux matières premières, à l'agriculture, etc.

1) L'exposition coloniale de Paris

L'exposition coloniale internationale de Paris, qui s'est tenue du 6 mai au 15 novembre 1931, fut organisée par le maréchal Lyautey. On compte parmi les puissances coloniales représentées : le Danemark, les États-Unis, l'Italie, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et le Portugal, etc. Elle avait pour visée de « présenter les produits et les réalisations de l'ensemble des colonies et des dépendances d'outre-mer de la France, ainsi que celles des principales puissances coloniales [...] au sein de pavillons rappelant l'architecture de ces territoires [...] »⁴⁰⁶. Deux pavillons sont par ailleurs destinés aux missions catholiques et protestantes. On y retrouve un musée des colonies, un parc d'attractions, un jardin zoologique, mais aussi près de 200 pavillons privés à but commercial (cafés, restaurants ou stands publicitaires).

Bien que les colonies françaises soient les mieux représentées lors cette exposition, la Belgique, – qui en a confié la responsabilité à un groupe composé du Ministre d'état Henry Carton de Wiart, de Monsieur Gaston Périer, du Général Huyghe, du capitaine Monefeldt, du Comte Guy Van der Bryrch et de l'architecte Henry Lacoste –, dispose, sur un emplacement

⁴⁰⁶ « Exposition coloniale » Consulté à l'URL :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Exposition_coloniale_internationale#Spectacles_et_animations

de près de deux hectares, de trois pavillons à savoir : au centre, un pavillon d'honneur⁴⁰⁷, à gauche, le pavillon des grandes industries⁴⁰⁸, et à droite, le pavillon des industries de luxe⁴⁰⁹.

L'Exposition coloniale de 1931 organise diverses animations à l'exemple des « nuits coloniales » qui sont organisées pour attirer les visiteurs et faire vivre le site faire pendant la nuit. Elle veillait donc à l'éclairage et à l'organisation de plusieurs fêtes (la fête de la lumière, la féerie coloniale, etc.). La mise en scène des modes de vie des « indigènes » est aussi une animation qui est proposée aux visiteurs, soit la forme de représentants en costume exotique, soit sous la forme de « villages indigènes », dont le souvenir a été récemment rappelé en les qualifiant de « zoos humains »⁴¹⁰. Les exhibitions « indigènes » étaient donc une des

⁴⁰⁷ « Le pavillon principal de la section belge est destiné à recevoir les collections et les divers objets qui formeront la participation de l'État belge et serviront en même temps à donner une idée générale de l'œuvre accomplie jusqu'ici non seulement au point de vue social, mais encore au point de vue économique. Dans la partie galerie circulaire est disposé un énorme diorama : celui de l'agriculture congolaise. Il représente une vue des hauts plateaux du Kivu, région la plus récemment ouverte à l'agriculture et qui laisse entrevoir pour l'avenir les plus belles espérances. La partie réservée aux industries extractives et aux ressources minières de la colonie proposent de nombreux dioramas, des maquettes montrent l'étonnant effort réalisé par la Belgique pour développer la mise en valeur de ces richesses. Dans l'aile gauche du pavillon, [il y a] les panneaux et les objets si variés formant la représentation des efforts fournis au Congo belge dans les domaines éminemment civilisateurs de l'enseignement, de l'évangélisation, de l'hygiène, de l'assistance médicale, de l'administration, de la politique indigène, de la justice, de la défense territoriale, etc. » Description prise sur URL : www.worldfairs.info – c. 1.09.2020.

⁴⁰⁸ « Ce pavillon, d'une façon générale, comprend en ordre principal la participation des entreprises coloniales de transport et celle de quelques industries traitant des produits d'origines ou de destination coloniale. On y retrouve une section de navigation, une section du chemin de fer ». « Au centre, la participation des industries métropolitaines : la mécanique et l'électricité, la métallurgie, les accessoires d'automobiles, le tourisme et sport. Un grand avion de la Sabena, [...] couvre de sa large envergure les stands placés sous lui. » cf. URL : www.worldfairs.info – c. 1.09.2020.

⁴⁰⁹ On y compte des participations des industries de luxe : l'ameublement précieux, les arts graphiques, les livres, les tissus et fils, les vêtements et autres accessoires de la toilette.

⁴¹⁰ C'est un thème particulièrement traité par le groupe de l'ACHAC, à partir d'un premier volume- catalogue d'exposition : *Zoos humains. XIXe et XXe siècles : de la Vénus hottentote aux 'reality shows'*. Sous la direction de Nicolas Bancel, Pascal Blanchard, Gilles Boetsch, Eric Deroo, Sandrine Lemaire. Paris : La Découverte, coll. Textes à l'appui / Histoire contemporaine, 2002, 500 p. ; et tout récemment : *Zoos humains : au temps des exhibitions coloniales*. Par Pascal Blanchard (Groupe de recherche ACHAC), Maarten Couttenier

principales animations de l'exposition. Chaque section coloniale devait en effet présenter chaque jour un spectacle ou une danse qui illustre leur colonie. Le choix des organisateurs de reproduire ces « villages indigènes » et d'y organiser des animations répond certes à la volonté d'offrir aux visiteurs une représentation « réaliste » des colonies, pour que les réalités montrées ne se limitent pas à des aspects économiques un peu rébarbatifs pour les non spécialistes et les badauds. Vues sous un autre angle, ces animations ressemblent formellement à une offre touristique (mais, dans ce cas, de proximité) dans la mesure où le touriste apprécie particulièrement d'avoir le sentiment de pouvoir en quelque sorte accéder à la vie « authentique » d'habitants de pays lointains et différents du sien. Il y a donc une sorte de promotion des cultures « indigènes », ce que Rachid Amirou perçoit comme « un immense mouvement de production archétypale de la scène du monde et de l'enfermement des hommes et des cultures en l'état de leurs découvertes, entendez de la découverte codifiante que le tourisme en a fait à un moment donné »⁴¹¹. L'illusion touristique qui s'y joue a donc pour but de faire croire aux visiteurs qu'ils font presque un vrai voyage. D'où le slogan de cette exposition : « Le tour du monde en un jour » qui invite le visiteur à croire qu'il se déplace très loin en peu de temps et à peu de frais.

Véritable clin d'œil au titre de l'œuvre de Jules Vernes, ce slogan véhicule la promesse d'un tour du monde en un jour. Sophie Dulucq écrit à ce sujet que « l'exposition coloniale de 1931 fut, pour trente-trois millions de visiteurs, l'occasion unique d'aller s'extasier devant un mirage de Madagascar sans avoir, justement, à prendre le bateau et à entrer dans les détails »⁴¹². Les visiteurs de cette exposition peuvent se faire une idée de l'Afrique depuis Paris. Pour réussir cette prouesse, le premier défi qu'a dû accomplir le comité d'organisation a été de réunir ces colonies dans le 12^e arrondissement, dans le bois de Vincennes.

L'autre prouesse, qui est la conséquence de la première, fut de réussir à faire visiter l'ensemble des colonies en un jour. Dans sa fiction, Jules Verne accorde à son personnage quatre-vingts jours, et les moyens de transports modernes pour accomplir de ce voyage

(MRAC) et Mathieu Zana Etambala (MRAC). [Livret-catalogue à l'occasion de l'exposition du 9 novembre 2021 au 6 mars 2022]. Tervuren : MRAC, 2021, 68 p.

⁴¹¹ AMIROU (R.), *Imaginaire touristique et sociabilité du voyage, op.cit.*, p. 103.

⁴¹² DULUCQ (Sophie), « L'Exposition coloniale de 1931. Cartographie de l'imaginaire colonial », in : *Mappemonde*, n°1, 1991, p.28, [en ligne], consulté le 13 juin 2020. URL ; https://www.researchgate.net/publication/26445744_L'Exposition_coloniale_de_1931_Cartographie_de_l'imaginaire_colonial

extraordinaire. Dans le cas de l'Exposition coloniale, c'est l'évènement en lui-même qui permet cette réalisation. Très attendue par les puissances coloniales, l'exposition coloniale est un évènement qui nécessite un dispositif logistique important pour sa réalisation. Le roman historique *L'Exposition coloniale*⁴¹³ fait ainsi état d'une organisation qui s'est étalée sur plusieurs années et d'un budget faramineux pour la construction des pavillons et des espaces ludiques. D'où le choix d'un vaste espace pouvant permettre la visite, en miniatures, des empires coloniaux.

2) Les limites de l'exposition coloniale de Paris

Les expositions coloniales sont des évènements organisés irrégulièrement, parfois avec un intervalle de plusieurs années. Leur rareté s'explique assurément par les coups faramineux qu'elles nécessitent. Le fait est qu'il y a souvent eu des reports et, malgré cela, parfois des délais très courts pour terminer les aménagements.

En dépit d'un boom médiatique, les expositions coloniales rencontrent plusieurs limites dans la propagande coloniale. Comme le montre Sophie Dulucq dans son article, cette manifestation peut être utilisée à des fins autres que la promotion des pays colonisés. Ce fut le cas à l'exposition de Paris qui servit les intérêts politiques de la France en répandant « une vision biaisée et triomphaliste de la colonisation française »⁴¹⁴. On relève dans cette propagande en faveur de l'œuvre coloniale la marque de la vieille concurrence entre puissances européennes qui structurait déjà, au XIXe siècle, la course à l'appropriation des territoires lointains. De nombreux faits témoignent de cet esprit de rivalité nationaliste, comme le relativement faible espace attribué à l'Angleterre ou au Congo belge, ou encore la disposition scénographique⁴¹⁵ des pavillons.

⁴¹³ ORSENNA (Éric), *L'exposition coloniale*. Paris : Le Seuil, 1988, 554 p.

⁴¹⁴ DULUCQ (S.), « L'Exposition coloniale de 1931. Cartographie de l'imaginaire colonial », *art. cit.*, p. 28.

⁴¹⁵ Selon Sophie Dulucq, les pavillons des territoires coloniaux français, situés au centre de gravité de l'Exposition, sont plus nombreux, plus denses, plus grands et mieux desservis que leurs homologues étrangers qui remplissent ainsi la fonction de faire-valoir et de justification à l'impérialisme hexagonal.

En outre, le caractère généraliste de la propagande, centré sur la colonisation, ne fait pas une grande place au tourisme, hormis quelques cartes postales et quelques objets artisanaux à vendre pour les amateurs de curiosités. Le discours véhiculé sur les différents stands présente surtout les avancées industrielles, civilisationnelles, sociales et politiques de la colonisation.

Par ailleurs, faire la propagande de toutes ces colonies en même temps ne permet pas de souligner leurs singularités culturelles et territoriales. Cette stratégie a pour but d'éviter toute confusion dans la mise en valeur des espaces. À l'exposition de Vincennes, les animations centrées sur la représentation d'une « Afrique village » engendrent une confusion dans la mise en valeur des colonies. Sophie Dulucq pense que cette « accumulation même des curiosités en un espace restreint tend à saturer la vision et à gommer les particularités des territoires et des civilisations »⁴¹⁶. Il s'agit là d'un frein pour le tourisme qui axe sa politique sur le patrimoine culturel.

⁴¹⁶ DULUCQ (S.), « L'Exposition coloniale de 1931. Cartographie de l'imaginaire colonial », *art. cit.*, p. 28.

B. Vers une médiation publicitaire

Comme pour compenser le faible impact des expositions coloniales pour la promotion spécifique du tourisme, d'autres initiatives sont prises par les acteurs économiques du secteur. Ceux-ci éditent des guides, des magazines et des brochures, des affiches touristiques et des dépliants promotionnels etc. qui constituent autant d'incitations spécifiques s'adressant à des publics ciblés.

1) Les productions textuelles à orientation touristique

L'arrivée de nouveaux acteurs qui assurent le développement colonial du Congo belge est à l'origine de la publication de plusieurs ouvrages à visée touristique. Ces livres ont plusieurs fonctions : une fonction promotionnelle, celle de faire la publicité des animations et des sites touristiques ; une fonction informative, celle de renseigner et d'orienter le touriste vers les lieux, les établissements, les organismes culturels, où il souhaite se rendre ; une fonction pratique, celle d'aider le touriste à réussir son voyage en lui donnant des renseignements utiles. Si certaines de ces productions remplissent toutes ces fonctions, d'autres en revanche se focalisent sur une seule. C'est le cas des annuaires qui sont des recueils annuels renseignant au public intéressé les différents organismes (agences de voyages, office de tourisme, sociétés de transport, etc.) utiles pendant un voyage. Dans l'*Annuaire du Touring Club Royal du Congo Belge*⁴¹⁷, les informations données renseignent par exemple le voyageur sur les différentes démarches à faire pour bénéficier d'une automobile. Excepté la première rubrique qui relate le fonctionnement administratif du T.C.R.B, les quatre autres rubriques ont une fonction informative. Deux d'entre elles expliquent aux voyageurs les privilèges auxquels ils ont droit en tant que membres du Touring Club. Il s'agit des chroniques « Assurance » et « Douanes ». La rubrique « circulation des véhicules » donne, pour sa part, un certain nombre d'informations au sujet du code de la route et des dispositions à prendre. L'annuaire se ferme sur la rubrique « Renseignement divers » : un ensemble d'indications d'ordre général (listes des établissements bancaires, d'hôtels, de restaurants, etc.) est mentionné.

⁴¹⁷ *Annuaire du Touring Club Royal du Congo Belge, op. cit., p. 334.*

Les brochures touristiques sont, pour leur part, publiées par des organismes tels que l'Office de tourisme colonial ou le Service de l'information. Ces petits ouvrages publicitaires, le plus souvent illustrés de photographies, sont utilisés dans la propagande des sites touristiques. *L'ascension du volcan Nyamlagira*⁴¹⁸ et *L'ascension du volcan Nyracongo*⁴¹⁹ proposent ainsi des circuits d'alpinisme, activité très en vogue au Congo. Le texte commence en général par la présentation des caractéristiques géographiques du volcan. Puis suit une présentation des itinéraires et des atouts touristiques des sites. Dans ce type de texte, la fonction publicitaire se superpose à la fonction informative, l'objectif premier du texte étant de séduire et d'attirer le plus de touristes sur les sites concernés.

D'autres ouvrages plus complexes sont à prendre en compte, à commencer la catégorie des ouvrages généraux, à caractère encyclopédique, qui peuvent avoir une portée touristique. Par exemple, l'encyclopédie *Le Congo belge*⁴²⁰ publiée en 1930 (juste avant l'exposition de Paris) comporte, en plus d'une carte dépliant, des chapitres dédiés à des thèmes présentant un intérêt touristique potentiel comme des sites miniers, ou des spécificités culturelles comme « La Danse et la musique » ; d'autres chapitres sont consacrés aux « Transports maritimes vers le Congo » et à « La Navigation intérieure au Congo Belge », sans oublier les sections dédiés à la faune et à la flore, ou encore aux voyages déjà réalisés par des personnalités qui deviennent en quelque sorte les garantes de l'intérêt de s'y déplacer : « Voyages royaux et parlementaires » et « Impressions de voyage d'un socialiste au Congo ».

La seconde est constituée par les guides touristiques proprement dits. Ils s'adressent « au voyageur cultivé qui ne se satisfait pas de s'emplir les yeux d'images et la mémoire de souvenirs, mais qui est soucieux de s'informer, de se documenter sur le pays qu'il visite, [...] »⁴²¹. Un premier guide de voyage est publié dès les années 1896-1897 ; c'est le *Manuel du voyageur et du résident*⁴²², déjà en 3 volumes (avec en outre un supplément pour les militaires). Le premier tome est entièrement consacré à des *Renseignements pratiques* ; le

⁴¹⁸ *Le Parc national Albert : ascension du volcan Nyamlagira, op. cit.*, p. 6.

⁴¹⁹ *Le Parc national Albert : ascension du volcan Nyracongo, op. cit.*, p. 6

⁴²⁰ FRANCK (Louis) (éd.). *Le Congo belge*. Bruxelles : La Renaissance du Livre, 1930, 2 vol., 379-489 p., 32 cm, ill. photos NB, carte en couleurs pliante.

⁴²¹ *Congo belge et Ruanda-Urundi : guide du voyageur, op. cit.*, p. IV.

⁴²² DONNY (Général -) (dir.), *Manuel du voyageur et du résident au Congo*. [1ère édition]. Bruxelles : Hayez ; Société d'études coloniales de Bruxelles, 1896-1897, 3 vol., 335 p.

second, entièrement à un essai du Dr G. Dryepondt intitulé : *Hygiène, médecine et chirurgie au Congo* et reprenant des « leçons données à l'école coloniale de la Société d'études coloniales », dans le cadre, donc, de ce qui tenait lieu à l'époque de formation préalable au départ. Une seconde édition de ce *Manuel* paraît en 1900 ⁴²³, parallèlement à un *Petit guide médical pratique du voyageur au Congo* ⁴²⁴, qui, un peu comme un « guide du routard » aujourd'hui, est conçu pour être emmené avec soi en voyage. Une troisième paraît en 1910. Certes, les voyageurs, au sens de « touristes », sont relativement peu nombreux à l'époque, mais il faut aussi considérer que, pour une destination si lointaine, supposant à l'époque plusieurs semaines de voyage, la plupart des « résidents » sont forcément aussi des « voyageurs » (à moins que Banana ou Matadi, les ports donnant sur l'Atlantique, soient leurs lieux d'affectation, mais même pour eux, le voyage en bateau est relativement long). L'importance accordée proportionnellement à la médecine dans ce *Manuel* témoigne bien entendu du fait que la destination est réputée dangereuse pour l'Européen qui s'y rend et s'y déplace (elle l'est d'ailleurs effectivement, à cette époque, et toutes proportions gardées).

Ce premier *Manuel du voyageur et du résident* est déjà imposant, et ses rééditions suggèrent qu'il a été beaucoup utilisé ; mais il est visiblement conçu à partir d'ouvrages distincts rassemblés dans une même série et, par ailleurs, on ne peut pas encore parler d'un tourisme réellement organisé pour de nombreux candidats aux voyages. Le déplacement en circuit, le « tour » existe pourtant bel et bien déjà, nous l'avons vu pour l'inauguration ; mais l'emploi du mot « touriste » dans le titre de Mandat-Grancey, le mot « voyage » sous-entendu dans le titre *En Congolie* d'Edmond Picard, et même le mot « vacances », quelques années plus tard, dans le titre *Mes vacances au Congo* de Carton de Wiart ont encore un sens légèrement ironique.

Les choses changent toutefois au cours de l'entre-deux-guerres, et, après 1945, la situation sera tout autre, comme nous allons le voir.

L'annuaire *Congo Nil* (1934) semble bien avoir été le premier guide touristique, au sens propre, édité sur le Congo. Il fait la promotion de quatre régions situées à l'Est et au nord-Est : l'Uélé, l'Ituri, le Kivu et le Ruanda-Urundi. Il s'agit en fait de régions qu'on pouvait déjà parcourir en voiture (dans des conditions de confort relatives) soit à partir de Stanleyville (où

⁴²³ DONNY (Général -) (dir.). *Manuel du voyageur et du résident au Congo*, op. cit.,

⁴²⁴ DRYEPONDT (G.), *Petit guide médical pratique du voyageur au Congo*. Bruxelles : Lesigne, 1900, 83 p.

l'on pouvait arriver en bateau depuis Léopoldville, mais aussi en avion depuis Juba), soit à partir d'un pays limitrophe, en franchissant la frontière. Compte tenu du titre *Congo-Nil*, on peut supposer que la clientèle visée était plutôt anglophone et viendrait du Soudan ou de Tanzanie, avec en tête encore la représentation d'une quête des sources du Nil, cinquante ans après qu'elles ont été découvertes.

Il faut attendre la première édition du *Guide du voyageur* (1949), pour avoir un guide touristique qui couvre l'ensemble du territoire congolais, qui propose un grand nombre d'indications pratiques et qui soit destiné à tout type de voyageur (commerçants, agents coloniaux, touristes, etc.) qui désire connaître, outre la géographie et l'histoire, le minimum nécessaire du fonctionnement administratif, économique, politique et culturel du pays qu'il visite. Cette première édition⁴²⁵ est une publication officielle de l'Office du Tourisme du Congo Belge et du Ruanda-Urundi. Elle ne se présente pas comme une encyclopédie, malgré ses 757 pages, mais comme un fort volume qu'on peut emporter en voyage, par exemple pour le lire sur le bateau, ou pour le consulter au cours d'une excursion automobile. L'heure n'est pas aux formats de poche bon marché : les déplacements concernés se faisaient avec plus de bagages, duraient plus longtemps et coûtaient plus cher que ceux que l'on peut expérimenter aujourd'hui.

L'ouvrage a du succès : une deuxième édition paraît deux ans plus tard, la troisième en 1954 et la dernière en 1958 dans le contexte de l'Exposition internationale⁴²⁶. Si les données sont mises à jour, ni le format ni le modèle général ne changent : c'est à la fois une introduction générale à tous les aspects du pays et un guide proposant des renseignements pratiques, parfois très concrets et détaillés, pour le voyageur, notamment celui qui circule en automobile et qui trouvera des itinéraires bien balisés dans ce livre, par ailleurs agréablement illustré.

⁴²⁵ *Guide du voyageur au Congo Belge et au Ruanda-Urundi*. [Première édition]. Édité sous les auspices de l'Office du Tourisme du Congo Belge et du Ruanda-Urundi. Bruxelles : Ed. R. Dupriez, 1949, 757 p.

⁴²⁶ MOELLER DE LADDERSOUS (A.-J.), dir., *Guide du Voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi*. 2e éd. Bruxelles : Office du tourisme du Congo belge et du Ruanda-Urundi, 1951, XXXIX-828 p., ill., cartes dépliantes ; *Idem*, 3e éd. Bruxelles : Office du tourisme du Congo belge et du Ruanda-Urundi, 1954, XXXIX-766 p., ill. ; *Idem*, 4e éd. Bruxelles : Office de l'Information et des relations publiques pour le Congo belge et le Ruanda-Urundi, 1958, XVI-798 p., ill.

Pour en revenir à l'entre-deux-guerres, il faut signaler aussi d'autres publications dans la catégorie, non du manuel, mais du beau-livre, parce qu'elles ont pu constituer des incitants au voyage. Ainsi, l'album illustré intitulé *Les Merveilles du Congo Belge*⁴²⁷ a servi de livre-cadeau et de livre de prix dans les écoles. Il en avait sûrement été de même pour l'album publié par le magazine *L'Illustration congolaise* pour commémorer le voyage du couple royal au Congo en 1928⁴²⁸. Les nombreuses photographies, et surtout le fait qu'elles ont été prises par une femme, et même par la Reine Élisabeth en personne, sont en soi une manière d'attester à la fois de l'intérêt du voyage et des conditions de confort et de sécurité dans lequel il peut désormais se dérouler. La dignité du pays visité est par ailleurs encore rehaussée par la contribution d'un grand peintre, Fernand Allard l'Olivier⁴²⁹, qui a accompagné le voyage, et par la reliure sophistiquée du livre.

Tous ces ouvrages (les brochures, les guides touristiques et les annuaires) ont contribué à vulgariser les activités liées au tourisme et à informer les voyageurs à propos des territoires qu'ils visitent ou pourraient visiter.

2) Les affiches : le tourisme en image

Les affiches sont très en vogue pendant la période coloniale et jouent un rôle publicitaire. Elles mettent en évidence les grands événements de l'époque, tels que les expositions coloniales. Grâce à leur effet visuel, elles captent l'attention d'un grand nombre de visiteurs qui se laissent séduire par les images exposées. Les compagnies navales ou aériennes s'en servent pour des besoins de promotion. Le discours tenu par les affiches est une source pour l'histoire du tourisme congolais, notamment parce qu'il véhicule un imaginaire touristique.

⁴²⁷ Anonyme.- *Les Merveilles du Congo Belge*. Bruxelles : La Renaissance du Livre, 1934, n.p., ill. de photos NB.

⁴²⁸ Anonyme.- *Le Voyage au Congo de leurs majestés le Roi et la Reine des Belges (5 juin-31 aout 1928) : album commémoratif publié par 'L'Illustration congolaise', op. cit.,*

⁴²⁹ Voir : ALLARD (Geneviève) (al.), *Fernand Allard L'Olivier, de Tournai à Yanonge : oeuvres et lettres de voyage*. Tournai : Editions Wapica, coll. Cultura Memoria, 2020, 432 p., ill., 32x25 cm ; voir aussi : <http://fernand-allard-lolivier.be/> - c. 18.11.2021.

En effet, comme on a pu le voir précédemment, les expositions coloniales ont recouru à plusieurs canaux (les affiches y compris), quant à leur politique de diffusion et de visibilité de leurs activités. L’affiche de l’exposition coloniale de Bruxelles de 1951 nous servira d’exemple. Le discours de cette affiche recourt à la fois au texte et à l’image, et même à du texte mis en image par le choix du graphisme (police, taille, situation). L’aspect textuel donne plusieurs informations sur l’évènement telles que le nom du lieu où se tiendra cette manifestation, la date « du 6 au 21 octobre » qui précise la période et la durée ; l’identité de l’organisme qui publie cette affiche est aussi précisée, avec l’adresse où l’on peut trouver ses bureaux. Ces informations de premier ordre ont pour fonction de renseigner les visiteurs, mais il faut aussi les attirer, et c’est pourquoi il ne s’agit pas seulement d’informations, mais, à un deuxième niveau de production du sens, du recours à un imaginaire touristique, essentiellement mobilisé par la représentation iconographique.



Image 1. Affiche de l'Exposition Coloniale de Bruxelles de 1951

On y aperçoit, au premier plan, un jeune autochtone rwandais vêtu d'un pagne et de perles, qui tient une lance : il s'agit du traditionnel danseur *intore*, figure extrêmement répandue dans la représentation médiatique des deux territoires de Grands Lacs, mais qui va servir aussi, comme ici, à représenter l'ensemble des territoires belges en Afrique centrale. Un bâtiment moderne, une voiture automobile de luxe, un avion et un palmier se trouvent en arrière-plan. Cette image met la tradition culturelle africaine au centre de l'affiche, en contraste saisissant

avec la modernité de ce qui est alors connu comme les « gratte-ciels » de Léopoldville, symboles de développement et de prospérité. Autrement dit, les visiteurs qui viendront à cette manifestation s'attendent à découvrir à la fois les particularités des sociétés autochtones d'Afrique centrale, présentées sur un jour jeune et dynamique, et ce qu'il en est du Congo moderne. L'effet visuel fait rêver et permet de s'exiler intérieurement pour vivre, par la magie de l'imaginaire, un voyage jusqu'au Congo. Et bien que le message touristique soit totalement allusif, le public friand d'exotisme comme celui qui est soucieux de confort se sentent attirés par la force du visuel.

Il faut attendre les affiches des compagnies maritimes et aériennes pour qu'un message à viser touristique soit clairement retranscrit. Dans son article, « Le Maroc dans l'affiche française (1906-1956) »⁴³⁰, Pascal Blanchard montre que les affiches des voyagistes sont porteuses d'un discours touristique, qui s'ajoute à leur vocation publicitaire. Ce discours est souvent double puisqu'il porte sur la modernité, illustrée par une image du transport (avion ou bateau), et sur l'exotisme représenté par l'image d'un indigène ou d'un animal sauvage. Ces affiches mentionnent souvent des villes de départ et d'arrivée, et donnent, contrairement aux affiches des expositions coloniales, une représentation du déplacement (la traversée de l'océan, le vol aérien). Elles marquent donc un tournant important dans la médiatisation du Congo belge.

⁴³⁰ BLANCHARD (Pascal), « Le Maroc dans l'affiche française (1906-1956) », in : *Mélanges de la Casa de Velázquez*, n°37-1/2007 [En ligne]. Consulté le 06 mars 2019. URL : <https://doi.org/10.4000/mcv.3175>

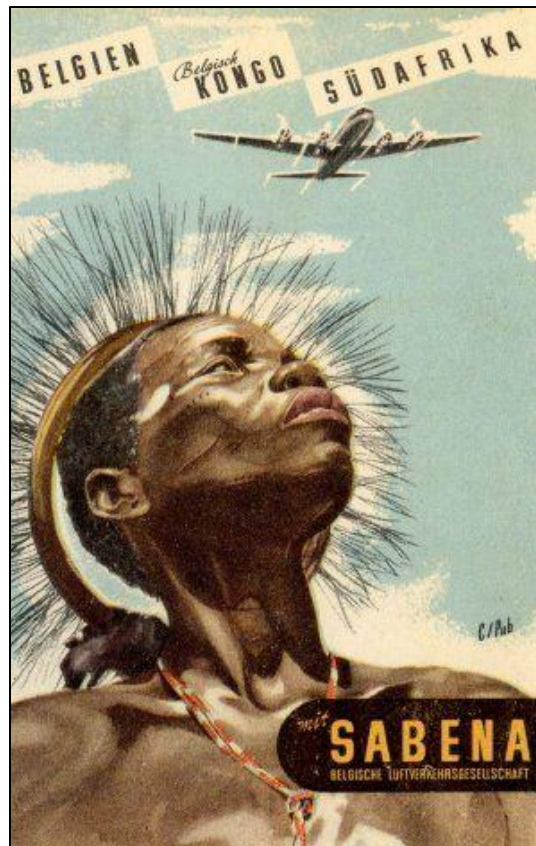


Image 2. Affiche: Belgien, Kongo, Südafrika, publiée par la compagnie aérienne Sabena à destination d'un public germanophone

L'Office de Publicité et l'Office de Tourisme Colonial produisent aussi plusieurs affiches qui vantent les atouts touristiques du Congo. Ces affiches se démarquent des précédentes, car elles sont uniquement consacrées à une propagande touristique. On constate bien, à l'exemple de cette image, que ces affiches s'appuient sur l'illustration des motifs du tourisme congolais. La composition joue, ici encore, sur le contraste entre tradition africaine « primitive » et modernité technologique occidentale, le regard de l'homme étant tourné vers le ciel, sans qu'il puisse regarder l'avion qui, littéralement, le surprend, sans doute par sa vitesse.

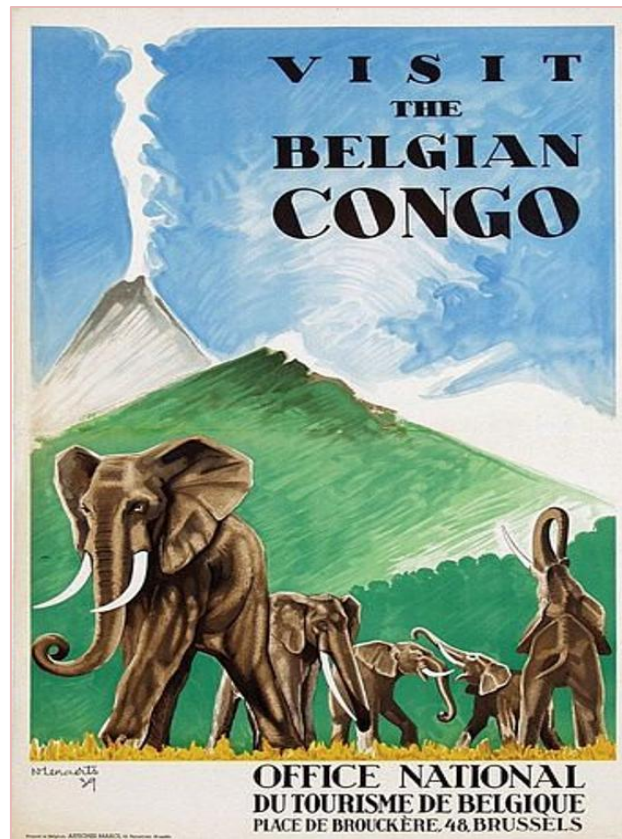


Image 3. Affiche : Visit the belgian Congo, publiée par l'Office National du tourisme de Belgique

Dans cette image, le Congo est représenté par un paysage mettant en scène un troupeau d'éléphants dans une prairie que bordent montagnes et volcans à l'arrière-plan. On y distingue donc deux activités touristiques : l'éléphant fait allusion à la pratique de la chasse sportive ou du safari photographique, donc à la nature sauvage. En arrière-plan, les montagnes élevées suggèrent l'alpinisme qui joue un second rôle dans l'industrie touristique congolaise. Comme d'autres outils de propagande, cette affiche vise prioritairement sinon exclusivement le public occidental.

C. Littérature et médiatisation touristique

Le développement économique du Congo belge est l'un des principaux buts des autorités belges après le règne de Léopold II. La réalisation de cet objectif nécessite une main d'œuvre ouvrière, mais aussi des personnels qualifiés (techniciens, contremaîtres, ingénieurs...) capables de superviser les travaux. Le recrutement de cette main-d'œuvre se heurte aux réticences de nombreux Belges peu tentés de s'exiler en colonie pour y faire carrière en dépit des offres alléchantes qui leur sont parfois proposées. Les préjugés et la mauvaise réputation du « cœur des ténèbres » continuent à faire craindre la vie en colonie, loin de leur famille pour certains et de leurs points de repères pour tous. Plusieurs stratagèmes sont alors mis en œuvre pour « naturaliser » le voyage et conjurer l'altérité du lieu lointain, qui ont en commun d'avoir une visée documentaire : il faut « faire connaître et faire aimer », selon l'expression alors très répandue.

Entre autres, on encourage financièrement le déplacement de peintres et d'écrivains. Tel fût le cas de Jeanne Wannijn, dont le voyage au Congo a été soutenu par le ministre des Colonies, Monsieur Rubbens. L'intention des autorités coloniales est de produire un ensemble d'ouvrages qui seront un outil stratégique de communication. Un bref regard vers cette littérature s'impose donc pour comprendre son rôle dans le développement économique, ou à tout le moins dans l'évolution globale du Congo belge.

1) L'essor de la littérature viatique à l'ère coloniale

Avant l'arrivée de l'imprimerie, les récits consacrés aux aventures des explorateurs étaient publiés trimestriellement dans les grands journaux et les revues. Ces périodiques, à l'exemple du *Tour du monde*, publiaient davantage les récits de voyageurs (d'explorateurs, de missionnaires, etc.) qui se déplaçaient dans des territoires reculés ou dans des colonies. Ce procédé bénéfique à la visibilité de la littérature voyageuse et la littérature viatique coloniale, conquiert le lectorat érudit comme en témoignent les douze

mille exemplaires de *Missionary Travels Researches in South Africa*⁴³¹ de Livingstone, imprimés par la *Royal Geographical Society*⁴³². Ce succès est certes relatif et la publication de ce genre de textes est encore un champ éditorial expérimental. Peu à peu se constitue cependant un lectorat friand de récits narrant des aventures lointaines. Avec des illustrations imagées, les auteurs orientent l’imaginaire du lecteur sur des thématiques abordées dans les récits. Par exemple, la gravure ci-après illustre une des mésaventures qu’a vécues Livingstone lors de sa traversée de l’Afrique australe.



Image 4. Gravure illustrant l'ouvrage de David Livingstone : Exploration dans l'intérieur de l'Afrique australe⁴³³

On y voit Livingstone mettant en joue un lion dont les griffes acérées menacent un homme. L'image illustre la faiblesse de l'homme devant la férocité de l'animal, mais aussi le danger

⁴³¹ LIVINGSTONE (David), *Missionary Travels and Researches in South Africa*. London : J. Murray, 1857, ix-687 p., ill.

⁴³² Fondée en 1830, la Royal Geographical Society est une société savante qui a soutenu les expéditions de nombreux explorateurs tel que Charles Darwin, David Livingstone, etc.

⁴³³ LIVINGSTONE (David), *Explorations dans l'intérieur de l'Afrique australe et voyages à travers le continent de Saint-Paul de Loanda à l'embouchure du Zambèze de 1840 à 1856*. Ouvrage traduit de l'anglais par Mme Loreau. Paris : Hachette, 1859, ill. (1^{ère} éd. 1857). Cité dans : TIBERGHEN (G.), *Récit du monde : explorer, décrire, imaginer, op. cit.*, p. 67.

auquel l'explorateur s'expose. Cette scène semble conforter l'imaginaire d'un territoire dangereux.

La place des revues ⁴³⁴ est essentielle dans la promotion de cette littérature qui émerge. Plusieurs écrivains y ont recours. Qu'elles soient publiées à Bruxelles ou au Congo, à l'exemple du *Congo illustré*, les revues à la fois publient et donnent de la légitimité aux textes, au même titre que les maisons d'édition qui publient des ouvrages. Le parcours éditorial de Joseph Marie Jadot ⁴³⁵ sert ici d'exemple. Magistrat dont une grande partie de la carrière se passe au Congo, Joseph-Marie Jabot est un homme passionné de littérature, poète, nouvelliste, romancier et critique, comme en témoigne l'ensemble de ses publications, à l'exemple du recueil intitulé *Apéritifs*. Ses nouvelles et ses chroniques sont publiés dans les revues, notamment des revues catholiques comme la *Revue de l'AUCAM*, dans laquelle il publie « La Littérature de couleur au Congo belge » ⁴³⁶, la première publication consacrée à la littérature congolaise. Il en est de même dans d'autres revues comme *L'Essor colonial et maritime* dans laquelle a paru « Lettres coloniales » ⁴³⁷. Son recueil d'essais intitulé *Blancs et Noirs au Congo belge : problèmes coloniaux et tentatives de solutions* ⁴³⁸ regroupe des articles publiés dans la *Revue sincère*

⁴³⁴ Le monde de la presse coloniale proprement dite (publiée au Congo) débute à la fin du 19^e siècle avec les premiers périodiques missionnaires imprimés sur place avec les moyens disponibles. Elle se développe ensuite avec l'arrivée d'imprimeries, et publie des journaux, de revues techniques et juridiques, etc. En 1936, soixante-douze périodiques sont répertoriés au Congo belge. En laissant à part les bulletins missionnaires à vocation régionale (en langues africaines), le public de cette presse coloniale est principalement la communauté européenne, mais il s'élargira avec l'augmentation du lectorat congolais alphabétisé en milieu urbain.

⁴³⁵ Également écrivain et critique littéraire, Joseph-Marie Jadot (1886-1967) exerça comme magistrat au Congo. Il terminera ensuite sa carrière comme juge au Tribunal de 1^{re} instance de Tournai. En 1945, il devient président de l'Association des écrivains et artistes coloniaux et membre de la COPAMI.

⁴³⁶ JADOT (Joseph-Marie), « La littérature de couleur au Congo Belge », in : *Revue de l'AUCAM*, (Louvain), n°7, juillet 1932, p. 267-275.

⁴³⁷ JADOT (J.-M.), « Lettres coloniales », in : *L'Essor colonial et maritime*, 11 octobre 1936.

⁴³⁸ JADOT (J.-M.), *Blancs et Noirs au Congo belge : problèmes coloniaux et tentatives de solutions*. Bruxelles : La Revue Sincère, 1929, 271 p.

dont il est cofondateur. Comme Jadot, d'autres écrivains auront recours aux revues pour se faire publier, d'où le rôle primordial de cet espace d'édition dans la diffusion de cette littérature.

Les textes publiés dans les revues nous intéressent en particulier parce qu'ils relèvent davantage des genres brefs, tels que la nouvelle, la poésie, le conte, la chronique, ou encore les croquis littéraires.

Le développement de cette littérature coloniale se fait aussi grâce aux maisons d'éditions qui vont la promouvoir. On compte, parmi ces institutions littéraires, les éditions de L'Expansion belge, du nom d'une revue qui paraît à partir de 1908, année de la « reprise » du Congo par la Belgique. Cette maison d'édition a pour objectif d'encourager et de soutenir toutes les entreprises économiques d'« expansion » nationale, c'est-à-dire très généralement le commerce extérieur, y compris l'entreprise coloniale ; l'importance de ce motif (l'expansion belge) s'explique à la fois par le nationalisme, mais aussi par la vocation nécessairement exportatrice de l'économie belge. On retrouve ce motif explicitement dans le sous-titre de ce qui va devenir, de facto, l'hymne de la colonie : *Vers l'Avenir ! L'expansion belge*⁴³⁹.

L'apport des revues et des maisons d'édition augmente considérablement la production littéraire. Désormais relativement prolifique, cette littérature compte parmi ses auteurs, outre les missionnaires et les explorateurs, une nouvelle catégorie d'écrivains composée des peintres à l'exemple Pierre de Vacleroy⁴⁴⁰, des journalistes comme Georges Sion⁴⁴¹, des touristes

⁴³⁹ *Vers l'Avenir ! L'expansion belge : chant national*. Paroles de Gentil Theodoor Antheunis ; musique de François-Auguste Gevaert. Bruxelles : éditions A. Cranz, s.d., 5 p., partition musicale.

⁴⁴⁰ Pierre De Vacleroy (1892-1980) est un peintre, aquarelliste, dessinateur et graveur belge. Il suit sa formation artistique à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles. C'est avec ce bagage artistique qu'il entreprit un voyage au Congo belge de huit mois, qui lui inspira une de nombreux tableaux et dessins, soit abondante documentation graphique qui contient de nombreux croquis.

⁴⁴¹ Georges Sion (1913-2001) est un journaliste et un dramaturge belge. Léo Lejeune le considère comme un « l'un des témoins les plus représentatifs de la jeune génération » des écrivains coloniaux. Il fait notamment deux séjours au Congo en 1951 à la suite duquel il publie *Voyages aux quatre coins du Congo* (1951), un recueil d'articles qui relate son excursion qui passe par les villes de Léopoldville, Kisantu, Élisabethville, Jadotville, Usumbura, par la région de l'Ituri et par Stanleyville. Ce recueil lui valut le prix du Journalisme colonial en 1953.

comme James Vandrunen⁴⁴², des magistrats à l'exemple d'Antoine Sohier⁴⁴³, sans oublier, bien entendu, les missionnaires. En réalité, très peu d'entre eux sont salariés par l'État pour écrire, qu'il s'agisse d'ailleurs du Ministère des Colonies ou du Gouvernement général, même si chacune de ces deux institutions a son propre service de communication et d'information. Mais l'indépendance institutionnelle de la majorité d'entre eux n'empêche pas que leur production, dans son ensemble, va jouer un rôle dans la familiarisation progressive de la société avec l'entreprise coloniale, d'une part, avec la zone géographique de l'Afrique centrale où elle s'applique, d'autre part, donc aussi avec les populations. Mais tant le cadre géographique que les populations vont rester en partie exotiques, et la perspective touristique va jouer dans les deux sens à la fois : celui d'une naturalisation relative, et celui du maintien de la différence.

⁴⁴² James Vandrunen (1855-1932) est un scientifique et un homme de lettres belge. Dans un article qu'il lui a consacré, Paul Delsemme souligne la complémentarité de ces deux activités professionnelles. En effet, James Vandrunen est un ingénieur civil, spécialiste des voies de navigation, de l'acier et de l'électricité. Cette profession l'amène à visiter plusieurs lieux ou endroits que l'on retrouve dans ses écrits. Il est l'auteur de plusieurs œuvres hors commerce dont *Le Trottoir* (1889) et d'autres publiées en dehors des maisons d'édition, comme *Quillebœuf : vieillesse en bleu et noir* (1888). Cela explique en grande partie que son œuvre littéraire soit mal connue et qu'elle soit tombée dans l'oubli. La seule œuvre qui ait bénéficié d'une diffusion commerciale est *Heures africaines. L'Atlantique. Le Congo* (1909), un reportage qu'il écrit lors de son déplacement pour l'inauguration du chemin de fer reliant Matadi au Stanley-Pool. cf. DELSEMME (Paul), « Rendre justice à James Vandrunen ». Bruxelles : Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, séance mensuelle du 11 décembre 1999, [en ligne]. Disponible sur :
URL : <https://www.arllfb.be/ebibliotheque/communications/delsemme111299.pdf> – c. 10.09.2020.

⁴⁴³ Antoine Sohier est un juriste belge qui fait sa carrière au Congo. « Il a séjourné au Congo belge de 1910 à 1934. Toujours engagé dans la magistrature, il termine sa carrière coloniale comme Procureur Général du Katanga. [...] Par trois fois, il revient ensuite au Congo : en 1939 en mission spéciale pour le gouvernement belge ; en 1950, pour des raisons familiales et en mission pour le gouvernement belge ; en 1960 pour assister au Congrès scientifique du CBK [Compagnie du chemin de fer du bas-Congo au Katanga, créée en 1906]. Sa présence au Conseil Colonial (Bruxelles) à partir de 1951 est de première importance pour l'histoire de la législation coloniale belge. Il préside de multiples commissions. Durant toute sa carrière, quatre-vingt-dix pour-cent de ses publications sera consacré aux problèmes juridiques coloniaux [...] », notamment la correspondance qu'il entretient avec Gustaaf Hulstaert. (cf. VINCK (Honoré), « Antoine Sohier (1933-1960) : notice biographique », in : *Annales Aequatoria*, 18, 1997, p. 9-13. URL :
<https://www.aequatoria.be/04frans/032biobiblio/0321SOHIER.htm> – c. 10.09.2020.)

2) Les enjeux de la littérature viatique de l'ère coloniale

Jusque dans les années 1930, le Congo est toujours considéré comme un territoire hostile ou dangereux et inspire à beaucoup la méfiance et la peur. Les premiers textes coloniaux, notamment les récits d'explorateurs, ont permis d'acquérir un savoir géographique au sujet du territoire congolais, mais celui-ci, comme son peuple et sa culture, alimentent encore des fantasmes qui effraient une partie des Belges. De nombreux stéréotypes concernant l'anthropophagie, la férocité des animaux ou l'hostilité climatique entretiennent cet imaginaire. Ces clichés sont mis en avant et déconstruits, d'un point de vue colonial, dans *Tante Julia découvre le Congo*. La protagoniste principale, tante Julia, qui représente l'imaginaire métropolitain sous les traits d'une demoiselle craintive relativement âgée, refuse d'accompagner son beau-frère au Congo. Elle se justifie comme suit : « Ne comptez pas sur moi, mon cher beau-frère, ce n'est pas à quarante-deux ans qu'on commence à courir le monde, pour risquer d'être dévorée par des nègres ou par des lions... »⁴⁴⁴. Son âge est donc le prétexte qu'elle utilise pour ne pas participer à ce voyage. L'anthropophage qu'elle attribue aux peuples qui y vivent semble cependant être la principale raison de son refus. Le personnage de Tante Julia illustre cette catégorie des Belges qui mettent sur le même plan le danger potentiel que représentent les « nègres » et les animaux. L'ignorance des Métropolitains à propos du développement du Congo est ainsi dénoncée par la littérature coloniale, qui s'en moque gentiment, et notamment par ce roman qui va montrer ce qu'on peut appeler la conversion progressive de Tante Julia, lorsqu'elle fera malgré tout le voyage.

En décrivant un Congo attrayant aux yeux du monde occidental, plus particulièrement à ceux des Belges, cette littérature se fixe pour objectif de « mettre en valeur » les divers atouts du pays, et notamment sa prospérité et la sécurité qui y règne. Grâce à une perspective documentaire et descriptive, la littérature de reportage prend elle aussi en charge cet objectif. Lorsque le reportage n'a pas un objet particulier à traiter dans l'actualité (un événement quelconque, souvent néfaste), il est parfois difficile de le distinguer du récit de voyage. C'est le cas avec les *Voyages aux quatre coins du Congo* de Georges Sion, écrivain et journaliste métropolitain qui est envoyé à plusieurs reprises par son journal faire un « tour » du Congo. Ou encore de Marie Gevers, autre écrivain, très connue et très lue en Belgique, lorsqu'elle ramène

⁴⁴⁴ RANSY (R.), *Tante Julia découvre le Congo*, op. cit., p. 11.

d'un séjour au Rwanda *Des mille collines aux neuf volcans*⁴⁴⁵. Ce récit qui est aussi une sorte d'essai paraît dans une collection clairement destinée au voyage : « L'Homme sur la Terre ».

On s'éloigne de la littérature viatique lorsque l'auteur est plutôt en séjour de longue durée qu'en voyage, et cependant le point de vue reste souvent viatique, dès lors que ce dont il est question est précisément la société « autre » des populations congolaises, et non la société coloniale. C'est la perspective de *Une Blanche parmi les noirs*, où Jeanne Wannijn s'emploie à donner une représentation actuelle du Congo.

Je me suis promenée, à ma guise, dans les humbles villages isolés, les cités cosmopolites, à la cour des rois noirs, dans les usines, les écoles. J'y ai vu vivre nos indigènes entre eux ou dans le voisinage des Européens et je me suis attachée à les montrer tels qu'ils apparaissaient⁴⁴⁶.

Dans cet extrait, on perçoit nettement une volonté de restituer une vision réaliste du Congo. C'est en effet un Congo en voie de développement, un Congo organisé avec des usines et des écoles qui attestent des investissements politiques déployés par les autorités coloniales qui est décrit. L'auteur parle donc d'un espace de quiétude, civilisé, et l'on peut se promener sans danger et sympathiser avec des habitants locaux.

Le reportage de Jeanne Wannijn s'intéresse notamment aux coutumes des peuples autochtones. On y apprend par exemple des usages locaux comme celui qui consiste, pour souhaiter la bienvenue à un voyageur, à lui offrir un régime de banane et une poule : « Tu es étranger dans mon village, je veux que tu y sois bienvenu, que tu y trouves à te restaurer et à te reposer. Même si tu n'as pas le temps de t'arrêter, je veux que tu emportes cette volaille et ces fruits pour que tu ne souffres pas de faim en chemin »⁴⁴⁷. Ces récits de reportage sont un véritable réceptacle de savoir dans lesquels « le public belge, qui trop souvent ne sait pas où se documenter, pourra moissonner une récolte d'informations fraîches et sincères »⁴⁴⁸.

On peut ranger dans la même catégorie des narrations qui sont de quasi-retortages et de quasi-récits viatiques *Malila : croquis tropicaux d'après nature (par 6° de latitude et 30° à*

⁴⁴⁵ GEVERS (Marie), *Des mille collines aux neuf volcans*. Paris : Stock, coll. L'Homme sur la Terre, 1953, 231 p., ill.

⁴⁴⁶ WANNIJN (J.), *Une blanche parmi les noirs : reportage en Afrique, op. cit.*, p. 211.

⁴⁴⁷ WANNIJN (J.), *Une blanche parmi les noirs : reportage en Afrique, op. cit.*, p. 82.

⁴⁴⁸ WANNIJN (J.), *Une blanche parmi les noirs : reportage en Afrique, op. cit.*, p. 6.

l'ombre) de Marc Minette ⁴⁴⁹, une suite de « croquis » (nous reviendrons sur ce genre littéraire) qui rendent compte des observations d'un colonial lorsque son regard se porte sur l'environnement humain qui l'entoure.

On change, par contre, de registre et de catégorie avec la bande dessinée, vaste secteur que nous ne ferons qu'évoquer rapidement ici, notamment parce qu'il a déjà été beaucoup étudié ⁴⁵⁰. Elle est représentée, comme on le sait, par la publication de *Tintin au Congo* ⁴⁵¹ d'abord dans les pages du *Petit Vingtième*, et les récits en images qui paraissent dans *Le Journal de Spirou* ⁴⁵². On compte dans cet hebdomadaire quelques histoires dont *Tif et Tondu au Congo belge* ⁴⁵³ et *Le Grand Chasseur* ⁴⁵⁴ (1941) qui mettent en scène le Congo belge. Dans l'œuvre d'Hergé, le protagoniste principal Tintin, accompagné de son chien Milou, se rend au Congo belge dans le cadre de son travail. Son séjour est marqué par différentes péripéties (traversée en paquebot, chasse au lion, rencontre avec un sorcier, etc.), qu'il présente sous un aspect humoristique. Hergé a dû se documenter pour se représenter au mieux le Congo qui lui était jusque-là inconnu. Cette introduction de l'univers colonial dans la bande dessinée franco-belge a, selon

⁴⁴⁹ Marc Minette d'Oulhaye est un ingénieur civil de mine de la Compagnie géologique et minière des Ingénieurs et Industriels belges (la Géomines). Il accomplit notamment plusieurs missions pour cette société dont une campagne de prospection au Katanga que H. Droogmans désigne comme « l'un des épisodes les plus remarquables de l'histoire économique du Katanga... ». Hormis ses talents de géologue, Marc Minette d'Oulhaye est un homme de lettres – au quel on doit : *Malila : croquis tropicaux d'après nature (par 6° de latitude et 30° à l'ombre)*. Paris-Bruxelles : Éd. Gauloises, 1924, 156 p. – et il a été président de l'Association des écrivains et artistes coloniaux.

⁴⁵⁰ Voir notamment : DELISLE (Philippe), *Bande dessinée franco-belge et imaginaire colonial : des années 1930 aux années 1980*. Paris : Karthala, coll. Esprit BD, 2016, 200 p.

⁴⁵¹ HERGÉ, *Les Aventures de Tintin : Tintin au Congo*. Tournai : Casterman, 1931, 115 p.

⁴⁵² A partir de 1938, *Le Journal de Spirou* est un journal dédié à la jeunesse qui accorde une large priorité à la B.D en plus de l'aspect rédactionnel. Au cours de son histoire, cet hebdomadaire va publier plusieurs récits en rapport avec l'Afrique centrale ; voir : DELISLE (Philippe), *Bande dessinée franco-belge et imaginaire colonial, op. cit.*

⁴⁵³ Histoire illustrée par Ferdinand Dineur, qui paraît dans *Le Journal de Spirou* en 1939 du n°26 au n°39. Dans cette troisième histoire, les héros Tif et Tondu qui sont au Congo belge vivent différentes aventures aussi drôles qu'instructives.

⁴⁵⁴ In : *Spirou*, du n°42 de 1941 au n°22 de 42.

Philippe Delisle, pour but « de susciter des vocations pour la grande compagnie belge »⁴⁵⁵.

Dans ses récits destinés à la jeunesse, Roger Ransy reconnaît avoir donné à la fiction une grande place dans son œuvre. Elle s'en explique :

Si des souvenirs personnels inévitablement s'y glissent, ils sont parfois embellis, parfois atténués, parfois renforcés, pour les rendre plus accessibles aux enfants pour qui ils sont évoqués⁴⁵⁶.

Cette fiction est indispensable non seulement à la description d'un univers pittoresque du Congo, mais aussi à la création d'un univers qui réponde au goût de ce jeune lectorat. Les textes donnent ainsi une image positive de la colonie, qui contraste avec l'imaginaire « d'un pays d'épouvante, où le blanc doit se défendre sans répit contre les noirs cruels, les fauves féroces, les insectes et les reptiles aux piqûres mortelles »⁴⁵⁷. On oppose donc un imaginaire à un autre, une « vraie » représentation à une autre qui serait fautive et qu'il faut effacer : celle des « ténèbres » et des violences de l'époque de l'E.I.C., mais le but ne change pas : il s'agit toujours de faire connaître le pays. D'un côté, certes, cette représentation positive s'explique en partie par le public visé, qu'on ne veut pas soumettre à la représentation de « l'horreur » conradienne ; mais en réalité, la visée est la même, à l'époque, dans la littérature coloniale dans son ensemble.

Qu'il s'agisse de reportages narrativisés ou, comme ici, de fiction racontant un voyage, les enjeux de la littérature viatique de l'ère coloniale peuvent certes être examinés d'un point de vue strictement littéraire

Le premier est spécifique à la littérature. On note avec elle, l'essor des genres brefs, s'ajoutent des croquis littéraires. Le deuxième enjeu a été celui de faire connaître la colonie aux Belges à partir des récits documentaires réalisés sur ce territoire. Il s'agit notamment d'une sorte de support didactique pour la jeunesse. Développer des sentiments patriotiques envers la colonie a été le troisième enjeu de cette littérature, car elle a une portée politique. À travers elle, s'est opérée une propagande importante sur le

⁴⁵⁵ DELISLE (Ph.), *Bande dessinée franco-belge et imaginaire colonial*, op. cit., p. xxx.

⁴⁵⁶ RANSY (R.), *Tante Julia découvre le Congo*, op. cit., p. 8.

⁴⁵⁷ RANSY (R.), *Tante Julia découvre le Congo*, op. cit., p. 7.

Congo au cours de laquelle le tourisme et les atouts culturels et économiques du terroir ont été valorisés.

CHAPITRE 6 : LE CROQUIS LITTÉRAIRE DANS LA MÉDIATISATION TOURISTIQUE

Les carnets de voyages sont à l'origine du discours touristique produit sur le Congo belge. Le rôle de la littérature viatique en période coloniale ne se limite toutefois pas à cette fonction car elle contribue également à la patrimonialisation des lieux touristiques, notamment dans la sacralisation des sites naturels ou historiques. L'analyse des croquis littéraires dans cette partie, permet de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

Pierre Halen définit le croquis littéraire comme étant des « textes brefs en prose, évoquant un aspect particulier de la vie sociale, [...], dans une forme de typification, [...] »⁴⁵⁸. Cette citation, fait ressortir a priori trois caractéristiques : la brièveté du texte, la forme prosaïque de l'énoncé et un critère thématique, celui de toujours évoquer des « aspects particuliers de la vie sociale ». Vu sous cet angle, le rapport entre croquis littéraire et discours touristique est loin d'être perceptible de prime abord. Notre premier objet avant de s'attaquer à cette tâche, sera de clarifier le statut générique des croquis littéraires. Pour le faire, établir une différence entre croquis iconographique et croquis littéraire est plus souhaitable. Ensuite nous débattons du statut littéraire de croquis littéraire car, si les jalons d'identification générique que propose Pierre Halen sont plus que louables, son statut est encore sujet à controverses.

⁴⁵⁸ HALEN (Pierre), « M (Jules), Croquis congolais », Édités par Gaston Braive. Genappe, Cercle d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe (7, rue Tabaral, B-1470 Baisy-Thy), coll. Documents, n°2, 2003, 103 p., A4.URL : <https://journals.openedition.org/textyles/764> - c. 10.09.2020.

A. Qu'est-ce qu'un croquis littéraire ?

Il existe deux formes de croquis. La première est « iconographique » et s'obtient grâce à une technique de dessin employée dans plusieurs genres artistiques, à savoir l'architecture, la peinture, la sculpture, etc. (il s'agit dans ce cas de réalisations iconiques réalistes ou abstraites). La seconde est le croquis « textuel », encore appelé croquis « littéraire ». C'est une forme très présente dans les récits de voyage. Dans cette étude, nous optons pour l'expression « croquis littéraire », car elle indique plus clairement la portée esthétique du texte concerné, contrairement à la dénomination de « croquis textuel » qui, elle, met l'accent sur la forme langagière. Bien que l'intérêt de ce chapitre porte essentiellement sur le croquis littéraire, d'autres formes seront évoquées au passage, afin de faire apparaître aussi la teneur et les enjeux de celui-ci par différence avec d'autres formes.

1) Du dessin au croquis iconographique

Il est difficile de trouver des ouvrages consacrés uniquement à l'histoire des croquis. Cette indigence des travaux contraste avec l'essor apparent du genre à la fin du XIX^e siècle. C'est une lacune dans l'histoire de l'art qui handicape considérablement une connaissance minutieuse de cet art. Dans cette étude, nous n'aborderons pas l'histoire de cet art plastique qu'est le croquis, tâche énorme et périlleuse, parce que nous préférons nous concentrer sur notre problématique spécifique, mais nous ne pouvons pas, pour autant, nous priver de ce qu'une comparaison avec les arts plastiques peut nous apprendre au sujet du croquis littéraire.

a. L'émergence d'un art

Fondamentalement, le croquis est une branche du dessin, d'où le qualificatif d'« iconographique » pour le différencier du croquis « littéraire ». Cette hypothèse s'appuie entre autres, sur des gravures découvertes sur les parois de grottes préhistoriques, et que les anthropologues considèrent comme la première forme d'écriture. Ces figures réalisées avec les doigts ou au fusain résultent de la volonté que l'être humain a éprouvée, dès l'origine, de symboliser ce qu'il voit (son environnement). Au-delà de ce qui a peut-être été leurs fonctions

communicationnelles, mémorielles ou religieuses, ces gravures sont aujourd'hui perçues aussi comme des représentations artistiques, ne serait-ce que pour les techniques et le savoir-faire artistique déployés par leurs auteurs.



Croquis 2. Peinture rupestre des grottes de Lascaux ⁴⁵⁹

Les contrastes de couleurs et les traits de fusain qui tracent les formes permettent de distinguer nettement, dans cette image, les différents animaux représentés : si d'autres formes sont moins nettes, deux bisons apparaissent clairement. La qualité du trait détermine la dimension artistique de ces figures.

Toutefois, au-delà de cette dimension incontestable, on peut se demander si cette image est plutôt un dessin ou un croquis. Considérant sa simplicité, marquée notamment par l'absence de détails, cette représentation iconographique serait un croquis. Mais la distinction entre croquis et dessin n'existe qu'à partir de la Renaissance, lorsque le mot *dessin*, désignant désormais la « représentation graphique », permet de faire une distinction entre écriture et art graphique, d'une part, et dessin et art plastique, d'autre part.

Bien que l'Académie de dessin ait été fondée en 1563 à Florence, le mot *croquis* ne sera introduit que deux siècles plus tard, plus précisément en 1752, dans le *Dictionnaire portatif des Beaux-Arts*. Le croquis n'a, pendant longtemps, été considéré que comme une étape préliminaire du dessin, même si le *Trésor de la langue française* indique que le mot, dans une lettre de Voltaire au XVIII^e siècle, a aussi le sens plus général d'une « ébauche d'un ouvrage de

⁴⁵⁹

« Dessin » consulté à l'URL :

<http://rozsavolgyi.free.fr/cours/Premiere%20partie/Origines%20de%20la%20France/01-01-02.htm>

l'esprit »⁴⁶⁰. Dans le domaine iconographique, le croquis est considéré comme une étape, « une première pensée » donnant lieu à de « rapides croquis, [d'] esquisses, puis [d'] une mise en place générale de la composition suivie d'études de détails, puis du *modello* »⁴⁶¹. Il s'agit donc de la première étape d'un dessin qui représente les formes générales du modèle. Dans ce même ordre, le croquis serait une phase d'exécution rapide dont la simplicité du dessin est le corollaire de la vitesse d'exécution de l'artiste. La deuxième phase consisterait à le polir et le parachever avec des détails manquants.

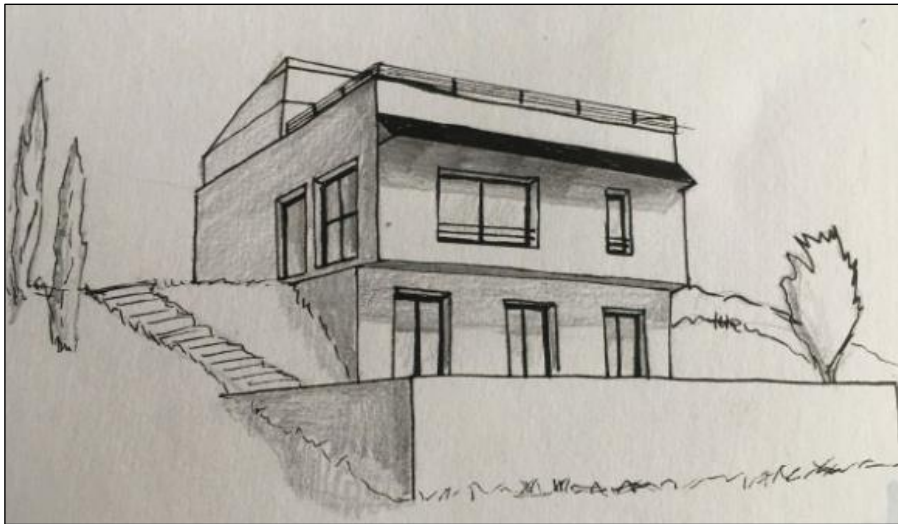
On peut dès lors avancer sans peine, que le croquis a été, dans un passé lointain, au service du dessin, avant qu'il ne devienne une technique de représentation à part entière. De nos jours ces deux phases de création existent encore, l'esquisse⁴⁶² étant le nom attribué plus généralement à la première étape de la réalisation.

Technique de représentation au même titre que le dessin, le croquis se propage dans le domaine artistique en développant ses propres caractéristiques artistiques. En effet, ses propriétés esthétiques sont bien adaptées aux contraintes de plusieurs professions (l'architecture, la mode, etc.). Dans le domaine de l'architecture, par exemple, les architectes l'utilisent pour illustrer, sur un support matériel (papier, carnet, etc.), l'édifice qu'ils projettent de construire. Cette représentation ne comporte pas de détails techniques. C'est davantage une projection en deux dimensions de la maison ou du bâtiment à construire. Le croquis est ici une ébauche du résultat final, comme le montre l'illustration ci-dessous.

⁴⁶⁰ <https://www.cnrtl.fr/definition/croquis> – C. 06.11.2021.

⁴⁶¹ « Le dessin d'un art » consulté à l'URL :
<http://www.ac-grenoble.fr/educationartistique.isere/IMG/pdf>

⁴⁶² L'esquisse est l'exécution inachevée d'un dessin. Cette propriété lui vaut d'être souvent confondue avec le croquis. On peut toutefois les différencier grâce à leur fonction. Contrairement à l'esquisse qui est une ébauche du dessin, le croquis constitue en lui-même une œuvre artistique ou, dans d'autres cas, un dessin qui ne se définit pas par son inachèvement mais par son utilité.



Croquis 3. « Croquis d'une maison » ⁴⁶³

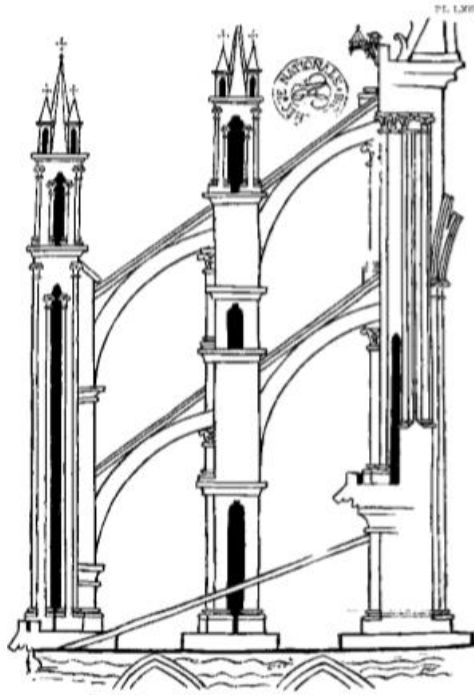
Ce rapprochement artistique entre croquis et architecture fut visible dès le Moyen Âge. L'album de Villard de Honnecourt ⁴⁶⁴ faisait déjà état de cette utilisation du croquis dans l'architecture. Il s'agit « d'un carnet sur lequel un homme notait, au cours de son périple à travers l'Europe, des "recettes" de métier et, d'une manière plus générale, ce qui l'avait intéressé, voire étonné. Il notait également ses propres idées » ⁴⁶⁵. On y trouve plusieurs croquis architecturaux de charpentes ⁴⁶⁶, de cathédrales (planches 59, 60, 61, 62 et 63), etc. Le croquis ci-dessous est tiré de cet album.

⁴⁶³ « Croquis d'une maison » : consulté à l'URL : <https://www.canstockphoto.fr/maison-croquis-papier-conception-9496485.html>

⁴⁶⁴ Villard de Honnecourt est un architecte du XIII^e siècle (il participa à la construction de la cathédrale de Notre-Dame de Cambrai) reconnu par les historiens de l'art pour son recueil de croquis, qu'il composa lors de ses voyages en Suisse et en Hongrie. À l'exception de quelques dessins d'imagination, on retrouve dans cette œuvre plusieurs croquis d'édifices existants tels que : Cambrai, Meaux, Reims, Laon, Lausanne, Chartres.

⁴⁶⁵ LASSUS (J.B.A), éd., *Album de Villard de Honnecourt, architecte du XIII^e siècles*. Paris : Bibliothèque Nationale, 1856, [en ligne].
URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6212475p.texteImage - c. 11.05.2020>.

⁴⁶⁶ La charpente est une étape importante dans la construction d'un édifice. Cette ossature fait de bois servait à soutenir à et stabiliser, d'une part, des murs, et, d'autre part, la toiture qui protège des intempéries.



Croquis 4. Extrait de l'Album de Villard de Honnecourt ⁴⁶⁷

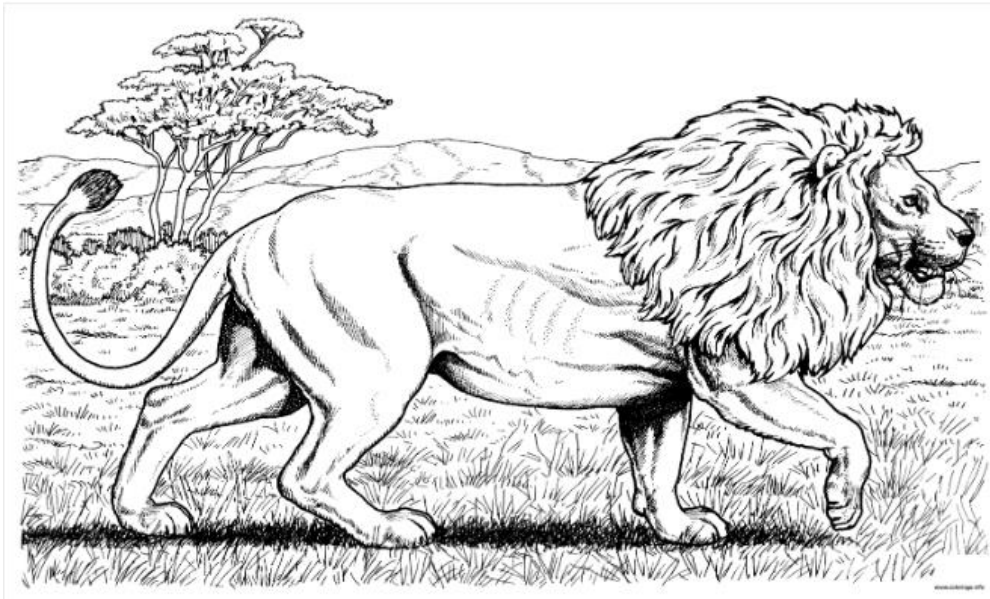
Outre l'ingéniosité architecturale, l'image montre surtout une représentation simplifiée d'une construction complexe. Le croquis n'illustre donc pas la complexité technique de l'édifice, mais son but est d'offrir une idée plaisante de la structure, et à ce titre, il sert une visée plastique qui est celle du beau. Il s'agit de l'ébauche finie du modèle tel qu'il apparaîtra.

b. Les propriétés du croquis « iconographique »

Devenu un genre en soi, le croquis se distingue fort bien désormais du dessin : il a développé ses propres caractéristiques qui le définissent. Toutefois, un élément du croquis prête encore et toujours à confusion. La comparaison de deux dessins (l'un dont l'auteur est anonyme et l'autre est dû au Général Ferdinand Gendarme) permettra de l'illustrer. Notons au préalable que ces images ne représentent pas la même scène ; leur choix se justifie par les procédés artistiques employés par leurs auteurs.

⁴⁶⁷

LASSUS (J.B.A), éd., *Album de Villard de Honnecourt, op. cit.*, p. LXI.



Dessin 1. « Dessin d'un lion » 468



Croquis 5. « Croquis d'un lion » 469

La première illustration représente un lion en pleine savane. La crinière, trait distinctif chez cette espèce, nous permet de l'identifier nettement. Sa patte avant, fléchie, donne l'impression qu'il marche d'un pas lent, le regard fixé droit devant lui. Le paysage qui l'entoure semble être chaud. Les herbes relativement rases évoquent une savane, voire une sorte gazon comme on en voit dans les planches de *Tintin au Congo* : c'est bien entendu parce que l'auteur

468 Consulté à l'URL : <http://jecolorie.com/lion-dafrique-marche-coloriage-dessin-23754>

469 In : GENDARME (F.), *Croquis congolais. Volume III. Bêtes et gens, op. cit.*, p. 63.

a voulu dégager entièrement la silhouette de l'animal pour qu'il puisse être observé à des fins didactiques mais aussi ludiques (il s'agit d'un album de dessins à colorier destinés aux enfants). Ces deux intentions du dessinateur expliquent pourquoi le lion est représenté en gros plan, contrairement au paysage. Celui-ci n'est cependant pas moins important : il apparaît de manière détaillée et les contours de ses différents éléments sont clairement tracés (pour être plus facilement coloriés), renforçant le caractère réaliste du dessin.

La deuxième image est un croquis du Général Ferdinand Gendarme. Les traits permettent sans peine, ici aussi, d'identifier l'animal. Sa tête large et la musculature de ses quatre pattes et de son dos expriment sa puissance. La crinière permet de reconnaître facilement qu'il s'agit d'un lion. C'est moins vrai pour la petite antilope entre ses pattes, dont on arrive pourtant à distinguer les pattes fines, le corps frêle et le long museau. La petitesse de l'animal laisse penser qu'il s'agit là d'un « Kashia » (une famille de petites antilopes). La disposition des deux corps (étendus côte à côte sur l'herbe) suggère par ailleurs leur mort. Les contours spécifiques des deux animaux sont relativement flous.

L'analyse de ces deux échantillons indique que les deux dessinateurs n'ont pas les mêmes ambitions artistiques. Le premier inscrit le lion dans un paysage clairement illustré, assignant à son dessin un plan d'ensemble. Le décor et le motif, au centre, forment un tout équilibré. Le second, en revanche, donne en spectacle la mort d'un lion et celle d'une antilope. Le tracé est cette fois presque négligent, rapide en tout cas. Tout porte à croire que l'auteur de ce croquis, en supprimant l'arrière-plan, invite l'observateur à focaliser son attention sur l'essentiel, en l'occurrence moins les animaux que leurs cadavres, et avec eux le sentiment de leur mort. C'est peut-être un tableau de chasse rapidement noté par le chasseur pour s'en souvenir, ou une scène observée par un témoin ; quoi qu'il en soit, le thème de la mort suggère celui de la fugacité de la vie : celle-ci n'est peut-être qu'une ébauche trop tôt arrêtée, quelque chose d'incomplet comme le croquis lui-même.

Ces deux postures sollicitent des techniques d'observation⁴⁷⁰ distinctes du modèle. L'auteur du croquis a recours à une observation partielle, alors que celui du dessin privilégie l'observation du détail. Comme on peut le voir, le dessin est une représentation artistiquement

⁴⁷⁰ Les artistes usent de l'observation pour obtenir une représentation réaliste du modèle. Précisons que la vue n'est pas le seul sens qui permette à un artiste de créer une œuvre artistique. Ce dernier peut aussi recourir à l'imagination, autrement dit à ses images « intérieures » (mémorisées ou innées). Cette création artistique est surtout utilisée pour la représentation des thématiques abstraites telles que les impressions, les pensées, etc.

achevée contrairement au croquis. Ce choix esthétique est suppléé par des techniques appropriées par chaque dessinateur qui cherche à mettre en valeur un fait précis. Le dessin est panoramique et exige la précision du détail, tandis que le croquis donne avoir une vision focalisée : il vise à produire un aperçu synthétique, en lien avec une émotion potentielle. Autant le dessin semble fait pour l'éternité, avec une valeur générale et intemporelle, exigeant aussi la maîtrise des tracés, autant le croquis relève de l'instantané, d'un moment particulier, exigeant au contraire des traits réduits au minimum de ce qui est nécessaire.

2) Définition du croquis littéraire

L'expression « croquis littéraire » suggère le croisement de deux arts à savoir : la littérature et les arts plastiques, dont les codes et les canaux de communication sont radicalement distincts. La littérature est l'« usage esthétique du langage écrit »⁴⁷¹ et le dessin « l'art de représenter des objets (ou des idées, des sensations) par des moyens graphiques »⁴⁷². Un croquis littéraire se définirait donc par l'adaptation, au texte langagier, des propriétés esthétiques du croquis iconographique, réservé jusqu'alors aux arts partageant les mêmes codes et supports (l'architecture, la mode ou un autre art plastique) : le trait analogique sur une surface à deux dimensions. Cette adaptation est complexe. Pour comprendre cette transposition intersémiotique du croquis iconographique au croquis littéraire, il est important d'étudier les changements esthétiques qui interviennent ainsi que leurs enjeux.

a. Du croquis iconographique au croquis littéraire

Le croquis iconographique est un procédé de représentation utilisé par de nombreux illustrateurs (peintres, sculpteurs, stylistes, architectes), voire aussi par certains écrivains dans leurs carnets de notes et autres brouillons, pour représenter un objet, une scène ou un paysage. Pour comprendre ce qui distingue et unit à la fois croquis littéraire et croquis iconographique, nous partirons d'une page écrite par le Général Ferdinand Gendarme et d'un croquis iconographique tiré d'un ouvrage d'Alphonse-Jules Wauters publié à la même époque. Les

⁴⁷¹ « Littérature » : consulté à l'URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/litt%C3%A9rature>

⁴⁷² « Dessin » : consulté à l'URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/dessin>

deux croquis ont pour thème la faune africaine vue comme un élément en quelque sorte édénique. Leur comparaison, au titre d'échantillons, nous permettra de mieux comprendre leurs différences.

Il existait, au sud du lac Albert-Édouard, une plaine herbeuse qui était réputée pour la quantité et la variété du gibier qui y foisonnait. Il n'était pas rare de voir des troupeaux d'antilopes de toutes sortes, par centaines, paissant tranquillement, levant la tête au passage des caravanes, faisant quelques bonds dans n'importe quel sens, se rapprochant même parfois, peu farouches, ignorant le danger des coups de feu... je suppose que, dans leur « histoire », cette période, avant 1910, figurera comme l'âge d'or de la sécurité.

Aussi, était-ce un régal pour les néophytes de la chasse de pouvoir tirailler dans ces amas vivants, où ils étaient presque sûrs de toujours atteindre quelque chose. Et Dieu sait s'il y en avait, de ces néophytes !⁴⁷³.



Dessin 2. « Dessin du bas du Zambèze »⁴⁷⁴

⁴⁷³ « Croquis littéraire du paysage du bas du Zambèze », In : GENDARME (F.), *Croquis congolais. Volume III. Bêtes et gens, op. cit.*, p. 23-24.

⁴⁷⁴ In : WAUTERS (Alphonse-Jules), *Voyages en Afrique*. Bruxelles : Lebègue, 1914, 179 p. ; p. 106 ; certaines illustrations de ce volume, où l'on distingue parfois la signature du peintre bruxellois Alfred Ronner, d'autres fois celle du graveur français Michelet Sc., avaient déjà servi dans d'autres livres de l'auteur.

Le premier échantillon est une description de la plaine du Vitshumbi, située vers le sud du lac Albert-Édouard. C'est une zone destinée à être très fréquentée par des voyageurs qui pratiquent la chasse. L'auteur écrit qu'on pouvait y croiser des « troupeaux d'antilopes », se déplaçant par « centaines », « peu farouches », et pour cette raison facilement observable. Son croquis met ainsi l'accent sur l'idée de profusion, donnant ainsi l'impression qu'il dépeint un lieu presque idyllique, une sorte de paradis des animaux, susceptible d'attirer les voyageurs et les observateurs de la faune et de la flore. Cette idée est soutenue par le champ lexical de l'abondance : « la quantité et la variété », « des troupeaux d'antilopes », « par centaines », « un régal », « ces amas vivants » « foisonnait », etc.

Cette vision simple est de nature à pouvoir attirer dans la région le voyageur observateur. En attendant, elle peut déjà beaucoup plaire au lecteur européen, qui s'imagine cette sorte d'Eden merveilleux, très différent du pays où lui-même vit (où le gibier est moins varié et moins abondant, et où il ne connaît en tout cas plus « l'âge d'or de la sécurité »).

Mais il y a déjà une ombre au tableau, puisqu'il y a d'ores et déjà le voyageur-chasseur, celui dont la présence met nécessairement fin à l'Eden, et que l'auteur appelle le « néophyte », non sans un certain mépris, ou en tout cas non sans jugement négatif à leur endroit : « Aussi, était-ce un régal pour les néophytes de la chasse de pouvoir tirailler dans ces amas vivants, où ils étaient presque sûrs de toujours atteindre quelque chose ». Le « néophyte »⁴⁷⁵, c'est en somme un amateur inconscient et inexpérimenté ; l'auteur laisse entendre du même coup que lui-même est un homme d'expérience, capable de mesure et de discernement, même lorsqu'il lui arrive de chasser. Ce néophyte vise mal mais tue beaucoup (on songe ici encore à une page célèbre, et aujourd'hui très critiquée, de *Tintin au Congo*), ce qui laisse penser que l'auteur, lui, est capable de viser mieux pour tuer moins. Enfin, le néophyte est en réalité un pluriel : « Et Dieu sait s'il y en avait, de ces néophytes » : voilà qui annonce une condamnation du tourisme de masse, par opposition ici encore à la capacité qu'a le narrateur d'apprécier les richesses naturelles à leur juste valeur. C'est donc le « colonial » ou le « broussard » qui exprime ici ses réticences à l'idée de voir arriver des voyageurs et de partager cette espace ; il n'empêche : tout le premier alinéa est plutôt rédigé dans la perspective d'une description avantageuse du lieu, comme d'un lieu essentiellement attractif, nécessairement exotique pour le lecteur.

⁴⁷⁵ Ici au sens de « Personne qui aborde un nouveau domaine d'expérience », éventuellement associée à l'« ardeur » et au « fanatisme » (<https://www.cnrtl.fr/definition/n%C3%A9ophyte> – c. 06.11.2021)

Le dessin tiré du livre d'Alphonse-Jules Wauters illustre également une représentation d'animaux vivant en Afrique. La région référencée ici est celle du « bas du Zambèse », fleuve de 2750 kilomètres qui traverse l'Angola, la Namibie, le Botswana et le Zimbabwe. Sa source est en Zambie, et son embouchure dans l'océan Indien est au Mozambique. La Zambie est frontalière avec le Congo belge ; l'auteur situe d'ailleurs très bien cette proximité dans son récit : « Franchissez l'équateur et pénétrez au centre de cette vaste région, que les grands lacs Albert, Victoria, Tanganika et Nyassa limitent à l'orient. Deux fleuves immenses l'entourent de leur circuit : le Congo au nord et le Zambèse au sud »⁴⁷⁶. Le lecteur ne reçoit pas plus de précision à propos de ce « bas du Zambèse », mais le paysage reconstitué par le dessin fait songer par beaucoup d'aspects à la description littéraire de la plaine du Vitshumbi évoquée ci-dessus ; la très relative⁴⁷⁷ proximité géographique pourrait certes l'expliquer, mais l'explication la plus sûre est que la « plaine giboyeuse » est déjà devenue un cliché dans les deux sens du mot : un stéréotype iconographique (ici, une gravure qui a pu servir dans divers ouvrages) et un lieu-commun de la représentation de l'Afrique orientale.

Cette gravure met en évidence une faune abondante et diversifiée. Plusieurs espèces animales sont nettement reconnaissables : quatre buffles, trois zèbres, des antilopes, des hippopotames et quelques oiseaux. Le paysage est manifestement envahi par la présence animale. Par ailleurs, la représentation groupée par espèce renforce non seulement l'idée d'abondance, mais aussi celle de variété. On perçoit également une forte volonté de l'artiste de donner le sentiment de sérénité et d'un climat harmonieux entre ces différentes espèces. Une cohabitation pacifique de type édénique, comme celle qui est évoquée par Ferdinand Gendarme dans son texte. Tous ces animaux vivent dans un état de nature sauvage à l'abri de l'homme.

De même que le texte de Ferdinand Gendarme amplifie le détail, le dessin tiré du livre d'Alphonse-Jules Wauters est très suggestif quant aux éléments qui composent le paysage. En revanche, le dessin offre une vision panoramique et active l'imagination, tandis que le croquis littéraire focalise l'attention du lecteur sur les animaux. Toutefois, ces deux croquis ont pour ambition de diffuser la représentation d'une Afrique à la fois sauvage et paisible, en quelque sorte pré-historique si l'Histoire est l'arrivée de l'homme (le péché d'Adam, les tueries des « néophytes »). D'autres points communs d'ordre esthétique sont également à relever. En effet,

⁴⁷⁶ GENDARME (F.), *Croquis congolais. Volume III. Bêtes et gens, op. cit.*, p. 23-24.

⁴⁷⁷ Si le « bas du Zambèse » est bien la zone située avant l'embouchure, alors elle est au Mozambique, à plus de 1000 kilomètres à vol d'oiseau du Congo belge, et dans un cadre géologique qui n'est pas celui du Grand Rift africain.

l'analogie esthétique existant entre le croquis littéraire et le croquis iconographique est perceptible dans la concision de l'énoncé. L'extrait de croquis ci-dessous permettra d'étayer cette hypothèse.

Il existe dans cette région une petite antilope que les indigènes appellent « Kashia »⁴⁷⁸, qui est d'une agilité surprenante sur de frêles petites pattes, trop longues pour un petit corps qui n'est guère plus volumineux que celui d'un lièvre de chez nous. Elle a un pelage fauve sur son dos et les flancs, gris clair, presque blanc sous son ventre ; son museau est tout noir, avec des narines très développées et très mobiles ; son front est armé de deux cornes de 7 à 8 centimètres de long, toutes droites et effilées comme des poinçons⁴⁷⁹.

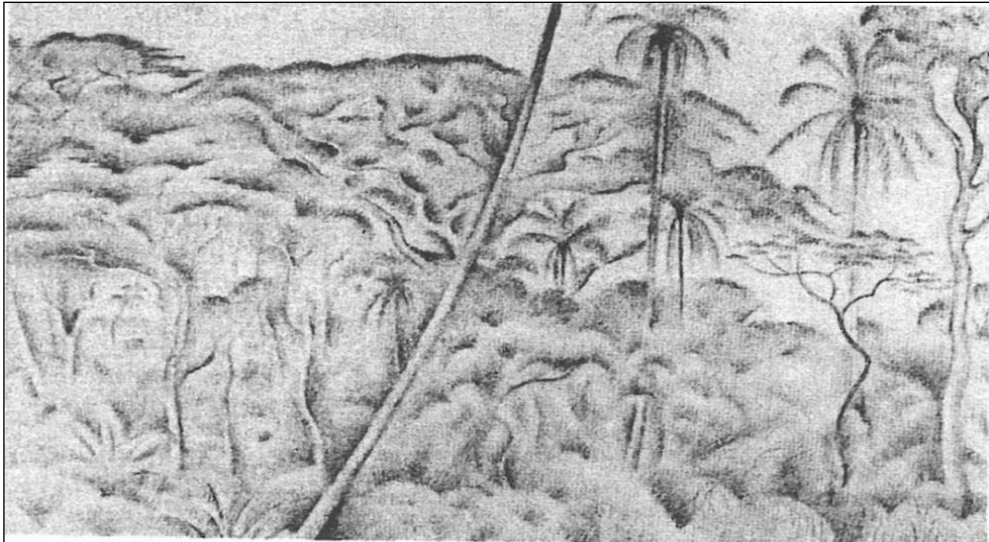
Ce croquis du Général Fernand Gendarme dépeint une espèce d'antilope que l'on retrouve au sud du lac Albert-Édouard. Il s'agit d'un animal « agile » de moyenne corpulence, comparable à celle d'un « lièvre d'Europe » aux « longues » pattes « frêles ». Son pelage fauve aux couleurs ocres orangées ou brun rougeâtres est l'un de ses principaux traits distinctifs. Ses grosses narines, son museau noir et les deux cornes de petite taille à bouts pointus qui arment son front le sont également. Il s'agit donc dans ce croquis de « montrer » et non de narrer. Gérard Genette disait que : « Montrer, ce ne peut-être qu'une *façon de raconter*, et cette façon consiste à la fois à en dire le plus possible, et ce plus, à *le dire* le moins possible »⁴⁸⁰. Dans ce croquis, l'auteur fait ainsi preuve de concision. La clarté énonciative du texte permet de deviner sans ambiguïté qu'il s'agit d'une antilope naine. La concision intervient également dans les informations transmises : il s'agit plus précisément d'une réduction sémiologique des caractéristiques générales de cet animal à ses traits les plus distinctifs. Ceci se retrouve dans le croquis iconographique, qui ne repose pas sur la justesse du dessin mais bien sur la perception des formes, et qui procède donc également à une réduction sémiologique à des formes identifiables. On retrouve ce phénomène dans ce croquis en noir et blanc de Pierre de Vacleroy⁴⁸¹ :

⁴⁷⁸ Vraisemblablement *Neotragus Batesi*, l'une des espèces d'antilopes dites « naines ».

⁴⁷⁹ GENDARME (F.), *Croquis congolais*. Vol. III. *Bêtes et gens*, op. cit., p. 62.

⁴⁸⁰ GENETTE (Gérard), *Figures III*. Paris : Seuil, coll. Poétiques, 1972, p. 187.

⁴⁸¹ Extrait de : DE RYCKE (Jean-Pierre), « Pierre de Vacleroy, peintre-écrivain du Congo belge. Le mot par l'image et l'image par le mot », in : *Textyles* [En ligne], Hors série n° 1 | 1993, mis en ligne le 15 octobre 2012, consulté le 2 mai 2019. URL : <https://journals.openedition.org/textyles/>.



Croquis 6. À Dianiama

Les contrastes entre ombres et lumières permettent en effet de distinguer des arbres aux formes droites et élancées dans cet amas végétal. Ce dessin rend ainsi compte de plusieurs caractéristiques de la forêt équatoriale. Il s'agit notamment de la « densité » et l'état « sauvage ». Cette simplification, aussi bien visuelle que sémantique de l'image fonctionne comme la concision dans un croquis textuel.

La représentation personnelle, et même subjective, de la réalité est une autre des caractéristiques que partagent les deux croquis. En effet, quelle que soit la nature du croquis, une perception singulière de la réalité est transcrite et communiquée. Cette dimension du croquis a déjà été relevée par divers critiques, à l'exemple de Gally Mathias pour qui il « demande une forte implication personnelle mais reste ouvert à une lecture par des tiers [...] Chaque dessin est un sentiment, une émotion »⁴⁸². Il en est de même du croquis littéraire, comme le texte suivant permet de le constater :

l'Uganda est une région favorisée au point de vue de la population, qui n'est pas aussi arriérée que celles de l'Afrique centrale. La race dominante n'en est d'ailleurs pas d'essence négroïde bantou, mais doit avoir une ascendance abyssinienne, vraisemblablement : les chefs et leurs sous-ordres ont plus de majesté, un port plus fier,

⁴⁸² GALLY (Mathias), *Le Carnet de voyage : croquis, notes, reportages*. Strasbourg : Éd. l'Iconographe : Éd. CRDP Alsace, coll. Les cahiers de l'image narrative, n°2, 2004, 32 p. ; p. 6.

des allures compassées qui leur donnent un air de dignité, pas déplacé du tout, dans leurs grandes toges noires aux broderies d'or ou d'argent ⁴⁸³.

Cette description de la population de l'Uganda prétend nous renseigner sur ses origines abyssiniennes, qui expliqueraient les différences des mœurs et de l'allure physique avec le peuple bantou que l'on retrouve en majorité en Afrique centrale. Pour le Général Ferdinand Gendarme, cette différence est perceptible d'abord dans la fierté et la dignité des Ougandais, tandis que les Congolais sont des hommes « vaniteux ». Ensuite, les Ougandais se vêtent de grandes toges noires brodées d'or ou d'argent, tandis que les Congolais peu civilisés portent en général des « peaux de bêtes ». Ces observations, accompagnées par le jugement du narrateur, tendent à justifier une distinction raciale et une hiérarchie : selon le Général Ferdinand Gendarme comme pour un grand nombre d'observateurs à l'époque, les peuples abyssins sont plus civilisés que les peuples bantous. L'emploi du mot « négroïde » sous-entend l'infériorité raciale. L'emploi du comparatif « plus », en parlant des Abyssins, atteste d'une sympathie ou à tout le moins d'un certain respect pour ce peuple. Ce croquis est ainsi à la fois une description réaliste et l'expression d'un point de vue subjectif ⁴⁸⁴.

L'analyse de ces échantillons nous a permis de relever quelles sont les propriétés du croquis iconographique qui, de toute évidence, ont été transposées ou récupérées dans le croquis littéraire. La concision et la dimension subjective sont les deux principales propriétés.

⁴⁸³ GENDARME (F.), *Croquis congolais. Volume II. Les noirs, op. cit.*, p. 202.

⁴⁸⁴ On relève par ailleurs ici la reprise d'une conception inspirée par le racialisme dominant en Europe à la fin du 19^e siècle, conception prompte à distinguer, les uns des autres, des « peuples » et des « races », à les hiérarchiser à partir de critères de « civilisation » autant que des critères physiologiques, et à les rattacher à des origines historiques différentes. Cette conception largement répandue, y compris chez des scientifiques à l'époque, a été abandonnée depuis, mais elle a largement contribué à diffuser, dans cette partie de l'Afrique, celle de la Région des Grands Lacs, des narrations et des clichés dont la réinterprétation socio-politique a malheureusement conduit au génocide au Rwanda de 1994, entre autres. Cf. notamment : HALÉN (P.), « Bwiza ou la beauté : quelques documents sur la fascination tutsie », dans *Les Langages de la mémoire : littérature, médias et génocide au Rwanda*. Textes réunis par Pierre Halén et Jacques Walter. Metz : Centre de recherche Écritures, coll. Littératures des mondes contemporains, série Afriques, n°1, 2007, p. 61-88.

b. Écarts esthétiques entre croquis littéraire et croquis iconographique

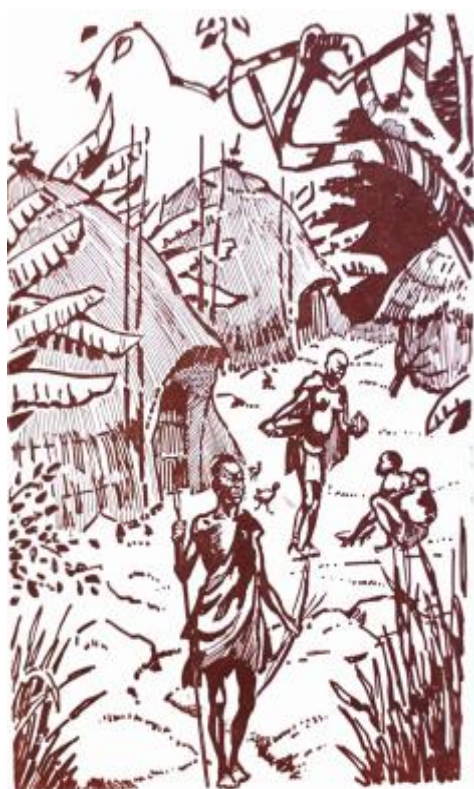
Le croquis littéraire et le croquis iconographique sont deux modes d'expression dont la différence se situe à plusieurs niveaux. À partir de deux échantillons tirés de *Croquis congolais. Volume II. Les noirs*, nous tenterons de montrer ces différences. Ces deux croquis décrivent le même village « indigène », l'un (le croquis iconographique) étant l'illustration de l'autre (croquis littéraire).

Car, lorsqu'on voit un village vraiment indigène, on pourrait croire que les habitants qui y vivent, le font avec le minimum nécessaire à la vie animale et ont atteint le dernier échelon de l'humanité. Voyez-vous plutôt.

Deux ou trois huttes, le plus souvent en forme de poivrières de 2 m,50 à 4 m. de diamètre, faites de branchages et de couvertes d'herbes ; une seule ouverture basse, de 1 m 20 environ de hauteur, sert de porte et de fenêtre ; le sol, de la terre battue, est durci par le piétinement continu qui foule tout ce qui y tombe d'humide ; le centre est occupé d'un feu de bois permanent dont la fumée règne dans la hutte, jusqu'à une hauteur de 60 à 70 centimètres, de sorte qu'on ne peut y respirer qu'en étant assis par terre ou couché ; dès que l'on se tient debout, on suffoque et les yeux piquent ; quatre piquets, supportant un cadre à 20 centimètres de sol, forment la couche où une peau de chèvre ou d'antilope sert de matelas et de couvertures. Dans un coin, une houe, deux ou trois lances, un arc, des flèches quelques récipients en terre où plongent des cuillers de bois et c'est tout ⁴⁸⁵.

⁴⁸⁵

In : GENDARME (F.), *Croquis congolais. Volume II. Les noirs*, op. cit., pp. 123-124.



Croquis 7. Village indigène

Le texte décrit l'architecture très « primitive » des cases du village. Les matériaux (des branchages et des herbes) et les techniques employées sont rudimentaires. Les huttes sont composées « d'une unique pièce qui remplit plusieurs fonctions (salle à manger, dortoir, cuisine) », soit une superficie totale de « 2 m 50 à 4 m de diamètre ». Elles ne disposent en outre d'aucun système d'aération pour les ventiler. Il est ainsi impossible de se tenir debout sans suffoquer. L'aménagement intérieur suggère un mode de vie primitif : la simplicité des équipements est également remarquable, puisqu'on n'y trouve qu'une « peau de chèvres ou d'antilope » qui sert de « matelas et de couverture », quelques armes et outils, « houe », « lance », « arc », « flèche » pour cultiver et chasser et quelques ustensiles de cuisine, principalement des « récipients ». Nous sommes bien loin de la maison qui correspondrait à des standards européens, même en milieu défavorisé ⁴⁸⁶. L'ensemble permet donc de conclure que

⁴⁸⁶ À la fin de la période coloniale, ou du moins après la Seconde Guerre mondiale, les maisons construites pour les Européens (fonctionnaires, planteurs) au Congo se rapprochent des standards du pavillon cossu ou de la villa en Europe, non seulement en milieu urbain mais aussi périurbain et même « en brousse ». Au début du XX^e siècle, et même encore durant l'entre-deux-guerres, ce n'était souvent pas encore le cas, et beaucoup de logements destinés

ces indigènes, qu'on aurait pu voir comme des humains pauvres, vivaient avec « le minimum nécessaire à la vie animale », ce qui est encore une fois une manière de les rapprocher d'une certaine primitivité.

À cette description textuelle s'ajoute une image, celle d'un village indigène paisible et primitif. Le lecteur remarque tout de suite la présence très démonstrative des trois « indigènes » dans la cour du village, qui conforte les signifiés du texte verbal. Le premier autochtone, en considérant les objets (lance et un arc) qu'il tient, apparaît comme un chasseur en partance pour la forêt. En arrière-plan, deux femmes : l'une est accroupie et porte un enfant sur le dos, et l'autre se tient debout avec unealebasse en main. Toutes les deux semblent s'affairer pour un repas. Ces différentes activités semblent résumer la vie quotidienne, l'existence étant vouée à combler un seul besoin vital : se nourrir. Si les tâches ménagères et celle d'une mère semblent définir la femme sur cette images, l'homme pour sa part apparaît dans le seul rôle de chasseur, avec ses armes traditionnelles. En considérant aussi les cases, tout semble reconstituer ici le cadre d'une vie primitive, très loin de toute modernité technologique, commerciale ou autre. Les détails perceptibles dressent sans peine cette dimension primitive et sauvage. L'accoutrement vestimentaire est rudimentaire (ils sont à moitié vêtus de morceaux de tissu ou de raphia) ; les cases en arrière-plan, en forme de « poivrier », apparaissent comme des huttes, des habitations fragiles et primitives, faites avec des moyens naturels et peu élaborés. Tous ces indices consolident cette idée d'un village « indigène » où l'existence repose sur des moyens élémentaires.

On aura noté que si, dans le texte, le regard pénètre à l'intérieur des habitations, dans l'image en revanche, on reste à l'extérieur de celle-ci, peut-être simplement parce que, l'intérieur ayant été décrit comme obscur, il serait malaisé d'en dessiner la configuration. Mais c'est peut-être simplement aussi le résultat d'une habitude paysagère : si l'ethnologue ou le

aux Européens, non seulement les « gîtes de passage », sont encore bâtis en pisé et toits de chaume ou de feuillage. Généralement, les plans, sur la base d'un schéma rectangulaire, prévoient néanmoins plusieurs pièces (souvent deux chambres, pour accueillir éventuellement en même temps deux personnes différentes, et une pièce centrale) ainsi qu'une terrasse couverte, les services restant à l'extérieur (cuisine, sanitaires). La brique, toutefois, a été progressivement utilisée chaque fois que c'était possible, d'abord crue puis cuite, y compris pour les « cités indigènes » : disposer d'un plus grand confort a été un objectif très tôt mis en œuvre, à partir de modèles européens. Le jugement de l'auteur porte ici toutefois d'abord sur l'aspect rudimentaire et la dimension peu fonctionnelle, plutôt que sur un aspect culturel ou esthétique.

sociologue ne seront pas effrayés de « croquer » un intérieur dans un but scientifique, pour l'amateur de dessin et le voyageur, c'est la vue extérieure qui sollicite le plus habituellement le regard. Cela n'empêche pas ce regard d'être documentaire : il faut illustrer des attitudes typiques, susceptibles d'avoir une valeur de généralisation (comme dans le titre du livre : « les Noirs »), mais le document en question relève plus de la carte postale exotique (elle montre ce que les objets ont de différent et d'« authentique ») que d'une étude quelconque.

Quoi qu'il en soit, les informations textuelles et la lecture des signifiants iconiques convergent sur l'essentiel. La dimension figurative, par laquelle l'image imite ou reproduit par analogie ce qui peut être vu de « réel » par l'œil, limite toutefois les possibilités du signifiant iconographique, ici essentiellement figuratif. Au contraire, le matériau verbal a davantage de liberté pour s'aventurer dans l'imaginaire, pour appréhender l'immatériel et s'abstraire du « réel » perçu par le regard. Cet aspect apparaît notamment dans le deuxième volume des *Croquis congolais* du Général Fernand Gendarme, qui s'attache à la « psychologie indigène », aux comportements, aux pensées et aux sentiments. L'extrait de texte ci-dessous, tiré de *Croquis congolais. Volume II. Les Noirs*, servira de base pour notre analyse.

[...] La curiosité se révèle dès les premiers jours, la vanité ne vient que lorsqu'il est affublé d'un uniforme quelconque, qui le distingue des autres.

C'est à l'Européen à exploiter ces deux mobiles pour obtenir un rendement sérieux du travail d'un noir : il faut exciter sa curiosité et exploiter sa vanité qui, je le dis, est inépuisable : dites à un noir médiocre que vous avez remarqué sa façon de travailler, sa force, son adresse, et qu'il a en lui, s'il persévère un peu, l'étoffe nécessaire pour devenir un « capita » et vous le verrez se gonfler... et faire l'impossible pour vous satisfaire ; de plus, il s'attachera à vous, parce qu'il admirera en vous les qualités de discernement qui vous l'ont révélé..., car c'est vrai, pour lui, au fond, qu'il se sentait plus malin que les autres ; mais il vous attribue le mérite de l'avoir découvert... et de le lui avoir confié.

Et en cela, somme toute, il ne diffère guère des représentants de notre race : que ne font-ils eux aussi, lorsque l'on peut chatouiller discrètement leur vanité ! C'est d'ailleurs là, un des grands secrets de l'art de commander.

Du noir en général, on obtiendra tout ce que l'on voudra en exploitant sa vanité... et son ventre ⁴⁸⁷.

La vanité, dans cet extrait, sembler caractériser tous les Congolais. La quête de la reconnaissance et du sentiment d'être « plus malin que les autres » serait un trait de caractère

⁴⁸⁷

GENDARME (F.), *Croquis congolais. Volume II. Les Noirs*, op. cit., p. 31-32.

qui les définirait. Cette vanité s'illustre par la réceptivité à la moindre marque d'encouragement, ici en particulier à propos du travail accompli et des qualités de « force » et d'« adresse ». Indirectement, l'observation met en évidence sans le dire deux autres données psychologiques : le désir de mobilité sociale, puisque l'horizon à atteindre est d'être un « capita »⁴⁸⁸ (chef d'équipe, contremaître, chef de chantier ou chef de village), et le goût prononcé pour le travail. Au passage, l'auteur voit dans cette fierté une faiblesse que l'Européen peut exploiter dans « l'art de commander », non sans montrer à la fois beaucoup de paternalisme et un sens de la manipulation : un peu de ruse (en le traitant de médiocre ou en le flattant) permettra d'obtenir du Congolais de meilleurs résultats.

Moraliste à sa manière, le narrateur dés-exotise toutefois également son propos en ajoutant qu'il s'applique aussi aux Européens : « Et en cela, somme toute, il ne diffère guère des représentants de notre race : que ne font-ils eux aussi, lorsque l'on peut chatouiller discrètement leur vanité ! ». Si bien que « l'art de commander » n'est pas différent dans l'une ou l'autre des populations.

Quoi qu'il en soit, en somme, on a vu que le matériau verbal permettait de s'aventurer beaucoup plus librement que la représentation iconique, celle-ci étant tenue de suggérer un objet par une ressemblance graphique.

⁴⁸⁸ Du portugais *capitão* (« capitaine »).

B. Le croquis littéraire, un genre colonial

L'identification du « croquis littéraire » comme un genre littéraire spécifique dans le contexte colonial ne semble pas avoir fait l'objet d'une explicitation ni même d'une réflexion un tant soit peu construite⁴⁸⁹, mais cela n'empêche pas qu'il y ait à la fois un usage du genre, dispersé mais assez abondant, et qu'on peut supposer dès lors qu'il y a eu une conscience des « règles du genre », inspirée par cet usage.

Les contours du genre « croquis littéraire », certes, ne sont pas nets, et notamment parce qu'il se réalise sur des supports très différents : sous forme de chronique ou même de carte postale dans les périodiques, ou sous forme de chapitre ou même de section dans un livre. Et dans ce dernier cas, il peut s'agir d'anthologies (ou le croquis est éventuellement une « belle page » découpée dans un autre ensemble), de récit mémoriel ou de recueil de textes narratifs brefs, pour ne pas les qualifier immédiatement de nouvelles. Par ailleurs, le narratif et le descriptif peuvent s'y mélanger en proportions variables.

Comme c'est le plus souvent le cas dans la littérature coloniale, a fortiori pour les écrivains coloniaux belges qui sont restés, en quelque sorte, une périphérie de la périphérie francophone⁴⁹⁰, les auteurs concernés n'ont vraisemblablement nourri que peu d'ambition en termes de réussite, de succès ou de reconnaissance littéraire. En effet, la littérature produite en référence au Congo belge a davantage eu une visée documentaire ou testimoniale, ce qui n'empêche pas le recours à la fiction. Toutes les productions (récit, rapport, cartes, croquis,) œuvraient pour la connaissance de ce territoire inconnu, et même, le plus souvent, pour la

⁴⁸⁹ Si l'on excepte un essai en forme d'hypothèse de travail, qui porte cependant davantage sur la nouvelle ; HALÉN (Pierre), « La petite poche ou quelques enjeux du récit bref dans la littérature coloniale », in : *Francofonia*, n°2, (Cadix), 1993, pp.145-160.
(<https://www.academia.edu/3495993/> - c. 20.11.2021)

⁴⁹⁰ En France et en Angleterre, des écrivains coloniaux ont pu obtenir un réel succès. On peut penser, pour le Royaume-Uni, à Joseph Conrad et à Rudyard Kipling, et pourquoi pas à Agatha Christie dont les enquêtes d'Hercule Poirot font intervenir très souvent le contexte de l'Empire. Pour la France, c'est moins évident, mais, même sans rappeler l'épisode africain du *Voyage au bout de la nuit*, on peut penser à des succès comme *La Randonnée de Samba Diouf* des frères Tharaud ou au Goncourt accordé à *Batouala, véritable roman nègre* de René Maran, dont on célèbre cette année le centenaire. En Belgique, on ne voit que Simenon, mais la partie « coloniale » de son œuvre est à la fois relativement limitée et peu souvent évoquée.

reconnaissance de ce que les coloniaux y vivaient ou y avaient réalisé. La question de « littéarité » de ces textes était donc peu pertinente, au profit d'une visée sociologique, géographique et ethnographique. Toutefois, dans le cadre de cette recherche, nous souhaitons interroger cette littérature, et plus particulièrement la littéarité de ses textes.

L'une de nos ambitions est de montrer en quoi le croquis littéraire contribue à l'élaboration d'un discours touristique à propos du Congo belge. Cette hypothèse suppose que le croquis littéraire serait un genre qui a pu se développer de manière particulière dans le cadre de la littérature viatique de l'ère coloniale. Il est donc indispensable de déterminer la littéarité du genre pour procéder à l'analyse de ces procédés esthétiques. D'après Hans Robert Jauss, une étude générique peut se mener de trois manières : à partir d'un angle normatif (il s'agit de déterminer les conventions littéraires qui régissent la poétique du genre) ; d'un angle « classificateur » (cette méthode, employée par plusieurs théoriciens du genre, identifie les traits pertinents et détermine un « canon » pour les genres littéraires) ; et d'un angle historique (l'horizon d'attente des lecteurs détermine les normes génériques d'un texte littéraire). Dans le cadre de ce travail, l'approche *ante-rem* et *in-re* semble convenir à l'étude de la généricité du croquis littéraire.

Pour décrire et comprendre le processus d'émergence du croquis littéraire dans la littérature viatique coloniale, nous nous appuyons sur la théorie du genre. Cette démarche ne se base pas sur une « classification générique » puisqu'il semble, obsolète devant les prérogatives de la recherche actuelle. Comme le définit Jean-Marie Schaeffer dans *Qu'est-ce qu'un genre littéraire émergent*⁴⁹¹ et avant lui Northrop Frye⁴⁹², l'objet d'étude du poéticien doit être moins de classer les œuvres dans des genres conçus comme des tiroirs distincts que de clarifier les rapports entre les œuvres en se servant de ces indices que sont les distinctions génériques.

⁴⁹¹ SCHAEFFER (Jean-Marie) (dir.), *Qu'est-ce qu'un genre littéraire émergent*. Paris : Seuil, 1989, 192 p.

⁴⁹² Herman Northrop Frye (1912-1991) est un critique littéraire ayant révolutionné la théorie du genre au 20^{ème} siècle. Il remet en cause dans son livre *Anatomie de la critique* : 4 essais publiés en 1957, les principes et les techniques de classification de la théorie littéraire pour prôner une étude systémique des textes littéraires. C'est dans ce sens qu'il dit : « tout comme il y a un ordre de la nature derrière les sciences naturelles, la littérature n'est pas un agrégat empilé d'œuvres, mais un ordre de mots » (*Anatomie* 17).

1) L'usage du croquis dans la littérature viatique

Depuis le milieu du XIX^e siècle, les récits des explorateurs ont décrit l'Afrique centrale comme un territoire dangereux, auquel seuls quelques intrépides avaient accès, mais parfois aussi comme une zone présentant des aspects géographiques admirables et même des villes et des vallées fertiles. Dans les deux cas, les vulgarisateurs comme Alphonse-Jules Wauters, et surtout les illustrateurs, ont renforcé ces impressions, essentiellement viatiques, pour les lecteurs européens. Vient ensuite une période où il ne s'agit plus de voyage, mais d'installation, donc de colonisation, éventuellement de combat contre ce qui s'oppose à ce dessein. On s'intéresse donc aux actions coloniales, en perdant souvent la dimension viatique au profit de récits épiques. Il s'agissait d'une littérature politiquement orientée avec pour but, le plus souvent, de faire la propagande de la colonisation. Ces différents moments de la sensibilité et ces différentes visées d'écriture ont nourri l'imaginaire occidental en diffusant des stéréotypes éventuellement contradictoires à propos du Congo ⁴⁹³, comme l'ont montré les nombreuses études consacrées aux « images du Noir », autant de représentations déformées et souvent fausses, idylliques ou infernales, de la réalité. Cette imagerie est toutefois inséparable de codes esthétiques, notamment littéraires.

a. Le temps des explorateurs et des voyageurs

Les voyages occupent, assez logiquement, une grande place dans la littérature de l'ère coloniale, puisque celle-ci est produite essentiellement par des Européens dont la toute grande majorité a forcément dû quitter un lieu proche pour un lieu lointain, et donc se déplacer. Cependant, la littérature coloniale ne se réduit pas au voyage, et même elle se distingue assez

⁴⁹³ Nombreux sont les Métropolitains qui ne se sont pas défaits d'un imaginaire à propos d'une Afrique associée à des aventures dangereuses et des mœurs mystérieuses. La plupart assimilent encore le Congo belge à un territoire hostile, remplis de bêtes sauvages et d'anthropophages. Le personnage de Tante Julia, – comme, d'ailleurs, le chien Milou qui accompagne Tintin –, représente cette catégorie de personnes peu ou mal informées (ou préférant l'imaginaire à la documentation). L'augmentation des savoirs et de la documentation disponible, ainsi que les nombreux récits d'expériences vécues apportèrent une visibilité sur cet espace qu'Hergé put représenter avec sa « ligne claire » comme un espace dégagé et aéré, pas du tout « ténébreux ». Cela s'est certes accompagné d'autres stéréotypes, d'inspiration paternaliste, contraires aux clichés aventureux. Il est en tout cas très difficile de se défaire d'un stéréotype, quel que soit son objet de référence ou son contenu.

souvent de la littérature viatique. Cette distinction est parfois même un affrontement, puisque l'exotisme a été dénoncé par les auteurs coloniaux comme étant la marque de l'observateur superficiel, du voyageur ou du touriste, qui évoquent des lieux et des sociétés sans les connaître parce qu'ils ne font qu'y passer rapidement, sans en parler la langue, et qui ne peuvent donc que répéter des clichés déjà connus pour les avoir trouvés dans des lectures antérieures au voyage, ou des jugements hâtifs obtenus dans des conversations ⁴⁹⁴.

Il faut distinguer les deux types de littératures en cette période coloniale. En effet, la littérature viatique de l'ère coloniale diffère de la littérature coloniale proprement dite ⁴⁹⁵. La première implique un déplacement physique loin de son domicile, autrement dit, dans une contrée ou territoire non familier, « autre ». Elle n'a pas de caractère fictionnel. Elle se développe d'une manière toute particulière au temps des explorations, époque durant laquelle des voyages de longue distance sont entrepris par des explorateurs (journalistes comme Stanley, missionnaires comme Livingstone, ou encore officiers détachés, accompagnés parfois de savants botanistes, géographes ou géologues, et même d'artistes dessinateurs). Le deuxième temps est celui des voyages rendus nécessaires par l'installation provisoire des personnels européens, le plus souvent pour un « terme » d'environ 3 ans à tel endroit : dans ce cas, il y bien un circuit, donc un « tour », mais il est limité aux trajets aller et retour. Enfin, dès la fin du XIXe siècle apparaît le 3^e temps, celui des visiteurs, dont le déplacement plus bref correspond davantage au circuit touristique.

Les arts plastiques, notamment le dessin et l'aquarelle, sont employés au même titre que les croquis pour suppléer le discours textuel dès le premier temps évoqué ci-dessus. En effet,

⁴⁹⁴ Voir : RIESZ (Janos), « Exotisme contre littérature coloniale : une querelle française de 1870 à 1930 », in : Riesz (Janos), *Astres et désastres : histoire et récits de vie africains de la colonie à la postcolonie*. Hildesheim ; etc. : Georg Olms Verlag, coll. Passagen, Bd. 9, 2009, 397 p. ; p.93-114.

⁴⁹⁵ Jean-Marc Moura définit la littérature coloniale en insistant sur trois aspects. Premièrement, ces œuvres comportent un aspect plus documentaire : aussi bien dans les fictions que dans les essais, elles ambitionnent de connaître le pays de référence, ou au moins d'en témoigner sur la base de l'expérience. Deuxièmement, il s'agit d'une littérature de propagande, visant non seulement à « faire connaître » mais aussi à « faire aimer », souvent de manière inséparable et le pays et les réalisations coloniales dans ce pays. Enfin, troisièmement, cette littérature est l'émanation de groupes sociaux particuliers (colons, coloniaux, missionnaires...). Cf. Moura (J.-M.), « Littérature coloniale et exotisme : examen d'une opposition de la théorie littéraire coloniale », *op.cit.*

nombreux sont les voyageurs qui accumulent dans « les cahiers ou des carnets les observations, réflexions, croquis, bries de conversations, plans et informations pratiques forment bien souvent la matière première des récits de voyage »⁴⁹⁶. Cette pratique artistique est très prisée et a le plus souvent une fonction illustrative, puisque les images sont les représentations des paysages ou des objets observés par le voyageur. Elles traduisent ainsi la volonté du voyageur de transcrire ce qu'il voit puisque « toute image est une invitation au voyage ; et tous voyages, pour peu que l'on prête l'oreille à la résonance du mot, est une invitation au voir [...] »⁴⁹⁷. Ajoutons que le dessin est encore, à la fin du XIX^e siècle, une pratique scientifique : la photographie est encore balbutiante ou réclame un matériel inadaptable au contexte et c'est à la plume qu'on identifie des plantes, des poissons ou des animaux. Le cas de Frans Hens (1856-1928), artiste peintre qui accompagne une expédition de l'Association Internationale africaine et reviendra ensuite de lui-même par deux fois au Congo est un bon exemple d'une pratique double, tantôt artistique, puisqu'il en ramène des œuvres peintes, tantôt scientifique (en botanique)⁴⁹⁸.

Les récits des géographes, géologues, anthropologues, etc., partis explorer l'État Indépendant du Congo ont constitué les premiers textes de la littérature viatique concernant le pays. Leur rôle fut d'arpenter et de cartographier les nouveaux territoires encore inexplorés. Tous sont à leur manière des géo-graphes, qui « écrivent la Terre »⁴⁹⁹.

Le croquis a servi notamment à la représentation cartographique. Les géographes, pour constituer les cartes, se servent de « traits schématiques, qui représentent les principaux éléments qui [peuvent] composer un paysage à partir des réalités géographiques qui le composent »⁵⁰⁰. Cette représentation nécessite la schématisation d'éléments essentiels. Les voyageurs qui viennent au Congo, après cette phase d'exploration, apportèrent une nouvelle

⁴⁹⁶ TIBERGHIE (G.), *Récit du monde : explorer, décrire, imaginer, op. cit.*, p. 104.

⁴⁹⁷ GENDARME (F.), *Croquis congolais. Volume II. Les Noirs, op. cit.*, p. 123-124.

⁴⁹⁸ Voir notamment : « Frans Hens ». En ligne : https://fr.wikipedia.org/wiki/Frans_Hens - c. 20.11.2021).

⁴⁹⁹ Étymologiquement, la géographie est l'écriture de la terre : « Geos-graphia : la terre rapportée en un monde de signes scripturaux » (cf. Vincent Broqua, *La Géographie dans le monde anglophone : espace et identité*. M. Houdiard, 2010, 326 p ; p. 120). Dès le XVIII^e siècle, de nombreux géographes compilent les témoignages des explorateurs, d'autres parcourent eux-mêmes le monde en se joignant aux longs voyages de découverte maritimes dans le but de cartographier le monde.

⁵⁰⁰ « Croquis » : consulté à l'URL : <http://www.recitus.qc.ca/tic/dossiers-tic/croquis-geographique/croquis>

dimension au croquis dessiné. Contrairement aux auteurs de schémas cartographiques, ils sont équipés d'outils et de matériaux professionnels et visent soit le dessin scientifique (de plantes, d'insectes, etc. mais aussi de constructions ou de paysages), soit l'expression d'un sentiment exotique et personnel pour les lieux qu'ils visitent.

Cette seconde orientation se manifeste, dans la structure textuelle du récit de voyage, par la présence de croquis iconographiques. C'est le cas de Pierre de Vaucleroy dont le voyage devient une source d'inspiration pour ses nombreuses peintures. Cet artiste est très influencé par le paysage qui va nourrir son art. On retrouvera, dans certains de ces tableaux, une combinaison entre l'émotion ou l'intérêt que lui inspire la réalité congolaise et les influences artistiques qu'il teste à cette occasion, comme le symbolisme, le fauvisme ou même le cubisme. Encore aujourd'hui, des artistes publient des carnets de croquis qui sont en même temps des carnets de voyage. Tel est le cas Titouan Lamazou, un peintre qui utilise l'aquarelle pour brosser les portraits des femmes rencontrées lors de son voyage au Congo. D'une manière générale, ces croquis répondent dans un premier temps à la difficulté du terrain, autrement dit, aux conditions de représentation auxquels ces voyageurs font face : le voyage est ponctué par un rythme, celui des étapes, avec des arrêts qui ne peuvent se prolonger et se prêtent à des ébauches, il s'accompagne aussi un inconfort relatif : l'artiste n'est pas dans son atelier avec tout son matériel et le temps nécessaire à la finition. Le choix esthétique est donc d'abord une adaptation à des conditions difficiles, que suggère à lui seul le mot carnet (dans carnet de notes ou carnet de voyage)⁵⁰¹, mais de cette contrainte peuvent venir des effets esthétiques particuliers, qu'il est possible d'exploiter.

b. L'écriture sociale des croquis littéraires

Après le temps des récits d'exploration vient, comme nous l'avons vu, le temps des voyages, et d'abord des voyages des « coloniaux », venus pour un terme occuper des fonctions professionnelles dans la colonie, y compris leurs épouses qui, longtemps empêchées par le système de prétendre à un emploi salarié, ont parfois un certain temps à consacrer à l'écriture.

⁵⁰¹ Le carnet de voyage est un genre littéraire et plastique qui évoque le voyage dans son sens large : voyage intérieur, exploration d'une terre inconnue, ou tout autre voyage initiatique pendant une période déterminée. Sa forme incite à une lecture éclatée : on y retrouve souvent des croquis, des dessins ou des photos accompagnés de texte dispersé dans la page, mais sa structure est également fragmentée par l'écriture journalière.

Les carrières coloniales de fonctionnaire sont possibles dans trois domaines principaux selon le livre *Le Congo et les carrières coloniales*⁵⁰² : premièrement, le domaine de l'enseignement, car ce métier, qui a longtemps été laissé à la responsabilité des seuls missionnaires, est ouvert peu à peu à des fonctionnaires laïcs après la Seconde Guerre mondiale. Deuxièmement, l'administration, qui regroupe plusieurs branches, notamment dans le domaine médical et vétérinaire, dans l'administration territoriale ou celle du gouvernement général, dans les métiers de la douane et les métiers judiciaires. On peut y ajouter des emplois d'agronomes, inclus dans l'administration territoriale. Enfin, troisièmement, les corps militaires. En dehors de ces carrières de fonctionnaires, il y a bien entendu tous les emplois du secteur privé, commercial, industriel ou agricole, sans oublier le secteur des transports, des services, du journalisme, etc.

L'administration territoriale, en particulier, exige des déplacements fréquents de la part des agents : les « tournées » dans leur territoire, mais aussi leur déménagement en cas de changement d'affectation, pour un remplacement, une mutation ou une promotion. Il était donc tout à fait normal pour un agent de colonie de se déplacer dans plusieurs régions du Congo, ce que font par ailleurs également, pour d'autres raisons, les instances supérieures de la hiérarchie. Ces « carrières coloniales » imposaient donc souvent la pratique du voyage, à l'intérieur du pays, ce qui a pu favoriser la rédaction de carnets de voyage et une réflexion à propos de la possibilité d'en publier des pages particulières.

Un autre facteur, qui favorise l'écriture de cette littérature viatique, est le développement d'un tourisme intérieur dans la période de l'entre-deux guerres. L'aménagement de leur cadre de vie et de leur divertissement devient une nécessité de premier ordre pour le gouvernement belge. La création des espaces touristiques dans lesquels ces derniers pourront s'épanouir, s'inscrit dans la politique touristique du gouvernement colonial belge. Ce dernier avait mis en place des moyens de distractions grâce à la constitution de différentes institutions touristiques (office de tourisme, etc.) L'activité touristique était axée sur la pratique de loisir tel que la chasse. Cette activité s'adressait uniquement à un public colonial jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, avant de s'ouvrir aux Congolais. En effet :

[...] tous ceux qui en ont les moyens cherchent des occasions de se distraire et de voyager dans un pays très vaste et très diversifié pour le connaître : cela concerne

⁵⁰² ALEXANDRE (Marc), *Le Congo et les carrières coloniales*. Bruxelles : Éditions Culture générale, 1946, 60 p.

d'abord seulement les coloniaux, mais après 1945, les intellectuels congolais eux aussi vont vouloir se déplacer et publier des notes de voyage ⁵⁰³.

Ce tourisme intérieur est donc en premier lieu pratiqué par les Belges qui exerçaient leur profession en colonie ou encore en vacances. Le choix de ce lieu va au-delà de motivations touristiques. Les raisons économiques motivent également la préférence de ce lieu. Il est en effet plus économique pour un colonat de passer ses vacances en colonie.

Le dernier facteur, qui a influencé l'écriture des croquis littéraires est sans aucun doute la formation de ces écrivains de la colonie. Précisons que les colonats qui produisent cette littérature ne sont pas des écrivains de formations. Il s'agit, d'agents de colonie qui exercent un métier et qui s'adonnent volontiers à l'écriture pendant leur temps libre. Le temps de rédaction joue ici un rôle fondamental dans le choix générique de leur texte. En effet, le croquis littéraire, est un exercice rédactionnel non chronophage. La forme brève convient donc parfaitement à ces néophytes écrivains qui manquent généralement de temps. Un autre trait lié à leur formation très simplifiée montre qu'il s'agit donc d'amateurs littéraires qui cherchent, par leurs textes, à partager leur expérience coloniale. Leur amateurisme littéraire les pousse à utiliser une écriture simple, pas très descriptive, qui laisse clairement transparaître le message transmis aux lecteurs.

2) Un genre littéraire

L'émergence du croquis littéraire est conditionnée par l'apparition d'un nouvel horizon d'attente qui, s'étant familiarisé avec les thématiques héroïques de la littérature coloniale, désirent un renouvellement. Cette volonté de changement s'accompagne également d'un renouvellement esthétique, en l'occurrence les croquis littéraires. Plusieurs facteurs, aussi bien internes et externes à l'œuvre, l'ont permis. Selon la théorie du genre de Ferdinand Brunetière ⁵⁰⁴, l'évolution du genre littéraire serait similaire à celle de l'espèce humaine. Loin d'être en accord avec ces préceptes, on reconnaît à cette théorie, une lecture externe de l'œuvre

⁵⁰³ ALEXANDRE (M.), *Le Congo et les carrières coloniales*, *op. cit.*

⁵⁰⁴ La théorie de l'évolution générique de Ferdinand Brunetière est une approche organiciste et biologistes. Pour le critique, un genre est soumis à une évolution linéaire, sa naissance, sa maturité, sa déclinaison et sa mort. Cette théorie est critiquée par Jean-Marie Schaeffer qui décèle plusieurs interfaces.

littéraire. À partir des outils d'analyse qu'il propose, nous tenterons de retracer la genèse du croquis littéraire, notamment les éléments ayant participé à son autonomie générique.

a. L'émancipation du croquis littéraire

Le récit de voyage est un exercice artistique complexe. Au XIX^e siècle la modernité se manifeste avec de nouvelles configurations, de nouvelles gloses, et de nouveaux modes d'écritures qui font du texte littéraire un champ d'expérimentation générique, y compris le carnet de voyage ⁵⁰⁵. Au fil du temps, sa métamorphose esthétique a abouti à une sorte de texte composé, hétéroclite, dans lequel dialoguent plusieurs arts (cartes, photographies, etc.) dont le croquis iconographique. L'insertion des formes graphiques dans le texte répondait au registre documentaire et aventurier, très en vogue en ce temps-là. Ces textes sont notamment bien appréciés du lectorat métropolitain, et favorisent l'apparition d'un nouvel horizon d'attente. Selon Hans Robert Jauss, les trois principaux facteurs de l'horizon d'attente d'une oeuvre résultent de :

[...] l'expérience préalable que le public a du genre dont elle relève, la forme et la thématique d'œuvres antérieures dont elle présuppose la connaissance, et l'opposition entre langage poétique et langage pratique, monde imaginaire et réalité quotidienne ⁵⁰⁶.

Hans Robert Jauss relève ainsi trois facteurs qui déterminent un horizon d'attente. L'une des conditions est la connaissance préalable du genre par le public métropolitain. On peut penser que les formes brèves remontent bien avant l'apparition du croquis littéraires dans la littérature viatique coloniale. La nouvelle et le conte qui étaient très prisés par les écrivains pré-coloniaux,

⁵⁰⁵ Écrit au jour le jour ou reconstitué à partir de souvenirs, de photos, croquis, prises de notes, le carnet de voyage est un récit inscrit dans une durée déterminée. Il propose au lecteur de lui faire découvrir les sensations, les impressions ressenties. Il se veut invitation au rêve et à l'évasion. Le carnet de voyage se présente sous divers formats. Carnet accompagné de dessins ou croquis dispersés dans la page, au milieu du texte. Récit (texte seul) étalé sur une ou plusieurs pages. Récit illustré de photos réparties dans le texte lui-même, ou accessibles par des liens qu'on découvre au cours de la lecture du carnet. L'ensemble peut s'agrémenter de cartes, plans, itinéraires, ou encore de sons ou de vidéos. Consulté à l'URL : <http://www.bouts-du-monde.com/addenda/carnet-voyage.htm> – c. 11.05.2020.

⁵⁰⁶ JAUSS (Hans-Robert), *Pour une esthétique de la réception* [1978]. Paris : Gallimard, 2005, p. 49.

appartiennent à cette famille de genre. En bref, l'esthétique des récits courts est déjà présente dans le champ littéraire bien avant l'usage des croquis littéraires. En effet, l'écriture des formes courtes est très courante dans le monde éditorial européen. Avant que la presse ne devienne aussi le champ de diffusion des « croquis littéraires », elle fut celui de la nouvelle par exemple. Plusieurs écrivains y ont recours pour publier leurs textes. C'est le cas de l'écrivain Joseph Conrad dont la nouvelle *Heart of Darkness*, traduit en français par *Au cœur des ténèbres*, paraît d'abord en feuilleton dans le magazine britannique *Blackwood's Magazine* en 1899, avant d'être publié en livre de poche en 1902. La présence post-éditoriale de nouvelles et des contes montre que le public métropolitain avait une expérience préalable des formes brèves. Ainsi, La bonne audience du croquis littéraire s'explique en partie par cette familiarité qui préexistait entre le public et cette forme textuelle.

La deuxième condition évoque un renouvellement thématique et formel des nouvelles œuvres. Si les récits de voyage (récit d'aventure qui vante les exploits de voyageurs occidentaux en colonie), ont su captiver le lecteur occidental en mettant en scène des thématiques axées sur l'héroïsme colonial, ils eurent surtout pour fonction, de familiariser le lectorat occidental avec l'imaginaire colonial. Les croquis littéraires font en revanche des scènes quotidiennes de la vie coloniale des thèmes de prédilection. Ces textes sont ainsi destinés à un public métropolitain qui souhaite avoir une vision plus vraisemblable de la colonie. Jean Rohou explique ces changements littéraires par l'influence que les lecteurs ont sur le marché littéraire. Pour lui, « l'auteur et son texte ne sont en un sens que des médiateurs entre le besoin, conscient ou non, d'un public et sa satisfaction. D'emblée, ils l'impliquent comme destinataire et même énonciateur d'une œuvre dont la structure et le style sont des relations stratégiques entre écrivain et lecteur »⁵⁰⁷. Ainsi, le renouvellement thématique qu'apporte le croquis littéraire suggère l'apparition d'un nouvel horizon d'attente.

Enfin, le troisième facteur est celui d'une opposition du régime narratif entre les œuvres antérieures et l'œuvre nouvelle. De toute évidence, la dimension épique imprégnait les récits de voyages, les nouvelles et les contes, et les œuvres antérieures au croquis littéraire. À l'opposé, les croquis littéraires sont des œuvres qui communiquent des informations réelles et pratiques sur la vie en colonie. Ils remplissent plus ou moins une fonction didactique. La presse éditoriale, en offrant un espace de publication des écrivains coloniaux, a joué un rôle capital

⁵⁰⁷ ROHOU (Jean), *L'Histoire littéraire. Objet et méthodes*. Paris : Armand Colin, p. 104.

dans l'émergence du croquis littéraire. Ces publications, bien que limitées, ont acquis le qualificatif ou le statut de forme littéraire.

L'essor du croquis littéraire suggère donc une lutte entre croquis et récit de voyage. « L'historicité de la littérature et son caractère de communication implique entre l'œuvre traditionnelle, le public et l'œuvre nouvelle un rapport d'échange et d'évolution »⁵⁰⁸. Tenir compte de cette théorie, revient à supposer que le croquis littéraire institue un processus de rupture, ce que Hans Robert Jauss qualifie d'écart esthétique. Ce postulat est soutenu par la théorie de l'évolution des formalistes qui affirment que la conception d'un genre suit un principe dynamique de l'évolution⁵⁰⁹ littéraire, contrairement à l'idée classique d'un déroulement continu, unilinéaire et cumulatif dont fait référence la sélection darwinienne. Il ne fait aucun doute, avec une production très limitée, le croquis littéraire demeure un genre mineur de la littérature viatique coloniale belge. Or, très prolifique, le récit du voyage est le genre le plus représentatif de la littérature coloniale. Comme le dit la Brunetière, dans « [...] l'histoire d'une littérature, on n'a jamais vu qu'il y eût de place pour tous les genres à la fois, mais si quelqu'un d'entre eux y atteint sa perfection, c'est toujours aux dépens de quelque autre »⁵¹⁰. Cela explique sans doute pourquoi très peu d'études littéraires ont fait du croquis littéraire une thématique de recherche. Comme le dit Hans-Robert Jauss, un genre littéraire est appelé « à rester presque toujours en retard d'une ou deux générations par rapport à l'évolution récente de l'art »⁵¹¹.

b. La légitimation des croquis littéraires

Le statut littéraire des « croquis littéraires » a longtemps été un sujet de controverse dans le monde littéraire, d'autant plus qu'il fut difficile de déterminer le champ artistique auquel ils appartiennent. Autant on peut penser qu'il s'agit d'un genre journalistique, autant ses

⁵⁰⁸ JAUSS (H.-R.), *Pour une esthétique de la réception* [1978], *op. cit.*, p. 48.

⁵⁰⁹ Le terme *évolution* désigne le phénomène de la succession littéraire, non pas dans le sens d'une évolution continue, mais dans le sens d'une lutte et d'une rupture avec les prédécesseurs immédiats, en même temps qu'un retour à des phénomènes plus anciens.

⁵¹⁰ BRUNETIÈRE (Ferdinand), *Études critiques sur l'histoire de la littérature française. Série 8*. Paris : Bibliothèque Nationale de France, [en ligne], pp. 32-33.

⁵¹¹ JAUSS (H.-R.), *Pour une esthétique de la réception* [1978], *op. cit.*, p. 26.

caractéristiques esthétiques et son émancipation générique justifient son appartenance à la littérature au sens étroit du terme. Son statut éditorial explique en partie ce flottement. À cause de son rapport évident avec la presse, le croquis est plus identifié comme une forme journalistique, une sorte de compte rendu ou plutôt de chronique, au même titre que les reportages. Cette confusion est renforcée lorsque qu'une personne exerce le métier de journaliste et d'écrivain à la fois. Au regard de cette ambiguïté concernant le statut d'écrivain, il faut définir le statut d'une œuvre à partir de son positionnement éditorial et de l'évolution de celui-ci dans le champ littéraire. Par son format court et par sa dimension documentaire, le croquis littéraire est en tout cas compatible avec une forme journalistique puisque, comme les épisodes d'un reportage, son objectif semble de faire voir, entendre, sentir et ressentir au lecteur ce que le journaliste à lui-même vu, entendu ou éprouvé.

Malgré l'imprécision sur le statut artistique des croquis littéraires et son cachet journalistique, les travaux de Pierre Halen et de Sabine Cornelis lui confèrent le statut de genre littéraire au même titre que la nouvelle ou le conte. L'article de Sabine Cornelis, « Croquis congolais : de Bulls à Vaucleroy, quelques regards d'artistes belges sur le Congo (1898-1930) »⁵¹², montre que sa production est très en vogue. Le parcours éditorial des croquis littéraires semble valider cette hypothèse. Comme dit précédemment, la presse fut le premier moyen de diffusion des croquis littéraires et a participé à son émergence. Avec ce mode d'édition, le croquis littéraire a conquis un lectorat avant de se frayer une place entière dans le circuit éditorial proprement dit. Aussi, la conquête des maisons d'éditions standard marque-t-il pour ce genre une certaine reconnaissance littéraire. Cette légitimité littéraire s'illustre par la publication du recueil au détriment de récits court, et atteste de la volonté des écrivains coloniaux de dissiper toute ambiguïté sur le statut littéraire des croquis littéraires. D'après Bernard Roukhomovsky, ce régime rhétorique consiste à « composer une œuvre discontinue (mais qui se veut œuvre à part entière) par juxtaposition d'énoncés indépendants, séparés les uns aux autres par divers signes typographiques »⁵¹³. Il permet au croquis littéraire d'investir les maisons d'édition restées inaccessibles jusque-là. Ce recours au recueil est une tentative pour les écrivains coloniaux de revenir sur format plus traditionnel, et de rentrer dans un circuit

⁵¹² CORNELIS (Sabine), « Croquis congolais : de Bulls à Vaucleroy, quelques regards d'artistes belges sur le Congo (1898-1930) », in : *Textyles* [en ligne], Hors-série n°1, 1993, pp. 113-130.
URL : <https://journals.openedition.org/textyles/2201>

⁵¹³ ROUKHOMOVSKY (Bernard), *Lire les formes brèves*. Paris : Nathan, 2005, p. 7.

éditorial plus traditionnel. Cette stratégie éditoriale s'explique par le fait que les formes brèves ne soient pas rentables économiquement. Il est en effet plus avantageux pour le lecteur d'acheter une œuvre de plus de cent pages, qu'une œuvre de moins de cinquante pages. L'usage des recueils permet donc d'intégrer le marché littéraire. Précisons que cette initiative est chose courante dans le champ. La nouvelle avait également adopté le même procédé pour acquérir son statut littéraire. « Ce n'est que du moment où elle est publiée en volume que la nouvelle conquiert un statut littéraire, échappant ainsi à la contingence de la presse et à l'oubli des lecteurs de rencontre. Ce n'est que par le recueil qu'elle peut prétendre à la reconnaissance »⁵¹⁴.

Cette quête de légitimation par les écrivains coloniaux est aussi bien historique que poétique, car l'usage du recueil par la forme brève impose le respect d'une propriété poétique importante : « l'unité organique » du recueil. En effet, le défi poétique est d'instaurer une continuité dans le discours discontinu que la structure du recueil impose. On perçoit très bien ce phénomène d'agencement dans la trilogie de recueils de Général Ferdinand Gendarme. Le titre de ces trois volumes « Croquis congolais » se distingue à chaque fois par les précisions d'ordre lexicales qui suggèrent une orientation thématique. La propriété des croquis, texte autonome, permet facilement d'accéder à une mise en forme homogène en recueil.

La composition hétéroclite de plusieurs croquis peut aussi constituer un texte à part entière. Tel est le cas de l'anthologie *Moukanda*⁵¹⁵ dont la structure transcrit une hétérogénéité textuelle avec unité thématique lisible. Comme il est mentionné dans la préface, cette anthologie est un assemblage de croquis « choisis dans les ouvrages des explorateurs, des missionnaires, des savants, des voyageurs et des artistes qui ont le mieux pénétré les charmes divers du Congo et le caractère de ses habitants »⁵¹⁶. Le montage de croquis donne naissance à une production littéraire dont les codes respectent les propriétés d'une écriture fragmentaire. En dépit du

⁵¹⁴ ROUKHOMOVSKY (B.), Lire les formes brèves, op. cit, p. 7.

⁵¹⁵ Publiée en 1914, l'anthologie *Moukanda* (première édition) rassemble des textes « choisis dans les ouvrages des explorateurs, des missionnaires, des savants, des voyageurs et des artistes qui ont le mieux pénétré les charmes divers du Congo et le caractère de ses habitants » (p. 1). Une première partie, intitulée « En pleine nature », est consacrée à la description de paysages dits « primitifs » (du fleuve Congo et de la forêt, etc.) de ce territoire. La deuxième partie, intitulée « Nos frères farouches », rassemble plusieurs évocations des groupes sociaux congolais, notamment au sujet de leur psychologie, de leurs coutumes, de leurs croyances et de leurs modes de vies. Enfin, sous le titre « L'exemple des civilisés », la troisième partie s'intéresse à ce qui est présenté comme les héros coloniaux et leurs réalisations.

⁵¹⁶ *Moukanda*, 1914, p. 1.

caractère hétéroclite de l'ouvrage, l'œuvre semble garder une cohésion thématique. La première partie intitulée « En pleine nature » est ainsi consacrée à la représentation des paysages sauvages de ce pays. Du portrait du fleuve Congo (Le Fleuve géant ; Henry-Morton Stanley), aux descriptions des joies des parties de chasse (Les joies du chasseur en Afrique ; Théodore Roosevelt), et de l'exotisme botanique qui couvre ce territoire (Dans le Sankuru ; Émile Laurent), le paysage congolais est comparé à celui du « jardin d'Eden ». La deuxième partie intitulée « Nos frères farouches », est un assemblage de portraits sur l'altérité congolaise notamment au sujet de leur psychologie primitive (Comprendre : Dr Ad. Cureau), leurs langues, leurs coutumes et leurs croyances (Le Midjiji : Ernest Delvigne), leur mode de vie (Histoires surprenantes : Cameron). Enfin, de son titre « L'exemple des civilisés », la troisième partie est destinée au croquis dressant la représentation des colons et leurs réalisations. Le récit « Mangeur de feuilles » du Dr George Schweinfurth rentre dans cette catégorie. Il apparaît donc qu'autant ces titres assument un découpage thématique, autant les thématiques de ces croquis se rejoignent sur une thématique générale.

Relevons cependant que cette pratique du recueil des formes brèves ne fit pas l'unanimité dans le champ littéraire. Plusieurs élites et intellectuels l'ont remis en cause, car, selon eux, elle réduit les caractéristiques de création littéraire à un assemblage de textes épars. Ce procès des recueils ne date pourtant pas de la période coloniale, mais remonte à l'époque des moralistes où plusieurs littéraires se sont insurgés contre l'idée d'un livre discontinu. Cet extrait d'article, tiré d'une revue française, *Le Mercure galant*, résume en quelques mots les principaux arguments avancés.

L'ouvrage de M. de La Bruyère ne peut être appelé livre que parce qu'il a une couverture et qu'il est relié comme les autres livres. Ce n'est qu'un amas de pièces détachées, qui ne peut faire connaître si celui qui les a faites assez de génie et de lumières pour bien conduire un ouvrage qui serait suivi⁵¹⁷.

Il est réducteur de restreindre la littéarité d'un texte à simple respect d'une forme ou d'une structure quelconque, en dépit de leur importance pour des besoins de restructuration de textes. La créativité artistique est bien trop complexe pour la limiter. Elle a besoin de liberté pour s'exprimer. Il convient aussi de préciser que la littéarité d'une œuvre évolue et se définit dans le temps. L'usage des recueils de croquis littéraires par les écrivains coloniaux se distingue de

⁵¹⁷ *Le Mercure galant*, juin 1693.

celui des moralistes et des nouvellistes qui ont employé ce format pour assembler des textes de nature autonomes (maximes, nouvelles, etc.). Ils ont ainsi recours à une esthétique fragmentaire ⁵¹⁸. Manuel Martinez-Duro définit la fragmentation comme étant :

le résultat de tout mouvement textuel qui abandonne la continuité événementielle, c'est-à-dire la suite d'évènements liés par des relations causales, intentionnelles et temporelles. S'il comporte de telles ruptures, le texte apparaît au lecteur comme un récit interrompu, discontinu, et donc constitué de fragments.

L'étymologie du mot « fragment » justifie cette spécificité en évoquant une « coupure » narrative. Susini-Anastopoulos précise à ce sujet qu'un « blanc, en amont et en aval, le sépare d'emblée de tout contexte, même à l'intérieur d'un recueil, [...] » ⁵¹⁹. En ce qui concerne le recueil de croquis, il me semble que la notion de « morcellement » est plus adaptée pour décrire ce phénomène. Dans sa critique concernant l'incomplétude des nouvelles, le nouvelliste Roger Martin du Gard pose un constat sur les effets d'une telle esthétique :

Je me représente fort bien ce qui se passerait dans notre esprit si, par exemple, toutes les nouvelles contenues dans un volume de Tchekhov mettaient en scène les mêmes individus. Un tel livre perdrait son aspect fragmentaire. De nouvelle en nouvelle, nous approfondirions notre connaissance d'un monde précis, et nous suivrions le développement des caractères à travers des épisodes successifs, qui présenteraient chacun un intérêt particulier ⁵²⁰.

Ainsi, les croquis littéraires traitent de la même thématique et chacun deux présente un aspect particulier.

⁵¹⁸ MARTINEZ DURO (Manuel), « Formes et fonctions de la fragmentation dans le roman. Le cas de Juan Benet », in : *De l'écriture et des fragments. Fragmentation en sciences humaines*. Paris : Classiques Garnier, coll. Rencontres, n°153, p. 512.

⁵¹⁹ SUSINI-ANASTOPOULOS (Françoise), « L'écriture fragmentaire », in : *Brièveté et écriture*. Poitiers : Colloque international, avril 1991, La Licorne, n 2, p. 51.

⁵²⁰ AUBRIT (Jean-Pierre), *Le conte et la nouvelle*. Paris : Armand Colin, 1997, p. 173.

C. Les caractéristiques génériques du croquis littéraire

L'évolution des formes littéraires est perceptible à travers le temps. Si l'histoire de la littérature est un fait complexe à cerner, tant les données qui l'ont influencée sont multiples et interdisciplinaires, l'identification des formes littéraires à travers les siècles est en revanche un fait heuristique plus stable. On dénombre en effet plusieurs genres, à l'exemple de la poésie, de la forme brève, du récit, etc. Gérard Genette, dans *Fiction et diction*, identifie deux modes de littérarité : la « fiction » met en avant essentiellement les critères thématiques et la « diction » prend en compte les critères formels. Cette modélisation reste toutefois très générale, car elle ne propose aucune distinction entre les principes esthétiques et formels. La théorie du genre de Jean-Marie Schaeffer, qui s'appuie sur la théorie de l'information (« qui dit quoi, par quel canal, à qui et avec quel effet »), propose, selon nous, une élaboration plus aboutie. En considérant l'œuvre littéraire comme un acte de discours, il fait ressortir trois conventions discursives, à savoir : les conventions régulatrices, les conventions constituantes et les conventions traditionnelles. Nous nous appuyerons sur ces conventions pour identifier les propriétés génériques du croquis littéraire.

1) Les conventions régulatrices

Le croquis littéraire est en général un texte relativement court. Ce format textuel le différencie *a priori* du roman, genre qu'on attribue conventionnellement à des textes narratifs relativement longs. Les croquis du Ferdinand Gendarme que nous analysons sont des textes dont la longueur n'excède pas les trente pages. Le récit le plus court : « Girafes » compte une page, et le récit le plus long : « Une chasse au lion », s'étale sur vingt-huit pages. Le format est un critère déterminant dans les propriétés formelles des œuvres littéraires. C'est le cas notamment en poésie où elle est très souvent utilisée pour différencier les formes poétiques entre elles. Les poèmes à forme fixe comme le sonnet et la balade se distinguent notamment par leur longueur précise. Leur format, explique, Yves Stalloni, respecte un « schéma préétabli

touchant au nombre et à la nature des strophes, à la dimension des rimes, à la longueur des vers »⁵²¹.

Pour ce qui est des croquis littéraires, ce critère est important pour leur identification générique. En considérant ce critère, les croquis littéraires s'inscrivent d'emblée dans les formes brèves. Pour Françoise Susini-Anastopoulos cette brièveté repose sur des aspects visuellement et typographiquement repérables, même si ce critère est, selon elle, nécessairement relatif. D'où la question posée par Bernard Roukhomovsky qui est celle de savoir comment déterminer un seuil au-delà duquel on passerait du bref au long ? À notre connaissance, aucun seuil n'a été fixé, il varie selon les siècles.

La brièveté est une caractéristique déterminante puisqu'elle apparaît comme une convention régulatrice du croquis littéraire. Cette stylisation n'est pas à confondre avec la forme fragmentaire⁵²² dont l'origine remonte au XVIII^e siècle avec les préromantiques, et témoigne, pour sa part, d'une « triple crise »⁵²³. La forme brève est certes aussi un critère relatif de l'esthétique fragmentaire, mais la concision du croquis n'est pas de même nature. Pour reprendre la formule de Bernard Roukhomovsky : « il y a plusieurs façons d'être bref »⁵²⁴. Autrement dit, chaque forme brève exprime le concis d'une façon différente et originale. Selon Bernard Roukhomovsky, la particularité des croquis littéraires est que leur « stylisation consiste à représenter un objet sous forme simplifiée, c'est-à-dire “à grands traits” ; la stylisation est donc en partie liée avec la technique de l'esquisse »⁵²⁵.

La brièveté conditionne par ailleurs la fonction sémantique du croquis. Ce dernier « ne s'est jamais défini par la seule dimension de l'énoncé »⁵²⁶, parce qu'il existe une proportionnalité entre la dimension et la visée rhétorique du texte. La force de la brièveté est également sa capacité à capter l'attention du destinataire. En effet, le verbiage peut rendre complexe la compréhension du texte, ou laisser le lecteur. En se limitant aux informations

⁵²¹ STALLONI (Yves Gérard), *Les Genres littéraires*. Paris : Armand Colin, 3^e édition, 2019, p.°110.

⁵²² Les fragments sont de « petites proses littéraires ». Leurs caractéristiques majeures sont la simplicité et la brièveté (ce sont des textes courts et concis) et la discontinuité.

⁵²³ Françoise Susini-Anastopoulos parle d'une triple crise, à savoir : la crise de l'œuvre, la crise de la totalité et la crise de la généricité.

⁵²⁴ ROUKHOMOVSKY (B.), *Lire les formes brèves*, *op. cit.*, p. 5.

⁵²⁵ ROUKHOMOVSKY (B.), *Lire les formes brèves*, *op. cit.*, p.°142.

⁵²⁶ SUSINI-ANASTOPOULOS (F.), « L'écriture fragmentaire », *art. cit.*, p. 35.

essentielles, la lecture des croquis se fait aisément et le sens se perçoit clairement. Le public visé par cette production cherche donc aussi à s'informer à propos du référent, même s'il s'agit d'un texte dont la nature littéraire et la portée esthétique sont perceptibles. Ceci explique aussi que les croquis, même s'ils peuvent aussi être publiés sur d'autres supports, en particulier le recueil ou l'anthologie, sont parfaitement adaptés à la presse, en particulier aux magazines, qui supposent un temps de lecture davantage lié au loisir.

Ce n'est pas un hasard non plus si les croquis littéraires exigent la brièveté. Leur but n'est pas de construire une histoire fictive ou réelle qui raconte des aventures, dont les péripéties permettront l'évasion du lecteur ; ils exigent un investissement dans le détail de l'écriture (c'est le prix à payer pour ce qui est en quelque sorte une miniature), mais au service d'une représentation documentaire (qui exige que le travail d'écriture n'attire pas l'attention sur lui-même). Les croquis littéraires sont, de ce fait, des séquences descriptives ou des récits qui narrent les scènes de la vie quotidienne. Les anecdotes, le récit de chasse, etc., décrivent la vie en colonie telle qu'elle est vécue et perçue. C'est donc tout naturellement que les habitants (résidents et autochtones) en deviennent des personnages.

2) Les conventions constitutives

Les croquis littéraires peuvent être narratifs lorsqu'ils relatent des histoires vécues, et peuvent alors ressortir aussi au genre de la nouvelle. Comme le narrateur est l'auteur et parle en son nom propre, les personnages des croquis ont dès lors un statut double ; ils sont à la fois des personnes réelles puisqu'elles existent dans la vraie vie, et des personnes fictives dans le récit. Le défi, pour l'auteur, est dès lors de donner au récit une dimension fictive tout en le transposant dans une énonciation sérieuse. Ce procédé peut reposer sur un choix esthétique, qui vise à créer un personnage fictif, imaginaire. Il peut également s'agir d'une stratégie narrative de l'auteur pour protéger l'identité de personnage, dans ce cas le personnage est également une personne ayant une existence réelle. Dans ses textes, le Général Ferdinand Gendarme a notamment recouru à « l'écriture de l'anonyme », procédé esthétique consistant à garder sous anonymat l'identité des personnages du récit pour donner à ses croquis cette dimension fictive.

Cette stratégie d'écriture s'opère notamment grâce à l'usage de l'initiale, en retenant les seules premières lettres de l'identité nominale du personnage, comme le montrent ces

exemples : « chef d'escorte, lieutenant C*** »⁵²⁷ ; du « Commandant P*** »⁵²⁸ ; du « docteur P*** » ; des « commandants B*** et V*** ». Les astérisques sont la convention graphique de cette anonymisation relative, qui laisse l'initiale pour produire un effet de réel, mais considère que l'identité des personnages n'est pas en soi une information qui doit figurer, car le but du narrateur-auteur n'est pas d'écrire ni un reportage ni ses mémoires ; l'anecdote, du même coup, en tire une portée plus générale.

Toutefois, pour combler le vide sémantique créé par ce procédé stylistique, le narrateur est obligé de donner d'autres informations complémentaires sur le personnage, comme on peut le voir dans l'extrait suivant :

Le plus jeune des frères B***, une sorte d'hercule liégeois, aux épaules rondes capitonnées de muscles, au cou puissant, aux mains comme des éclanches de mouton, se mit un jour à la chasse aux perdrix rouges et aux pintades qui étaient nombreuses dans le pays⁵²⁹.

Le personnage est décrit par le narrateur comme un homme physiquement imposant malgré son jeune âge. La morphologique particulière du personnage compense, en quelque sorte, l'absence, ou presque, de l'identité nominale, et participe à l'identification de ce dernier dans la tête du lecteur. Elle donne au personnage une silhouette, à défaut de son nom. C'est précisément en cela que cette écriture donne au récit sa dimension fictionnelle, sa portée à la fois imaginaire et réaliste, puisqu'elle y trouve une valeur générale.

L'auteur a également recourt aux initiales pour transcrire les sigles d'entreprise à l'exemple B.M.R. (Beira and Mashonaland Railway). Toutefois, ces sigles n'ont pas la même valeur, d'abord parce que leur signification pouvait être connue par le destinataire de l'époque ; ensuite parce que ces mentions sont faites en passant, comme on énonce un détail réaliste mais sans importance pour le déroulement du récit ; pour cette raison, l'attention du lecteur n'est pas supposée relever de la curiosité documentaire, comme ce serait le cas dans un texte d'information ou d'analyse. En revanche, pour les toponymes, on retrouve la même anonymisation, comme dans cet extrait : « Lorsque j'étais chef de poste à K..., au nord du lac Albert-Édouard, j'ai dit autre part que j'avais comme assistant un agent des douanes, B***, tout

⁵²⁷ GENDARME (F.), *Croquis congolais. Volume III. Bêtes et gens, op. cit.*, p. 26.

⁵²⁸ GENDARME (F.), *Croquis congolais. Volume III. Bêtes et gens, op. cit.*, p. 26.

⁵²⁹ GENDARME (F.), *Croquis congolais. Volume III. Bêtes et gens, op. cit.*, p. 36.

jeune encore et plein d'ardeur à la chasse »⁵³⁰. Le lieu (« K... ») n'est pas explicité, mais on connaît son emplacement (au nord) et la zone géographique, « au lac Albert-Édouard »⁵³¹. Ces informations permettent sans doute à certains lecteurs de l'époque de situer la ville, mais la plupart comprennent, grâce à l'abréviation, que cette identification n'est pas nécessaire à la lecture du texte, pas plus que de connaître le nom exact du personnage.

L'anonymisation partielle des personnes et des lieux est donc au service de la généralité du propos. Cette généralité pourrait être une propriété des formes brèves, si l'on en croit Jean-Pierre Aubrit qui, en étudiant la nouvelle, affirme que « la mission de l'écrivain de la forme courte sera de faire entendre la voix de la multitude. Il deviendra lui-même une voix solitaire qui raconte ce qui, sans elle, demeurerait enfoui dans l'humanité et la frustration »⁵³² d'une voix collective, sociale. Ce dispositif repose néanmoins sur un équilibre délicat puisque, nous l'avons vu, le maintien de la seule initiale est là pour maintenir la dimension réaliste du cadre spatio-temporel. La vraisemblance reste dès lors au cœur de la mimésis du croquis littéraire. Elle scelle un « pacte » d'authenticité entre narrateur et lecteur.

Par ailleurs, nonobstant cette dimension documentaire, le croquis littéraire est aussi le lieu d'expression d'une subjectivité voulue. Le narrateur expose son point de vue sur l'espace référentiel. Cela traduit les caractéristiques d'une écriture personnelle, parfois intime, et un point de vue qu'on retrouve déjà dans le croquis iconographique. En effet, à l'origine, un carnet de croquis est « un outil très personnel [...]. C'est un grand fourre-tout où on expérimente pour soi et qui n'est pas destiné à être consulté par d'autres »⁵³³. Le caractère « intime » du croquis iconographique se situe dans la destination du message : le dessinateur est son propre destinataire comme dans un journal intime⁵³⁴. Contrairement au croquis iconographique, la fonction illocutoire du croquis littéraire ne lui impose pas un caractère « intime ». C'est l'acte

⁵³⁰ GENDARME (F.), *Croquis congolais. Volume III. Bêtes et gens, op. cit.*, p. 36.

⁵³¹ Anciennement : Lac Albert-Édouard puis Lac Idi Amin Dada, aujourd'hui Lac Édouard, à la frontière entre l'Ouganda et la RDC. Tributaire du Lac Albert.

⁵³² AUBRIT (J.-P.), *Le Conte et la nouvelle, op. cit.*, p. 155.

⁵³³ GALLY (M.), *Le Carnet de voyage : croquis, notes, reportages, op. cit.*, p. 4.

⁵³⁴ Le « journal intime » est genre ou un sous-genre de la littérature de l'intime. Selon Yves Stalloni, les caractéristiques qui le définissent sont : la périodicité, la discontinuité temporelle, la progression morale, les motivations du diariste et le paradoxe du destinataire.

d'énonciation qui est marqué par la subjectivité d'un narrateur qui, le plus souvent, raconte un souvenir ou rapporte une émotion si le propos n'est pas narratif.

Si le propos est narratif, les dialogues qui peuvent être présents dans les textes ne sont qu'une des modalités narratives possibles des croquis littéraires. Que le récit soit transcrit sous la forme dialoguée (le narrateur les paroles de ses personnages), ou sous la forme d'un résumé, il s'agit toujours d'une narration. Que l'énonciateur soit une personne qui ressemble à l'auteur ou qu'il soit un personnage, un énonciateur « feint »⁵³⁵, cela ne modifie rien non plus aux propriétés dont nous vous avons parlé.

3) Les conventions traditionnelles

Par conventions traditionnelles, nous entendons ici ce que Jean-Marie Schaeffer appelle les « traits de contenu » (sujet, motifs, thème, etc.). Il s'agit des contraintes sémantiques auxquelles tous les genres littéraires sont soumis. Dans ce sous point, j'aurai recours à l'analyse des titres pour déterminer les conventions traditionnelles des croquis littéraires. Au sujet des titres d'un recueil, Jean-Pierre Aubrit estime que ces derniers « affich[ent] une intention et fournissent une clé » de lecture. Autrement dit, les titres transcrivent l'idée générale d'un croquis. Le recours à une analyse thématique dans le cas présent n'est donc pas nécessaire, puisque l'analyse titrologique suffit amplement à connaître de quoi parlent les œuvres, et quelles sont les thématiques abordées. Nous avons dans cette optique dressé un tableau d'ensemble qui regroupe les titres des croquis des deux œuvres de notre corpus.

⁵³⁵

Concept théorique de Jean-Marie Schaeffer désignant le fait qu'un énonciateur délègue son énonciation à un autre personnage du texte qui existe également dans la vraie vie.

Tableau 5. Tableau récapitulatif des titres des croquis dans les Croquis congolais. Volume II. Les Noirs et les Croquis Congolais. Volume III. Bêtes et gens.

Titres des chapitres dans <i>Croquis congolais. Volume II. Les noirs</i>	Titres des chapitres dans <i>Croquis congolais. Volume III. Bêtes et gens</i>
Civilisation	Le monde est petit
Serviteurs	Tartarins congolais
Snobisme	Les surprises de la chasse
Sortilège	Pièges
Sauvagerie	Au lac Kivu
Hygiène	Une chasse à l'éléphant
Le doigt de Dieu	Une chasse au buffle
Cuisinier	Une chasse au lion
Vrais indigènes	Le Vade-Mecum du chasseur
Le ventre du noir	Curiosité animale. Girafes ; Antilopes sifflantes ; Zèbres ; Hyènes ; Crocodiles ; Singes ; Serpents ; Oiseau à miel ; Insectes et microbes.
L'amour chez les noirs	
Vernis	
Les noirs et la religion	
Ana noirs	

Le tableau ci-dessus énumère les titres des croquis des deux recueils. Dans le *Volume II. Les noirs*, on décèle quatre groupements thématiques distincts à savoir : les trois premiers croquis portent sur le comportement du Congolais « civilisé ». Le titre du troisième y fait clairement allusion, puisque « Snobisme » est un mot qui désigne « une ambition dont la fonction consiste à fréquenter certain milieu social jugé supérieur et à se faire adopter par eux ». Bien que les titres des croquis I et II ne renvoient pas clairement à un comportement humain, on peut toutefois relier les titres « Civilisation » et « Serviteurs » au même thème. En effet, le titre du croquis I apporte aux lecteurs des informations sur les attitudes des Congolais ayant

reçu une éducation européenne, tandis que le titre du croquis II renseigne sur le type d'emplois qu'ils exercent.

Quant aux titres des croquis IV, V, VI, ils abordent le thème des croyances culturelles congolaises et des coutumes. Les titres « Sortilèges » et « Sauvagerie » rendent bien compte de cette thématique, tandis que celui du croquis VI : « Hygiène », annonce un propos qui serait plutôt le manque d'hygiène des Congolais, propriété qui relève autant des croyances que des usages.

En ce qui concerne les titres des croquis VII, VIII, et IX, leurs thématiques sont centrées sur la description des modes de vies des autochtones. « Le doigt de Dieu » et « Cuisinier » narrent la vie d'autochtones qui exercent le métier de cuisinier chez un résident européen. « Vrais indigènes », pour sa part, décrit la vie des Congolais en dehors de la société coloniale. L'adjectif « vrai » semble annoncer un propos qui porterait sur la nature « primitive » du Congolais.

Enfin, les cinq derniers titres que sont : « Le ventre du Noir », « L'amour chez les Noirs », « Vernis », « Les Noirs et la religion » et « Ana noirs », ont pour thématique générale le « Noir », terme employé par les coloniaux de l'époque pour désigner les Congolais. L'emploi du mot « noir » dans ces titres, à l'exception du titre « Vernis », établit une relation thématique entre eux. Dans ces groupes nominaux, les mots « amour », « ventre », « religion » et « Ana », qui désignent des référents thématiques, sont reliés au mot « noir » par un déterminant (du), une préposition (chez), une conjonction (et) ou relié par simple juxtaposition avec un nom commun (Ana). Quoi qu'il en soit de leur orientation idéologique, ces croquis abordent donc sous plusieurs angles la culture congolaise (l'amour, la religion, etc.). Il en est de même pour « Vernis », dont le titre énigmatique pourrait être de ceux qui « invite[nt] à interpréter l'ensemble dans une cohérence supérieure, de nature philosophique »⁵³⁶. En tout cas, le mot est inévitablement lié, dans les associations langagières de l'époque, au groupe nominal plus étendu : « vernis de civilisation », qui peut s'insérer dans une phase du type « ils n'ont qu'un vernis de civilisation » – sous entendu : malgré l'ensemble des enseignements qu'ils ont reçus par l'instruction scolaire ou les apprentissages concrets. Selon l'auteur, il faudrait « badigeonner les Noirs de plusieurs couches de vernis ». La problématique est bien sûr celle de l'assimilation, ou plutôt celle de l'assimilabilité, au sujet de laquelle les opinions coloniales sont divisées. Au fond, la question est : « sont-ils des autres ou non ? », et si oui, « vont-ils

⁵³⁶ AUBRIT (J.-P.), *Le Conte et la nouvelle*, op. cit., p.°169.

rester des autres ? » : double interrogation à la fois racialisante et historique, puisque l'avenir va dépendre des réponses.

Nous pouvons conclure qu'il existe une cohésion dans l'agencement thématique des croquis, car l'architecture du recueil respecte un regroupement qui se lit en [3 ; 3 ; 3 ; 5].

Dans le *Volume III. Bêtes et gens*, on peut également lire une cohésion thématique entre les titres. Les deux premiers croquis et le croquis V ont en commun la nomination géographique, puisqu'ils font succinctement référence aux différentes régions du Congo ; seul le Kivu est néanmoins nommé. Du croquis III au croquis XI, la thématique est centrée sur la chasse ; le mot lui-même apparaît à cinq reprises, à quoi on peut ajouter qu'il est sous-entendu par connotation dans le nom de « Tartarin », comme il est attendu dans l'évocation des animaux sauvages. Les croquis rendent aussi bien compte des pratiques de chasse (éléphant, buffle, lion) que des pièges à concevoir. Enfin, le croquis X, intitulé « Curiosité animale » et rassemblant au total neuf mini croquis, est entièrement consacré aux espèces fauniques. Il s'agit aussi bien d'espèces chassées, à l'exemple du crocodile, des antilopes sifflantes, etc., que d'animaux qui suscitent la curiosité tels que les microbes, la girafe, etc. Les titres de ces croquis sont en outre simplifiés, chacun se réduisant au nom d'un animal. Dans le croquis « Girafes » par exemple, l'auteur brosse une description de cet animal en donnant des aspects morphologiques par lesquels il est identifiable. Il en est de même pour les autres croquis. Il apparaît ainsi clairement que les croquis abordés dans ce chapeau sont consacrés aux animaux.

Les sous-titres des deux recueils, à savoir « Bêtes et gens » et « Les noirs », jouent également une fonction fédératrice. Ils ont été choisis en fonction du contenu sémantique des croquis. Jean-Pierre Aubrit estime que « le principe de ces titres est celui qui permet de délimiter un champ d'observation »⁵³⁷ du lecteur. Cet engagement est la base de l'unité thématique qui relie les croquis les uns autres. Le premier sous-titre est une phrase nominale constituée de deux noms communs : « bêtes » et « gens ». Elle décrit les animaux, d'une part, et les personnes qui vivent au Congo, d'autre part. Si le terme « bête » fait explicitement référence aux animaux, le mot « gens » laisse, pour sa part, libre cours à toute interprétation. Il peut s'agir d'individus, d'autochtones, de coloniaux ou peut-être de voyageurs. La conjonction de coordination (et) distingue et relie à la fois les « gens » et les « bêtes », qui sont mis sur le même pied tout en restant distincts. Les gens dont il est question ici sont des chasseurs, des pisteurs, etc. Le sous-titre du deuxième recueil, « Les noirs », est plus précis, puisqu'il évoque une catégorie

537 AUBRIT (J.-P.), *Le Conte et la nouvelle*, op. cit., p.°169.

particulière. Elle apparaît au pluriel, ce qui laisse une place à la diversité : ce n'est pas « le Noir », qui serait plus essentialisant ; mais ce pluriel est néanmoins une formule généralisante pour désigner un référent qui sera éclairé au moyen de thématiques diverses, ce que résume le schéma ci-dessous :

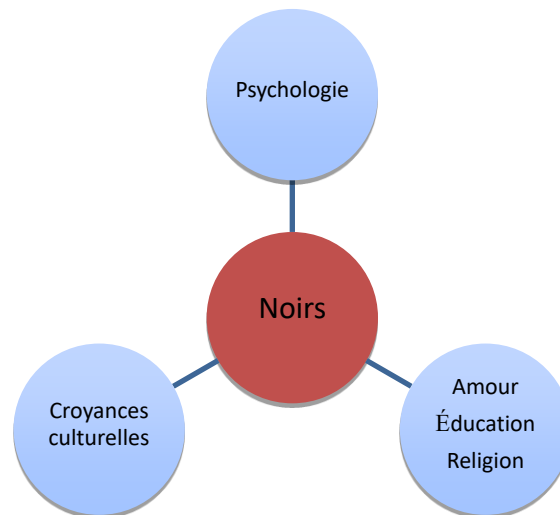


Figure 4. Schéma récapitulatif des référents thématiques du « Noir ».

Comme la lecture de ce schéma le montre, l'analyse tritrologique permet de savoir que le comportement, les croyances culturelles sont les référents thématiques : le « Noir ». L'altérité congolaise étant une entité complexe qui nécessite d'être appréhendée sous différents aspects.

Ces thématiques abordent ainsi les scènes de la vie quotidienne. Elles portent autant sur des sujets réalistes qu'abstraites. Entre portrait physique ou psychologique et description du paysage, les objets de narration sont multiples et divers. Autre précision importante : le rôle de la référence spatiale dans le croquis. Elle constitue une donnée indispensable dans la teneur sémantique des croquis littéraires, ce qui est rarement le cas dans une étude générique. En effet, les travaux de Jean-Marie Schaeffer sur le genre littéraire montrent que le « contexte situationnel » est rarement pris en compte. Or, les questions « où » et « quand » de l'acte communicationnel sont des données très souvent explicitées dans les croquis. Ces derniers participent à la connaissance territoriale, en l'occurrence ici, celle du Congo belge. Les thèmes des croquis sont, de ce fait, en rupture ceux des récits d'exploration (qui sont viatiques cependant eux aussi) ou de conquête (qui sont plutôt épiques) des débuts de l'ère coloniale.

D'un côté, le croquis est lié à un instant éphémère et à une appréhension nécessairement incertaine et incomplète de l'objet ; c'est par là qu'il relève du discours viatique et qu'il s'insère heureusement dans le récit de voyage, où tout est forcément fugace. Mais, d'un autre côté, il

produit néanmoins un certain savoir et suppose un arrêt, une stase ; il dit à sa manière un projet d'habiter le lieu, de le faire sien même partiellement. Il est donc au croisement de deux logiques, ce qui pourrait, dans le contexte colonial (où le Congo est et en même temps n'est pas la Belgique ; où l'on s'est approprié une colonie, mais sans vouloir la peupler), être une manière de dire une contradiction.

D. L'espace du tourisme dans les croquis littéraires

Les croquis littéraires sont des œuvres référentielles, en ce sens qu'ils offrent une perception réaliste du Congo. Très appréciés des touristes, ces textes partagent des informations sur différents lieux à découvrir. L'écriture de l'espace territorial est donc au centre sa narration. L'écriture des lieux sera, de même, au centre de nos interrogations dans les pages qui suivent. Il s'agit pour nous d'identifier d'abord les types de lieux touristiques décrits, ensuite d'analyser les discours touristiques, enfin de reconstituer le circuit touristique.

1) Construction d'une approche typologique des lieux touristiques

Philippe Duhamel définit le lieu touristique comme étant « un système spatial et social ouvert et fluide dans lequel les loisirs prennent toute leur place ». Cette définition concise proposée par le géographe met en avant deux aspects. Le premier porte sur la dimension topique ou topographique du lieu touristique. Un lieu touristique est un espace territorial, à grande ou de petite échelle, qui abrite des objets sacralisés. Il impose ainsi un déplacement physique du touriste dans un espace hors quotidien. Ce déplacement physique n'est pas dissociable d'un déplacement imaginaire. En effet, pour Philippe Duhamel, l'essence du voyage et, sans doute aussi celle du tourisme, c'est le « rêve de changement qui est mobilité dans n'importe quel espace concret ou abstrait. Passage d'un lieu-image à un autre, d'un paysage à un autre »⁵³⁸. Le

⁵³⁸

DUHAMEL (Ph.), *Géographie du tourisme et des loisirs*, op.cit., p. 13.

deuxième met l'accent sur la dimension sociale du lieu touristique. C'est un espace récréatif où on réalise des pratiques bien définies (découverte, repos, sport, shopping, etc.), qui conditionnent notre appartenance à une communauté touristique. Plusieurs lieux ont ainsi marqué l'histoire du tourisme en tant qu'espaces de repos comme des stations balnéaires, ou en tant qu'espaces de découverte comme la montagne, ou encore en tant qu'espaces de « jeu » ou de sport (cf. Marc Boyer). Si la critique s'est très vite intéressée aux formes de pratiques touristiques, la constitution d'une typologie de lieux touristiques fut difficile à concevoir, car son système de fonctionnement est dynamique.

À partir d'une approche génétique et dynamique, Philippe Duhamel propose une typologie des lieux touristiques en prenant en compte trois critères : la présence ou l'absence de logement (ce critère met l'accent sur la capacité d'accueil d'un lieu touristique), la densité et la diversification des services humains (ce critère met l'accent sur les pratiques touristiques), et la présence ou l'absence d'habitant local. Ces derniers sont les éléments qui, selon lui, régissent leurs différentes interactions. Il distingue ainsi quatre types de lieux touristiques à savoir : les sites, les comptoirs, les stations et les villes. Le tableau ci-dessous, tiré de son ouvrage *Géographie du tourisme et des loisirs : dynamiques, acteurs, territoires*⁵³⁹, résume le fonctionnement de chaque type de lieu.

Tableau 6. Tableau des quatre types élémentaires de lieux touristiques⁵⁴⁰

	Présence ou absence de capacité d'accueil	Présence ou absence de population locale	Fonctions touristiques et urbaines diversifiées
Site touristique	-	-	-
Comptoir touristique	+	-	-
Station touristique	+	+	-
Ville touristique	+	+	+

Ce tableau permet de définir les caractéristiques de chaque lieu touristique. Le site touristique est un espace clos sans aucune habitation d'accueil et sans la présence de population locale. On y propose une activité touristique bien définie. C'est donc un espace de passage et monofonctionnel. Philippe Duhamel dit des sites touristiques qu'ils sont des lieux inventés pour

⁵³⁹ DUHAMEL (Ph.), *Géographie du tourisme et des loisirs, op.cit.*, p. 288.

⁵⁴⁰ Cf. DUHAMEL (Ph.), *Géographie du tourisme et des loisirs, op.cit.*

un usage particulier. Le comptoir se distingue du site touristique uniquement parce qu'on y retrouve des habitations destinées à accueillir les touristes. C'est donc à la fois un lieu de passage et de séjour. Comme son nom le suppose, la station touristique est également un lieu de séjour et de passage. Il diffère du comptoir en étant « un lieu ouvert sur la société locale ». Pour Philippe Duhamel, ces deux lieux (le comptoir et la station) sont issus d'un processus de création, autrement dit, ces lieux sont créés ex-nihilo pour être destinés à l'activité touristique. Enfin, la ville touristique dont la mise en tourisme se fait par subversion⁵⁴¹, est à un lieu de séjour. Le fonctionnement de ce lieu est diversifié par la pratique de plusieurs activités touristiques (shopping, visite, repos, etc.).

Cette typologie prend en compte la dimension prospective, la structuration et l'évolution des lieux touristiques au cours du temps. Philippe Duhamel remet dès lors en cause l'ancienne catégorisation du lieu touristique, uniquement basée sur les pratiques touristiques. Chaque type de lieux comprend par ailleurs des sous-catégories dont les pratiques touristiques constituent, selon nous, un critère de distinction. C'est pourquoi, outre cette typologie de Philippe Duhamel, nous prendrons également en compte les pratiques touristiques. Nous nous appuyerons sur la catégorisation des pratiques touristiques que fait Marc Boyer dans son ouvrage *Histoire générale du tourisme du XVI^e au XXI^e siècle*⁵⁴². Le tableau ci-dessous propose une synthèse.

541 Selon Philippe Duhamel un lieu devient touristique par subversion car il est une création du tourisme. Soit il est le produit du choix des touristes qui le distingue parmi d'autres lieux, soit il est une production locale ou politique qui désire recevoir des touristes sur leur territoire.

542 BOYER (Marc), *Histoire générale du tourisme du XVI^e au XXI^e siècle*. Paris : L'Harmattan, 2005, p 327.

Tableau 7. Tableau des pratiques touristiques en 1950 ⁵⁴³

Projets touristiques	Lieux touristiques	Pratiques touristiques
Soins ou repos	Campagne, littoral, etc.	Station thermale, station balnéaire, villégiature ⁵⁴⁴ , etc.
Découverte	Campagne, montagne, arrière-pays	Visite de monument naturel et culturel, etc.
Jeu	Montagne, campagne, littoral, etc.	Alpinisme, Station balnéaire, etc.

Jusqu'en 1950, les projets touristiques sont principalement portés sur les soins, la découverte, et les jeux. Ayant une fonction thérapeutique, le soin est une pratique très prisée. La découverte et le jeu sont, quant à eux, très appréciés pour leur dimension loisir. Un lieu touristique peut soit proposer plusieurs pratiques en même temps, à l'exemple des stations balnéaires qui proposent soins et jeux aux touristes, soit il peut occuper plusieurs fonctions au cours du temps, en prenant des formes différentes. Une station peut par exemple devenir une ville touristique. C'est notamment la thèse énoncée par Philippe Duhamel. Qu'importe leurs évolutions, les pratiques sont restées des données stables. Elles sont dès lors un élément fondamental dans l'identification du lieu touristique, et elles complètent dès lors, le cadre typologique qui va nous permettre d'identifier les lieux touristiques dans notre corpus.

⁵⁴³ Cf. BOYER (M.), *Histoire générale du tourisme du XVI^e au XXI^e siècle*, *op. cit.*

⁵⁴⁴ La villégiature est définie par Marc Boyer comme étant l'art de vivre oisif à la campagne. Cette activité qui est l'une des premières manifestations touristiques est à l'origine une pratique élitiste avant de devenir accessible à la classe moyenne. Les lieux de villégiature varient au fil du temps. Nous sommes quittés de la campagne, les montages, les cotes, pour aujourd'hui fréquentés les stations balnéaires.

2) Les lieux touristiques du croquis littéraire

Le tourisme culturel est une des formes les plus pratiquées dans les colonies d'Afrique centrale, notamment pour l'exotisme de ces territoires. Ce tourisme a pour objectif de faire

découvrir le patrimoine culturel et le mode de vie d'une région ainsi que de ses habitants. Ce type de tourisme englobe la visite de sites naturels, le tourisme architectural, mais aussi le tourisme religieux, les déplacements effectués pour assister à des festivals et autres manifestations culturelles, le tourisme gastronomique, la visite de musées, de monuments, de galeries d'art...⁵⁴⁵

Il s'agit donc d'un tourisme qui investit plusieurs domaines (l'architecture, les monuments, la gastronomie, etc.), en fonction de la richesse patrimoniale que possède un territoire. Le Congo Belge, nous l'avons vu, est un territoire exotique notamment à cause de sa flore et de sa faune sauvage. Mais cet exotisme se perçoit aussi en relation avec la particularité culturelle de son peuple. Il n'est donc pas étonnant que le discours touristique qui l'accompagne, en l'occurrence celui qu'on lit dans les croquis littéraires, soit consacré aussi à sa description. Les lieux touristiques qui encadrent ce patrimoine font par la même occasion l'objet d'une mise en écriture. L'UNESCO définit le patrimoine naturel comme un ensemble de

spécificités naturelles, les formations géologiques ou de géographie physique et les zones définies qui constituent l'habitat d'espèces animales et végétales menacées, ainsi que les sites naturels qui représentent un intérêt sur le plan scientifique, [...] ou en termes de beauté naturelle [...] ⁵⁴⁶.

Le patrimoine naturel regroupe l'ensemble de biens naturels (paysages, animaux, flore, etc.) qui détiennent une valeur intrinsèque au point d'être considéré comme une merveille naturelle. Ce patrimoine est le produit de phénomènes naturels, autrement dit, aucune action humaine n'est à l'origine de leur création. C'est pourquoi leur conservation est l'un des principaux enjeux de leur mise en tourisme. Plusieurs particularités appartiennent à cette catégorie patrimoniale. Le tableau ci-dessous met en relation les valeurs naturelles et les pratiques touristiques des lieux touristiques visités par Général Ferdinand Gendarme.

⁵⁴⁵ « Tourisme culturel », consulté à l'URL : <https://www.iesa.fr/definition-tourisme-culturel-pat>

⁵⁴⁶ « Patrimoine naturel » consulté à l'URL : <https://whc.unesco.org/fr/glossaire/86#:~:text=Il%20s'agit%20des%20pratiques,int%C3%A9grante%20de%20leur%20patrimoine%20culturel>

Tableau 8. Éventaire des lieux visités par le Général Ferdinand Gendarme.

Lieux touristiques	Valeur naturels	Pratiques touristiques
Lieu réputé pour les antilopes appelées <i>kashia</i>	Animaux sauvages	Découverte
Lieu réputé pour les poissons <i>katendere</i> et le <i>makoke</i>		
Lieu réputé pour les lions		
Lieu réputé pour la variété de gibier	Le gros gibier	La chasse
Lieu réputé pour la chasse de lions, buffles, éléphants		
Lieu réputé pour la chasse d'hippopotames		
Lieu réputé pour la richesse botanique	La flore	Découverte
Lieu réputé pour son activité souterraine et volcanique	Les volcans	Découverte
Lieu réputé pour sa barrière volcans et les gorilles qui y vivent		
Lieu réputé pour ses sismiques		

Ce tableau témoigne en effet de la richesse faunique, florale et géologique que recèle le territoire congolais, mais aussi des pratiques touristiques qu'elle génère. On y distingue trois catégories de particularités naturelles. La première catégorie comprend les animaux dont le mythe précède la renommée. Il s'agit d'espèces féroces telles que les crocodiles, les lions, les serpents, etc. Il n'y a pas si longtemps encore, assure l'auteur, ces animaux étaient l'une des causes de mortalité des hommes blancs dans les colonies d'Afrique centrale, la cinquième plus exactement après les « indigènes », le soleil, les excès de toutes natures et les insectes et les microbes⁵⁴⁷. Aujourd'hui, les animaux sauvages fuient la présence des hommes. Pour les voir, il faut se déplacer dans les régions reculées qui ont conservé leur état naturel. Leur légendaire férocité (dans le cas des grands fauves) fait toutefois d'eux des trophées pour les touristes qui pratiquent la chasse au gros gibier.

⁵⁴⁷

voir : GENDARME (F.), *Croquis congolais. Volume III. Bêtes et gens*, p. 208.

La deuxième catégorie comprend les spécimens floraux ou fauniques rares. Il s'agit d'espèces qui jusqu'alors étaient non répertoriés par les scientifiques (naturalistes, botanistes, zoologues, etc.). Le Congo belge abrite des animaux méconnus parmi lesquelles on compte l'antilope sifflante qui se démarque des autres antilopes par ses pattes. Un autre exemple est celui de « l'oiseau à miel ». Ce dernier a la particularité d'indiquer à l'homme l'emplacement des nids d'abeilles. Ces espèces rares sont aussi à observer chez les insectes. Ferdinand Gendarme y relève, lors de ses excursions, une espèce qui selon lui n'a jamais été répertoriée. L'origine de ces particularités s'explique sans doute par l'influence du relief de la région sur leur métabolisme et leur morphologie. Il s'agit là d'une hypothèse scientifique qui voudrait que l'écosystème influe sur les caractéristiques de ses hôtes.

La troisième catégorie met en avant les beautés paysagères. Dans ce cas, autant la végétation naturelle peut générer des paysages pittoresques, autant l'activité sismique et volcanique, dont l'éruption de Nyiragongo de 1884 et 1927, peut créer des paysages surréalistes. Ce sont des merveilles géologiques à préserver. À cela s'ajoute un intérêt scientifique pour la formation de grottes nées de ces éruptions volcaniques ou sous l'action d'autres facteurs. Elles représentent une richesse géologique certaine. Il en ressort donc que les particularités naturelles (paysages, faune, flore, etc.), avec leur beauté, leur singularité et leur intérêt scientifique, attirent certains voyageurs. Ces derniers viennent y pratiquer la chasse et la découverte des paysages pittoresques.

La découverte des modes de vies des populations congolaises est également un pan du tourisme culturel colonial. Cette pratique touristique met l'accent sur le patrimoine culturel immatériel. Selon la définition de l'UNESCO, le patrimoine culturel immatériel désigne l'ensemble des : « pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire [...] »⁵⁴⁸. On comprend ainsi que les pratiques culturelles représentent une curiosité touristique pour le voyageur occidental. Ce dernier est attiré par leur singularité qui génère un attrait exotique. Cette forme de tourisme peut avoir une visée éducative avec le but de faire connaître l'altérité congolaise, d'assurer le respect et la sauvegarde de la diversité culturelle. Cela n'exclut pas l'intention de montrer ce qui est perçu comme des formes de primitivisme (avec des effets ambivalents de pureté « native » ou d'arriération civilisationnelle), ce qui bien entendu s'observe en contexte colonial, mais peut s'observer aussi dans les rapports du citation avec la

⁵⁴⁸ « Patrimoine culturel immatériel » consulté à l'URL : <https://whc.unesco.org/fr/glossaire/86#:~:text=Il%20s'agit%20des%20pratiques,int%C3%A9grante%20de%20leur%20patrimoine%20culturel>

province rurale ou les forêts « profondes », sans se cacher qu’aujourd’hui encore, certains voyages dans le désert ou dans les îles lointaines présentent cette dimension d’une recherche de simplicité « première », loin de la « civilisation » ressentie comme ennuyeuse ou pervertie par l’argent.

Le motif du voyage varie selon les intentions du voyageur et de la politique touristique mise en place. Au Congo belge, l’arrivée du colonisateur avec son projet de « civilisation » fait apparaître deux types de Congolais. Le « Congolais civilisé », qui a reçu une éducation occidentale, et le « vrai congolais » qui vit selon ses us et coutumes. On retrouve dans les croquis du Général Ferdinand Gendarme plusieurs informations sur leurs dissemblances.

Tableau 9. Les caractéristiques des types de congolais.

Types de congolais	Caractéristiques	Lieux
Le congolais civilisé	Croyance : pratique le catholicisme	Ville
	Emploi : serviteur	
	Propre et curieux	
Le « vrai » congolais	Croyance : pratique la sorcellerie	Territoire du bas pays
	Emploi : chasseur ou cultivateur	
	Malpropre et sauvage	

Le tableau ci-dessus fait clairement état d’un écart culturel entre congolais civilisé et le « vrai » à partir de trois aspects : le comportement, le travail et la religion. Sur le plan comportemental, le « Congolais civilisé » se démarque du « vrai Congolais » par l’application des règles d’hygiène élémentaires. Son accoutrement constitue en outre une marque distinctive. Il est souvent vêtu de vêtements à l’occidentale (pantalon, chemise, chaussure), contrairement au vrai Congolais qui, bien qu’ayant des connaissances à propos du textile, préfère rester à moitié dénudé (un morceau de pagne lui sert souvent d’habit). Enfin, la curiosité est son principal trait de caractères. Selon les propos de l’auteur, ce qui qualifie le vrai Congolais, c’est sa sauvagerie. Sur le plan sociétal, le Congolais civilisé exerce les métiers d’ouvrier, de

serviteur, etc., pour lequel il perçoit un salaire. Les travaux auxquels se livre le vrai Congolais sont principalement axés sur les travaux champêtres et la chasse, des pratiques qui ne sont pas vraiment des métiers et qu'il exerce uniquement à des fins de survie. Sur le plan religieux, les uns pratiquent le catholicisme enseigné par les missionnaires, tandis que les autres pratiquent des rites ancestraux.

Outre les modes de vie, le lieu est aussi un critère distinctif. Le tableau précise qu'on retrouve les Congolais civilisés dans les grandes villes où sont situées les administrations et les entreprises. Dans le texte, l'auteur mentionne par exemple Matadi et Tshikapa. Il s'agit de villes dont les principales activités économiques reposent sur l'exploitation de matières premières. Pour voir les « vrais » indigènes, il faut plutôt se déplacer dans les régions reculées à l'exemple du « territoire militaire de la Ruzizi-Kivu, qui est situé à 4 km au nord du lac Albert ». Le voyageur qui veut découvrir l'altérité congolaise devra ainsi se rendre dans l'arrière-colonie, c'est-à-dire dans les lieux reculés et éloignés de la société occidentalisée, où les Congolais vivent presque à l'état de nature. Le voyageur ira ainsi plutôt vers des « vrais » congolais que chez des Congolais civilisés, du moment qu'il est guidé par le souci de trouver des « curiosités » : ce qui est différent de ce qu'il connaît et voit d'habitude.

L'analyse des formes de tourisme pratiquées au Congo belge nous amène à dire que les lieux investis dans les croquis littéraires sont des sites touristiques. Il s'agit principalement des sites naturels. Nous nous basons sur la typologie de Philippe Duhamel, qui veut qu'un site ait une monofonctionnalité. Ces espaces peuvent pourtant abriter un patrimoine naturel et culturel à la fois, consacré à la chasse ou à la découverte. En outre, la recherche de l'authenticité, qui est la motivation principale de ce tourisme colonial, favorise la préservation des lieux dans un état « naturel » (ou qui en donne de sentiment au visiteur). De ce fait, le moins possible d'infrastructures d'accueil y est aménagé, de peur de rompre l'aspect naturel de ces espaces. Il s'agit donc de lieux isolés de la présence coloniale.

3) Mise en écriture des sites touristiques

La création d'un lieu touristique dépend de plusieurs aménagements d'ordre technique et matériel (signalisation, espaces de loisirs, etc.). Certaines, structures publiques ou privées, ont pour objectif le bon fonctionnement du site touristique, qu'elles rendent praticable grâce à l'organisation de l'accueil des touristes, à la mise en place de commodités, bref, à tout ce qui peut en faciliter l'accès. Ces aménagements interviennent uniquement si les propriétés touristiques des lieux ont été révélées. La mise en valeur est en ce sens une étape indispensable dans le développement et l'authentification du lieu touristique. Cette première étape consiste à donner à un lieu, qu'il soit matériel ou immatériel, une sorte d'« aura » touristique. À la question de savoir comment un lieu devient touristique, Philippe Duhamel répond que c'est soit par invention, soit par création, soit par subversion. Il est en tout cas le produit d'une reconfiguration spatiale. Autrement dit, les atouts culturels, naturels, historiques ne suffisent pas à le rendre touristique. Pour qu'un lieu soit reconnu comme tel, un discours doit l'identifier et le « touristifier ».

D'après les travaux de Rachid Amirou, les cartes postales contribuent à « la mise en image d'un territoire, à savoir la création ou la confirmation d'images mentales liées à l'espace [...]. Elles opèrent par une sorte de stylisation ou de réduction sémiologique d'un univers complexe »⁵⁴⁹. Par leur dimension esthétique, les croquis littéraires disposent également de cette aptitude à simplifier une réalité complexe à quelques signes (réduction d'un territoire à un ensemble de symboles). Cette simplification est manifeste dans les textes du Général Ferdinand Gendarme. Chaque croquis propose une image simplifiée.

Le discours touristique est un phénomène de conversion sémiologique qui consiste à « traduire » l'étendue la plus banale en espace, selon les mythologies (et les codes) souvent implicites. Cette opération symbolique s'apparente, dans une certaine mesure, à un processus de « consécration » de l'espace [...] ⁵⁵⁰.

Tout comme la carte postale, la mise en image ou la mise en écriture, la simplification à laquelle procède le croquis est une « une mise en désir ».

La mise en écriture du lieu touristique est ici au centre de notre analyse, qui souhaite montrer comment s'effectue le processus de création imaginaire de sites touristiques dans le

⁵⁴⁹ AMIROU°(R.), *Imaginaire touristique et sociabilité du voyage*, op. cit., p.°305.

⁵⁵⁰ AMIROU°(R.), *Imaginaire touristique et sociabilité du voyage*, op. cit., p.°305.

croquis. L'imaginaire étant l'une des dimensions de la littérature, c'est donc tout naturellement que les outils littéraires sont sollicités.

a. Référentialisation des sites touristiques

Le repérage est l'une des premières étapes dans la mise en valeur du lieu touristique. Il est très souvent lié au concept « d'inventaire »⁵⁵¹ en tourisme. En effet, pour inventorier le patrimoine d'un territoire, il faut d'abord répertorier les curiosités touristiques, ensuite les classer en fonction de leur valeur matérielle ou immatérielle, enfin, les protéger en leur donnant le statut de patrimoine. Le repérage, dont la fonction est d'évaluer les atouts touristiques d'un lieu, est sans aucun doute une étape essentielle de l'expertise touristique.

Dans les croquis, le repérage est visible dans la référentialisation. En effet, parmi les caractéristiques génériques que nous avons observées, la référentialisation est le procédé stylistique le plus présent : elle permet au narrateur de situer géographiquement l'emplacement des lieux visités. De nombreuses indications textuelles permettent de situer l'endroit décrit par le narrateur : « nous sommes maintenant au nord du lac Moëre dont l'exutoire, la Luvua, va alimenter, en amont de la Lukaga, le fleuve Congo, de toutes ses eaux recueillies par le lac Bangwelo, plus au sud »⁵⁵². Les toponymes sont nombreux, qui renvoient forcément à la carte géographique et permettent au lecteur de se représenter globalement la position du site. Au-delà de cette première situation du lieu par les noms propres, la référentialisation en précise déjà aussi les particularités touristiques.

[...] sur le bord du lac-Édouard, on peut, tout à loisir, contempler des milliers d'hippopotames. La végétation aquatique du S. et du S.O. du lac abrite des colonies de pélicans, cormorans, martins pêcheurs, serpentaires, mouettes, ibis, aigrettes, canards, oies du Nil, etc., ce qui lui vaut parfois le nom de lac aux oiseaux⁵⁵³.

⁵⁵¹ L'inventaire est procédé scientifique dont le but est, selon Ulrich Kévin Kianguenzi, (*Patrimoine et tourisme au Congo : pour une valorisation et une gestion efficace, op. cit.*, p. 25) de recenser, d'étudier et de faire connaître le patrimoine. Ce procédé est d'autant plus important pour les sociétés africaines que la transmission orale n'assure plus aussi efficacement la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (traditions, orature, etc.). L'inventaire joue ainsi une double fonction, celle de sauvegarder et de divulguer le patrimoine.

⁵⁵² GENDARME (F.), *Croquis congolais. Volume III. Bêtes et gens, op. cit.*, p. 40.

⁵⁵³ *Guide du voyageur au Congo Belge et au Ruanda-Urundi, op. cit.*, p. 415.

Ce repérage descriptif des particularités touristiques contribue à la « touristification » du lieu et s’ajoute à la référentialisation géographique.

Nous avons ainsi dressé un tableau qui récence les particularités touristiques de chaque site afin de déterminer les sites référencés par le Commandant Ferdinand Gendarme.

Tableau 10. Particularités touristiques des sites visités par le Général Ferdinand Gendarme.

Région du Congo Belge	Lieux référencés dans les croquis	Curiosités touristiques
Le Katanga	Katanga belge	Site réputé pour les antilopes « Kashia »
	Sakania	Site réputé pour les lions
	Kabalo	Site réputé pour la chasse de Buffles
Le lac National Albert	Au sud du lac Albert-Édouard	Site réputé pour la variété de gibiers
	Rive droite de la Semliki	Site réputé pour la chasse de gros gibiers (lions ; Buffles ; éléphants)
	Rive du lac Albert-Édouard	Site réputé pour la chasse d’hippopotames
	Au nord du lac Albert-Édouard	Site réputé pour les poissons <i>katendere</i> et le <i>makoke</i>
Le Kivu	Plaine de Vitshumbi	Site réputé pour la chasse
	Au lac Kivu	Site réputé pour sa richesse botanique
	Au nord-ouest du lac Kivu	Site réputé pour son activité souterraine et volcanique
	Au nord du lac Kivu	Site réputé pour sa barrière volcanique et les gorilles qui y vivent
	L’île de Kidjwi	Site réputé pour ses secousses telluriques

Les informations regroupées dans le tableau ci-dessus recensent trois régions touristiques : le Katanga, le Kivu et le Parc National Albert. Ces trois régions se distinguent par les propriétés touristiques qu’elles proposent. L’Office de tourisme de Belgique reconnaît aussi à ces

territoires une dimension touristique. La brochure *Visitez le Congo belge* qu'il édite consacre d'ailleurs une présentation à chacune d'elles. Selon les indications de l'auteur, la région du Katanga abrite plusieurs spécimens fauniques qui peuvent susciter la curiosité des voyageurs amoureux de la nature. Sa description est semblable à celle qu'on peut lire dans la brochure correspondante, qui dit que : « La faune des régions élevées est riche en lions, antilopes, éléphants et zèbres. On y rencontre même des rhinocéros »⁵⁵⁴ : la stéréotypie dont nous avons parlé trouve ici une illustration.

Avec ses 1460 mètres d'altitude et une superficie de 2 700 kilomètres carrés, le Kivu est le lac le plus élevé de l'Afrique. Cela n'a cependant pas suscité la création d'un parc aquatique pour les espèces ichtyologiques. L'intérêt touristique du lac Kivu se trouve plutôt dans les phénomènes volcaniques et sismiques auxquels est soumise cette région, mais aussi dans ses paysages, marqués par ces phénomènes. Le narrateur évoque les curiosités de la rive nord et nord-ouest du lac qui a gardé son aspect sauvage. À l'ouest du lac en revanche, les monuments architecturaux (la résidence du vicaire apostolique, le port, les plantations européennes, etc.), sont les principales attractions touristiques. Les curiosités touristiques repérées par le Général Ferdinand Gendarme mettent surtout en avant la beauté naturelle de cette région. Sa particularité réside dans son relief, constitué de chaîne de montagnes, mais aussi par l'activité volcanique et sismique qui a considérablement modifié sa morphologie devenue un paysage unique à découvrir. Par exemple, on a la grotte souterraine qui relie Saké et le lac Kivu, puis il y a la plaine de lave due aux éruptions de 1938-1939, qui s'étend au pied du volcan Rumoka. Outre ces particularités, la région abrite, dans la forêt de bambou, des gorilles, animaux protégés pour leur rareté. Les espèces botaniques qui poussent autour du lac sont également d'une richesse insoupçonnée. Ses eaux limpides, ses îles nombreuses et ses contours pittoresques en font un centre touristique de premier ordre, nous dit Ferdinand Gendarme. Le *Guide du voyageur du Congo belge* dit d'ailleurs au sujet de ce lieu que c'est l'un des « sites les plus inoubliables du Centre Africain »⁵⁵⁵.

Pour sa part, la région du lac National Albert, en devenant un parc, sera subdivisée en plusieurs secteurs⁵⁵⁶, six plus exactement, parmi lesquels on compte : le Mikeno, la

⁵⁵⁴ Visitez le Congo Belge, op. cit., p. IV.

⁵⁵⁵ *Guide du voyageur au Congo Belge et au Ruanda-Urundi*, op. cit., p. 426.

⁵⁵⁶ Précisons qu'à l'époque, aucune distinction sectorielle n'existait. Cette répartition s'opère un peu plus tard pour des raisons purement touristiques. Chacun secteur peut ainsi mettre en valeur des curiosités spécifiques, et exister dans le discours de promotion à partir d'une

Nyamuragira, le Rwindi-Rutshuru, le lac Édouard, la Haute-Semiliki, la Moyenne-Semiliki et le Ruwenzori. Dans les croquis, le narrateur décrit les curiosités touristiques de deux secteurs, à savoir le Lac Édouard et la Semliki.

Le repérage des sites touristiques fait par le Général Ferdinand Gendarme n'est évidemment pas exhaustif. Comme le montre le *Guide de voyage au Congo Belge et au Ruanda Urundi*, d'autres régions, à l'exemple du Bas-Congo, du Kwango, de la forêt de l'Ituri, des Monts Hoyo et ses grottes, du Ruwenzori, de l'ouest du Lac Édouard, des Virunga, du Ruanda-Urundi, du Parc National de la Kagera, etc., comportent des curiosités touristiques dignes d'intérêt. Autant de régions qui ne sont pas mentionnées par l'auteur, mais qui sont authentifiées comme des lieux touristiques. Cette restriction s'explique soit par un manque de connaissances (n'ayant pas connaissance de tous les sites touristiques existant, il décrit uniquement les espaces qu'il a visités), soit par un choix (l'auteur décrit les lieux qui ont sa préférence). Cette opération de sélection est propre à l'écriture des croquis, par différence avec le guide qui, lui, doit recenser et rendre compte de tous lieux touristiques consacrés.

b. L'hédonisation⁵⁵⁷ des sites touristiques

Tout lieu touristique doit dégager une certaine attirance qui captive les voyageurs. C'est un imaginaire construit à propos de ce site, imaginaire qui invite à être cultivé, contemplé, ou qui invite le visiteur à y accomplir un certain rituel. D'où l'importance d'un discours ayant pour vocation de dévoiler le « génie des lieux »⁵⁵⁸. Rachid Amirou identifie ce procédé esthétique comme étant celui de « l'érotisation », auquel nous préférons toutefois celui d'hédonisation,

dénomination particulière, ce qui démultiplie le nombre des curiosités qui sont à découvrir. Rachid Amirou identifie ce phénomène comme l'étape de la reproduction sociale, qui est aussi celle de la sacralisation du lieu touristique.

⁵⁵⁷ Ce concept est inconnu du TLFi, qui n'est pas réputé pour accueillir les innovations. Il est d'usage courant dans les sciences du marketing, où il prend le sens d'une opération de transformation d'un objet, d'un discours ou d'une pratique pour qu'elle permette « la poursuite du maximum de satisfactions », notamment physiologiques (par exemple : <http://www.memoiregratuit.com/le-marketing-sensoriel/> - c. 20.11.2021).

⁵⁵⁸ Concept de Michel Butor qui, lors de ses promenades, reconnaît aux villes qu'il visite une beauté qui leur est propre. Le génie des lieux permet aux voyageurs de transcender la représentation géographique, politique, commerciale, etc. de l'espace qu'il visite pour percevoir sa dimension paysagiste.

plus général. Sa fonction est de définir les objets de curiosité touristique. La valorisation du lieu touristique est donc au centre de la narration. Pour montrer les atouts touristiques du lac Albert, le narrateur relève les curiosités qui l'enrichissent. Il attire par exemple l'attention sur deux genres de poissons : le *kantedere* et le *makoke*, dont il souligne la rareté ou l'inexistence ailleurs que dans ce lac. Il s'agit plus exactement d'une scène de combat entre ces deux espèces aquatiques qu'il décrit dans cet extrait.

Souvent, vers 9 heures du matin, on voit sur le miroir du lac calme des éclats d'eau, qui, comme un pointillé, marquent la direction de la poursuite : le katendere pourchasse le makoke, mais ce n'est pas pour le dévorer : il en veut uniquement à ses yeux ! Lorsque le katendere parvient à mettre ses lèvres sur œil, l'énucléation, rapide, précède la mise hors de combat du pauvre makoke qui, désarmé, vient gigoter à la surface où, par moment tournant, le katendere vient rapidement lui gober le second œil ! ⁵⁵⁹

Dans l'eau du lac Albert, le narrateur contemple cette scène dont le charme repose sur plusieurs éléments. Le premier renvoie au caractère exceptionnel du combat aquatique (il est rare d'assister à un tel phénomène). Le deuxième rappelle les scènes de jeu de combat entre gladiateurs de l'époque romaine. La représentation de ces spécimens aquatiques a en effet quelque chose du portrait épique des gladiateurs : le *katendere*, un brochet aux belles écailles, est un poisson « [...] puissant, allongé et a une mâchoire armée de dents redoutables ; sa particularité, c'est la mobilité et l'élasticité de ses lèvres qui sont ses instruments de torture pour sa proie » ⁵⁶⁰. Le *makoke*, dont la morphologie fait penser à une carpe, est « trapu [et] plus lent que son adversaire » ⁵⁶¹. Cette description met l'accent sur les aptitudes de combat de ces deux poissons. Les « dents redoutables » du *katendere* et la corpulence « trapue » du *makoke* font allusion à une force physique impressionnante. À cette description physique s'ajoutent des précisions concernant leurs facultés mentales, leur état d'esprit. Il les oppose en présentant le premier comme un poisson espiègle et rapide, contrairement au deuxième qui semble amorphe et lent. Tout comme les gladiateurs romains, le *katendere* et le *makoke* s'affrontent le plus souvent jusqu'à la mort. Toutefois, l'effet cathartique que ces scènes procuraient aux Romains n'est pas ici l'émotion recherchée. Il s'agit plutôt de contemplation de ce combat aquatique, justifiée par la rareté et le caractère extraordinaire du phénomène. Il apparaît donc de manière évidente que sa contemplation contribue à conférer à ce lac le statut de site touristique. Un

⁵⁵⁹ GENDARME (F.), *Croquis congolais. Volume III. Bêtes et gens, op. cit.*, p. 54.

⁵⁶⁰ GENDARME (F.), *Croquis congolais. Volume III. Bêtes et gens, op. cit.*, p. 54.

⁵⁶¹ GENDARME (F.), *Croquis congolais. Volume III. Bêtes et gens, op. cit.*, p. 54.

espace de récréation et de contemplation se crée, où les touristes, amoureux de curiosités naturelles, s'arrêteront pour s'extasier devant ce spectacle.

Précisons que, dans la narration, le narrateur met en valeur cet autre atout du *makoke* : les qualités gustatives du poisson. Avec subtilité, il relève notamment que sa chair est « fort bonne » et que c'est « un poisson agréable à manger ». Ce poisson qui sert d'animation dans le paysage est également un objet de curiosité gastronomique. Selon Rachid Amirou, cette phase « d'enchâssement » coïncide à la deuxième étape de la construction de l'imagerie touristique. Dans cette étape, « [...] les matériaux qui permettent la mise en valeur du lieu touristique deviennent eux-mêmes des objets de curiosité »⁵⁶². Le narrateur a donc ici recours à l'érotisation narrative pour sublimer le lac Albert et dévoiler l'attrait gustatif du *makoke*.

Cette hédonisation du lieu touristique concerne aussi les sites culturels. C'est effectivement ce que montre le Général Ferdinand Gendarme dans *Croquis congolais : les noirs*. La description des particularités culinaires du peuple congolais servira d'illustration. À ce sujet, le narrateur avance : « [...] je ne puis cependant passer sous silence ce facteur primordial dans la vie du noir : son ventre »⁵⁶³. On comprend que la culture culinaire congolaise suscite une certaine curiosité capable de nourrir des intérêts touristiques auprès des voyageurs occidentaux. À bien des égards, les différences culinaires entre l'Occident et le Congo créent une distanciation qui alimente la curiosité, surtout vers la cuisine congolaise dont les techniques sont perçues comme rudimentaires. La chikwangue, pain de farine de bananes séchées ou de manioc, est un exemple dans la singularité de technique de préparation. Il est « cuit par rations et ficelé dans les feuilles de bananiers »⁵⁶⁴. Quant au « borari »⁵⁶⁵, complément alimentaire constitué de farine de manioc ou du maïs, il est « cuit à l'eau pour en faire une pâte consistante »⁵⁶⁶.

L'autre particularité se situe dans les types de produits qu'ils consomment. Les féculents et les légumineuses (haricot, manioc, banane, ignames, etc.) constituent leur base nutritionnelle. Ce végétarisme est dû, selon l'auteur, aux habitudes de ce peuple qui s'adonne rarement aux activités de chasse. Dans la région du Kivu par exemple, les haricots sont un aliment principal

⁵⁶² AMIROU (R.), *Imaginaire touristique et sociabilité du voyage*, op.cit., p. 76.

⁵⁶³ GENDARME (F.), *Croquis congolais. Volume II. Les Noirs*, op. cit., p. 147.

⁵⁶⁴ GENDARME (F.), *Croquis congolais. Volume II. Les Noirs*, op. cit., p. 147.

⁵⁶⁵ Il s'agit vraisemblablement d'une coquille ; aujourd'hui on écrirait *bukari*.

⁵⁶⁶ GENDARME (F.), *Croquis congolais. Volume II. Les Noirs*, op. cit., p. 147.

très apprécié. Cet adage tiré du Routard : « Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es ? » suggère effectivement que les aliments occupent une place dans l'identité d'un peuple. C'est donc tout naturellement que cette thématique s'inscrit dans la perspective d'une hédonisation de la représentation. Jusque-là, les informations données par le narrateur concernant la culture culinaire du peuple congolais sont de nature informative. L'hédonisation de ce lieu débute dès le moment où le narrateur apporte des précisions complémentaires, sur l'origine ou les raisons de cette singularité. Il explique notamment que, dans cette région du Kivu, les haricots sont l'objet de coquetterie ; « chaque chefferie a une sorte de haricots spéciale qu'elle cultive exclusivement »⁵⁶⁷. Leurs couleurs varient dès lors, d'un village à un autre. Ces particularités permettent d'éviter des incidents comme « les vols, les détournements, les trafics illicites car à chaque variété de fleurs correspondent des haricots de formes, de couleurs, de volumes différents et identifiables »⁵⁶⁸. Ces renseignements du narrateur révèlent une organisation de la société sur la base d'une particularité culturelle. L'hédonisation a pour fonction la mise en valeur de l'objet touristique : en effet, sans ce discours, le voyageur serait aveugle ou insensible à l'intérêt touristique de cette particularité.

L'hédonisation se distingue de la simple information touristique. Elle constitue en effet un discours sur un lieu méconnu, qu'on découvre. La simple information, en revanche, renseigne le destinataire à propos d'un lieu balisé : on informe donc le lecteur au sujet de quelque chose qu'on connaît. C'est également ce qui différencie le discours des croquis littéraires de celui des guides touristiques. C'est notamment le constat que fait Rachid Amirou quand il dit :

Les publicités et les guides touristiques sont les seuls médias à nous parler encore du bonheur et du paradis sur terre. Cependant, la publicité conforte ce qui existe déjà, elle dit l'exotisme, mais elle peut difficilement « exotiser » un lieu. La littérature ou le cinéma le peuvent, car ils créent des univers esthétiques autosuffisants et autonomes⁵⁶⁹.

Il est certes discutable d'affirmer que la publicité n'aurait pas le pouvoir d'exotiser ou d'érotiser un lieu, mais ce qui nous intéresse ici est l'opposition entre exotisation (érotisation, hédonisation) et information. Le but du guide est d'apporter des renseignements pratiques pour le déplacement des voyageurs, il n'est pas d'influencer la perception du lieu. En partageant un

⁵⁶⁷ GENDARME (F.), *Croquis congolais. Volume II. Les Noirs*, op. cit., p. 149.

⁵⁶⁸ GENDARME (F.), *Croquis congolais. Volume II. Les Noirs*, op. cit., p. 149.

⁵⁶⁹ AMIROU (R.), *Imaginaire touristique et sociabilité du voyage*, op. cit., p. 115.

discours à propos d'endroits étonnants, le Général Ferdinand Gendarme suscite chez le lecteur l'envie de les découvrir. Ces lieux de diverse nature (culturel, naturel, etc.) font le plus souvent l'objet de discours multiples, qui se succèdent dans le temps et se reprennent l'un l'autre, produisant peu à peu des lieux-communs dans la langue, la culture et la mémoire sociale. Rachid Amirou, pour sa part, identifie cette étape comme la phase de la reproduction mécanique de l'objet touristique, qui passe par une représentation fictive de l'original et une stéréotypie répétitive à propos des mêmes lieux touristiques. Nombreux sont en effet les auteurs qui mettent en images les mêmes clichés dans leurs textes, une référentialisation répétitive qui fait des lieux de référence des lieux « incontournables ».

4) Fabrique d'itinéraires touristiques personnalisés

La proposition d'un itinéraire personnalisé passe par l'élection des sites qui le constituent. Leur choix doit répondre aux attentes de l'imaginaire d'une communauté touristique qui souhaite, en les fréquentant, accomplir leur quête. Le choix des étapes est, de ce fait, l'un des principaux enjeux dans la mise au point d'un itinéraire touristique. Il permet premièrement de désigner, parmi la multitude de lieux possibles, ceux qui seront consacrés en sites touristiques. Deuxièmement, il suppose de créer un lien entre chaque site, chaque étape trouvant son sens dans une suite. Ce choix s'opère donc à deux niveaux.

a. Le choix des sites

Comme on a pu le voir au cours de l'analyse de notre corpus, tous les lieux ne se valent pas, notamment parce que tous n'ont pas une dimension touristique. C'est également ce que pense Marc Boyer quand il relève que « tous les paysages exotiques ne sont pas forcément des paysages touristiques »⁵⁷⁰.

Le choix du lieu est indissociable de la constitution d'une communauté émotionnelle qui s'assemble devant ou dans ce lieu. Il ne s'agit toutefois pas seulement ni d'abord d'une présence physique à un moment donné, présence qui n'est même pas forcément nécessaire : la

⁵⁷⁰ BOYER (Marc) ; VIALON (Phillipe), *La Communication touristique*. Paris : Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je, n°2885, 1995, p. 10.

communauté se constitue en effet surtout dans la mémoire à long terme, celle de tous ceux qui y sont allés ou qui pensent à y aller, et qui transmettent le souvenir de leur passage ou diffusent leur désir de s'y rendre. Pensant quant à lui d'abord à la présence physique sur des « lieux touristiques » à certains moments, Rachid Amirou dit que « le nombre de personnes qui se presse devant un monument suffit à sortir celui-ci de l'anonymat et à le transformer en une attraction »⁵⁷¹. Cette hypothèse est partagée par Olivier Lazzarotti quand il dit que « la mise en patrimoine des lieux est un effet des mobilités ». La survivance des sites dépend donc de leur fréquentation par les touristes, même si, à l'époque qui nous intéresse, cette fréquentation est encore limitée en nombre d'individus, le tourisme dans cette région étant encore pratique élitiste, ou limitée numériquement aux populations de résidents susceptibles de voyager dans le pays⁵⁷². Et le plus important dans cette idée de mobilité, c'est le besoin de visibilité qu'a un site pour exister et attirer la fréquentation. Le touriste a ainsi un rôle fondamental à jouer, car l'objet touristique doit avoir pris une place dans l'imaginaire social qui suscite le voyage vers telle destination.

L'étude des croquis du Général Ferdinand Gendarme a permis de déterminer que l'animation des sites est principalement centrée sur l'exotisme paysager du Congo. Il correspond premièrement à l'horizon d'attente d'un public encore sous l'influence du romantisme, mais qui attend aussi autre chose. Marc Boyer fait remarquer à ce sujet que « le voyageur ne se laisse plus aller aux grands épanchements ; c'est un touriste qui observe, il [...] reconnaît les lieux, les rues de ville, les monuments, détaille la nature, découvre les habitants,

⁵⁷¹ AMIROU (R.), *Imaginaire touristique et sociabilité du voyage*, op. cit., p. 73.

⁵⁷² Comme nous l'avons dit, on peut considérer comme un voyage « en circuit » les trajets aller et retour que les personnels européens accomplissaient pour rejoindre leur poste d'affectation ou, en fin de terme », pour retourner en Europe : sans même parler du voyage en bateau entre Matadi et Anvers, qui durait trois semaines au début du XXe siècle, le trajet entre un poste de l'Est ou du Sud du pays et Matadi prenait lui aussi beaucoup de temps et supposait des étapes obligées, susceptibles d'être des étapes touristiques. À noter que, surtout à partir de la Seconde Guerre mondiale, l'idée de « passer ses vacances » au Congo (ou dans un pays africain voisin) plutôt que de rentrer en Métropole a été imposée par les circonstances d'abord, avant d'être banalisée dans l'usage d'une partie de la population résidente, qui pouvait aussi bénéficier de routes plus nombreuses et en, meilleur état, sans parler des liaisons aériennes intérieures qui s'amélioreront très vite elles aussi après 1945. Parallèlement, et même si le régime colonial impose de sérieuses limitations aux déplacements, les populations congolaises elles aussi sont de plus en plus mobiles.

des mœurs »⁵⁷³. Deuxièmement, l'exotisme paysager répond aux attentes d'un public qui apprécie le tourisme d'aventure ; la chasse du gros gibier est un attrait touristique très prisé au Congo, avant que cette pratique « sportive » suscite de nombreuses critiques virulentes à propos de son manque d'éthique : elle fera place au « safari photo »⁵⁷⁴ et aux séjours plus ou moins longs et plus ou moins confortables dans les réserves naturelles, séjours qu'on peut concevoir comme des mises en valeur économiques du paysage par leur préservation.

b. Perception personnelle et discours social

D'une manière générale, un site visuel (par exemple un paysage, mais pas seulement ; tout site dont on peut diffuser une image attrayante, notamment sous la forme de carte postale ou de croquis iconographique, de décor de film, etc.) se définit essentiellement par sa capacité à se fixer sous la forme d'une représentation dans la mémoire collective :

Ces lieux visités, qu'ils soient naturels ou culturels, deviennent de grands sites non pas par la grâce de la Nature, ni en vertu d'une hiérarchie esthétique qui aurait des critères scientifiques, mais par un processus culturel qui doit beaucoup à la littérature et à la représentation picturale et photographique⁵⁷⁵.

Le charme objectif des lieux importe donc peu : ce qui est important, c'est la pratique d'un rite collectif qui atteste leur appartenance à une communauté virtuelle de touristes réels ou potentiels.

Cet aspect collectif, qui peut se concrétiser sous la forme du voyage organisé pour des groupes, n'empêche évidemment pas que chaque voyageur tienne à l'impression d'être un sujet individuel qui découvre, comme s'il était le premier à le faire, tel lieu nouveau. En réalité, il a bien conscience de mettre ses pas dans les pas de nombreux autres, mais il importe que le lieu

⁵⁷³ BOYER (M.) ; VIALLO (Ph.), *La Communication touristique, op. cit.*, p. 186.

⁵⁷⁴ La conversion se fait dans la tête de Tintin lui-même, à qui l'on a certes justement reproché sa légèreté lorsqu'il tue involontairement de nombreuses antilopes, et qui se montrera encore fort peu respectueux de la faune en faisant exploser un rhinocéros à la dynamite. Mais il faut nuancer ce tableau : aussi bien les antilopes que le rhinocéros font encore partie des gags dessinés pour un très jeune public qui ne se pose pas trop de questions, alors que le Tintin reporter, celui qui va marquer les albums suivants, apparaît (exceptionnellement) avec sa caméra en fin d'album, filmant les buffles, et qu'il s'est défendu d'un léopard, avant cela, d'une manière non violente (même chose pour un lion).

⁵⁷⁵ AMIROU (R.), *Imaginaire touristique et sociabilité du voyage, op. cit.*, p. 79.

soit nouveau pour lui, et que lui-même se représente comme le premier de sa famille ou de son groupe social à le découvrir : c'est pour cela qu'il aime leur montrer des images ramenées de son déplacement. Ceci explique que les organisateurs de voyage préparent des itinéraires personnalisés, qui sont souvent des itinéraires potentiels, laissant des choix aux individus ou aux petits groupes.

La diversité des sites n'est donc pas contradictoire avec leur sélection, c'est-à-dire avec leur pouvoir d'attractivité. On note tout de même que l'attractivité des régions de l'Est du Congo est plus importante, ce qui est notamment dû à un relief irrégulier (permettant la vision de paysages très ouverts, notamment dans les massifs montagneux), à la présence des grands lacs (avec un tourisme balnéaire) et aux réserves naturelles ainsi qu'aux volcans (pour un tourisme plus « sportif »). La région du Kivu, avec le parc national Albert aujourd'hui appelé Parc national des Virunga, concentre tous ces atouts, en plus du fait qu'elle n'est pas marquée négativement par une activité industrielle ou de grandes concentrations urbaines. Le cas du Katanga est évidemment différent, compte tenu des mines et de l'industrie minière avec les agglomérations urbaines y afférentes, mais est lui aussi assez attractif, avec le lac Tanganyika dans le Nord de la province, et par ailleurs, notamment, des chutes d'eau, comme les chutes de la Lofoi (les plus hautes d'Afrique centrale avec 384 m de hauteur), dans un autre parc national, celui des Kundelungu. Les sites miniers, industriels ou urbains, de même que les grands barrages hydro-électriques et les étendues d'eau qu'ils déterminent, ont eux aussi une certaine attractivité potentielle pour le touriste, favorisée généralement par leur accessibilité routière, souvent plus grande que celle des sites naturels.

Les itinéraires touristiques personnalisés sont en réalité des variations sur des itinéraires bien balisés, reliant des sites dont nous avons vu qu'ils étaient le résultat d'un imaginaire construit par le discours et le rituel. La communication touristique doit donner au touriste la possibilité de définir lui-même son « propre » circuit de voyage. Pour sa part, Général Ferdinand Gendarme propose des itinéraires destinés aux voyageurs amoureux d'exotisme congolais, réunissant des sites déterminés par des repères spatiaux essentiellement. Comme on peut le voir dans le tableau 10⁵⁷⁶, les sites cartographiés par l'auteur sont en majorité des curiosités naturelles. Dans la région du Katanga par exemple, il invite à observer des Kashia ; le poste de Sakania est réputé pour ses lions, tandis qu'à Kabalo, on chasse le buffle. A l'inverse, l'auteur ne s'intéresse pas aux richesses culturelles, qui sont naturellement de nature

⁵⁷⁶ cf. Tableau des particularités touristiques des sites visités par le Général Ferdinand Gendarme.

immatérielle, et moins facilement situables d'un point de vue géographique, du moins tant qu'une institution ne localise pas de manière stable une pratique donnée (une troupe folklorique de danseurs, par exemple, à tel endroit, ou une foire à tel autre). Il ne s'agit pas pour nous d'opposer le matériel à l'immatériel : une réserve naturelle, c'est aussi une idée de la protection de la nature, et ce sont aussi des rituels : le séjour dans le lodge, l'observation des animaux venant boire au crépuscule ou encore des gorilles dans leurs montagnes, etc. Mais plutôt de relever le fait qu'à son époque, l'offre culturelle n'existe guère. La création d'institutions (musées, foires, expositions, etc.) sera progressivement une solution à ce problème. Mais de telles institutions sont elles aussi localisées : en somme, l'emplacement topographique d'un site est indispensable à la constitution d'un itinéraire.

La personnalisation de l'itinéraire pour corollaire la dimension personnelle, parfois intimiste, des croquis littéraires, dimension basée sur le rapport subjectif qu'entretient l'auteur avec les lieux touristiques. L'expérience vécue physiquement et sensoriellement est à cet égard déterminante. Le corps du voyageur individuel n'est cependant pas le seul à entrer en ligne, comme nous l'avons vu, puisqu'il y a aussi un corps social, seul à même de sacraliser un lieu et d'y instituer des rituels. À cet égard, le rôle des artistes et des hommes de lettres, comme celui des organismes professionnels de la promotion et de l'organisation touristique. Le rituel touristique de la carte postale condense et met en jeu beaucoup d'aspects de cette consécration. Envoyer une carte postale de l'endroit où on passe ses vacances, c'est garder en mémoire et faire garder en mémoire par le groupe social un site qui nous a marqué subjectivement. C'est aussi accomplir, par mimétisme, un rite. Ainsi, en achetant une carte postale, le touriste entretient la renommée touristique du lieu visité. Ce geste, nous dit Rachid Amirou, est une personnalisation, une appropriation personnelle, des rites collectifs et sociaux, où le sujet se réalise en même temps qu'il se fond dans une pratique commune.

Les croquis littéraires jouent un rôle dans la communication touristique, même si, de prime abord, ce n'est pas évident : son discours manque nécessairement de force communicative si on le compare avec celui, beaucoup plus puissant médiatiquement, de la communication institutionnelle et commerciale. Il en va de même pour le discours social, extrêmement prégnant, des clichés qui se diffusent en dehors des organismes structurés, comme les cartes postales ou les albums de souvenirs familiaux. Personnel et souvent méditatif, donnant à rêver ou à imaginer, le croquis littéraire est plutôt l'affaire du voyageur singulier que du touriste, et son lecteur un lecteur littéraire plutôt qu'un destinataire de « communication ».

Comme genre, le croquis littéraire est par ailleurs resté dans l'ombre d'autres genres mieux étudiés, comme la description ou la nouvelle, types textuels dont il est certes proche et auquel il peut emprunter des traits et avec lesquels il peut parfois se confondre, mais dont il se distingue en raison de sa relation particulière avec le voyage. Précisément, il en va peut-être du croquis littéraire comme de certains voyages, plus personnels, qui se conçoivent par différence avec les déplacements collectifs qui ne donnent pas lieu à un effort de saisie, par la parole et l'écriture, d'un instant.

L'approche intimiste a en tout cas une place, y compris dans la stratégie de communication des agences de voyage, qui proposent des itinéraires personnalisés pour se différencier de la concurrence et pour fidéliser un public qui tient à se différencier dans sa démarche. Pour Rachid Amirou, cette approche s'observe même dans l'industrie des cartes postales, puisque certaines s'efforcent d'évoquer « la vérité, le secret, le génie d'un lieu [...] »⁵⁷⁷.

⁵⁷⁷ AMIROU (R.), *Imaginaire touristique et sociabilité du voyage*, op.cit., p. 312.

Conclusion partielle

Les autorités belges au Congo favorisent la création d'institutions touristiques capables d'assurer la logistique et l'aménagement d'un tourisme colonial. En ce qui concerne la promotion, plusieurs médias innovent pour séduire et convaincre les touristes ainsi que les coloniaux de passer leurs vacances au Congo belge ; affiches, guides touristiques, brochures, etc., illustrent amplement dans ce rôle. En dehors de ces médias spécifiquement touristiques, les croquis littéraires participent à la patrimonialisation des sites concernés.

La patrimonialisation est un processus socioculturel, institutionnel et juridique aboutissant à la reconnaissance, par un groupe social, du caractère ou du statut patrimonial d'un objet matériel ou d'une pratique. Il s'agit d'une phase importante dans la touristification d'un site avant que ce dernier soit sauvegardé, puis exposé aux touristes. On retrouve dans le croquis littéraire cette fonction patrimonialisante. Dans un premier temp, il permet de dresser un inventaire des sites ; il sélectionne un ensemble de lieux à potentialité touristique, et la référentialisation de l'espace est le procédé esthétique pour réaliser cette étape. Ensuite vient l'étape de la sacralisation littéraire des sites ; les croquis littéraires recourent à l'hédonisation pour atteindre cet objectif. Ce procédé désocialise le lieu et lui donne une dimension touristique en faisant ressortir sa valeur d'authenticité ou de rareté. Enfin intervient la phase de la valorisation du bien touristique ; l'écriture répétitive des sites devenus des clichés dans les croquis littéraires sert de propagande.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'analyse du discours touristique produit à propos de l'État indépendant du Congo a permis de déterminer les stratégies d'aménagement territorial mises en place pour construire l'image d'une colonie accueillante, folklorique et touristique. Au-delà de cette fonction de propagande, ce discours a surtout eu une fonction sacralisante, celle de patrimonialiser un ensemble de biens (paysages, monuments, croyances, etc.) et d'en faire des lieux touristiques. Le rayonnement touristique de l'État indépendant du Congo s'est construit autour de deux biens patrimoniaux : les parcs nationaux, héritages des aménagements territoriaux ; les monuments ⁵⁷⁸, ensemble de statues ou d'édifices érigés en l'honneur de la colonisation.

À ce jour, les vestiges de ce patrimoine colonial sont encore présents et constituent un secteur du marché touristique congolais ⁵⁷⁹. Les monuments, qui étaient un pilier économique du tourisme colonial, ne suscitent pourtant plus la même affluence. Rares sont en effet les monuments qui suscitent toujours un intérêt touristique. Si, pendant la colonisation, leur valeur touristique repose sur l'authenticité, la rareté et la typicité, la dimension cognitive est aujourd'hui le principal critère d'élection. En effet, ces édifices sont des interfaces mémorielles de l'histoire coloniale belge.

Le temps ayant eu raison de plusieurs d'entre eux, ce patrimoine est aujourd'hui considérablement réduit à quelques biens patrimoniaux sauvegardés principalement à Kinshasa. Les missions ⁵⁸⁰ réalisées dans les années 2000 montrent l'intérêt des acteurs de l'industrie

⁵⁷⁸ Les statues des aviateurs Michaux, Mengal et Bastin, inaugurées à Léopoldville en 1924, en sont des exemples palpables.

⁵⁷⁹ Centré sur le tourisme vert et le tourisme culturel. Le tourisme culturel rencontre des difficultés d'accessibilité dues principalement à leur situation géographique : les villes qui abritent ces animations culturelles proposées aux touristes sont souvent éloignées de la capitale. C'est depuis les années quatre-vingt que les États africains ont fait, du patrimoine culturel, un élément phare.

⁵⁸⁰ Le programme de développement urbain en collaboration avec le bureau d'études d'aménagement et d'urbanisme (BEAU) a réalisé un inventaire architectural à Kinshasa de 2009-2011. Avant eux, l'ISACF-La Cambre, le bureau Cooparch-R. U, le musée national de

touristique (élites intellectuelles, politiciens, etc.) en vue d'inventorier et de restaurer ce patrimoine. Parmi les monuments sauvegardés, on compte à titre d'exemple les statues de Léopold II et de Stanley, deux figures coloniales.



Photographie 1. Statues de Léopold II et Stanley

La photo 1 ⁵⁸¹ est une illustration du monument de Léopold II. Cette représentation de lui, en selle sur un cheval, rappelle son rang de Roi des Belges et de Souverain de l'État indépendant du Congo. Son regard fixé droit devant transcrit l'image d'un roi conquérant. La photo est une représentation du monument de Stanley, fondateur de la ville de Léopoldville connue aujourd'hui sur le nom de Kinshasa. La posture de ce personnage (cane de pèlerin à la main, buste bombé) traduit l'image d'un homme « intrépide » et aventureux prêt à affronter tous les dangers.

La muséographie de ces deux statues rend hommage à deux protagonistes coloniaux, qui dans l'imaginaire belge, ont été des héros. Si le courage et l'abnégation de ces personnages sont

Lubumbashi et les enseignants de l'UNILU avaient entrepris de 2006 à 2007 un projet d'inventaire intitulé « l'architecture coloniale, une identité partagée ».

⁵⁸¹ La statue équestre de Léopold II est une réalisation du sculpteur Thomas Vinçotte. Ce monument, inauguré le 1er juillet 1928 par le roi Albert devant le palais de la Nation, est depuis 2010 conservé dans le parc du Musée national.

à juste titre salués et mis à l'honneur, l'image de ces deux figures est toutefois sujette à controverse, puisque l'image de Léopold II est entachée de plusieurs scandales qui ternissent son œuvre coloniale tandis que de Stanley fut critiqué pour les méthodes drastiques qu'il utilisait pour atteindre ses objectifs. Les artistes qui réalisent ces statues transcrivent portant une représentation vertueuse. Ce discours historique est donc un choix assumé des autorités belges qui omettent délibérément certains faits historiques qui terniraient leur réputation pour mettre en avant leurs faits héroïques. Le discours de ces deux monuments restitue un point de vue unilatéral sur l'histoire de ces deux personnages.

Autre exemple de monuments sauvegardés et pas des moindres, celui du monument ⁵⁸² élevé en l'honneur des pionniers du rail le 1^{er} juillet 1948. Cette dernière met en scène le chemin de fer Matadi-Léopoldville, une des plus belles réalisations belges tant son image illustre la grandeur de l'entreprise colonisation belge. Le message transcrit : « ouvrir la terre aux nations » rappelle que le chemin de fer a ouvert le bassin du Congo à la civilisation. Un évènement glorieux de la colonisation belge est ainsi célébré. Ce monument rend également hommage aux personnes qui ont œuvré et péri pour l'achèvement de ce chantier. Il est inscrit que 130 Européens et 1800 Africains et Asiatiques y ont perdu la vie.

⁵⁸²

Le « monument du rail » est une sculpture en bronze réalisée par Arthur Dupagne. Cette fresque illustrant la « bataille du rail » est inaugurée à l'occasion du cinquantenaire de la ligne du chemin de fer Léopoldville-Matadi.



Photographie 2. La sculpture murale en l'honneur des pionniers du rail

Contrairement aux deux premiers monuments qui mettent en valeur uniquement des coloniaux, cette peinture insiste sur le rôle des porteurs dans la réalisation dans cette entreprise et sur leur sacrifice. Ce type de discours est un fait rare, tant la majorité des monuments sont le plus souvent consacrés aux personnages coloniaux. On compte, hormis cette fresque, deux autres monuments qui rendent également hommage aux porteurs congolais. Le premier, érigé sur le chemin des Caravanes (Matadi), est consacré aux porteurs qui ont œuvré à l'édification du chemin de fer Matadi-Léopoldville. Le deuxième, le monument du « Souvenir congolais » érigé le 1er juillet 1924, met à l'honneur les Européens et les Congolais qui se sont battus pendant la Première Guerre Mondiale. Le discours de ces deux monuments se distingue du discours unilatéral des deux premiers monuments analysés. On peut y lire la transposition d'un discours de reconnaissance des Belges à l'égard des acteurs congolais de l'Histoire, pour leur courage et leur dévouement. Ces hommages relativisent l'histoire coloniale eurocentrée racontée à propos de l'édification de l'État indépendant du Congo. Toutefois notre constat global est qu'un discours unilatéral sur l'histoire coloniale domine la transcription muséographique du patrimoine de l'ère coloniale.

La sauvegarde de ces biens patrimoniaux dans le paysage congolais suggérait *a priori* que le discours historique énoncé par ces monuments soit bien reçu par la population locale, et le

reste. Ce n'est en vérité pas le cas, puisqu'on a observé au cours des années des comportements ou des gestes irrespectueux à leur rencontre. Alain Sinou dit à ce propos qu'à

la fin des années soixante-dix, les élites locales, intellectuels et politiques, ne partagent pas le point de vue des chercheurs occidentaux qui commencent à développer un regard patrimonial sur ces lieux. Elles voient d'un œil un peu agacé cet intérêt des "Blancs" pour des "vieilleries" qui leur rappellent surtout un passé d'asservissement, et elles ne se soucient guère d'assurer leur conservation. Ce sentiment se développe très vite au Congo dès la fin des années 1960. Le président Mobutu Sese Seko décide de retirer de Léopoldville les monuments coloniaux (la statue d'Albert 1^{er} et celle de Léopold II). Cette décision est en résonance avec sa politique activiste du "retour à l'authenticité congolaise" qui rejette ce discours commémoratif sur la colonisation. Ces édifices sont [par] la suite laissés à l'abandon, sans véritable entretien.

Outre ce fait, plusieurs actes de vandalisme sont exécutés dès 1967. Les statues de Léopold II, de Stanley et les monuments du rail sont démantelés et, pour certains, arrachés de leur socle. Les deux photographies ci-dessous montrent la statue de Stanley mutilée aux jambes et le monument représentant les trois porteurs écroulés sous la charge et la fatigue détérioré (le personnage du centre est arraché et les deux autres sont mutilés).



Photographie 3. Photographie de la statue de Stanley et du monument des trois porteurs vandalisés

Le ressentiment de certains Congolais au moins (il est difficile de savoir quelle part de la population s'est sentie concernée, aussi bien quantitativement que qualitativement) à l'égard du discours que transcrivent ces monuments est la cause de ces gestes. Roosmalen pense que ces monuments sont des « signes d'asservissement de la colonisation ». Leur présence dans les rues de Léopoldville et de Matadi rappelait sans doute un état de servitude pendant la colonisation. Selon Alain Sinou, ce sentiment d'animosité est commun à tous peuples de l'Afrique, pour lesquels la colonisation fut un traumatisme. La réalisation de ces différents événements permet d'affirmer que le discours des monuments de l'ère coloniale n'était pas bien reçu dans l'imaginaire du peuple congolais, ou à tout le moins d'une partie active ou militante de la société congolaise.

Néanmoins, plusieurs initiatives ont depuis été prises pour réintégrer ces monuments dans l'espace urbain et dans l'imaginaire social afin de procurer des repères historiques aux générations congolaises à venir. La conservation de plusieurs monuments au Musée national témoigne en effet d'une volonté politique de les réhabiliter, le musée ayant pour fonction « d'assurer la protection, l'exposition et la conservation des monuments ». Le monument du rail, initialement inauguré sur le mur de la gare, est ainsi exposé dans le parc du Musée national depuis 1971. Il en est de même pour les autres monuments. Plus récemment, notamment en 2010, une fresque en hommage au chemin de fer a été placée par le gouvernement congolais en lieu et place de la première fresque. Toutes ces actions politiques sont des tentatives consistant à intégrer le patrimoine de l'ère coloniale dans le marché touristique. Toutefois, cette exposition des monuments dans les aires publiques ou dans un sanctuaire (le musée) ne résout pas le problème de leur acceptation sociale.

La non-réception de ce patrimoine dans l'imaginaire des Congolais est un frein à ce qu'on pourrait appeler sa « mise en tourisme », notamment à sa capacité de susciter l'attachement touristique de la population locale. En effet, les Congolais ne visitent pas ces monuments. Cette non-fréquentation du patrimoine de l'ère coloniale est donc clairement l'une des principales causes de l'état périlleux dans lequel ce secteur l'économie touristique se trouve, puisqu'il n'arrive pas à devenir un secteur suffisamment lucratif. C'est pourquoi Guy Matéo soutient que « toute politique de patrimonialisation sera réussie lorsqu'une adhésion franche et une implication concrète de la population, selon sa propre conscience de l'héritage colonial,

favoriseront la requalification du cadre de vie. »⁵⁸³ La population locale est l'une des cibles du discours touristique, car son adhésion conditionne l'augmentation des revenus financiers. Peut-on susciter un intérêt touristique des Congolais pour un monument de l'ère coloniale ?

L'une des possibilités serait de développer un « tourisme noir » autour des monuments de l'ère coloniale comme le fit l'Angleterre en créant un musée consacré à la Deuxième Guerre Mondiale. Ce tourisme a la particularité d'attirer populations locales et les touristes internationaux qui viennent s'instruire à propos de l'histoire coloniale. Pour les populations locales, de telles actions visent à « rappeler aux générations futures la violence d'un moment historique ; [elles] doivent susciter chez le visiteur la volonté de lutter contre le retour des pratiques sociales et politiques qui en sont à l'origine. » La visée d'un tel tourisme serait donc d'enseigner aux Congolais une histoire coloniale complète afin qu'il tire les leçons du passé, quitte à concevoir et à multiplier les monuments qui donneraient du passé une vision purement nationale, éventuellement anti-coloniale. Le risque de cette mise en tourisme est qu'elle cesse d'attirer les touristes occidentaux qui s'intéressent déjà à la valeur patrimoniale des monuments, mais ce n'est pas sûr, d'abord parce qu'une grande partie de l'opinion européenne au moins est dépourvue de nostalgie coloniale, ensuite parce que l'envie de voyager, pour ceux qui en ont les moyens, n'obéit que rarement à un objectif idéologique : par exemple, il n'y a pas de nostalgie pour le communisme chez un touriste canadien ou brésilien qui visiterait le mausolée de Lénine à Moscou. Reste que l'histoire de plusieurs pays européens a montré que les événements historiques douloureux peuvent prendre la forme d'un tourisme éducationnel.

La littérature joue un rôle dans cette touristification moderne du patrimoine de l'ère coloniale, celui de déceler et d'exposer les nouvelles valeurs patrimoniales capables de susciter un engouement touristique pour ces monuments. Nous pensons sereinement que le discours touristique peut servir d'interface pour réconcilier la population congolaise avec l'histoire coloniale en affectant une valeur identitaire au patrimoine de l'ère coloniale. L'enjeu de cette mise en valeur serait d'offrir au peuple congolais l'occasion d'écrire ou de raconter sa propre histoire pour la période coloniale. Ce travail d'historien aura pour objectif d'assigner aux monuments un discours qui mettra en lumière les faits coloniaux (héroïques ou non) de la civilisation congolaise. Guy Di Méo pense que cette nouvelle prise de conscience du patrimoine permettra aux Congolais de faire leur deuil de cet événement douloureux en s'engageant

⁵⁸³ DI MEO (Guy), « Processus de patrimonialisation et construction des territoires », in : Colloque *Patrimoine et industrie en Poitou-Charpentes : connaître pour valoriser*. Poitiers-Châtelleraut, France, septembre 2007, p. 89.

« collectivement, dans une nouvelle aventure territoriale : politique, économique ou culturelle... C'est un signe à destination d'éventuels investisseurs comme à celui des populations locales invitées à innover, à rechercher des activités neuves »⁵⁸⁴.

Une évolution récente dans le discours historique national pourrait favoriser cette perspective intégratrice. Comme on le sait, le récit national, dans la plupart sinon dans tous les pays africains issus des Indépendances, a tendu, pour l'essentiel, à concevoir l'année 1960 (pour le Congo) comme une sorte d'année « zéro », à partir de laquelle un temps nouveau commençait, celui de la nation : un temps « propre », ou « vrai », qui s'opposait à une période antérieure de domination, donc un temps « aliéné » et, en quelque « faux » ; c'est ce qu'illustre, dans l'histoire littéraire par exemple, l'expression très péjorative de « littérature de tutelle » pour la littérature des colonisés avant les indépendances. Et, de fait, des auteurs bien connus avant 1960 ont ensuite disparu pour faire place aux jeunes talents des « jeunes nations » ; en RD Congo, c'est le cas d'Antoine-Roger Bolamba.

L'ère coloniale était dès lors représentée comme une parenthèse malheureuse, qui devait être minimisée, tout étant fait, au contraire, pour multiplier les liens entre la période nationale nouvelle et la période précoloniale, autant que possible conçue comme la préhistoire de la nation moderne, en estompant donc, autant que possible, la parenthèse coloniale jugée négativement, ainsi que ses effets. En fonction de ce type de récit, on ne sait effectivement que faire du patrimoine statuaire, mais aussi paysager, culturel, etc. laissé sur place par les régimes coloniaux. Le problème est que ce patrimoine « culturel » n'est pas facilement séparable de l'héritage infrastructurel (urbanisme, école, hôpital, route, port etc.) dont la « reprise » s'est imposée par nécessité. Pensons à la langue, ou à un stade sportif : deux exemples de legs qui ont été, de fait, assumés.

Or, dans le discours historique récent, ce récit semble faire place à un autre, qui situe le temps « zéro » de la naissance de la nation au moment de la signature de l'Acte de la Conférence de Berlin, pourtant si décrié et dénoncé comme le moment du « Partage de l'Afrique », le continent étant vu comme une sorte de gâteau que les Puissances occidentales se seraient alors approprié et réparti à leur seul profit. Oublierait-on la violence de cet Acte, aucun représentant des populations africaines n'ayant bien entendu été invité dans les discussions ? C'est évidemment impossible, mais d'autres éléments sont intervenus, à commencer par les nombreuses discussions générées depuis deux décennies par la mémoire très controversée de

⁵⁸⁴

DI MEO (G.), « Processus de patrimonialisation et construction des territoires », *art. cit.*

Léopold II et de l'État Indépendant du Congo. Ces discussions, parfois caricaturales ou radicales, notamment dans le sens d'une volonté de détruire une certaine iconographie pro-léopoldienne et pro-coloniale (les statues du Roi, en particulier), ont peut-être eu comme effet indirect et imprévu de faire prendre conscience que ces années 1885-1908 de l'État indépendant du Congo étaient de l'Histoire aussi, et, principalement, qu'elles étaient une histoire congolaise. Si bien que, l'on soit très anti-léopoldien ou, au contraire, nuancé dans son approche, voire louangeur, on en arrive à faire remonter la naissance de la nation congolaise moderne au moment où son territoire se constitue, et avec lui une entité supra-ethnique, c'est-à-dire au moment de la Conférence de Berlin. C'est l'idée défendue par Marcel Yabili, avec un panégyrique léopoldien intitulé *Le Roi génial et bâtisseur de Lumumba*⁵⁸⁵. Les termes disent bien que l'auteur construit une continuité entre les deux figures historiques de Léopold II et de Lumumba, ce qui était inimaginable pendant longtemps. Observons que ce livre est publié en Afrique. Historien amateur (il est avocat), Marcel Yabili a cependant été relayé récemment par l'historien congolais professionnel le plus légitime, Isidore Ndaywel è Nziem, qui, dans une conférence également prononcée au Congo, a repris cette idée d'une nation désormais âgée de 135 ans : « Le Congo est ainsi l'un des plus vieux États du continent, presque à l'instar du Libéria, de la Sierra Leone ou de l'Éthiopie. Un pays qui a connu un seul et même parcours, par séquences successives [...]. Un pays qui peut se prévaloir de la stabilité de ses frontières dont la plus grande partie date de la fin du XIXe siècle »⁵⁸⁶.

Une telle vision de l'Histoire n'implique pas de renoncer à un point de vue critique (sur quelque « séquence » que ce soit, d'ailleurs), mais elle permet, en revanche, d'intégrer une mémoire plus longue, plus ouverte aussi sur les divers constituants de la société. Ce n'est pas un hasard si ce nouveau récit se fait entendre dans un contexte où un Musée National tout neuf vient d'être ouvert à Kinshasa.

⁵⁸⁵ YABILI (Marcel), *Le Roi génial et bâtisseur de Lumumba : un exercice de critique historique sur la plus grande fake news*. Lubumbash : Médiaspaul, 2020, 272 p., ill.

⁵⁸⁶ NDAYWEL É NZIEM (Isidore), « Le Congo et son histoire face au défi de son avenir » [conférence inaugurale faite par l'auteur à l'ouverture de l'année académique de l'Université catholique du Congo (UCC) à Kinshasa le 1^{er} décembre 2020], in : *Mémoires du Congo*, (Bruxelles), n°59, septembre 2021, p.21-24.

BIBLIOGRAPHIE

I. Corpus

a. Corpus. Première partie

DE MANDAT-GRANCEY (Edmond), *Au Congo (1889) : impressions d'un touriste*. Paris : Librairie Plon, 1900, 299 p., fig., carte.

MILLE (Pierre), *Au Congo Belge : avec des notes et des documents récents relatifs au Congo français*. Paris : Armand Colin et Cie, 1899, 226 p.

b. Corpus. Deuxième partie

GENDARME (Fernand) (Général -), *Croquis congolais. Volume II. Les Noirs*. Illustrations de James Thiriart. Bruxelles : Éd. Ferd. Wellens-Pay, 1942, 211 p., ill.

GENDARME (Fernand) (Général -), *Croquis congolais. Volume III. Bêtes et gens*. Illustrations de James Thiriart. Bruxelles : Éd. Ferd. Wellens-Pay, 1942, 234 p., ill.

II. Œuvres

a. Récits de reportage sur le Congo

ANET (Henri), *En éclaireur : voyage d'études au Congo belge*. Bruxelles : Société belge des missionnaires protestants, 1913, 274 p.

BUREN (Raymond), *Le Journal de route du prince Albert en 1909 au Congo*. Wavre : Mols Eds, coll. Histoire, 2010, 256 p.

COQUILHAT (Camille), *Sur le Haut-Congo*. Bruxelles : Lebègue et Cie, 1888, 533 p, ill. et cartes.

CARTON DE WIART (Henry), *Mes vacances au Congo*. Bruxelles : F. Piette, 1923, 144 p, ill. planches, 1 carte dépliant.

CORNET (René-Jules), *Katanga : le Katanga avant les Belges et l'expédition Bia-Francqui-Cornet. 2^{ème} édition*. Bruxelles : L. Cuypers, 1944, 384 p.

GENDARME (Fernand) (Général -), *Croquis congolais. Volume I. Les Blancs*. Illustrations de James Thiriart. Bruxelles : Éd. Ferd. Wellens-Pay, 1942, 223 p., ill.

- GEVERS (Marie), *Des mille collines aux neuf volcans*. Paris : Stock, coll. L'Homme sur la Terre, 1953, 231 p., ill.
- JADOT (Joseph-Marie), *Blancs et Noirs au Congo belge : problèmes coloniaux et tentatives de solutions*. Bruxelles : La Revue Sincère, 1929, 271 p.
- LEMAIRE (Charles), *Voyage au Congo*. Paris : Hachette Livre BNF, 2005, 98 p.
- MINETTE D'OULHAYE (Marc), *Malila : croquis tropicaux d'après nature (par 6° de latitude et 30° à l'ombre)*. Paris-Bruxelles : Éd. Gauloises, 1924, 156 p.
- PÉRIER (Gaston-Denys), *Moukanda : choix de lectures sur le Congo et quelques régions voisines*. Bruxelles : J. Lebègue, 1914, 379°p.
- PICARD (Edmond), *En Congolie*. Bruxelles : Paul Lacomblez, 1896, 232 p.
- POULAIN (Robert), *Étapes africaines : Voyage autour du Congo*. Angers : Nouvelle revue critique, coll. La Vie d'aujourd'hui, n°12, 1930, 237 p., ill., carte.
- RIHOUX (Raymond), *Congo 1898*. Tournai : Imp. Lithographique tournaisienne, 1948, 221 p.
- STANLEY (Henry) (Morton), *À travers le Continent mystérieux : source du Nil du lac Victoria et du lac Tanganyika*. Paris : Hachette, col. Poche, 2012, 525 p.
- VALLOTTON (Henry), *Voyage au Congo et au Ruanda-Urundi*. Bruxelles : M. Weissenbruch, 1954, 112 p.
- VANDERVELDE (Émile), *Les Derniers jours de l'État du Congo : journal de voyage juillet-octobre 1908*. Paris : Éditions de la Société nouvelle, 1909, 198 p.
- VANDRUNEN (James), *L'Atlantique. Le Congo*. Bruxelles : Buelens, 1909, 260 p.
- WANGERMÉE (Émile), *Grands Lacs africains et Katanga : souvenirs de voyage*. Bruxelles : J. Lebègue et Cie, 1909, VII-232 p.
- WANNIJN (Jeanne), *Une Blanche parmi les Noirs : reportage en Afrique*. Léau : Peeters, 218 p.

b. Récits fictionnels sur le Congo

- CONRAD (Joseph), *Le Cœur des ténèbres*. Paris : LGF, coll. Biblio, n°32 734, 2010, 216 p.
- KERELS (Henri), *L'Éden noir*. Bruxelles : Les Éd. de Belgique, 1939, 140 p, 9 pl.
- RANSY (Roger), *Tante Julia découvre le Congo*. Illustrations d'Allard l'Olivier. Bruxelles : les Éditions de l'Expansion belge, 1932, 207 p., ill.

c. Autres récits

- ALLARD (Geneviève) (al.), *Fernand Allard L'Olivier, de Tournai à Yanonge : oeuvres et lettres de voyage*. Tournai : Editions Wapica, coll. Cultura Memoria, 2020, 432 p., ill., 32x25 cm
- DIEULAFOY (Jane) (Paule (Henriette)), *La Perse, la Chaldée, la Susiane*. Paris : Hachette livre-BNF, 2013, 766 p.
- DOUVILLE (Jean) (Baptiste), *Voyage au Congo et dans l'intérieur de l'Afrique équinoxiale, 1828-1930*. Paris : Chez Renouard, 1832, 398 p.

LASSUS (J.B.A), éd., *Album de Villard de Honnecourt, architecte du XIII^e siècles*. Paris : Bibliothèque Nationale, 1856, [en ligne].

URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6212475p.texteImage>

LIVINGSTONE (David), *Missionary Travels and Researches in South Africa*. London : J. Murray, 1857, ix-687 p., ill.

MIRBEAU (Octave), *Le Jardin des supplices*. [La Celle-Saint-Cloud] ; Éditions Douin, 2018, 184 p.

ORSENA (Erik), *L'Exposition coloniale*. Paris : Points, 2001, 618 p.

STENDHAL, *Mémoires d'un touriste [1838]*. Grenoble : Glénat, 1989, 171 p.

VERNES (Jules), *Le Tour du monde en quatre-vingts jours*. Paris : Ldp jeunesse, 2014. 256 p, ill.

VILLARD DE HONNOCOURT.- *Album de Villard Honnecourt, architecte du XIII^e siècles*. Paris : Bibliothèque Nationale, [en ligne].

URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6212475p.texteImage> – c. 11.05.2020.

ZOLA (Émile), *La Bête humaine*. Paris : G. Charpentier, 1890, 412 p.

ZOLA (Émile), *Germinal*. Paris : Gallimard, coll. « Folio'', 1999, 640 p.

d. Bandes dessinées sur le Congo

HERGÉ, *Les Aventures de Tintin : Tintin au Congo*. Tournai : Casterman, 1931, 115 p.

PERRISSIN (Christian) ; TIRABOSCO (Tom), *Kongo. Le ténébreux voyage de Jozef Teodor Konrad Korzeniowski*. Paris : Futuropolis, 2013, 167 p.

III. Ouvrages et articles sur l'histoire du Congo

a. Ouvrages

ALBERT (François), *Trois chapitres de l'épopée congolaise*. Bruxelles : Office de Publicité, 1949, 87 p., cartes.

ALEXANDRE (Marc), *Le Congo et les carrières coloniales*. Bruxelles : Éditions Culture générale, 1946, 60 p.8

Anonyme — *À nos héros coloniaux morts pour la colonisation : 1876-1908*. Bruxelles : Ligue du souvenir congolais, 1931, 211 p.

Anonyme — *Inauguration du chemin de fer Matadi-Stanley-Pool. Excursion au Congo avec escales. Programme du voyage*. Bruxelles : S.E., [1897 ou 1898], 20 p. ill.

Anonyme — *Bibliographie coloniale Belge*. Bruxelles : Institut Royal Colonial Belge, Tome I à IV, 1945-2015, [en ligne]. URL : <https://www.kaowarsom.be/fr/ebooks>

Anonyme — *Les Merveilles du Congo Belge*. Bruxelles : La Renaissance du Livre, 1934, n.p., ill. de photos NB.

- Association des écrivains et artistes coloniaux de Belgique, *Le Noir congolais vu par nos écrivains coloniaux*. Bruxelles : Institut royal colonial belge. Section des sciences et politiques, 1953, 245 p.
- BOILLOT ROBERT (Jean), *Léopold II et le Congo : nos fils au continent noir*. Neuchâtel : Attinger ; Paris : Bureau de Ventes des publications coloniales officielles ; Anvers : J. Pauwels, 1903, 263 p., ill. [S.I] : Hachette Livre-BNF, 2013, 288 p.
- COMÉLIAU (Marie-Louise), *Demain, coloniale !* Dessins de l'auteur et de Toma. Anvers : Éd. coloniales Zaïre (Van Dieren & C°), Seconde série Zaïre n°4, 1945, 225 p.
- COMÉLIAU (Marie-Louise), *Au Congo face aux réalités (nouvelle édition entièrement remise à jour et adaptée aux deux sexes, de Demain coloniale !)*. Bruxelles : L. Cuypers, 1955, 230 p.
- CORNET (René-Jules), *La Bataille du Rail : construction du chemin de fer de Matadi au Stanley*. Bruxelles : Éditions L. Cuypers, 1947, 392 p.
- DELISLE (Philippe), *Bande dessinée franco-belge et imaginaire colonial. Des années 1930 aux années 1980*. Paris : Karthala, coll. Esprit BD, 2016, 200 p.
- DOUVILLE (Jean-Baptiste) *Voyage au Congo et dans l'intérieur de l'Afrique équinoxiale, fait dans les années 1828, 1829, 1830*. Paris : Hachette (Bnf), 2013, 398 p.
- DOYLE (Arthur Conan), *Le Crime du Congo*. Les nuits rouges, 2005, 312 p.
- École Universelle par correspondance de Paris, *Carrières coloniales. Fonctions publiques, commerce, agriculture, industrie : le choix d'une carrière coloniale et les moyens d'y parvenir*. L'École Universelle, 1938, 216 p.
- FRANCK (Louis) (éd.). *Le Congo belge*. Bruxelles : La Renaissance du Livre, 1930, 2 vol., 379-489 p., 32 cm, ill. photos NB, carte en couleurs pliante.
- GREINDI (Léopold), *À la recherche d'un État indépendant : Léopold II et les Philippines (1869-1875)*. Bruxelles : Académie royale des sciences d'Outre-Mer, 1960, 375 p.
- HOOCHSCHILD (Adam), *Les Fantômes de Léopold II : un holocauste oublié*. Paris : Belfond, 1998, 435 p.
- MICHAUX (Commandant -), *Pourquoi et comment nous devons coloniser*. Bruxelles : Misch et Thron, 1910, 209 p.
- MOREL (Edmond), *Red rubber : The Story of the Congo rubber slaves in the year of grace*. Honolulu : University Press of the Pacific, 2005, 213 p.
- PERIER (Gaston-Denys), *Nègreries et curiosités congolaises*. Ill. D'après des croquis de Dulonge, des aquarelles du peintre bakongo Lubaki et des photographies. Bruxelles : L'Eglantine, 1930, 122 p.
- RENIER (Commandant Ad. d'État-major -), *Héroïsme et patriotisme des Belges : l'œuvre civilisatrice au Congo*. Bruxelles : Ad. Herckenrath Éditeur, 1913, 456 p.
- RINGELHEIM (Foulek), *Edmond Picard, un jurisconsulte de race*. Bruxelles : Larcier, coll. Petites fugues, 1999, 121 p.
- THIEFFRY (Edmond), *En avion de Bruxelles au Congo Belge : histoire de la 1^{ère} liaison aérienne entre la Belgique et sa colonie*. Bruxelles, 1925. 304 p.
- TROUET (Léon), *Le Chemin de fer du Congo*. Bruxelles : J. Goemaere, Volume 12, n°9 de brochures sur le Congo belge et l'Afrique, 1898, p. 101.

- VAN BALBERGHE (Émile), *Un sadisme colonial*. Bruxelles : Les Libraires momentanément réunis, coll. Documenta et opuscula, n°16, 1994, 29 p., ill.
- VANDERVELDE (Émile), *La Belgique et le Congo. Le passé, le présent et l'avenir*. Paris : Félix Alcan, 1911, 269 p.
- VAN REYBROUCK (David), *Congo : une histoire*. Arles : Actes Sud, coll. Babel, n°1279, 2014, 856 p, cartes, couv., ill.
- VERNEERSCH (Arthur) (s.j.), *La Femme congolaise, ménagère de blanc, femme de polygame, chrétienne*. Bruxelles : A. Dewit, 1914, 148 p.
- Vers l'Avenir ! L'expansion belge : chant national*. Paroles de Gentil Theodoor Antheunis ; musique de François-Auguste Gevaert. Bruxelles : éditions A. Cranz, s.d., 5 p., partition musicale.
- YABILI (Marcel), *Le Roi génial et bâtisseur de Lumumba : un exercice de critique historique sur la plus grande fake news*. Lubumbash : Médiaspaul, 2020, 272 p., ill.
- Zagourski : l'Afrique disparue dans la collection de Pierre Loos*. Introduction de Pierre Loos. Texte d'Ezio Bassani. Paris : Seuil ; Skira, 2001, 237 p., ill.

b. Articles

- BACOT (Jean-Pierre), « Le Tour du monde », in : *La Presse illustrée au XIX^e siècle : une histoire oubliée*. Limoges : PULIM, 2005, pp. 95-98.
- CAMBIER ; VAUTHIER ; CHARMANNE, « Le chemin de fer du Congo de Matadi à Léopoldville », In : *Bulletin de la Société royale de géographie d'Anvers*, 1889, pp. 375-390 et *Bulletin de la Société royale belge de géographie*, 1889, pp. 149-183.
- DELSEMME (Paul), « Rendre justice à James Vandrunen [en ligne] », Bruxelles : Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 1999. Disponible sur :
URL : <https://www.arlfb.be/ebibliotheque/communications/delsemme111299.pdf>
- DE RYCKE (Jean-Pierre), « Pierre de Vaucleroy, peintre-écrivain du Congo belge. Le mot par l'image et l'image par le mot », in : *Textyles* [En ligne], Hors série n° 1 | 1993, mis en ligne le 15 octobre 2012, consulté le 2 mai 2019. URL : <https://journals.openedition.org/textyles/>.
- GATTI (Attilio), « La découverte d'une nouvelle variété d'okapi », in : *La Dépêche coloniale belge*, n°5, 17 octobre 1936, pp.1-2.
- HALEN (Pierre), « Bwiza ou la beauté : quelques documents sur la fascination tutsie », dans *Les Langages de la mémoire : littérature, médias et génocide au Rwanda*. Textes réunis par Pierre Halen et Jacques Walter. Metz : Centre de recherche Écritures, coll. Littératures des mondes contemporains, série Afriques, n°1, 2007, p. 61-88.
- HALEN (Pierre), « La petite poche ou quelques enjeux du récit bref dans la littérature coloniale », in : *Francofonia*, n°2, (Cadiz), 1993, pp.145-160.
- HALEN (Pierre), « Les douze travaux du Congophile : Gaston-Denys Périer et la promotion de l'africanisme », in : *Textyles*, n°17-18, [en ligne] 2000, pp.139-150.
URL : <http://textyles.revues.org/1391>

- JACQUES (Catherine) ; PIETTE (Valérie), « L'Union des femmes coloniales (1923-1940) : une association au service de la colonisation », in : Hugon (Anne) dir., *Histoire des femmes en situation coloniale : Afrique et Asie (XXe siècle)*. Paris : Karthala, coll. Hommes et sociétés, 2005, pp.95-119.
- JADOT (Joseph-Marie), « La littérature de couleur au Congo Belge », in : *Revue de l'AUCAM.*, n°7, Louvain juillet 1932, pp. 267-275.
- JADOT (Joseph-Marie), « Lettres coloniales », in : *L'Essor colonial et maritime*, 11 octobre 1936.
- NICOLAÏ (Henri), « L'image de l'Afrique centrale au moment de la création de l'État Indépendant du Congo », in : *Recueil d'études. Le centenaire de l'État Indépendant du Congo*. Bruxelles : Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, 1988, pp. 13-39.
- NDAYWEL É NZIEM (Isidore), « Le Congo et son histoire face au défi de son avenir » [conférence inaugurale faite par l'auteur à l'ouverture de l'année académique de l'Université catholique du Congo (UCC) à Kinshasa le 1^{er} décembre 2020], in : *Mémoires du Congo*, (Bruxelles), n°59, septembre 2021, p.21-24.
- PÉRIER (Gaston-Deny), « L'œuvre civilisatrice des Belges au Congo », in : *La Revue coloniale belge*, n°142, 1er septembre 1951, pp. 640-641.
- ROEYTKENS (Auguste), *L'initiative africaine de Léopold II et l'opinion publique belge (11 juillet-12 novembre 1876)*. Bruxelles : ARSOM, Classe des sciences morales et politiques, XXIX-4
URL : https://www.kaowarsom.be/en/memoir_206
- SAUREL (Renée), « L'Edelweiss aux Indes Noires », in : *Peuples noirs, peuples africains* », [Revue bimestrielle], Paris, 3e année, n°17, septembre-octobre 1980, 148p. ; pp. 5-23.
URL : http://mongobeti.arts.uwa.edu.au/issues/pnpa17/pnpa17_02.html#haut
- VAN SCHUYLENBERGH (Patricia), « Entre délinquance et résistance au Congo belge : l'interprétation coloniale du braconnage », in : *Afrique et Histoire*, vol. 7, n°1, pp. 28-48.
- VINCK (Honoré), « Antoine Sohier (1933-1960) : notice biographique », in : *Annales Aequatoria*, 18, 1997, p. 9-13. URL : <http://www.aequatoria.be/04frans/032biobiblio/0321SOHIER.htm>
- WAUTERS (Alphonse-Jules), « Le chemin du fer du Congo », in : *Mouvement géographique*. Bruxelles : Institution National Géographique, 1887, 103 p. ; [En ligne], URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k200086d.r=congo.langFR.textePage>

IV. Ouvrages et articles sur les médias

a. Ouvrages

- Anonyme — *Le Congo à l'Exposition universelle d'Anvers, 1894 : Catalogue de la section de l'État Indépendant du Congo*. Bruxelles : Impr.-Lithogr. de Rycker, 1984, 89 p.
- HEINICH (Nathalie), *De la visibilité. Excellence et singularité en régime médiatique*. Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèques des sciences humaines », 2012, 593 p.

- MEYNARD (Cécile) ; JACQUELOT (Hélène), *Les journaux d'écrivains : enjeux génériques et éditoriaux*. Bern : Lang, coll. Littératures de langue française, 2012, 412 p.
- POUTET (Hervé), *Images touristiques de l'Espagne. De la propagande politique à la promotion touristique*. Paris : Harmattan, coll. Tourismes et sociétés, 1995, 370 p.
- RIEFFEL (Rémy), *Sociologie des médias. 4^e édition actualisée et augmentée*. Paris : Ellipses, cop. 2015, 231 p.

b. Articles

- BINOIS (Grégoire), « Cartes et usages des cartes. Pour une analyse historique de sources géographiques », in : *Hypothèses*, n°19, 2016, pp. 17-25.
URL : <http://www.cairn.info/revue-hypothese8s-2016-1-page-17.htm>
- BLANCHARD (Pascal), « La représentation de l'indigène dans les affiches de propagande coloniale entre concept républicain, fiction phobique et discours racialisant », in : *Hermès : Cognition. Communication : politique*, V 30, n°2, 2001, pp. 147-168.
- BLANCHARD (Pascal), « Le Maroc dans l'affiche française (1906-1956) », in : *Mélanges de la Casa de Velázquez* [En ligne]. Consulté le 06 mars 2019.
URL : <http://journals.openedition.org/mcv/3175>
- BRUGAILLÈRE (Marie-Christine), « Un journal au service d'une conquête : le Mouvement géographique (1884-1908) », in : *Textyles* [En ligne], Hors-série, n°1, 1993, mis en ligne le 15 octobre 2012. URL : <http://journals.openedition.org/textyles/2191>
- DULUCQ (Sophie), « L'Exposition coloniale de 1931. Cartographie de l'imaginaire colonial », in : *Mappemonde*, n°1, 1991, pp. 23-28.
- GIANNELIONI (Jean-Luc), « L'influence de la communication par l'événement sur la nature de l'image d'entreprise », in : *Recherche et Application en Marketing*, Vol. 8, n 1, 1993, p. 5.
- KATARZYNA (Matul), « Quand le détail fait signe : le rôle du détail dans la légitimation culturelle de l'affiche », in : *A contrario*, V 20, 2014, pp. 69-89.
- HENRY (Élise), « Le *Mouvement Géographique*, entre géographie et propagande coloniale », *Belgeo* [En ligne], 2008, p 27-47. URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/10172>
- LÜSEBRINK (Hans-Jürgen), « Images de l'Afrique et mise en scène du Congo belge dans les expositions coloniales françaises et belges (1889-1937) », in : *Images de l'Afrique et du Congo-Zaïre dans les lettres belges de langue française et alentour*. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 4-6 février 1993, Kinshasa : Éd. du Trottoir, 1993, pp. 75-88
- SEOANE (Annabelle), « Mode de donation de l'espace « guidé » dans le discours des guides touristiques : spatialité et construction d'un savoir partagé », in : *Arborescences : revue d'études françaises*, n°3, juillet 2013. URL : <http://id.erudit.org/iderudit/1017372ar>
- VAN SCHUYLENBERGH (Patricia), « Arpenter le territoire congolais. Savoirs géographiques, ressources militaires et expansion coloniale », in : *Territoires impériaux : une histoire spatiale du fait colonial*. Paris : Publication la Sorbonne, 2011, pp. 83-107.
- VOIROL (Olivier), *Visibilité et invisibilité : une introduction. Réseaux*. n°1 296 130(1), pp. 89-121.
URL : <http://dx.doi.org/10.3917/res.129.0089>

Zoo humain : au temps des exhibitions coloniales. Par Pascal Blanchard (Groupe de recherche ACHAC), Maarten Couttenier (MRAC) et Mathieu Zana Etambala (MRAC). [Livret-catalogue à l'occasion de l'exposition du 9 novembre 2021 au 6 mars 2022]. Tervuren : MRAC, 2021, 68 p.

Zoos humains. XIXe et XXe siècles : de la Vénus hottentote aux 'reality shows'. Sous la direction de Nicolas Bancel, Pascal Blanchard, Gilles Boetsch, Eric Deroo, Sandrine Lemaire. Paris : La Découverte, coll. Textes à l'appui / Histoire contemporaine, 2002, 500 p.

c. Guides touristiques

Anonyme — *Annuaire du Touring club Royal du Congo Belge.* Bruxelles : Touring club royal de Congo belge, 1957, 334 p., ill.

Anonyme — *Congo Nil : Guide du voyageur.* A. van Assche, Société des chemins de fer vicinaux du Congo (Vicicongo), 1934, 639 p.

Guide du voyageur au Congo Belge et au Ruanda-Urundi. (Première édition). Édité sous les auspices de l'Office du Tourisme du Congo Belge et du Ruanda-Urundi. Bruxelles : Ed. R. Dupriez, 1949, 757 p., cartes hors-texte.

MOELLER DE LADDERSOUS (A.-J.), dir., *Guide du Voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi.* 2e éd. Bruxelles : Office du tourisme du Congo belge et du Ruanda-Urundi, 1951, XXXIX-828 p., ill., cartes dépliantes.

MOELLER DE LADDERSOUS (A.-J.), dir., *Guide du Voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi.* 3e éd. Bruxelles : Office du tourisme du Congo belge et du Ruanda-Urundi, 1954, XXXIX-766 p.

MOELLER DE LADDERSOUS (A.-J.), dir., *Guide du Voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi.* 4e éd. Bruxelles : Office de l'Information et des relations publiques pour le Congo belge et le Ruanda-Urundi, 1958, XVI-798 p., ill.

DONNY (Général -) (dir.), *Manuel du voyageur et du résident au Congo.* [1ère édition]. Bruxelles : Hayez ; Société d'études coloniales de Bruxelles, 1896-1897, 3 vol., 335 p.

DRYEPONDT (G.), *Petit guide médical pratique du voyageur au Congo.* Bruxelles : Lesigne, 1900, 83 p.

LIEBRECHTS (Emile), *Guide de l'état indépendant du Congo à l'exposition de Bruxelles-Tervuren en 1897.* Bruxelles : Imprimerie Veuve Monnom, 524 p., ill., portr., 1 carte coul. depl.

d. Beaux livres et albums

Anonyme — *Compagnie du chemin de fer du Congo : inauguration de la ligne de Matadi au Stanley-Pool, juin-août 1898.* Album de photographies prises au cours du voyage de l'Albertville par MMlles A. Lippens et H. Mottin, et par MM. Ch. Buls, De Landtsheere, A. Delcommune, E. Delcommune, Francken, le lieutenant Gilson, Heucken, Moreels, R. Osterrieth, F. Rotiers, J. Vandrunen, R. Vauthier, C. Verhé. Bruxelles : imprimerie Ch. Bulens, 1899, 48 p., photogravures et carte hors texte.

Anonyme — *Le Voyage au Congo de leurs majestés le Roi et la Reine des Belges (5 juin-31 août 1928) : album commémoratif publié par 'L'Illustration congolaise'*. Aquarelles et dessins d'Allard L'Olivier. Photographies prises par S.M. la Reine. [Bruxelles-Paris-Coutrai : Ed. d'Art Vermaut, 1928], ill., n.p.

VERLEYEN (Émile), *Le Congo : patrimoine de la Belgique*. Bruxelles : De Visscher, 1950, 647 p.

e. Brochures

Anonyme — *Pour votre premier départ*. [S.l.] : S.A. Huilever, s.d. [ca 1955], n. p., ill. Photos NB, impression sur une face, broché. [Accompagnés de feuillets ronéotés : « L'Organisation internationale Unilever » et « Avis au personnel se rendant au Congo », 1959]

Congo Belge. Bruxelles : Office national du tourisme de Belgique, 1938, 60 p.

DE MEYER (Roger), *Introduction au Congo Belge*. Bruxelles : Office de Publicité, 1955, 128 p., ill., photos, cartes, graphiques, couverture pliante.

Le Parc national Albert. Ascension du volcan Nyamlagira. Bruxelles : Service de l'Information et de la Propagande du Congo Belge (Impr. par H.M. Swan, Johannesburg), s. d. [1946], 6 p., ill., photos.

Les Parcs nationaux du Congo Belge. Bruxelles : Institut des parcs nationaux du Congo Belge, 72 p.

Visitez le Congo Belge. Bruxelles : Office belgo-luxembourgeois de tourisme, 1935, 60 p., 4 pl., carte dépliant.

f. Affiches touristiques

Affiche de l'Office national du tourisme de Belgique, *Visit the belgian Congo*. Bruxelles : Place de Brouckère, n°48.

Congo. Bruxelles : Office du tourisme colonial Belge.

Sabena Afrique Congo belge danseur Africain, Litem : Circa, 1950.

Affiche Sabena, *Belgique-Congo par avion*.

Affiche Sabena, *Belgien, Kongo, Südafrika*.

JOSSE (Léonard), *Visitez le Congo. Uele. Ituri. Kivu. Ruanda-Urundi*. Office du Tourisme du Congo Belge : Imprimerie Jean De Vos, Forest, coll. MRAC. Consulté à l'URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/docannexe/image/7161/img-2.jpg>

g. Journaux et périodiques

Bulletin de la société royale de la géographie d'Anvers. Sous le patronage de Sa Majesté le Roi, Anvers : Imprimerie J. Van Hille-De Backer, tome XXX, 30^e et 31^e années, 1906, pp. 367-368.

Journal des débats politiques et littéraires, édition du matin, samedi 27 septembre 1890. [En ligne] Gallica : URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4651846>

Le Mercure galant, juin 1693.

Rapport de la Commission d'Enquête. Bulletin Officiel de l'État Indépendant du Congo, n°9-10, septembre-octobre 1905.

h. Documentaire

BATE (Peter), réal.- *White King, Red Rubber, Black Death*. BBC 4, 24.02.2004, 105 min.

V. Ouvrages et articles sur les transports

a. Ouvrages

GAY (Jean-Christophe) ; MONDOU (Véronique), *Tourisme & transport : deux siècles d'interactions*. [Levallois-Perret] : éditions Bréal, 2017, 255 p.

MOUREAU (François) et POLINO (Marie-Noëlle), éd., *Écritures du chemin de fer*. Paris : Klincksieck, coll. Littératures des voyages n°XV, 1997, 160 p.

REVERSEAU (Anne), *Sur les rails : de Victor Hugo à Jacques Roubaud*. [Anthologie]. Bruxelles : Les Impressions nouvelles, 2018, 124 p

TERRET (Thierry), *Histoire du sport*. Paris : Presses Universitaire de France, coll. Que sais-je ? 2010, 152 p.

b. Articles

COLOMB (Bernard), « L'essor de l'alpinisme », in : *Histoire par l'image* [en ligne], consulté le 27 janvier 2020. URL : www.histoire-image.org/fr/etudes/essor-alpinisme.

DE KOCK (Paul), « Les chemins de fer » in : *La Grande Ville. Nouveau tableau de Paris comique, critique et philosophie*, tome 1, 1842, p. 188. En ligne :

URL : <https://play.google.com/books/reader?id=OocGAAAAQAAJ&hl=fr&pg=GBS.PP7>

DUHAMEL (Philippe), « De la relation entre transport et lieux touristiques », in : *Transport et tourisme*. Cahiers de géographie : Edytem : Chambéry, n°4, 2006, pp. 23-31.

DURRANDE-MOREAU (Agnès) ; SENDER (Alice), « Transport et tourisme, le choix des voyageurs », in : *Transports*. Éditions techniques et économiques, 2010, pp. 30-37.

GAY (Jean-Christophe), « Transport et mise en tourisme du monde », in : *Cahiers de géographie*, coll. EDYTEM- n°4, 2006, pp. 11-22.

GABORIAU (Philippe), « Les trois âges du vélo en France, in Vingtième siècle », in : *Revue d'histoire*, n°29, janvier-mars, 1991, pp. 17-34. URL : <https://doi.org/10.3406/xxs.1991.2335>

VAN WEDDINGEN (Suzanne), *Les révolutions romantique et industrielle : le chemin de fer dans la littérature*. Séminaire d'Histoire des Idées. La Révolution romantique, 2004. [En ligne].

URL :

http://www.rilune.org/images/Fantastique/Idees/VanWeddingen_Histoiredesidees.pdf

V. Ouvrages et articles sur le tourisme

a. Ouvrages

- AFANA NGA (Vincent Manuel), *Tourisme et littérature : l'étape du Cameroun dans le roman d'escala français*. Paris : Ed. Connaissances et savoirs, 2019 (e-book).
- AMIROU (Rachid), *Imaginaire touristique et sociabilités du voyage*. Paris : Presses Universitaires de France, coll. Le sociologue, 1995, 285 p.
- AMIROU (Rachid), *L'Imaginaire touristique*. Préface de Michel Houellebecq. Paris : CNRS éditions, 2012, ix-357 p.
- AUGÉ (Marc), *L'Impossible voyage : le tourisme et ses images*. Paris : Payot, 187 p.
- BERTHO-LAVENIR (Catherine), *La Roue et le stylo : comment nous sommes devenus touristes*. Paris : Aubier, 1995. 138 p.
- BOYER (Marc), *Histoire générale du tourisme du XVI^e aux XXI^e siècles*. Paris : Harmattan, 327 p.
- BOYER (Marc) ; VIALON (Phillipe), *La Communication touristique*. Paris : Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je, n°2885, 1995, 127 p.
- CORBIN (Alain) (al.), *L'Avènement des Loisirs : 1850-1960*. Paris : Flammarion, coll. Champ histoire, n°869, 2009, 626 p.
- DUHAMEL (Philippe), *Géographie du tourisme et des loisirs : dynamiques, acteurs, territoire*. Paris : Armand colin, coll. U, 2018, 288 p.
- DÜNNE (Jörg) ; NITSH (Wolfram) (éds.), *Scénarios s'espace. Littérature, cinéma et parcours urbains*. Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2014, 356 p.
- GALLY (Mathias), *Le Carnet de voyage : croquis, notes, reportages*. Strasbourg : Éd. l'Iconographe ; Éd. CRDP. Alsace, 1 vol, 32 p, ill. en noir et coul.
- GUYOT (Alain), *Analogie et récit de voyage : voir, mesurer, interpréter le monde*. Paris : Classiques Garnier, coll. Études romantiques et dix-neuviémistes, 2012, 369 p.
- ISNART (Cyril) ; MUS-JELIDI (Charlotte) ; ZYTNICKI (Colette). *Fabrique du patrimoine et expériences patrimoniales au Maghreb : XIX^e-XXI^e siècles*. Rabat : Centre Jacques Berque, coll. Description du Maghreb, 2018. 489 p.
- KIANGUEBENI (Ulrich Kévin), *Patrimoine et tourisme au Congo : pour une valorisation et une gestion efficace*. Paris : L'Harmattan, coll. Études africaines, 2018, 260 p.
- MAZÉ (Mathieu), *L'Invention de l'Écosse : premiers touristes dans les Highland*. Paris : Vendémiaire, coll. Chroniques, 2017, 372 p.
- MAMBWINIKIVULA-KIAKU (José) ; NSURANKOKO (Jean-Baptiste), *L'Afrique vue par les romains : les écrits de Sallustes et de Lucain*. Paris : Harmattan, 2017, 163 p.

- MIT (équipe), *Tourisme 1. Lieux communs*. Berlin : Mappemonde, 2002, 320 p.
- MIT (équipe), *Tourisme 2. Moments de lieux*. Berlin : Mappemonde, 2005, 349 p.2
- PELTRE (Christine), *Le voyage en Afrique du Nord. Image et mirages d'un tourisme (1880-1931)*. Saint-Pourçain-sur Sioule : Éd. Bleu autour. coll. D'un regard à l'autre, 2018, 232 p.
- SASKIA (Cousin) ; RÉAU (Bertrand), *Sociologie du tourisme*. Paris : La Découverte, coll. Repères, 2016 [2009], 122 p.
- STOCK (Mathis) (al), *Le Tourisme. Acteurs, lieux et enjeux*. Paris : Belin, 2010, 303 p.
- TIBERGHIEU (Gilles), *Récit du monde. Explorer, Décrire, Imaginer*. Paris : Imec, 2018, 155 p.
- URBAIN (Jean-Didier), *Le voyage était presque parfait : Essai sur les voyages ratés*. Paris : Payot, 2008, 556 p.
- URBAIN (Jean-Didier), *L'idiot du voyage : histoires de touristes*. Paris : Petite Bibliothèque Payot, n°166, 2005, 353 p.
- VIOLIER (Philippe) ; PY (Pierre), *Le Tourisme, un phénomène économique*. Paris : Documentation française, 2013, 218 p.
- WESTPHAL (Bertrand) ; FLABBI (Lorenzo) (dir.), *Espaces, tourisms, esthétiques*. Journées d'études, du 8-10 octobre 2008, Limoges : Presses universitaires de Limoges, 2009, 272 p.
- ZYTNIKI (Colette), *L'Algérie, terre de tourisme : histoire d'un loisir colonial*. Paris : Éd. Vendémiaire, coll. Empires, 2017, 280 p.
- ZYTNIKI (Colette) ; KAZDAGHLI (Habib), *Le tourisme dans l'Empire française politiques, pratiques et imaginaires (XIX^e et XX^e siècle) : un outil de domination coloniale*. Paris : Société française d'outre-mer, 2009, 444 p.

b. Articles

- BACHIMON (Philippe), « Le Cycle des représentations touristiques du paysage », in : *Le Tourisme local, une culture de l'exotisme*. Paris : Harmattan, 2000, pp. 51-60.
- BIGRAS (Yvon) ; DOSTALER (Isabelle), « Tourisme et transport : vers une vision intégrée », in : Téoros [en ligne]. URL : <http://journals.openedition.org/teoros/2522>
- BONIN (Sophie), « Paysages et représentations dans les guides touristiques : La Loire dans la collection des Guides Joanne, Guides Bleus (1856 à nos jours) », in : *L'Espace géographique*, V.30, n°2, pp. 111-126.
- CAZES (Georges) ; COURADE (Georges), « Les masques du tourisme », in : *Revue Tiers Monde*, n°178, 2004, pp. 247-268. Consulté à l'URL :
URL : <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2004-2-page-247.htm>
- CSERGO (Julia), « Quelques enjeux de l'inscription du patrimoine alimentaire à L'UNESCO ». Editions Choiseul : « Géoéconomie », n°78, 2016.
URL : file:///C:/Users/HP/Downloads/GEOEC_078_0187.pdf
- DEVANTHERY (Ariane), « Entre itinéraires et trajets : représentations des déplacements dans les guides de voyage au tournant du XIX^e siècle », in *Situ* [En ligne], mis en ligne le 29 juin 2011. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/661> ; DOI : 10.4000/insitu.661

- DI MEO (Guy), « Processus de patrimonialisation et construction des territoires » in : Colloque Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser, Poitiers-Châtelleraut, septembre 2007, pp.87-109.
- DULUCQ (Sophie), « Découvrir l'âme africaine », in : *Les Temps obscurs du tourisme culturel en Afrique coloniale française (années 1920-années 1950)*. Cahiers d'étude africaine, 2009, pp. 27-48.
- HALEN (Pierre) ; LECLERCQ (Étienne), « De la gestion de l'espace à la préservation des sanctuaires » in : *Paysage et patrimoine*. Éd. par Marcel Bazin et Isabelle Krzywkowski. Actes du colloque de la Montagne de Reims, 2001, pp. 41-55.
- KERBRAT-ORECCHIONI (Catherine), « Suivez le guide ! Les modalités de l'invitation au voyage dans les guides touristiques : l'exemple de l'île d'Aphrodite », in : *La Communication touristique. Approches discursives de l'identité et de l'altérité*. Paris : Harmattan, pp. 133-150.
- LARDON (Sylvie), « 'Les mobiles de chorèmes' et 'chorèmes en aquarelle' pour cartographier les récits de voyage au cœur des territoires. Expériences personnelles », in : *Cartographier les récits*. Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, coll. CEREMAC, n°35, 2016, pp. 161-178.
- LEFEBVRE (Camille), « Ce que l'itinéraire nous dit du voyage », in : *Afriques* [En ligne], 24 février 2011. l'URL : <http://afriques.revues.org/835>.
- GRAVARI-BARBAS (Maria) ; JACQUOT (Sébastien), « Les géographes et les métiers du tourisme », in : *EchoGéo* [En ligne], 2012. l'URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/13009>
- MARGARITO, « Quelques configurations de stéréotypes dans les textes touristiques », in : *La communication touristique. Approches discursives de l'identité et de l'altérité*. Paris : Harmattan, 2004, pp. 117-132.
- MORALDO (Delphine), « Mountaineering is something more than a sport. Les origines de l'éthique de l'alpinisme dans l'Angleterre victorienne », in : *Genèses*, n°103, pp.°7-28.
URL : <http://www.info/revue-geneses-2016-2page-7.htm>
- NICOLAI (Henri), « Un guide colonial : le *Guide du Voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi* », in : *Belgeo*, 2013, [en Ligne]. Consulté à l'URL :
URL : <https://journals.openedition.org/belgeo/7161?lang=en>
- UECKMANN (Natzscha), « Voyage en couple et déguisement masculin : Jane Dieulafoy (1851-1916) », in : *Voyageuses européennes au XIX^e siècle : identités, genres, codes*. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, pp. 87-108.
- SERT (Hugo), « Errances et mélange des genres : la promenade littéraire en question ». Université Denis-Diderot, Paris VII, CERILAC. Séminaire du RIM, 2014.
URL : http://www.cellf.parissorbonne.fr/sites/default/files/articles/hugo_sert_errances_melanges_genres_retour.pdf
- WALTON (Whitney), « Des enseignantes en voyage : les rapports des boursières Albert Kahn sur la France et les États-Unis, 1898-1930 » : in, *Le voyage au féminin : perspectives historiques et littéraires (XVIII^e-XX^e siècles)*. Strasbourg : Presse universitaire de Strasbourg, 2008, pp. 131-149.

VI. Ouvrages et articles sur l'exotisme et le paysage

a. Ouvrages

- BOULOUMIÉ (Arlette) ; TRIVISANI-MOREAU (Isabelle) ; TOURNIER (Michel), *Le Génie du lieu : des paysages en littérature*. Paris : Imago, 2005, 374 p.
- BUISINE (Alain) ; DODILLE (Norbert), DUCHET (Claude), éd., *L'Exotisme*. Paris : Diffusion Didier-Érudition, coll. Cahiers CRLH-CIRAOI n°5, 1988, 468 p.
- DALLA BERNARDINA (Sergio), *L'Utopie de la nature : Chasseurs, écologistes et touristes*. Paris : Imago édition, 1996, 304 p.
- DURAND (Jean-François), *Regards sur les littératures coloniales. Afrique francophones : découvertes. Tome I*. Paris : L'Harmattan, 2000, 288 p.
- GARNIER (Xavier) ; HALEN (Pierre), *Littératures africaines et paysage*. [Dossier, dans] *Études littéraires africaines*. Metz : APELA, n°39, juin 2015, 263 p.
- MEAUX (Daniel) ; MOUREY (Jean-Pierre), *Le Paysage au Rythme du voyage*. Saint-Étienne : Publication de l'université de Saint-Étienne, coll. Travaux du CIEREC, 2011, 333 p.
- VLADIMIR (Kapor) ; MOURA (Jean-Marc), *Pour une poétique de l'écriture exotique. Stratégies de l'écriture exotique vers 1850*. Villeneuve d'Ascq : Université Lille III, 2004, 303 p.
- WIEBER (Jean-Claude) ; CHENET (Françoise), éd., *Le Paysage et ses grilles : actes du colloque de Cerisy-la-Salle, du 7 au 14 septembre 1992 (Paysages ? Paysage ?)*. Paris-Montréal : Harmattan, coll. Esthétiques, 1996, 254 p.

b. Articles

- HALEN (Pierre), « De Conrad à Bolya, l'Afrique centrale vue par l'exotisme critique », in : *Bulletin francophone de Finlande*, n°7, 1996, pp. 159-166.
- HALEN (Pierre), « L'Afrique centrale vue par quelques Européennes dans la première moitié du XX^e siècle : quel exotisme ? », in : *Carnets de l'exotisme*, nouvelle série, n°1, 2000, pp. 191-213.
- HALEN (Pierre), « Propositions sur l'exotisme, avec une esquisse de Simenon en écrivain colonial », in : *Traces 9. Georges Simenon et l'exotisme*, Actes du 5^e colloque international à Liège du 17, 18 et 19 octobre 1996, PULG, 1997, pp. 193-208.
- HALEN (Pierre), « *Le petit Belge avait vu grand* » : *une littérature coloniale*. Bruxelles : Labor, coll. Archives du Futur, 1993, 398 p. ; p. 270-284.
- MOURA (Jean-Marc), « Littérature et exotisme : examen d'une opposition de la théorie littéraire coloniale », in : *Regard sur les littératures coloniales. Tome 1 : Afrique francophone : Découvertes*. Paris : L'Harmattan, 1999, pp. 21-39.
- STASZA (Jean-François), « Qu'est-ce que l'exotisme ? », in : *Le Globe*, Tome 148, 2008, consulté à l'URL : <http://archive-ouverte.unige.ch/unige:76448>.

VII. Ouvrages et articles sur la notion de genre littéraire

a. Ouvrages

- ARISTOTE, *La Poétique*, trad. M. Magnien. Paris : Le Livre de poche, 1990, 216 p.
- AUBRIT (Jean-Pierre), *Le conte et la nouvelle*. Paris : Armand Colin, 1997, 191 p.
- BRUNETIÈRE (Fernand), *Études critiques sur l'histoire de la littérature française. Série 8*. Paris : Bibliothèque Nationale de France, [en ligne], 308 p.
- FROMILHAGUE (Catherine) ; SANCIER-CHÂTEAU (Anne), *Analyses stylistiques. Formes et genres*. Paris : Armand Colin, 1999, 248 p.
- GENETTE (Gérard), *Figures III*. Paris : Seuil, coll. « Poétiques », 1972, 288 p.
- GENETTE (Gérard), JAUSS (Hans-Robert), SCHAEFFER (Jean) (-Marie), *Théorie des genres*. Paris : Seuil, coll. Points : essais'', 1986, 205 p.
- JAUSS (Hans-Robert), *Pour une esthétique de la réception [1978]*. Paris : Gallimard, 2005, 333 p.
- ROUKHOMOVSKY (Bernard), *Lire les formes Brèves*. Paris : Nathan, 2005, 152 p.
- ROHOU (Jean), *L'Histoire littéraire. Objet et méthodes*. Paris : Armand Colin, 2005, 128 p.
- SCHAEFFER (Jean-Marie) (dir.), *Qu'est-ce qu'un genre littéraire émergent*. Paris : Seuil, 1989, 192 p.
- STALLONI (Yves-Gérard), *Les Genres littéraires*. Paris : Armand Colin, 3^e édition, 2019, 160 p.
- DESSONS (Gérard), *Brièveté et écriture*. Colloque internationale, 12 au 13 avril 1991, Poitiers : La Licorne, n°21, 312 p.
- SUSINI-ANASTOPOULOS (Françoise), *L'Écriture fragmentaire*. Paris : PUF, coll. Écriture, 1997, 288 p.
- CHEVREL (Yves), *La Littérature comparée [1989]*. Paris : PUF, coll. Que sais-je ?, n°499, 2009, 128 p.

b. Articles

- COMPAGNON (Antoine), « La notion du genre », in : *Théorie de la littérature*. Cours de licence 2001. Consulté sur le site Fabula.
- CORNELIS (Sabine), « Croquis congolais : de Buls à Vaucleroy, quelques regards d'artistes belges sur le Congo (1898-1930) », in : *Textyles* [En ligne], Hors série, n°1, 1993, pp. 113-130.
[URL: http://journals.openedition.org/textyles/2201](http://journals.openedition.org/textyles/2201)
- MARTINEZ DURO (Manuel), « Formes et fonctions de la fragmentation dans le roman. Le cas de Juan Benet », in : *De l'écriture et des fragments. Fragmentation en sciences humaines*. Paris : Classiques Garnier, coll. Rencontres, n°153, pp. 511-527.
- MENGUE (Melissa), « Le croquis, un genre littéraire viatique de l'ère coloniale », Colloque international 'Récits de voyage et écritures de soi en Afrique coloniale et postcoloniale : cheminement individuel et formation d'une conscience sociale et politique nationale' organisé par l'Université Omar Bongo, l'AUF et le SIELEC (Société Internationale des Études de littératures de l'Ère coloniale), le 28 et 29 novembre 2018, à Libreville.

HALEN (Pierre), « M (Jules), Croquis congolais », Édités par Gaston Braive. Genappe, Cercle d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe (7, rue Tabaral, B-1470 Baisy-Thy), coll. Documents, n°2, 2003, 103 p., A4.URL : <https://journals.openedition.org/textyles/764>

VIII. Autres textes critiques

a. Ouvrages

- AMOSSY (Ruth), *L'Argumentation dans le discours : discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris : Nathan, coll. Littérature d'idées, 2000, 246 p.
- AMOSSY (Ruth) ; MAINGUENEAU (Dominique), *L'Analyse du discours dans les études littéraires*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail-Toulouse, 2004, 400 p.
- BLANCHARD (Pascal)(al), *Culture post-coloniale 1961-2006 : traces et mémoires coloniale en France*. Paris : Autrement, coll. Mémoires, n°126, 2011, 287 p.
- BROQUA (Vincent), *La Géographie dans le monde anglophone : espace et identité*. M. Houdiard, 2010, 326 p.
- CONTE (Arthur), *L'Épopée des chemins de fer français* Paris : Plon, 1996, 414 p.
- COLLOT (Michel), *Pour une géographie littéraire*. Paris : José Corti Edition, col. Les essais, 2014, 270 p.
- ETEMAD (Bouba), *La Possession du monde : poids et mesures de la colonisation (XVIII^e-XX^e siècle)*. Bruxelles : Ed. Complexe, 2000, 351 p.
- ESCARPIT (Robert), *Sociologie de la littérature [1958]*. Paris : Presse universitaire, coll. Que sais-je ?, 1992, 127 p.
- FRANCO (Bernard), *La Littérature comparée : histoire, domaines et méthodes*. Malakoff : Armand Colin, coll. U. Lettres, V.1, 2016, 400 p.
- GIRARDET (Raoul), *Mythe et Mythologie politique*. Paris : Seuil, Points-histoire, 1986, 210 p.
- HUGLO (Marie-Pascale), *Métamorphoses de l'insignifiant : essai sur l'anecdote dans la modernité*. Montréal : Balzac-Le Griot éditeur, 1997, 277 p.
- MICHEL (Marc), *Essai sur la colonisation positive : Affrontements et accommodements en Afrique noire 1830-1930*. Paris : Perrin, 420 p.
- NORA (Pierre) (dir.), *Les lieux de mémoires : Tome I. La République*. Paris : Gallimard, coll. Bibliothèque illustrée des histoires, 1994, 720 p., ill.149.
- PROST (Antoine), *Douze leçons sur l'Histoire*. Paris : Seuil, coll. Points, [1996] 2014, 384 p.
- VASSEVIERE (Jacques), *L'Orthographe, le lexique et la syntaxe, en 100 fiches et 150 exercices*. Malakoff : Arman colin, 2018, 272 p.
- WESTPHAL (Bertrand), *La Géocritique mode d'emploi*. Presses Univ. Limoges, coll. Espaces humains'', 2000, 311 p.
- WESTPHAL (Bertrand), *La Géocritique : Réel, fiction, Espace*. Minuit, 2007, 278 p.

b. Articles

- COQUERY-VIDROVITCH (Catherine), « Le postulat de la supériorité blanche sur l'infériorité noire », in : *Le Livre noir du colonialisme 16^e-20^e, de l'extermination à la repentance*. Paris : Robert Laffont, 2003, pp. 646-684.
- FAÇON (Nina), « Comment articuler et périodiser le processus historique en littérature comparée », in : *Études littéraires*, V.7, n°2, 1974, pp. 271-282.
- La périodisation, l'histoire, le style*. Débat : La périodisation en histoire de l'art. 2008, pp. 604-620.
URL : https://www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-periodiques/perspective/perspective-2008-4-periodisation/attachments/2008-4_Apercu.pdf
- ANGENOT (Marc), « Chapitre 1. Le discours social : problématique d'ensemble », in : Médias 19 [En ligne], Préliminaires heuristiques, Publications, 1889. Un état du discours social.
URL : <http://www.medias19.org/index.php?id=11796>
- GUINARD (Pauline) ; TRATNJECK (Bénédicte), « Géographies, géographes et émotions », in : *Carnets de géographes* [En ligne], 2016, mis en ligne le 30 novembre 2016. URL : <http://journals.openedition.org/cdg/605> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdg.605>
- VERGOPOULOS (Hécate), « Anecdotes et imaginaires touristiques », [En ligne], 1 | 2012, mis en ligne le 16 mars 2012. URL : <http://journals.openedition.org/viatourism/1227>

IX. Ouvrages généraux

a. Usuels

- ARON (Paul) ; SAINT-JACQUES (Denis) ; VIALA (Alain) (dir.), *Le Dictionnaire du littéraire*. Paris : Presses universitaires de France, 2002, 806 p.2
- Encyclopédie du Congo Belge*. Bruxelles : Éditions Bieleveld, Tome1, Gallica : BNF, 722 p. [En ligne].
URL : <ark:/12148/bpt6k6203014n>
- COMPAGNON (Antoine), « Picard Edmond – (1836-1924) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne].
URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/edmond-picard/>
- DUVILLIERE (Michèle), *Les Mots-clés du tourisme*. Rosny : Bréal, coll. Lexipro, espagnol, Impr. Aubin, 1993, 128 p.

b. Thèses et mémoires

- ALTINBUKEN (Buket), *Le Voyage mis en discours : récits, carnets, guides : approche sémiotique*. Thèse de doctorat, Lyon : Université Lumière Lyon 2, 2011.

- CLARISSE (Mathieu), *Le Guide : un genre en mutation dans la communication touristique*. Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, UFR des Sciences du langage, de l'homme et de la société, 2013.
- DELHALLE (Philippe), *L'Exposition universelle et internationale de Bruxelles 1935 et la participation du Congo Belge*, Mémoire en Histoire, Université catholique de Louvain, 1984.
- LU LI, *Les Pratiques touristiques des touristes français en Chine*. Thèse de doctorat en Géographie, sous la direction de Philippe Violier, Université d'Angers, 2012.
- MORVAL (Josette), *Les Relations maritimes et aériennes entre la Belgique et le Congo Belge*, Mémoire de licence : sciences économiques, Université de Liège, École supérieure de sciences commerciales et économiques ULG, 1954, 133 p.

X. Web

[_https://www.hamajimagazine.com/fr](https://www.hamajimagazine.com/fr)

[_http://www.fabula.org](http://www.fabula.org)

[_https://dessin-infographie.fr/croquis-esquisse-schema](https://dessin-infographie.fr/croquis-esquisse-schema)

[_https://www.etudes-litteraires.com](https://www.etudes-litteraires.com)

[_http://www.urome.be/fr2/faq.htm](http://www.urome.be/fr2/faq.htm)

[_https://histoirecoloniale.net/la-Belgique-et-son-passe-colonial-au-Congo.html#nb1](https://histoirecoloniale.net/la-Belgique-et-son-passe-colonial-au-Congo.html#nb1)

[_https://www.cnrtl.fr/définition](https://www.cnrtl.fr/définition)

[_http://www.aequatoria.be/04frans/032biobiblio/](http://www.aequatoria.be/04frans/032biobiblio/)

ANNEXES

**ANNEXE 1 : IMAGE DE LA CONSTRUCTION DU CHEMIN DE FER DE MATADI -
LÉOPOLDVILLE**

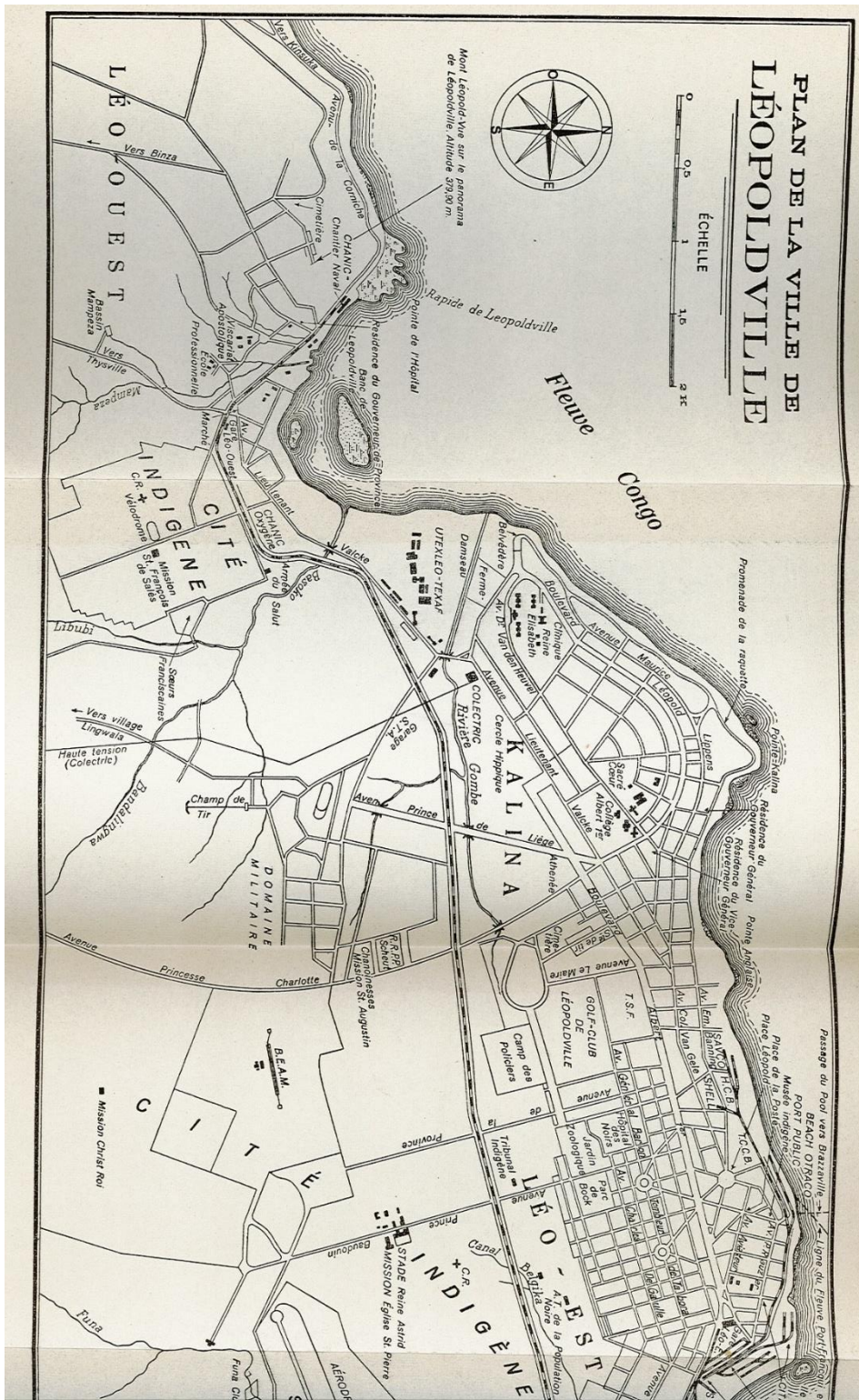


Photo 1 : Le train de Matadi-Léopoldville sur le mont Palabala



Photo 2 : Le train de Matadi-Léopoldville avant 1932, coll. auteur

ANNEXE 2 : PLAN DE LA VILLE DE LÉOPOLVILLE⁵⁸⁷



587

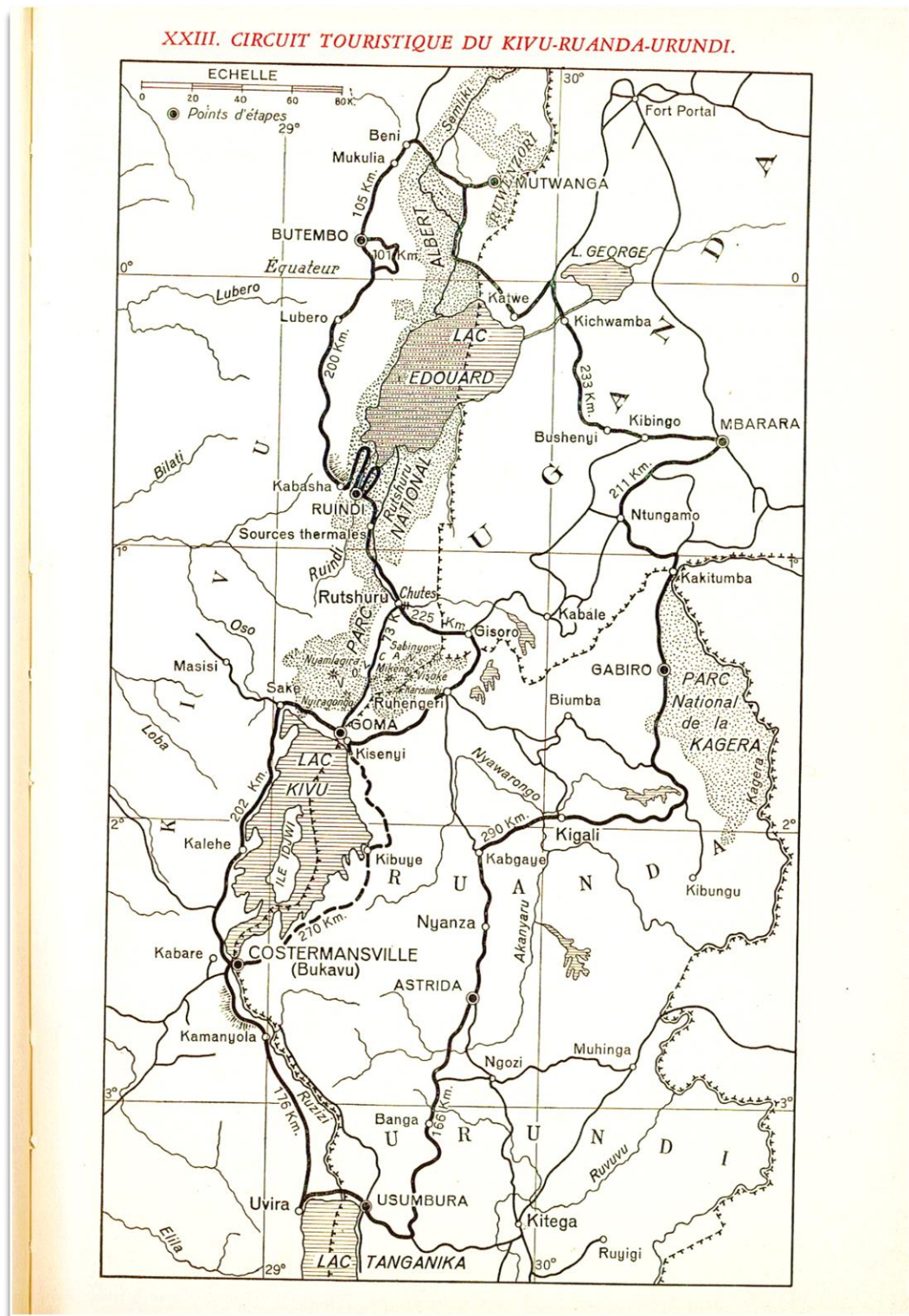
Guide du voyageur au Congo Belge et au Ruanda-Urundi. (Première édition : 1949), op. cit., p.691.

ANNEXE 3 : PLAN DU CIRCUIT DE VOYAGE CIRCULAIRE DU CONGO BELGE⁵⁸⁸

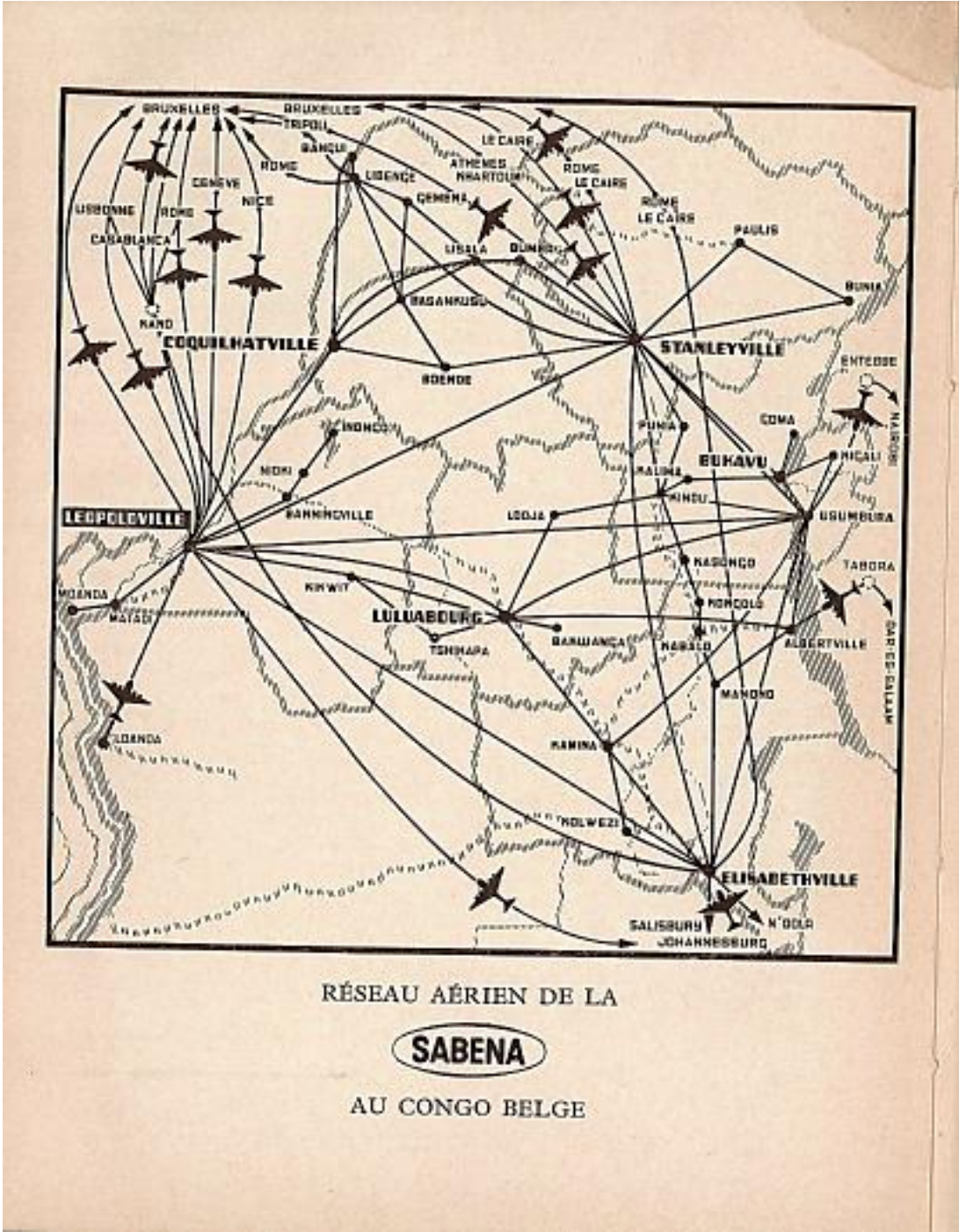


⁵⁸⁸

Visitez le Congo Belge. Bruxelles : Office belgo-luxembourgeois de tourisme, 1935, 60 p., 4 pl. ; p.XII-XIII.



ANNEXE 5 : CARTE DU RÉSEAU AÉRIEN DE LA COMPAGNIE SABENA⁵⁹⁰



⁵⁹⁰ *Guide du voyageur au Congo Belge et au Ruanda-Urundi. (Première édition : 1949), op. cit., p. 565.*

ANNEXE 6 : LE FONCTIONNEMENT DU TOURING-SECOURS

Coloniaux en congé

Avant de prendre la route, affiliiez-vous
à TOURING-SECOURS



Vous pouvez le faire, au Congo même, en vous adressant à nos bureaux de Léopoldville, d'Elisabethville et de Bukavu, de telle sorte que vous bénéficiez des avantages que vous offre TOURING-SECOURS dès la sortie du port d'Anvers ou de l'aérodrome de Melsbroeck. En tant que membre du Touring Club du Congo Belge, vous n'êtes pas tenu de verser le droit d'inscription et vous pouvez limiter votre affiliation à 6 mois au lieu d'un an.

TOURING-SECOURS

La plus importante association d'automobilistes
de Belgique.

VOUS PROCURE LES AVANTAGES SUIVANTS :

- 1° Dépannage gratuit sur les principales routes du pays desservies par T.S.;
- 2° Service dépannage garagistes sur les routes non desservies par T.S. avec intervention dans vos frais;
- 3° Obtention des documents douaniers;
- 4° Service psychotechnique;
- 5° Service de consultations juridiques gratuites;
- 6° Service de consultations techniques gratuites;
- 7° Service Météo (état des routes en hiver);
- 8° Abonnement gratuit au *Journal de Touring-Secours*;
- 9° Assurance gratuite contre les accidents mortels de la circulation : 25.000 frs s'ajoutant aux 50.000 frs dont bénéficient les membres du T.C.R.C.B.

Tous ces avantages vous sont offerts pour la modeste cotisation de 142,50 francs par six mois pour une voiture automobile (sans droit d'inscription de 50 francs).

Versement à faire au C.C.P. 284.97 de TOURING-SECOURS, 44, rue de la Loi à Bruxelles.

Le bilan de Touring-Secours au 31/1/56 :

Nombre de moto-sidecars : 128.
Nombre de membres : 150.000.
Nombre de dépannages : 269.392.
Nombre d'interventions lors d'accidents : 6.769.
Nombre de blessés soignés : 2.424.
Autos étrangères dépannées : 8.650.
Kilomètres parcourus en service : 30.564.591

**POUR APPRENDRE A BIEN CONDUIRE, SUIVEZ LES
COURS DE L'ECOLE AUTO DE TOURING-SECOURS
(Bruxelles - Liège - Anvers - Gand)**

- CYCLE A : Cours de conduite automobile pour débutants (Code de la route, principes de mécanique automobile (pratique sur châssis fixe, 5 heures de conduite sur voiture à double commande). Prix : 500 frs.
- CYCLE B : Cours de perfectionnement de conduite (5 heures).
Prix : 600 francs.
- CYCLE C : Cours théorique de mécanique automobile (12 heures). Prix : 200 francs.
- CYCLE D : Cours pratique de mécanique automobile et notions de dépannage (7 1/2 h.). Prix : 250 francs.
(CYCLE D Bruxelles et Liège).

Demandez tous renseignements à *Touring-Secours*, 44, rue de la Loi, Bruxelles (Tél. 11.65.00) ou dans les succursales du T.C.B.

Abonnements aux publications du Touring Club de Belgique

Nous avons le plaisir de signaler aux membres du Touring Club Royal du Congo Belge, résidant au Congo, qu'ils peuvent désormais obtenir le service des publications du Royal Touring Club de Belgique sans avoir à se faire membre de cette association.

L'abonnement au *Journal de Touring-Secours* est de 90 fr.

Celui de *Auto-Touring* est de 115 fr.

Rappelons que depuis plusieurs années déjà le tarif spécial en faveur des membres du T.C.R.C.B. pour l'abonnement à la luxueuse revue *Reflets du Tourisme* est de 200 fr.

Les sociétaires qui désirent recevoir l'une ou l'autre de ces publications sont priés de verser le montant correspondant à notre Comité Régional qui nous communiquera l'adresse où les publications doivent être envoyées.

SOCIÉTAIRES :

n'avez-vous pas omis d'affilier au T.C.R.C.B. les membres de votre famille habitant sous votre toit ? Il n'en coûte que 100 fr. par personne et ils bénéficient ainsi de nombreux avantages réservés aux membres du T.C.R.C.B., y compris l'assurance gratuite contre les accidents mortels de la circulation.

Publications et fournitures

Nous disposons en permanence des publications et des fournitures qui sont reprises à la liste-ci-après.

Nos sociétaires peuvent les obtenir, à un prix inférieur à celui du commerce, en s'adressant au siège social à Bruxelles, à nos Comités régionaux en Afrique et auprès de la plupart de nos délégués.

Cette liste n'est pas limitative, il s'agit simplement de publications et fournitures dont nous disposons en permanence; nous ferons un plaisir d'expédier à nos sociétaires toute espèce de cartes, ouvrages touristiques, guides, etc..., aux meilleures conditions et par retour du courrier. Il y a lieu de préciser si l'envoi doit être effectué par courrier avion ou par la voie maritime.

CARTES ROUTIERES

CONGO BELGE ET RUANDA-URUNDI (T.C.R.C.B.).

Echelle : 1/2.000.000, avec répertoire alphabétique et renseignements divers.

BELGIQUE - T.C.B. - Etat des routes.

Echelle 1/350.000. - Edition 1956.

EAST AFRICA N° 1. - SHELL.

Tanganyka - Itinéraire Dar-es-Salam - Tabora - R.-U.

EAST AFRICA N° 2. - SHELL.

(Nord Kenya. - Itinéraire Mombasa-Bukavu).

AFRIQUE DU SUD. - A.A. OF S.A.

(Sans les Rhodésies).

SAHARA - MICHELIN.

EAST AFRICA ANGLAIS ET EST DU CONGO BELGE. - T.C.R.C.B.

(Edition d'avant-guerre).

OUBANGHI - CHARI.
Soudure entre cartes Sahara et Congo.
PLAN DE LIÉPOLDVILLE.
PLAN DE STANLEYVILLE.
PLAN D'ELISABETHVILLE.

LIVRES

La brousse sans pitié (par M. Brom).
Le mois de Sorgho (par M. Bruno Corti).
L'Uele Secret (par M. Scohy).
Spoorwegbouwers in het Oerwoud (par M. Bernard Hendy. - Edition flamande).
Katanga. - Dessart.
Manuel de conversation. - A.I.T. - A l'usage du touriste. En huit langues : français, anglais, néerlandais, allemand, italien, espagnol, suédois, portugais.
Guide du voyageur au Congo Belge et Ruanda-Urundi (édition complète). O.T.C.B. (Cet ouvrage peut être livré en français, anglais et flamand).
Guide du voyageur au Congo Belge et Ruanda-Urundi (édition réduite). O.T.C.B. (Cet ouvrage n'existe qu'en français).
Album du voyage de S.M. le Roi Baudouin au Congo Belge et Ruanda-Urundi (en français ou en flamand).
Règles de circulation sur le plan international. - A.I.T.
Congo. - Album photos.

ITINERAIRES IMPRIMES

Bruxelles - Marseille (T.C.B.).
Capetown - Elisabethville et Durban - Elisabethville. - A.A. of S.A. (en anglais).

Itinéraires divers. - Edités par le T.C.B. (flamand et français)
(Côte d'Azur - Lourdes - Venise - Autriche - Portugal -
Bretagne - Normandie - Les Vosges, etc.).
Itinéraires T.C.B.C.B. pour les principales routes du Congo Belge.

DIVERS

- 1° Fanions T.C.R.C.B.
- 2° Insigne Radiateur « Okapi » :
 - a) modèle en laiton;
 - b) en émail avec couronne royale.
- 3° Insigne « Okapi » en scotschlite.
- 4° Porte-clefs « Okapi ».
- 5° PLAQUES NATIONALITÉ :
 - « B »;
 - « C.B. ».
- 6° Encartage pour Revues T.C.R.C.B.



TABLE DES ILLUSTRATIONS

CROQUIS 1. L'ITINÉRAIRE DE L'ALBERTVILLE D'ANVERS À MATADI	64
CROQUIS 2. PEINTURE RUPESTRE DES GROTTES DE LASCAUX	205
CROQUIS 3. « CROQUIS D'UNE MAISON »	207
CROQUIS 4. EXTRAIT DE L'ALBUM DE VILLARD DE HONNECOURT	208
CROQUIS 5. « CROQUIS D'UN LION »	209
CROQUIS 6. À DIANIAMA	216
CROQUIS 7. VILLAGE INDIGÈNE	219
DESSIN 1. « DESSIN D'UN LION »	209
DESSIN 2. « DESSIN DU BAS DU ZAMBÈZE »	212
FIGURE 1. CROQUIS DE L'ÉTAT DU CENTRE DE L'AFRIQUE EN 1800	20
FIGURE 2. CARTE	62
FIGURE 3. MENU DU BANQUET SERVI À BRAZZAVILLE	98
FIGURE 4. SCHÉMA RÉCAPITULATIF DES RÉFÉRENTS THÉMATIQUES DU « NOIR »	247
IMAGE 1. AFFICHE DE L'EXPOSITION COLONIALE DE BRUXELLES DE 1951	189
IMAGE 2. AFFICHE: BELGIEN, KONGO, SÛDAFRIKA, PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE AÉRIENNE SABENA À DESTINATION D'UN PUBLIC GERMANOPHONE	191
IMAGE 3. AFFICHE : VISIT THE BELGIAN CONGO, PUBLIÉE PAR L'OFFICE NATIONAL DU TOURISME DE BELGIQUE	192
IMAGE 4. GRAVURE ILLUSTRANT L'OUVRAGE DE DAVID LIVINGSTONE : EXPLORATION DANS L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE AUSTRALE ..	194
PHOTOGRAPHIE 1. STATUES DE LÉOPOLD II ET STANLEY.....	273
PHOTOGRAPHIE 2. LA SCULPTURE MURALE EN L'HONNEUR DES PIONNIERS DU RAIL	275
PHOTOGRAPHIE 3. PHOTOGRAPHIE DE LA STATUE DE STANLEY ET DU MONUMENT DES TROIS PORTEURS VANDALISÉS.....	276
TABLEAU 1. TABLEAU RÉCAPITULATIF DE L'ITINÉRAIRE DE L'ALBERTVILLE	69
TABLEAU 2. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RENCONTRES DE 4 MANDAT-GRANCEY DE LIBREVILLE À BANANA	72
TABLEAU 3. CARTOGRAPHIE SENSIBLE DE MANDAT-GRANCEY	76
TABLEAU 4. CARTOGRAPHIE SENSIBLE DE PIERRE MILLE.....	77
TABLEAU 5. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES TITRES DES CROQUIS DANS LES CROQUIS CONGOLAIS. VOLUME II. LES NOIRS ET LES CROQUIS CONGOLAIS. VOLUME III. BÊTES ET GENS.	244
TABLEAU 6. TABLEAU DES QUATRE TYPES ÉLÉMENTAIRES DE LIEUX TOURISTIQUES	249
TABLEAU 7. TABLEAU DES PRATIQUES TOURISTIQUES EN 1950	251
TABLEAU 8. ÉVENTAIRE DES LIEUX VISITÉS PAR LE GÉNÉRAL FERDINAND GENDARME.	253
TABLEAU 9. LES CARACTÉRISTIQUES DES TYPES DE CONGOLAIS.	255
TABLEAU 10. PARTICULARITÉS TOURISTIQUES DES SITES VISITÉS PAR LE GÉNÉRAL FERDINAND GENDARME.....	259

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	3
SOMMAIRE	4
Introduction.....	7
PARTIE I : LA CONSTRUCTION TERRITORIALE ET IMAGINAIRE DE L'ÉTAT INDEPENDANT DU CONGO .	18
Premières entreprises	19
Chapitre 1 : Rappels historiques.....	24
A. L'institution de Léopold II.....	24
1) La Conférence de Berlin de 1885	24
2) La politique de conquête de Léopold II	27
3) La création de l'État indépendant du Congo	30
B. L'accessibilité territoriale de l'État indépendant du Congo	32
1) La création territoriale de l'État indépendant du Congo	33
2) La création d'un réseau fluvial régional	35
3) La construction du chemin de fer de Matadi	37
Chapitre 2 : Les vecteurs de médiation de l'État indépendant du Congo.....	41
A. Le discours des expositions coloniales.....	41
1) L'exposition universelle d'Anvers.....	42
2) L'exposition internationale de Bruxelles.....	44
B. La médiatisation du chemin de fer de Matadi/Léopoldville	46
1) La médiatisation du chemin du fer.....	47
2) La cérémonie d'inauguration du chemin de fer	50
C. Le scandale médiatique du système colonial léopoldien.....	53
1) Les critiques médiatiques.....	53
2) Une histoire coloniale occultée	56
Chapitre 3 : La construction imaginaire de l'État indépendant du Congo	59
A. L'inauguration du chemin de fer Matadi/Léopoldville : un voyage touristique ?	60
1) La cartographie routière du voyage Anvers-Léopoldville	60
a. L'itinéraire de l'Albertville d'Anvers à Matadi.....	61
b. Quel emploi de la cartographie géographique ?	65
2) Les marques de l'itinérance du voyageur	67
a. L'itinéraire du voyage de Matadi à Léopoldville	68
b. Les promenades du voyageur	70

3) La cartographie subjective du voyage	73
a. Itinéraire et émotions	74
b. Itinéraire et tourisme	80
B. Les profils du voyageur.....	82
1) L'enquêteur	82
a. L'État Indépendant du Congo : un espace d'enquête	82
b. Les fonctions du reportage.....	85
2) Le colonial.....	87
a. L'enquête de Pierre Mille	88
b. L'anthropologue Mandat-Grancey	90
3) Le touriste.....	93
a. Voyageur ou touriste ?	94
b. Les pratiques touristiques de Pierre Mille et Mandat Gancey.....	96
C. Les imaginaires touristiques de l'État Indépendant du Congo.....	100
1) Du territoire colonial au paysage touristique	101
a. Un paysage colonial.....	101
b. Les transformations du paysage.....	103
c. Chemin de fer et paysage	107
2) L'exotisme de l'altérité congolaise.....	110
a. Fabrication des clichés.....	111
b. Les clichés à propos de l'altérité congolaise	114
c. Des clichés à l'imaginaire touristique	118
D. L'imaginaire touristique du chemin de fer Matadi à Léopoldville	119
1) La réception du chemin de fer en Occident et en colonie	120
a. L'imaginaire du chemin de fer en Occident.....	122
b. L'imaginaire du chemin de fer aux colonies	127
2) L'imaginaire du chemin de fer Matadi-Léopoldville	130
a. L'apologie du chemin de fer dans <i>Au Congo (1889) : impressions d'un touriste</i>	131
b. L'imaginaire mythique du chemin de fer dans <i>Au Congo Belge</i>	134
c. Le chemin de fer, un lieu touristique.....	139
Conclusion partielle.....	141
PARTIE II : LES DÉBUTS D'UN DISCOURS TOURISTIQUE AU CONGO BELGE	143
Chapitre 4 : L'essor du tourisme colonial.....	147
A. Le tourisme, une nouvelle orientation économique	147
1) La mise en tourisme du Congo belge	148
2) La création des institutions culturelles	152
B. Le Congo belge, une destination touristique	156
1) De nouveaux voyageurs	156

2) Les femmes blanches au Congo belge.....	163
C. Le rôle des transports dans la mise en tourisme du Congo	169
1) Partons en voyage	171
2) Les excursions touristiques	172
3) Un tourisme élitiste	175
Chapitre 5 : La médiatisation touristique du Congo belge.....	178
A. Les limites des expositions coloniales.....	178
1) L'exposition coloniale de Paris	179
2) Les limites de l'exposition coloniale de Paris	182
B. Vers une médiation publicitaire	184
1) Les productions textuelles à orientation touristique	184
2) Les affiches : le tourisme en image	188
C. Littérature et médiatisation touristique	193
1) L'essor de la littérature viatique à l'ère coloniale	193
2) Les enjeux de la littérature viatique de l'ère coloniale	198
Chapitre 6 : Le croquis littéraire dans la médiatisation touristique.....	203
A. Qu'est-ce qu'un croquis littéraire ?	204
1) Du dessin au croquis iconographique	204
a. L'émergence d'un art	204
b. Les propriétés du croquis « iconographique »	208
2) Définition du croquis littéraire	211
a. Du croquis iconographique au croquis littéraire	211
b. Écarts esthétiques entre croquis littéraire et croquis iconographique.....	218
B. Le croquis littéraire, un genre colonial.....	223
1) L'usage du croquis dans la littérature viatique	225
a. Le temps des explorateurs et des voyageurs	225
b. L'écriture sociale des croquis littéraires.....	228
2) Un genre littéraire	230
a. L'émancipation du croquis littéraire	231
b. La légitimation des croquis littéraires	233
C. Les caractéristiques génériques du croquis littéraire	238
1) Les conventions régulatrices	238
2) Les conventions constituantes	240
3) Les conventions traditionnelles.....	243
D. L'espace du tourisme dans les croquis littéraires	248
1) Construction d'une approche typologique des lieux touristiques	248
2) Les lieux touristiques du croquis littéraire	252
3) Mise en écriture des sites touristiques	257

a. Référentialisation des sites touristiques	258
b. L'hédonisation des sites touristiques	261
4) Fabrique d'itinéraires touristiques personnalisés.....	265
Conclusion partielle.....	271
CONCLUSION GÉNÉRALE	272
BIBLIOGRAPHIE.....	281
I. Corpus.....	281
a. Corpus. Première partie	281
b. Corpus. Deuxième partie.....	281
II. Œuvres.....	281
a. Récits de reportage sur le Congo.....	281
b. Récits fictionnels sur le ongo.....	282
c. Autres récits.....	282
d. Bandes dessinées sur le Congo.....	283
III. Ouvrages et articles sur l'histoire du Congo.....	283
a. Ouvrages.....	283
b. Articles.....	285
IV. Ouvrages et articles sur les médias.....	286
a. Ouvrages.....	286
b. Articles.....	287
c. Guides touristiques.....	288
d. Beaux livres et albums.....	288
e. Brochures.....	289
f. Affiches touristiques.....	289
g. Journaux et périodiques	289
h. Documentaire.....	290
V. Ouvrages et articles sur les transports.....	290
a. Ouvrages.....	290
b. Articles.....	290
V. Ouvrages et articles sur le tourisme	291
a. Ouvrages.....	291
b. Articles.....	292
VI. Ouvrages et articles sur l'exotisme et le paysage	294
a. Ouvrages.....	294
b. Articles.....	294
VII. Ouvrages et articles sur la notion de genre littéraire	295
a. Ouvrages.....	295
b. Articles.....	295

VIII. Autres textes critiques	296
a. Ouvrages	296
b. Articles	297
IX. Ouvrages généraux	297
a. Usuels	297
b. Thèses et mémoires	297
X. Web	298
ANNEXES.....	299
Annexe 1 : Image de la construction du chemin de fer de Matadi -Léopoldville	300
Annexe 2 : Plan de la ville de Léopolville	301
Annexe 3 : Plan du circuit de voyage circulaire du Congo Belge.....	302
Annexe 4 : Carte du circuit touristique du Kivu et du Rwanda-Urundi	303
Annexe 5 : Carte du réseau aérien de la compagnie SABENA.....	304
Annexe 6 : Extrait de texte expliquant le fonctionnement du TOURING-SECOURS	305
.....	306
.....	307
.....	308
.....	309
.....	310
Table des illustrations.....	311
Table des Matières	312